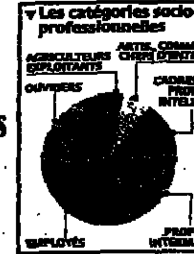


LE MONDE ÉCONOMIE
■ L'anxiété des classes moyennes
■ Pages 19 à 23



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16455 – 7,50 F — MARDI 23 DÉCEMBRE 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

M. Chevènement s'engage à mettre en œuvre une meilleure formation des policiers

Mis en examen pour homicide volontaire, le policier meurtrier de Lyon avait déjà été sanctionné

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a reconnu, dimanche 21 décembre, que la mort de Fabrice Fernandez, tué à l'âge de vingt-quatre ans par un gardien de la paix, jeudi 18 décembre au soir, dans un commissariat de Lyon, était *« une bavure »*. *« L'utilisation d'une arme à feu, dont on n'a pas vérifié qu'elle n'était pas chargée, contre un homme menotté, est un acte absolument inacceptable »*, a-t-il ajouté. Le ministre a déclaré qu'un effort supplémentaire de formation des policiers devait être engagé. *« Je compte, en particulier, multiplier les simulateurs qui permettent aux policiers de réagir dans les situations proches de la réalité »*, a-t-il indiqué.

Les problèmes de formation ont également été mis en avant par plusieurs syndicats de policiers. Durant l'année d'étude, les écoles de police enseignent la manipulation et l'usage des armes. La formation au tir s'est améliorée, reconnaissent les syndicats. En revanche, une fois en service actif, le policier est livré à lui-même. Un crédit-formation de 35 heures par an est très rarement utilisé dans sa totalité.



Samedi 20 décembre, Jean Carvalho, îlotier du quartier de La Duchère, a été mis en examen pour homicide volontaire après qu'il eut tué Fabrice Fernandez d'une balle tirée avec un fusil à pompe saisi lors de l'opération de police. Ecroué à la prison de Villefranche-sur-Saône, le policier avait déjà été suspendu à deux reprises au cours de sa carrière, pour une durée totale de dix-huit mois, pour fautes professionnelles. Alain Pappalardo, demi-frère de Fabrice Fernandez, également interpellé jeudi, raconte qu'après avoir entendu, dans le commissariat, *« une détonation »*, *« plusieurs policiers en tenue sont sortis du bureau. L'un d'eux a levé les mains en disant :* "Je lui ai tiré dans la tête" ». Jean-Pierre Chevènement a estimé, dimanche sur TF 1, que Jean Carvalho avait été *« insuffisamment sanctionné »* pour ses manquements précédents.

Lire pages 8 et 9



D.R.

Bruegel père et fils

ON IGNORE où et quand (1520 ou 1525 ?) il est né. On sait qu'il est mort en 1569. Entre-temps, Pieter Bruegel a accompli une véritable révolution artistique et donné naissance à Pieter et Jan, qui continueront l'œuvre de leur père. Le Kunsthistorisches Museum de Vienne (Autriche) présente, jusqu'au 14 avril, une grandiose exposition de trois cents œuvres de l'Ancien et de ses deux fils. Elle met en évidence que, si le premier a renouvelé totalement l'art de peindre, ses rejetons l'ont exploité, et parfois trahi.

Lire page 28

Critique de la télé publique

DANS UN RAPPORT très critique sur l'audiovisuel public qu'il vient de remettre au gouvernement, Jean-Louis Missika affirme que les chaînes d'Etat françaises n'ont plus pour mission *« d'informer, éduquer et distraire »*. Sociologue, spécialiste de la communication, il juge inefficace, dans un entretien au *Monde*, le cahier des charges imposé à ces chaînes et met en cause l'Etat, *« impuissant »* comme actionnaire, *« incertain »* comme régulateur et *« ambigu »* comme défenseur de l'intérêt général. Il veut imposer une charte du service public, réformer les conseils d'administration et rendre à l'Etat le pouvoir de nomination des PDG de chaînes.

Lire page 24

Un espion blanc pour écouter le silence de la mer

LA FRANCE va disposer d'un nouveau navire-espion chargé de recueillir le renseignement électronique dans le monde. C'est ce que l'annuaire *Flottes de combat 1998* annonce dans son édition mise en vente le 22 décembre. Ce bateau de transport et de soutien, le *Bougainville*, vient d'assurer la logistique du centre d'expérimentations nucléaires dans le Pacifique. Il doit remplacer, après l'an 2000, le *Berry*, un ancien cargo construit dans un chantier allemand en 1958 et acheté en 1964 pour servir de bâtiment-base dans le Pacifique sous le nom de *Médoc*. Devenu le *Berry*, ce navire a été transformé il y a un quart de siècle, pour remplir des missions de recueil du renseignement militaire.

Déplaçant 2 700 tonnes à pleine charge, le *Berry* est un bâtiment dont la France évite de faire la publicité. Armé par la marine nationale, il embarque principalement des techniciens de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). A la différence des navires appartenant à la marine nationale, il a la caractéristique d'être peint en blanc. Mais il figure sur les listes des bâtiments d'Etat que chaque pays – dont la France – communique aux gouvernements étrangers pour signifier qu'ils relèvent de sa souveraineté nationale au même titre que tout autre navire de guerre. Le *Berry* emporte dans ses flancs des équipements sophistiqués et, notamment, le système Minrem (moyens interarmées de renseignements électroniques) qui est financé par l'état-major des armées et qui est un ensemble de matériels d'écoute pour l'interception et la goniométrie des transmissions radioélectriques et électroniques. Si ces moyens sont régulièrement rénovés, le bateau, lui, achève sa carrière en 2003-2004.

Pour la relève, le choix s'est déjà porté sur le *Bougainville*. C'est un bâtiment nettement plus gros : il déplace 4 870 tonnes à pleine charge. Il est moins ancien : il a été mis en service en 1988. Le *Bougainville* a servi au transport de pondéreux entre Papeete et Mururoa pendant les essais nucléaires. Il a l'avantage de pouvoir accueillir à son bord des équipements lourds et volumineux, notamment un hélicoptère. Il dispose d'un radier, qui lui permet de servir de bateau-gigogne grâce à sa porte arrière, pour recevoir dans ses flancs un petit bâtiment de soutien, voire un remorqueur. Ses aménagements intérieurs offrent de quoi abriter des commandos. Comme le *Berry*, le *Bougainville* sera repeint en blanc.

La mise à la retraite du *Berry* n'entraîne pas pour autant celle d'un autre navire-espion de la marine française, dont les mouvements sont encore plus discrets : l'*Isard*, lui aussi peint en blanc. Officiellement, l'*Isard* se présente sous l'apparence d'un bâtiment de soutien conçu, à Lorient, sur le modèle de ces bateaux destinés au ravitaillement des plates-formes pétrolières. Il a été mis en service il y a moins de dix ans. Déplaçant 500 tonnes à pleine charge et doté d'une plate-forme pour un hélicoptère, l'*Isard* est armé par la marine nationale et il a cette particularité de pouvoir déployer une unité légère spécialisée dans les interventions sous-marines. De lui, on dit qu'il reçoit les missions *« les plus pointues »*, sur lesquelles règne le silence de la mer.

Jacques Isnard

L'humble plaqueur



LOÏC VAN DER LINDEN

ABNÉGATION, sacrifice : Loïc Van der Linden, troisième-ligne aile, incarne le jeu du CA Brive, qui s'est qualifié, dimanche 21 décembre, pour la finale de la Coupe d'Europe de rugby en battant le Stade toulousain (22-22, deux essais à un).

Lire page 25

La nécessaire réforme du Sénat

MAIS À QUOI SERT donc le Sénat ? Cette Assemblée, solidement ancrée à droite de par son mode d'élection, n'existe-t-elle que pour compliquer la tâche de tout gouvernement réformateur, surtout lorsqu'il est de gauche, comme son comportement depuis trois mois peut le laisser croire ? L'incident du jeudi 18 décembre, lorsque la majorité sénatoriale a tenté de bloquer l'examen du projet de réforme de la nationalité, n'est, en effet, que le point d'orgue de l'opposition systématique du Palais du Luxembourg à tous les projets de l'équipe de Lionel Jospin dont il a déjà débattu, les emplois-jeunes comme la loi de financement de la Sécurité sociale ou le budget 1998. Cette attitude ne peut que renforcer l'hostilité des socialistes à une Chambre qui bride la souveraineté de l'Assemblée, expression directe de la volonté des électeurs.

Traditionnellement, dans toutes les démocraties, la gauche est plutôt hostile au bicamérisme, qui, sauf dans les Etats fédéraux, est une survivance des régimes monarchiques. Pourtant, l'existence de deux Chambres au sein du Parlement est loin de n'avoir que des inconvénients. Elle permet, selon l'expression de Georges Clemenceau, *« le temps de la réflexion »*. L'obligation de « navettes » entre l'une et l'autre des Assemblées empêche les foucades et emballements irréfléchis. Elle permet de peaufiner la rédaction des textes de lois. Elle autorise aussi une diversité de la représentation du peuple souverain qui peut être un enrichissement. Encore faut-il que les membres de l'une et de l'autre ne soient pas élus de manière trop voisine, comme en Italie, ou que l'une ou l'autre n'ait pas une représentativité par trop déséquilibrée par rapport à la réalité de la société, comme en France.

Le Sénat français reste encore aujourd'hui marqué par son origine : une réaction contre la Commune. Les pères fondateurs de la IIIe République, dont une bonne partie rêvaient en fait d'une restauration monarchique, voulaient se garantir contre toute nouvelle pulsion révolutionnaire du peuple des villes. D'où l'idée de créer, à côté d'une Chambre des députés élue au suffrage universel direct, un Sénat dominé par les notables ruraux.

Thierry Bréhier

Lire la suite page 13

■ **La fin des charters**

Au Mali, Lionel Jospin a vanté, dimanche 21 décembre, les vertus de la démocratie et s'est engagé à ne plus utiliser de charters pour expulser des immigrés en situation irrégulière. p. 4

■ **Pré-ramadan sanglant en Algérie**

A quelques jours du début de la période de jeûne, des massacres ont fait une centaine de victimes. p. 5

■ **La préparation des régionales**

Le PS est prêt à accorder seize têtes de listes départementales aux autres partis de la gauche plurielle. p. 7

■ **Coca-Cola a soif d'Orangina**

Des négociations ont été engagées pour le rachat d'Orangina entre Pernod-Ricard et le géant américain. p. 17

■ **Hommage à Ava Gardner**



Coll. Kobal/PPCM

En dix films, le Reflets Médicis, à Paris, retrace la carrière d'une des plus sensuelles stars hollywoodiennes. p. 30

■ **Les hôpitaux moins mal lotis**

Les crédits des hôpitaux publics progresseront de 2,2 % en 1998, contre 1,25 % en 1997. p. 6

■ **Cher Noël**

Les parents consacrent en moyenne 1 500 francs par an et par enfant à l'achats de jouets. p. 12

■ **Elections en Serbie**

Milan Milutinovic est devenu, dimanche 21 décembre, président de la Serbie, après un scrutin contesté. p. 3

■ **Un outil juridique contre les sectes**

L'Observatoire interministériel sur les sectes préconise que les associations de défense des familles des victimes puissent être partie civile. p. 33

■ **Poursuite de la crise en Asie**

L'abaissement, par l'agence Moody's, des notes attribuées à plusieurs pays d'Asie a provoqué une nouvelle chute des marchés. p. 15

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1223 - 7,50 F

هكذا من الأصل

TURQUIE Le *premier ministre* turc, Mesut Yilmaz, a achevé, dimanche 21 décembre, une visite à Washington. Il était allé chercher auprès du président Clinton un succès diplomatique, après le refus de l'Union européenne d'inclure la Turquie dans la liste des pays qualifiés pour les prochains élargissements. ● IL A OBTENU une satisfaction de principe, bien que les résultats concrets de ces entretiens soient limités. Une forte opposition à un resserrement des liens avec Ankara existe au Congrès en raison de la politique turque en matière de droits de l'homme. ● LA TURQUIE reste cependant un allié indispensable de l'Europe et des Etats-Unis dans une région troublée. Les rapports entre Ankara et ses voisins arabes se sont dégradés à la suite du développement de la coopération militaire turco-américano-israélienne.

Ankara cherche auprès des Etats-Unis le soutien refusé par les Quinze

Après l'échec subi à Bruxelles, le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, veut renforcer la position diplomatique de son pays. Mais sa coopération militaire avec Israël suscite la réprobation des pays arabes et son nationalisme outragé rencontre peu d'écho

ISTANBUL
de notre correspondante

Le premier ministre turc, Mesut Yilmaz, s'est déclaré très satisfait au retour de sa visite aux Etats-Unis et de sa rencontre avec le président Bill Clinton. C'est bien le moins qu'il pouvait faire après la rebuffade dont son pays avait été victime de la part de l'Union européenne, une semaine auparavant. Mais les entretiens de Washington n'ont pas apporté de grands résultats concrets.

« *Menu fixe, aux Etats-Unis également* », titrait même le quotidien turc *Radikal*, expliquant que la délégation turque s'était vu présenter à Washington les mêmes « plats » que lui sert régulièrement l'Union européenne : les droits de l'homme, la dispute avec la Grèce et la question de Chypre sont non seulement des obstacles au développement de bonnes relations avec Bruxelles, mais également les causes d'une puissante opposition à la politique turque au sein du Congrès américain. A ces sujets désormais traditionnels est venue s'ajouter la fermeture possible du Parti de la prospérité (RP, islamiste) : alors que la décision de la Cour constitutionnelle turque est attendue dans les jours à venir, le secrétaire d'Etat américain Madeleine Albright a déclaré que « *le peuple américain n'approuverait pas* » la dissolution du RP.

RIVALITÉ HISTORIQUE

Ankara compte évidemment sur la conscience que l'administration Clinton, comme tous les gouvernements américains avant elle, a de l'importance stratégique de la Turquie pour amortir les effets de ces désaccords. Mais de leur côté, les Américains comptaient aussi sur les Européens pour assurer l'intégration de la Turquie dans le monde occidental et sont irrités par les hésitations de leurs alliés.

La Turquie cherche à développer ses liens avec ses voisins, notamment avec la Russie, malgré la rivalité historique qui oppose les deux pays. Ankara a chaleureusement accueilli récemment le premier ministre russe Viktor Tchernomyrdine, qui a signé un important accord de 13,5 milliards de dollars pour la fourniture de gaz naturel *via* un gazoduc passant sous la mer Noire. Les autorités turques avaient clairement pris la décision d'éviter les sujets de contentieux pour se concentrer sur les intérêts en commun, notamment les échanges commerciaux en pleine expansion qui sont officiellement estimés à 4,5 milliards de dollars pour 1997, mais pourraient atteindre des sommes bien supérieures si l'on tient compte du commerce non déclaré que les deux gouvernements souhaiteraient d'ailleurs contrôler plus strictement. Mais cette amélioration des relations turco-russes – pour autant qu'elle soit réelle – est menacée par les missiles S-300 vendus par la Russie aux Chypriotes grecs. Quoi qu'il en soit, elle ne saurait compenser le refroidissement des rapports avec l'Union européenne.

Avec les Quinze, la guerre des mots continue. En route pour Washington, Mesut Yilmaz a profité d'une escale à Bruxelles pour donner libre cours à sa colère, s'en prenant notamment à Klaus Kinkel. Le ministre des affaires étrangères allemand avait déclaré que l'UE *n'était pas une « république bananière »* qui changeait d'avis à tout instant. Il « *raconte n'importe quoi du début à la fin* », a expliqué le premier ministre truc, en menaçant de retirer la candidature turque à l'UE si, dans les six mois, la Turquie ne recevait pas une invitation officielle à rejoindre les onze pays déjà sur la liste des futurs élargissements (dix pays d'Europe centrale et orientale plus Chypre). Mesut Yilmaz a également accusé les Allemands de vouloir faire de l'UE un « *club chrétien* ». Il s'est attiré une riposte indignée de Bonn. La Turquie se ligote elle-même les mains et devrait arrêter d'envenimer la situation, a suggéré un porte-parole du gouvernement allemand. « *La démocratie est insuffisante en Turquie et les relations avec la Grèce ne sont pas satisfaisantes. Ce sont les raisons pour lesquelles la Turquie n'a pas été invitée* », a rappelé Klaus Kinkel.

L'avenir du gouvernement Yilmaz demeure incertain et la possibilité d'élections anticipées revient comme une menace récurrente. C'est pourquoi les mouvements d'humeur du premier ministre ne sont pas seulement des messages adressés à l'Europe. Ils doivent être également interprétés comme des signaux lancés aux électeurs. Les Turcs qui, depuis des années, frappaient à la porte de l'Europe, se sont sentis humiliés par la décision européenne. En jouant la carte du nationalisme bafoué, Mesut Yilmaz, comme d'autres dirigeants turcs avant lui, espère gagner le soutien d'une partie importante de la population. Ses remarques ne font cependant pas l'unanimité en Turquie. Le président Demirel et ses partenaires de la coalition gouvernementale ont lancé un appel au calme.

La presse laisse certes libre cours à son amertume à l'égard des Européens, mais elle n'oublie les faiblesses de la démocratie turque et l'impuissance chronique de ses hommes politiques. Les Européens ne pouvant se permettre d'écarter complètement Ankara et la Turquie ayant, qu'elle le veuille ou non, besoin de l'Europe, il s'agit avant tout, en cette période de tension, d'éviter un point de non retour.

Nicole Pope

A Washington, de bonnes paroles et quelques contrats

WASHINGTON
de notre correspondant

Encore sous le coup du camouflet infligé à son pays par l'Union européenne, le premier ministre turc a trouvé à Washington le soutien politique que les Quinze semblent lui refuser. Au terme de sa visite, dimanche 21 décembre, Mesut Yilmaz a été conforté par les propos apaisants de Bill Clinton, qui a vivement encouragé son interlocuteur à ne pas tirer des conclusions précipitées de cette rebuffade européenne.

Les Etats-Unis, a rappelé le vice-président Al Gore, ont « *activement défendu l'intégration de la Turquie au sein de l'Union européenne, et ils continueront à le faire : il y aura une nouvelle étape* ». Le chef du gouvernement turc a lui-même confirmé que les ponts n'étaient pas rompus, mais la Turquie est déterminée à obtenir des Etats-Unis que leur étroite « coopération stratégique » avec un membre important de l'OTAN s'accompagne de liens économiques renforcés. Tel était le but du voyage de M. Yilmaz : « *Nous repartons satisfaits, tant en ce qui concerne les perspectives d'augmentation du volume des échanges commerciaux, que celles des investissements américains* », a indiqué, au *Monde*, un responsable de la délégation turque.

En insistant sur ce rapprochement, Ankara tire aussi les conclusions de son propre isolement au sein du monde islamique, lequel s'est manifesté lors du sommet de l'OCI à Téhéran. « *L'avenir de la Turquie se situe dans une coopération avec le monde occidental*, a souligné M. Yilmaz. *Nous partageons les mêmes valeurs et les mêmes objectifs que d'autres pays démocratiques s'agissant des droits de l'homme.* »

DÉCLARATION CONJOINTE

Ankara reconnaît que la situation sur ce sujet – qui a motivé la tiédeur européenne – est perfectible, mais les responsables turcs soulignent la différence entre les « *critiques constructives* » américaines et celles, « *systématiques* », de certains pays européens. S'agissant des Kurdes, Mesut Yilmaz estime cependant qu'il ne peut y avoir de compromis : « *Vous ne pouvez pas négocier avec des terroristes : s'ils utilisent la violence, vous devez utiliser la force militaire* », a-t-il dit. Ankara a d'ailleurs bon espoir que l'administration Clinton lève enfin son opposition à la vente d'hélicoptères d'attaque américains.

Ces négociations, qui porteraient sur près de 5 milliards de dollars (environ 30 milliards de francs) avaient été gelées, pour tenir compte à la fois des protestations des organisations de défense des droits de l'homme, et de celles du fort lobby gréco-américain. Ce dernier ayant été rassuré par le feu vert accordé à Boeing pour vendre des avions de chasse F-15 à Athènes, la coopération militaire américano-turque devrait pouvoir aller de l'avant. Les entretiens de Washington ont, d'autre part, permis de faire progresser les négociations à propos de la construction de l'oléoduc entre Bakou (Azerbaïdjan) et Ceyhan, ville turque du littoral méditerranéen.

Une déclaration conjointe a été signée à ce sujet et un groupe de travail doit se réunir à la mi-janvier à Ankara. Selon un diplomate turc, « *Washington fera de son mieux pour encourager les compagnies pétrolières américaines à s'investir dans ce projet* », destiné à exploiter les ressources pétrolières de la mer Caspienne. Ce nouvel élan dans la coopération américano-turque s'est matérialisé de façon exemplaire par le contrat de vente de 49 Boeing 737. Ankara y a vu une bonne occasion de rendre la monnaie de leur pièce aux Européens (en préférant Boeing à Airbus), et de souligner l'excellence des relations avec Washington.

Les Etats-Unis sont d'autant plus soucieux de ménager leur allié turc que celui-ci joue un rôle essentiel dans la stratégie d'« endiguement » de l'Irak. Ils n'en sont pas moins inquiets des projets du gouvernement d'Ankara visant à « *une intégration partielle* » de la partie nord de Chypre à la Turquie, perspective présentée à l'occasion comme une réplique au prochain déploiement de missiles russes dans la République de Chypre (la partie sud de l'île contrôlée par les Chypriotes grecs). Les responsables américains ont clairement indiqué leur désaccord à M. Yilmaz. Ils comptent sur la médiation de Richard Holbrooke, représentant personnel du président Clinton, qui a déjà effectué plusieurs missions dans la région, pour désamorcer la tension.

Laurent Zecchini

Les missiles russes en question ?

Le ministre russe des affaires étrangères, Evgueni Primakov, a laissé entendre que Moscou pourrait renoncer à vendre des missiles sol-air S-300 à la République de Chypre, en échange d'une compensation financière. Il a fait passer ce message à ses collègues occidentaux lors de la réunion OTAN-Russie, la semaine dernière à Bruxelles. M. Primakov a confié que l'accord conclu avec les Chypriotes grecs était plus motivé par des raisons financières que par la volonté d'intervenir dans la crise chypriote. Ankara a menacé d'aller de l'avant avec l'intégration de la partie nord (turque) de l'île si les armes russes étaient déployées au sud.

La coopération entre Ankara et Jérusalem inquiète les pays arabes

LE COMMANDANT en chef de l'armée turque, le général Ismaïl Hakki Karadayi, vient d'effectuer une visite de trois jours en Egypte, destinée à dissiper les inquiétudes du Caire sur la coopération militaire entre son pays et Israël, à deux semaines de manœuvres aériennes et navales américano-israélo-turques en Méditerranée orientale. Ces manœuvres ne sont que le catalyseur – le dernier en date – d'une tension qui est allée croissant entre la Turquie d'une part, l'Egypte, l'Irak et surtout la Syrie et l'Iran de l'autre.

C'est un accord de coopération militaire, conclu en février 1996 entre la Turquie et Israël, qui est à l'origine de la crise. En vertu de ce premier accord du genre entre les deux pays, les pilotes de l'armée de l'air israélienne peuvent s'entraîner dans le ciel turc sur leurs avions dépouillés d'armes et d'instruments de surveillance électronique. En échange, Ankara bénéficie d'une assistance technique de l'Etat juif (*Le Monde* du 17 avril 1996), l'une des meilleures industries militaires israéliennes devant en particulier remettre à niveau des avions de combat turcs de type Phantom F4 et F5. Le texte prévoit aussi l'accès des navires de guerre de chacun des deux pays aux ports de l'autre et une coopération entre les industries de défense. Un deuxième accord, signé au mois d'août, porte sur une coopération dans le domaine des technologies de défense.

Les Turcs ont eu beau protester de leurs bonnes intentions et affirmer que l'accord n'était dirigé contre personne, ils n'ont pas vraiment convaincu. A tort ou à raison, la Syrie était persuadée qu'une telle coopération visait à accroître la pression sur elle dans ses laborieuses négociations de paix avec l'Etat juif. L'Iran y voyait une malveillance américano-israélienne, dont l'objectif est d'accroître son isolement, dans un environnement que les Etats-Unis s'emploient à hérisser de mines, des républiques ex-soviétiques d'Asie centrale et du Caucase jusqu'aux Etats riverains du Golfe.

Les incursions massives et répétées de l'armée turque en Irak du Nord pour en déloger les miliciens du Parti des travailleurs kurdes (PKK) et les velléités, plusieurs fois annoncées par Ankara, de créer dans cette région une « *zone de sécurité* » sur le modèle de celle que l'Etat juif a instaurée au Liban sud, ont confirmé les suspicions. La parenthèse du gouvernement islamiste de Necmettin Erbakan avait quelque peu atténué la tension, la politique d'ouverture de M. Erbakan en direction des pays musulmans voisins et son projet de marché commun islamique ayant un aspect rassurant.

La fin du gouvernement Erbakan a ravivé les doutes, d'autant que les officiers turcs se sont déclarés intraitables sur le sujet et sur l'organisation de manœuvres conjointes avec Israël et les Etats-Unis. Les Turcs n'ont rien arrangé en recevant en grande pompe le ministre de la défense israélien, Itzhak Mordehaï, au moment où se tenait à Téhéran le huitième sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), dont l'une des cibles favorites fut la politique du gouvernement de Benyamin Nétanyahou, jugée antinomique avec le processus de paix.

Le ton est sensiblement monté entre Damas et Ankara à ce sujet dans les coulisses du sommet, lequel a finalement exprimé sa « *profonde préoccupation* » de voir certains Etats membres « *établir des relations de coopération militaire avec Israël* ». Bien qu'ils n'aient pas été nommément désignés, les Turcs ont compris qu'ils étaient les destinataires du message. Le président turc, Suleyman Demirel, est rentré dans son pays avant la fin de la réunion.

MINORITÉS KURDES

L'indignation que suscite la politique de l'Etat juif au sein de la communauté musulmane n'a toutefois pas la même charge émotive, selon que l'on se trouve à Djakarta, à Damas ou à Téhéran. Ce sont principalement les Etats du Proche-Orient qui sont à l'origine de la motion critique de l'OCI envers la Turquie avec laquelle, au reste, leurs relations n'ont jamais été exemptes de tensions.

Un contentieux vieux de plusieurs années porte sur le partage des eaux de l'Euphrate, qui prend sa source en Turquie et traverse la Syrie et l'Irak. Ankara pour sa part accuse Damas et, dans une moindre mesure Téhéran, d'apporter leur soutien aux rebelles kurdes du PKK. Les trois capitales ont bien tenté, il y a quelques années, de coordonner leurs politiques envers les Kurdes, notamment après la création, par une alliance américano-franco-britannique, d'une zone de protection des populations kurdes dans le nord de l'Irak – zone dont elles craignaient qu'elle servît d'embryon à un Etat indépendant kurde qui « donnerait des idées » à leurs propres minorités kurdes.

Mais cette coordination a fait long feu et les accusations réciproques ont repris le dessus. Cela n'a toutefois pas empêché la coopération dans le domaine économique de continuer, notamment entre la Turquie et l'Iran, qui ont signé en août 1996 un contrat gazier de 20 milliards de dollars, en vertu duquel Téhéran fournira du gaz à Ankara pendant vingt-deux ans, à partir de 1999.

Dans le concert des éditoriaux plus ou moins virulents envers la Turquie publiés au cours des derniers mois par la presse arabe, certaines fausses notes se sont fait entendre : le prince Khaled ben Sultan, fils du ministre saoudien de la défense et propriétaire du quotidien *El Hayat*, publié à Londres, et Mohamad Noureddin, spécialiste des affaires turques, ont appelé les Arabes à prendre la peine de mieux connaître leur voisin pour comprendre les tenants et aboutissants de sa politique plutôt que de le vouer aux gémonies.

Mouna Naïm

Le PKK détiendrait des agents du renseignement turc

Quinze membres des services de renseignement (MIT) et de l'armée turcs sont détenus au Liban depuis 1995 par le Parti des travailleurs du Kurdistan turc (PKK), d'après l'hebdomadaire turc *Artihaber*, qui affirme avoir eu accès à des documents militaires turcs. Selon ces sources, quatorze agents du service de renseignement turc (MIT) et trois officiers de l'armée se sont rendus clandestinement en *Syrie en 1995 pour s'infiltrer au sein du PKK et d'organisations d'extrême gauche turques*. Ils ont été arrêtés par les services secrets syriens fin 1995, et transférés dans une prison de la ville de Baalbeck, dans le centre du Liban, où le PKK est bien implanté. Toujours d'après l'hebdomadaire, deux agents du MIT ont été remis en liberté en avril 1997, par l'intermédiaire des autorités syriennes.

La Turquie accuse la Syrie de soutenir le PKK, ce que Damas a toujours démenti. Le chef du PKK, Abdullah Ocalan, alias « Apo », réside généralement à Damas ou dans la Bekaa libanaise sous contrôle syrien, selon Ankara.

Milan Milutinovic remporte l'élection présidentielle en Serbie

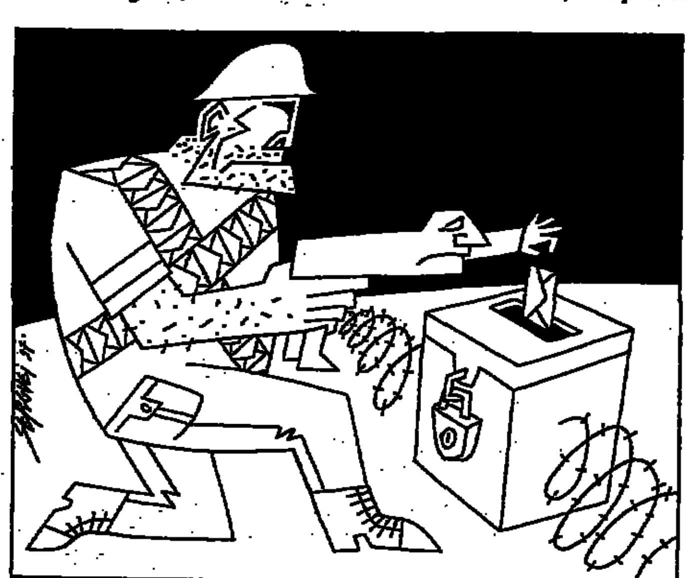
Des observateurs dénoncent un scrutin entaché de nombreuses irrégularités

Les socialistes serbes ont annoncé, dans la nuit de dimanche 21 à lundi 22 décembre, la victoire de leur candidat au second tour de l'élection présidentielle, avec près de 60 % des voix. Milan Milutinovic, actuel ministre des affaires étrangères, succédera ainsi à Slobodan Milosevic, dont il est un fidèle, à la tête de la Serbie. Le leader de l'extrême droite, Vojislav Seselj, a accusé le pouvoir d'avoir truqué le scrutin.

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Le Parti socialiste serbe (SPS) a atteint son objectif : il est parvenu à faire élire son candidat, Milan Milutinovic, face à Vojislav Seselj, le dirigeant du Parti radical (SRS, extrême droite) lors du second tour de l'élection présidentielle qui s'est tenu dimanche 21 décembre.

Lundi, vers trois heures du matin, le Parti socialiste a communiqué les résultats : M. Milutinovic devenait le nouveau chef de l'Etat – avec 59,7 % des voix contre 37,24 % pour le leader de l'extrême droite – et succédait à Slobodan Milosevic, élu en juillet, à la tête de la République fédérale de Yougoslavie (RFY). L'actuel ministre des affaires étrangères a récolté ainsi les fruits d'une campagne électorale plus agressive et dynamique qu'à l'accoutumée, mais il a surtout bénéficié de la détermination d'un pouvoir décidé à gagner coûte que coûte, quitte à fouler aux pieds quelques règles démocratiques de base.



« *Seules des fraudes permettront aux socialistes de faire élire leur candidat* », avait pronostiqué Slobodanka Nedovic, présidente du Centre pour des élections libres et pour la démocratie (Cesid). Car si, avant le scrutin, les sondages créditaient M. Milutinovic d'une avance confortable sur son adversaire, il restait toutefois un détail à régler : celui du taux de participation qui, s'il avait été inférieur à 50 %, aurait entraîné l'annulation du scrutin. C'est ce qui était arrivé lors de la précédente présidentielle : moins d'un électeur sur deux s'était déplacé.

La plupart des observateurs n'excluaient pas une répétition de ce scénario. En effet, à la faible participation du premier tour (environ 52 %) s'ajoutait, dimanche, l'appel au boycottage lancé par le candidat de l'opposition démocratique, Vuk Draskovic, éliminé il y a deux semaines. Mais cette fois, les socialistes avaient décidé de ne pas s'exposer à la même sanction de la part d'une population éreintée par la crise économique et lassée des « magouilles » politiques.

« *Nous avons relevé de nombreuses et graves irrégularités qui nous font dire que la fraude a été organisée* », explique le Cesid, qui a dressé une longue liste de malversations. C'est semble-t-il au Kosovo que le pouvoir a « *réussi des miracles* », selon un porte-parole de l'opposition, afin d'obtenir un taux de participation tout juste supérieur à 50 %. Dans cette région où les Albanais de souche, qui représentent 90 % de la population, boycottaient le scrutin, les socialistes ont agi à leur guise. Dragan Todorovic, porte-parole du SRS, dénonçait de nombreux obstacles dressés, la veille ou le matin même du scrutin, à l'intention des contrôleurs non socialistes se rendant dans les bureaux de vote. Toujours selon le SRS, des urnes auraient ainsi été « bourrées » et une trentaine de militants de ce parti – dont onze députés – protestant contre cette fraude ont même été arrêtés et retenus plusieurs heures par la police. D'autres n'ont jamais atteint leur destination finale, les autocars qui les transportaient étant bloqués sur les routes par divers « incidents ». Enfin, le SRS faisait également état d'irrégularités en Voïvodine, province du nord du pays.

A la différence des municipales de l'année denière, les opposants ne prévoient pas de manifestations pour dénoncer les fraudes et remettre en cause le résultat du scrutin. L'opposition qui, durant plusieurs semaines d'hiver, avait occupé les rues de Belgrade jusqu'à ce qu'on lui rende « *sa victoire* » électorale est, aujourd'hui, laminée, victime autant de ses divisions internes que des pièges tendus par le pouvoir. Même si elle en avait la force, elle ne se mobiliserait pas pour soutenir Vojislav Seselj, qu'elle qualifie de « fasciste ». Quant au dirigeant de l'extrême droite, s'il affirme vouloir déposer plainte contre les irrégularités – il estime que le taux de participation a été de « *49,2 %* » –, beaucoup pensent qu'il n'est pas dans son intérêt d'engager un bras de fer avec M. Milosevic. Au contraire, il aurait, selon les observateurs, plus à gagner à retrouver un terrain d'entente avec celui qui, malgré les crises à répétition, reste l'homme fort de la Serbie et de la Yougoslavie.

Christophe Châtelot

PROFIL

UN FIDÈLE DE M. MILOSEVIC

Peu connu du grand public avant le début de la campagne électorale, le nouveau président de la Serbie a fait sa carrière dans le sillage de son prédécesseur à ce poste, Slobodan Milosevic, à qui il a toujours démontré une fidélité à toute épreuve. C'est l'une des raisons avancées pour expliquer le choix de cet homme pour défendre les couleurs du Parti socialiste à l'élection présidentielle de dimanche 21 décembre, après l'échec, trois mois plus tôt, de Zoran Lilic, autre fidèle de M. Milosevic.

Diplômé de la faculté de droit de Belgrade, Milan Milutinovic, âgé de cinquante-quatre ans, est, comme son mentor, partisan d'une interprétation restrictive des accords de Dayton, à la négociation desquels il a participé en 1995, quelques mois après sa nomination à la tête de la diplomatie de la République fédérale de Yougoslavie.

En référence aux criminels de guerre, cet ancien ambassadeur en Grèce affirme ainsi qu'il ne permettra pas qu'on « *altère les accords de paix* » et soutient que la « *Yougoslavie ne s'est pas engagée à coopérer avec le Tribunal pénal international* ». Marié et père d'un enfant, M. Milutinovic parle l'anglais et le français. – *(Corresp.)*

Bras de fer entre M. Fujimori et le chef de l'armée au Pérou

La décision contestée du président de briguer un troisième mandat en l'an 2000 avive les tensions politiques

LIMA
de notre correspondante

La complicité apparemment indéfectible qui unissait, depuis de longues années, le président Alberto Fujimori et le commandant en chef des armées, le général Nicolas Hermoza, n'est plus qu'un souvenir. Samedi 20 décembre, le président péruvien a donné ordre à tous les officiers supérieurs rassemblés à Lima sous prétexte de fêter l'anniversaire de leur chef de regagner immédiatement leurs casernes en province. Cette initiative spectaculaire est la dernière expression d'un désaccord aux raisons incertaines mais dont les manifestations se sont multipliées ces derniers jours.

Le désaccord est apparu publiquement au cours des cérémonies marquant le premier anniversaire de la prise d'otages perpétrée par un commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), dans la résidence de l'ambassadeur du Japon, le 17 décembre 1996. Contrairement à toute attente, le président et le général ont célébré l'événement séparément, s'attribuant chacun le succès de l'opération qui avait conduit à la libération des otages. Dans un entretien accordé il y a quelques jours au journal *El Comercio*, M. Fujimori assurait ainsi que le chef de l'armée n'avait joué qu'un rôle secondaire dans toute l'affaire, contredisant ouvertement le général, qui, dans un livre récent, se donnait pourtant le beau rôle (*Le Monde* du 1er novembre). Ce même jour, le chef de l'Etat annonçait aussi que le maintien en fonctions du général Hermoza, à son poste depuis sept ans, malgré son âge, était à l'étude.



La riposte de l'armée à ce qui apparaissait comme une déclaration de guerre n'a pas tardé. Quarante-huit heures plus tard, au cours d'une cérémonie improvisée, les ministres de la défense et de l'intérieur, entourés de tout l'état-major et des cent quarante officiers qui avaient libéré les otages, exprimaient leur soutien au commandant en chef de l'armée. « *Toute tentative pour ternir les mérites du général Hermoza sera ressentie comme une offense portant atteinte à l'ensemble de notre institution* », affirmait alors un officier, à la limite de l'insubordination. Les toasts portés par les chefs militaires à leur commandant, le jour de son anniversaire, ont fini d'exaspérer le président Fujimori, qui, le lendemain, a renvoyé tout ce petit monde dans ses casernes.

Le pouvoir sans limite du général Hermoza toucherait-il à sa fin ? Lorsqu'en 1994, atteint par la limite d'âge, le pouvoir avait tenté de le mettre à la retraite en lui offrant le portefeuille de ministre de la défense, le général, de son bureau, avait lancé : « *Qu'ils essaient seulement de me déloger de là !* » Nul ne s'y était risqué. Mais aujourd'hui la roue semble avoir tourné au profit de Vladimiro Montesinos, le très écouté conseiller présidentiel du chef de l'Etat. Ancien capitaine devenu docteur en droit, Vladimiro Montesinos a réussi à s'assurer la direction de fait des services secrets (le SIN), à réorganiser le pouvoir judiciaire à son profit et à celui du président, à placer à la tête de l'aviation et de la marine des collègues du SIN, et à celle du ministère de l'intérieur un copain de promotion. Au Congrès, il a ses inconditionnels qui, comme lui, soutiennent la décision du président Fujimori de se présenter en l'an 2000, pour la troisième fois consécutive, à l'élection présidentielle.

MANIFESTATION DE MAIRES

Cette échéance est à plus de deux ans mais elle rythme déjà toute la vie politique péruvienne. L'opposition, qui s'insurge, exige un référendum sur cette candidature constitutionnellement contestée, ce qui n'empêche pas le président sortant de faire déjà campagne. Tous les journaux télévisés le montrent ainsi les pieds dans la boue, maniant la pelle comme un forçat pour combattre les inondations provoquées par le phénomène el Niño ; ou, encore, promettant sans compter subventions et aides. Ces promesses ont provoqué, le 11 décembre, devant le palais présidentiel, une manifestation des maires du pays qui ont menacé de lancer des grèves régionales s'ils continuaient de ne percevoir que 4 % des ressources budgétaires alors que le ministère de la présidence en accapare le quart.

Au même moment, au Congrès, la majorité fidèle au président Fujimori approuvait un projet de loi permettant aux juges suppléants de remplir les mêmes fonctions que les juges titulaires. Convaincue que le texte vise à nommer des inconditionnels du pouvoir au sein du Jury national électoral, l'opposition a aussitôt accusé de « *fraude* » le président Fujimori. Après le démantèlement, en mai, du Tribunal constitutionnel qui venait de s'opposer à une loi autorisant le président sortant à se représenter, le Jury national électoral est la dernière instance judiciaire ayant le pouvoir de juger de la légalité d'une nouvelle candidature de M. Fujimori.

Nicole Bonnet

Vytautas Landsbergis disparaît de la scène politique lituanienne

STOCKHOLM
de notre correspondant en Europe du Nord

L'affront est cuisant pour Vytautas Landsbergis. La personnalité politique lituanienne la plus connue hors du pays, pour son combat en faveur de l'indépendance, a été éliminée dès le premier tour de l'élection présidentielle, dimanche 21 décembre. Les résultats préliminaires ne laissaient, lundi matin, aucun espoir au dirigeant conservateur, arrivé en troisième position avec quelque 17 % des voix. A soixante-cinq ans, l'actuel président du Parlement voit ainsi s'envoler ce qui était peut-être sa dernière chance de devenir un président élu au suffrage universel. Pour une majorité de Lituaniens, M. Landsbergis symbolise, en effet, une époque révolue de l'histoire de leur pays, celle de la lutte contre les communistes, de la mobilisation contre les chars envoyés par Moscou, en janvier 1991, pour tenter d'empêcher l'inéluctable.

Près de sept ans plus tard, les 3,7 millions de Lituaniens cherchent visiblement à tourner la page. La réforme économique est en bonne marche, la privatisation s'accélère, le pays frappe à la porte de l'Union européenne et de l'OTAN, tout en signant un accord frontalier avec la Russie. Plutôt que de de raviver les plaies d'un passé encore très proche, il s'agit pour beaucoup de se tourner vers l'avenir et, plus prosaïquement, de gagner de l'argent... si possible en grande quantité. Les Lituaniens ont donc préféré, dimanche, en majorité, le discours plus rassembleur et pragmatique d'un Arturas Paulauskas, arrivé largement en tête, avec près de 45 % des voix. Cet ancien procureur général de quarante-quatre ans, candidat de la gauche, a bénéficié du soutien du président sortant, Algirdas Brazauskas, ex-chef du Parti communiste lituanien (pro-indépendantiste). M. Paulauskas sera opposé, le 4 janvier, au cours d'un deuxième tour qui s'annonce très serré, à un Lituano-Américain de soixante et onze ans, Valdas Adamkus, qui a recueilli 30,9 % des suffrages. M. Landsbergis appellera à voter en sa faveur, pour faire barrage à « la nouvelle élite postcommuniste ».

M. Landsbergis commença sa carrière politique en 1988, en prenant les rênes du Sajudis (le Mouvement), un rassemblement d'intellectuels et de scientifiques opposés à l'occupation de la République balte par l'URSS depuis 1941. Ce parti remporta les législatives de 1990, ce qui valut à son chef d'être désigné président à la place de M. Brazauskas. Celui-ci prit sa revanche en 1993, devenant le premier dirigeant d'un ancien parti communiste à être élu démocratiquement à la tête d'une ex-République soviétique.

Benoît Peltier

Le leader de Solidarité annonce la dépolitisation du syndicat polonais

VARSOVIE
Correspondance

L'homme fort de la droite polonaise, Marian Krzaklewski, a consolidé ses pouvoirs en devenant le patron incontesté de la nouvelle majorité issue des législatives de septembre. Le syndicat Solidarité – qu'il dirige – gardera intacte sa mainmise sur le Parlement à travers ses députés et sénateurs.

Réunis en congrès national à Poznan (Ouest), les délégués syndicaux ont modifié, samedi 20 décembre, les statuts de leur organisation pour permettre à M. Krzaklewski de cumuler les trois fonctions : celles de président de Solidarnosc, de chef de l'alliance chrétienne-démocrate, AWS – qu'il avait créée et conduite à la victoire électorale – et celle de leader du RSAWS, parti politique récemment fondé pour être le noyau dur de l'AWS. Tous les syndicalistes devenus parlementaires ont été autorisés par le congrès à garder leurs responsabilités syndicales.

Certes le président de Solidarité a annoncé la « *dépolitisation* » progressive de son syndicat, mais celui-ci demeure pour le moment la première force politique du pays. Le succès attendu de M. Krzaklewski renforce ses chances dans la course à la présidence de la République, qu'il devrait briguer en l'an 2000. Il ne cache pas ses ambitions présidentielles, mais il doit prendre en considération les humeurs de sa base politique réelle qu'est actuellement le syndicat. Et ses militants refusent dans leur ensemble d'impliquer directement Solidarité dans l'exercice du pouvoir, même s'ils souhaitent le contrôler.

NOYAU DUR

L'idée de M. Krzaklewski est donc de transférer graduellement les compétences politiques du syndicat au parti RSAWS, notamment pour les élections locales, prévues en Pologne en juin 1998. A terme, le RSAWS doit remplacer Solidarité en tant que noyau dur de l'alliance électorale AWS. En fait, les partisans d'une séparation complète entre Solidarité et le parti politique créé autour de lui ont semblé majoritaires au congrès et ils ont reçu le soutien de l'ancien président polonais, Lech Walesa, et de responsables influents tels que le chef de la région syndicale de Varsovie, Maciej Jankowski. Mais, avec ce dernier, ils ont accepté le raisonnement selon lequel le départ immédiat du syndicat de tous ceux qui veulent prendre des responsabilités au RSAWS perturberait gravement le fonctionnement de l'organisation. Or la droite polonaise a besoin de toutes les ressources et de l'image de marque du syndicat pour tenter de répéter son succès aux législatives lors des élections locales de l'année prochaine. Ce scrutin est d'autant plus important que la décentralisation de l'Etat confie de plus en plus de responsabilités et de crédits aux échelons inférieurs et que l'opposition ex-communiste compte y prendre sa revanche.

Les délégués syndicaux ont réservé, à Poznan, un accueil triomphal au premier ministre, Jerzy Buzek, qui n'a pas manqué de faire l'éloge de Solidarité et de rappeler avec émotion son passé de syndicaliste.

M. Buzek a également cherché à rassurer son auditoire sur la série de hausses de prix attendues en janvier. La popularité du chef du gouvernement, arrivé entouré de plusieurs ministres issus de Solidarité, n'a pas empêché les délégués de le soumettre à plusieurs questions difficiles, dont certaines étaient des accusations dirigées contre les libéraux de l'Union pour la liberté de M. Leszek Balcerowicz, un allié de l'AWS qui, de l'avis de nombreux syndicalistes, prend trop d'importance au sein du gouvernement. A cet égard, le premier ministre est resté ferme en soulignant avec force la cohésion de son équipe. Il a expliqué les hausses de prix par son devoir de préserver l'avenir, de financer les réformes et surtout d'éviter à la Pologne une crise économique semblable à celle qu'ont traversée les Tchèques et les Thaïlandais.

Michel Gara



هكذا من الاصل

Lionel Jospin loue les vertus de la démocratie pour l'Afrique

Le premier ministre s'engage à mettre fin aux « charters » de retour pour les immigrés en situation irrégulière en France, qui rentreront chez eux dans « des conditions humaines »

Lionel Jospin a regagné la France dimanche 21 décembre, au terme d'une tournée africaine de cinq jours qui l'a mené au Maroc, au Sénégal et au Mali. Le premier ministre n'a évoqué qu'en termes très généraux les principes de ce que sera la nouvelle politique africaine de la France. En effet, le projet de réforme de la coopération annoncé par le gouvernement a pris du retard et ne sera présenté que fin janvier en conseil des ministres puis à l'Assemblée nationale. Des relations *« fraternelles »* avec les anciennes colonies françaises, et les autres pays du continent, doivent s'établir sur une base d'*« égalité »*, sans *« ingérence, ni indifférence »*, et non plus en fonction du *« paternalisme »* d'antan. M. Jospin a plaidé au Mali en faveur de la démocratie, vantant les mérites de l'alternance politique. C'est aussi à Bamako qu'il a expliqué la position française sur l'immigration irrégulière. *Les clandestins rentreront chez eux, mais dans la dignité*, a-t-il dit en substance, en confirmant qu'il serait mis fin à la pratique des « charters ».

BAMAKO
de notre envoyé spécial

Etape ultime du voyage de Lionel Jospin en Afrique, le Mali a donné au premier ministre français l'occasion d'envoyer un double message : l'un destiné aux pays du continent noir dont l'histoire est liée à celle de la France, l'autre à l'opinion publique française, au moment où l'Assemblée nationale vient d'adopter le projet de loi Chevènement sur l'immigration, considéré comme laxiste par l'opposition. Sur ces deux plans, le message est ferme et volontaire.

Arrivé samedi 20 décembre à Bamako, en provenance de Dakar, au Sénégal, le premier ministre a rencontré, dimanche, les députés qui avaient été convoqués en séance extraordinaire. Pour la première fois, un chef de gouvernement français s'adressait à eux dans leur enceinte. La cause en valait la peine puisque M. Jospin voulait *« marquer d'emblée l'intérêt que le gouvernement français porte aux processus démocratiques qui, au Sénégal et au Mali, comptent sans doute parmi les plus avancés du continent »*. Cela donnait ainsi tout son sens à ce voyage en Afrique subsaharienne.

M. Jospin a estimé que, *« depuis une date qui correspond en gros au discours prononcé en 1990 par le président Mitterrand à La Baule, même s'il faut se garder en l'occurrence d'exagérer la relation de cause à effet, l'Afrique a accompli des pas de géant sur la voie qui conduit à l'édification d'un système démocratique moderne »*. Au cours d'une conférence de presse, le premier ministre a indiqué aux députés maliens que le principe du libre accès des peuples à la démocratie est, *« quoi qu'aient pu en dire certains, tout aussi valable en Afrique qu'ailleurs, et on ne voit pas au nom de quoi l'homme africain se distinguerait sur ce point »*. Jacques Chirac, peu après son accession à l'Elysée en 1995, s'était fait l'apôtre de la *« démocratie adaptée »*. La formule de M. Jospin en est l'exacte antithèse.

Logique avec lui-même, il suggère que, si la voie démocratique est un droit fondamental, elle implique des devoirs : l'obligation pour le pouvoir en place d'aller au-delà de *« l'organisation d'élections »* et l'impossibilité pour les *« oppositions* [de] *refuser de prendre part aux consultations électorales ou en prôner le boycottage actif »*. Cette dernière référence est d'autant plus ciblée que les principaux partis d'opposition maliens ont boycotté le scrutin présidentiel de mai 1997, en retirant leurs candidats. Le premier ministre s'est donc permis de leur donner un conseil : *« Sans l'apprentissage d'une véritable culture d'alternance et d'opposition, la démocratie, comme dans tous les pays, y compris occidentaux, reste un vain mot et est appelée à dépérir rapidement. Pour rester vivante, elle doit être l'œuvre de tous. »*

PARTENARIAT

Comme il l'avait fait au Sénégal, en donnant les premiers éléments de réflexion de la nouvelle politique africaine de la France, qui devrait faire l'objet d'une communication au conseil des ministres du 28 janvier, M. Jospin a insisté sur la *« coopération décentralisée »* qui *« paraît jouer un rôle essentiel, au-delà même des sommes qui peuvent être en jeu »*. A Dakar, en rendant visite aux forces françaises de la base du Cap-Vert, il avait déjà évoqué cette *« approche d'un type nouveau »* dans le domaine militaire. *« La France*, avait-il déclaré, *ne peut assurer à elle seule la sécurité de ses partenaires africains. Notre opinion publique ne le comprendrait pas, et vous ne le souhaiteriez pas non plus. »* Qu'il s'agisse des opérations de maintien de la paix ou du développement économique, M. Jospin souhaite voir les pays africains augmenter leur capacité à s'organiser dans le cadre d'un partenariat et non plus dans celui d'un rapport de domination parfois entretenu par les intéressés eux-mêmes.

Il en va de même pour l'immigration. M. Jospin avait à redresser l'image de la France ternie par le mot « charter », qui a une lourde connotation au Mali. Là aussi, il devait *apaiser l'inquiétude* exprimée tant par les représentants de la majorité que de l'opposition à l'Assemblée nationale locale, en parlant franchement de la position française sur l'immigration irrégulière, tout en rassurant l'opinion publique en France sur sa détermination à maîtriser les flux migratoires, sans verser dans la démagogie.

Le premier ministre a donc assuré que les irréguliers devront rentrer dans leur pays. *« Mais il faudra le faire de façon humaine et respectueuse*, a-t-il déclaré, *ce qui suppose que nous trouvions, avec le gouvernement malien, les moyens de le faire, parce que nous ne voulons pas que le respect nous conduise à l'impuissance, au non-respect de nos règles, sinon nous n'arriverions pas à convaincre nos propres ressortissants »*. *« Y aura-t-il encore des charters ? »*, s'est inquiété un député. *« Il faudra en trouver les modalités. Elles ne seront pas celles que vous avez évoquées »*, a répondu M. Jospin. Les parlementaires maliens semblaient plutôt satisfaits de la réponse du premier ministre français.

Olivier Biffaud

Quarante « vols affrétés » en deux ans

L'UTILISATION des « charters » pour la reconduite des étrangers en situation irrégulière en France a été stoppée depuis le retour de la gauche au pouvoir et Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, avait déja exprimé son peu de goût pour un moyen spectaculaire et peu efficace de gérer les « *flux migratoires* ». Mais l'engagement à Bamako du premier ministre, Lionel Jospin, d'organiser les retours forcés dans des conditions « *humaines* » prend valeur de symbole.

C'est en effet vers la capitale du Mali que, le 18 octobre 1986, le gouvernement Chirac et son ministre de l'intérieur Charles Pasqua avaient fait décoller le premier « charter » ayant à son bord cent un Maliens qui venaient d'être raflés dans des foyers de travailleurs immigrés. Médiatisée à l'extrême avec la bénédiction des autorités françaises, cette opération était destinée à afficher, aux yeux de l'opinion, la fermeté gouvernementale à l'égard des clandestins et, en Afrique, à dissuader les candidats à l'émigration. Au Mali, elle sonnait comme le début *d'une série d'humiliations*. Dès cette époque, la technique des « vols affrétés », selon l'euphémisme en vigueur au ministère de l'intérieur, avait été condamnée par la gauche et les associations humanitaires. Ce qui n'empêcha pas, en 1991, Edith Cresson, alors premier ministre, d'affirmer qu'elle ne verrait aucun inconvénient à recourir à ce type de vols, sans pour autant passer à l'acte.

Sous Jean-Louis Debré, les charters ont été banalisés. Peu après l'élection de Jacques Chirac en 1995, le ministre de l'intérieur s'était *fait fort d'organiser « un charter par semaine »*. En deux ans, une quarantaine de vols de ce type ont en réalité été organisés, souvent en commun avec d'autres pays de l'espace Schengen, vers la Roumanie, le Maroc, le Zaïre et le *Mali*. En mars, pour la deuxième fois, une révolte avait éclaté à bord d'un Boeing 727 au moment de l'atterrissage à Bamako. Une vingtaine de policiers avaient été blessés et l'appareil saccagé. Le recours aux « charters » a toujours été présenté par ses partisans comme un moyen d'éviter les refus d'embarquement opposés par les étrangers sur des vols réguliers. Dans les « charters », les policiers peuvent être aussi nombreux que les personnes reconduites.

En réalité, la méthode a une efficacité contestable tandis que ses conséquences malmènent les droits de l'homme. Intensifiés par M. Debré, les « charters » n'ont guère représenté plus de 10 % du total des reconduites. Préparée à l'avance vers des pays précis, ces opérations induisent un effet de rafle qui multiplie les risques de bavure au moment où les policiers sont pressés d'interpeller des dizaines de nationaux de pays donnés. Il est d'ailleurs arrivé que des personnes légalement inexpulsables soient reconduites à tort et reviennent rapidement en France. Coûteux (de 500 000 F à 700 000 F pour un Paris-Bamako, selon le type d'avion), les « charters » sont une source de ressentiment anti-français dans le pays de destination. Ils sont enfin contestés au nom de la Convention européenne des droits de l'homme, qui prohibe les « expulsions collectives ».

Philippe Bernard

L'ANC de Thabo Mbeki pense déjà aux élections de 1999 en Afrique du Sud

MAFIKENG
de notre envoyé spécial

Au terme de sa 50e conférence nationale, samedi 20 décembre, le Congrès national africain (ANC) a engagé l'Afrique du Sud dans l'*après-Mandela en voulant* donner une image de continuité et de stabilité. Dès le deuxième jour du congrès, le parti dirigeant avait désigné Thabo Mbeki, le dauphin de Nelson Mandela, comme son successeur à la tête du mouvement. Le fort soutien électoral dont bénéficie encore l'ANC devrait permettre à son nouveau patron de succéder aussi à M. Mandela à la tête du pays, après les élections de 1999. *Dans cette perspective*, M. Mbeki a insisté sur l'unité de l'organisation face aux grands choix politiques des prochaines années.

« La guerre que certains prédisaient à l'intérieur du parti n'a pas eu lieu », a affirmé l'héritier de M. Mandela en clôturant la conférence de l'ANC, à Mafikeng, dans le nord-ouest du pays. Ces derniers mois, pourtant, la politique économique prudente et libérale menée par M. Mbeki en tant que vice-président du gouvernement avait suscité de très fortes tensions avec l'aile gauche de l'ANC.

Le Cosatu, la puissante confédération syndicale, et le Parti communiste sud-africain (SACP) reprochaient au pouvoir de chercher à rassurer les milieux d'affaires blancs au détriment des besoins des Noirs. A l'approche du congrès, les alliés de l'ANC semblaient décidés à faire entendre leur voix et à susciter de vifs débats sur cette question.

Contre toute attente, aucune divergence majeure n'est apparue lors du congrès de l'ANC. La résolution du parti concernant l'économie a été adoptée en moins de vingt minutes. Le président Mandela, il est vrai, avait pris soin de désamorcer les critiques sur la mollesse supposée du pouvoir noir dans son discours d'ouverture. Sur un ton véhément, il avait reproché à la minorité blanche sa *réticence à renoncer aux privilèges* de l'apartheid. En fin stratège, M. Mandela a choisi d'endosser le mauvais rôle et de prendre à son compte le durcissement du pou*voir noir afin de préserver* la marge de manœuvre de son successeur.

M. Mbeki s'est montré plus en retrait que le président Mandela dans ce domaine. Il a affirmé à plusieurs reprises que *« le combat contre les inégalités héritées de l'apartheid n'était pas fini »* tout en rassurant sur la continuité de son action en matière économique. Dans cet esprit, la résolution adoptée par les délégués de l'ANC rappelle les objectifs sociaux du gouvernement. Elle affirme que *« la mission de l'ANC continue d'être la promotion économique de la population noire et l'élimination de la pauvreté »*. Mais le texte insiste aussi sur les réalités économiques et les contraintes de l'environnement international.

MILITANTS DÉSORIENTÉS

L'aile gauche de l'ANC s'est contentée de ce compromis. En contrepartie, elle espère être davantage associée à la politique du parti et du gouvernement. La présence de deux de ses représen*tants dans les six postes de la nou*velle direction du mouvement constitue une assurance de ce point de vue. La fonction stratégique de secrétaire général du par*ti est désormais occupée par* Kgalema Motlanthe, le chef du puissant syndicat des mineurs.

« Notre objectif n'était pas d'obtenir des concessions lors de ce congrès mais de pouvoir être entendu pour l'avenir », explique Sam Shilowa, le dirigeant du Cosatu dont fait partie le syndicat des mineurs. *« Les tensions qui existaient entre nous ne relevaient pas d'une question d'idéologie. Elles provenaient avant tout d'un manque de consultation, du sentiment d'un écart croissant entre le gouvernement et la base »*, affirme, dans le même sens, Jeremy Cronin, le patron du SACP, réélu, comme M. Shilowa, au comité exécutif national (NEC) de l'ANC.

M. Mbeki, de son côté, a tout intérêt à donner des gages à son aile gauche pour calmer la grogne de la base et se donner une caution populaire. Beaucoup de militants sont *désorientés par l'image de* technocrate du nouveau patron de l'ANC. Ils lui reprochent d'avoir tendance à faire taire les critiques et à éliminer ses rivaux pour impo*ser les vues de l'appareil. Sur ce* plan, M. Mbeki a d'ailleurs remporté une victoire éclatante : le congrès de Mafikeng a consacré la marginalisation de Winnie Madiki*zela-Mandela, l'ex-épouse de* M. Mandela, devenue la « rebelle » de l'ANC.

Faute d'un soutien suffisant, la « Pasionaria des townships » a dû *se retirer de la course à la vice*-présidence du parti (*Le Monde* du 19 décembre). Elle a ainsi laissé la voie libre à Jacob Zuma, chef de l'ANC dans le Kwazoulou-Natal, choisi par M. Mbeki comme numéro deux. Winnie a subi un autre revers à l'occasion du renouvellement du NEC : elle n'est arrivée qu'au quinzième rang sur la liste des membres du nouveau comité exécutif. Lors des deux précédents congrès, Mme Madikizela-Mandela *avait été élue dans les premières* positions.

ÉTOILE MONTANTE

Le vote de Mafikeng aura sans doute de lourdes conséquences sur son avenir politique. Il traduit son affaiblissement au sein même de l'ANC et la prive de la légitimité populaire dont elle se prévalait pour se faire la porte-voix des mécontents et des défavorisés. Dé*sormais, Winnie aura bien du mal* à faire entendre son discours radical et populiste.

Pour autant, M. Mbeki n'est pas débarrassé de toute opposition interne. *Les délégués* du parti lui ont infligé un camouflet en plaçant son grand rival, Cyril Ramaphosa, en tête des élus au NEC. Concurrent malheureux à la suc*cession de M. Mandela, M. Rama*phosa avait quitté le devant de la scène politique en 1996. Depuis, il est devenu l'étoile montante du *black business* dans le monde des affaires. Toujours très populaire, l'ancien syndicaliste se trouve désormais en position de faire entendre sa voix et de préparer un éventuel retour aux plus hauts postes de responsabilité.

L'élection de Patrick « Terror » Lekota au poste de président délé*gué de l'ANC est également* considérée comme un vote de défiance de la base à l'encontre de l'appareil. M. Lekota représente les combattants de l'intérieur au temps de la lutte contre l'apartheid par rapport aux dirigeants du parti *qui étaient en exil comme* M. Mbeki. Au début de l'année, il avait été « redéployé » à un poste honorifique par la direction du parti. A Mafikeng, « Terror » a ob*tenu deux fois plus de voix* que le candidat de M. Mbeki. Le nouveau président de l'ANC devra donc compter avec les contre-pouvoirs que lui ont imposés les militants et poursuivre la politique de réconciliation, de compromis et de consensus menée par le chef de l'Etat tout en maintenant l'unité du mouvement.

Frédéric Chambon

Une dernière chanson à la gloire de « Madiba »

MAFIKENG
de notre envoyé spécial

« Merci Madiba pour ce que vous êtes. Merci pour ce que vous avez fait pour nous et notre peuple. » C'est par cet hommage à Nelson Mandela que son successeur, Thabo Mbeki, a conclu, samedi 20 décembre, son premier discours en tant que président du Congrès national africain (ANC). Mis à part ce moment d'émotion, M. Mbeki est resté fidèle à son image d'homme de dossiers réservé et sans charisme. Ceux qui s'attendaient à la présentation solennelle d'un programme d'action ou à un message fort à la nation en ont été pour leurs frais.

Devant les délégués de l'ANC, la chemise sortie du pantalon et les premiers pas de danse esquissés publiquement par M. Mbeki n'ont pas eu le succès escompté. L'intervention, terne et sérieuse, n'a pas soulevé l'enthousiasme des 3 000 militants qui se sont contentés d'applaudir poliment. M. Mbeki s'est pourtant évertué à se montrer sensible aux difficultés de ses concitoyens. Il a mis l'accent sur la nécessité de corriger les inégalités héritées de l'apartheid.

« La lutte continue. L'objectif de transformer l'Afrique du Sud en une société non raciale n'est pas atteint », a affirmé le nouveau patron de l'ANC. *« Nous devons continuer à mettre l'accent sur l'éradication de la pauvreté et à consacrer les ressources de l'Etat aux besoins de la population »*, a ajouté M. Mbeki, en référence à l'impatience grandissante causée par la lenteur des changements depuis 1994.

Soucieux de rassurer sur l'après-Mandela, Thabo Mbeki a voulu apparaître en homme d'Etat. Il s'est montré beaucoup plus modéré que M. Mandela dans son discours d'ouverture du Congrès. Le président s'en était violemment pris à l'héritage de l'apartheid et à la minorité blanche. Dans sa première déclaration aux journalistes, juste après son élection, M. Mbeki avait tenu à préciser que les propos de M. Mandela constituaient *« un bilan et non un programme d'action »*. Il avait également insisté sur le fait que la création d'une démocratie multiraciale n'était pas *« une menace pour les Blancs »*.

« DIRECTION COLLECTIVE »

Dans une interview diffusée par la télévision, l'héritier de M. Mandela a cherché à minimiser l'aspect personnel de la succession. *« Le président Mandela a imprimé sa marque qu'il est inutile d'essayer d'imiter*, a reconnu M. Mbeki. *Mais on exagère le rôle des individus. La politique menée par l'ANC est, depuis toujours, le fruit d'une direction collective. »* Devant les délégués du parti, M. Mbeki s'est laissé aller à une pointe d'humour : *« Je ne pourrai jamais enfiler vos chaussures, elles sont bien trop laides »*, a-t-il lancé à Nelson Mandela.

Le chef de l'Etat, de son côté, s'est montré, comme à son habitude, solennel et chaleureux dans son discours précédant celui de son successeur à la tête de l'ANC. L'appelant *« mon président »* avec un mélange de respect et d'humour, M. Mandela a insisté sur les qualités de son dauphin. Comme pour conforter l'autorité de M. Mbeki devant les militants du parti, le chef de l'Etat a souligné *« son bilan exceptionnel en exil »* et *« sa contribution impressionnante »* dans les négociations d'avant 1994. M. Mandela a également évoqué *« la brillante manière dont M. Mbeki s'acquitte de ses fonctions de vice-président du pays »*.

Sur un ton d'avertissement paternaliste, le chef de l'Etat a néanmoins tenu à se faire l'écho des critiques concernant le style parfois jugé autoritaire de son successeur. Visiblement surpris par cette leçon publique, M. Mbeki n'a guère apprécié l'exercice. Mais M. Mandela a déchaîné les applaudissements approbateurs des délégués en avertissant son héritier de *« la tentation d'utiliser sa position pour faire taire les critiques et s'entourer de béni-oui-oui »*.

SILENCE ÉMU

Pour conclure, le président Mandela a évoqué sa retraite en affirmant, dans le silence ému de la salle, qu'il lui tardait de retourner dans son village natal du Transkei, Qunu, *« afin de pouvoir marcher dans les collines dans la paix et la tranquillité »*. Puis il a remis à son successeur le bâton traditionnel symbolisant la passation du pouvoir, avant que les délégués n'entament, debout, une dernière chanson à la gloire de *« Madiba »*.

Fr. Ch.

هكذا من الاصل

Une tentative de putsch contre le général Abacha a été déjouée au Nigeria

LE RÉGIME du général Sani Abacha a annoncé, dimanche 21 décembre, avoir déjoué un complot fomenté par le numéro deux du régime, le général Oladipo Diya, onze autres militaires, dont deux généraux d'active, et un civil, pour *« renverser le gouvernement par la violence »*. Selon la junte en place, ce *« complot »* ne doit pas *« faire dévier »* le processus en cours devant aboutir à la remise du pouvoir, le 1er octobre 1998, à un président civil démocratiquement élu.

Les douze personnes impliquées dans la tentative de putsch ont été arrêtées, a indiqué la télévision nationale, qui n'a pas fourni d'autres détails, se contentant d'ajouter que l'enquête se poursuivait. Elle n'a rien dit du mobile des comploteurs. Les premières informations faisaient état d'une tentative de coup d'Etat. Ce complot déjoué, annoncé dans un communiqué lu par le général Abdulsalam Abubakar, est le second du genre contre l'administration du général Sani Abacha depuis son arrivée au pouvoir par la force le 17 novembre 1993.

Le général Diya, 53 ans, officier d'infanterie, ancien gouverneur militaire (1984-85) est originaire de l'Etat d'Ogun (sud-ouest). C'est le « second » du général Abacha depuis 1993. Les généraux Abdulkarim Adisa et Tajudeen Olanrewaju, respectivement ministre des travaux publics et ministre des communications dans le gouvernement fédéral dissous le 17 novembre dernier par le général Abacha, figurent parmi les personnes arrêtées, a précisé la télévision, citant le général Abdulsalam Abubakar. Parmi les autres officiers arrêtés figurent cinq colonels et trois commandants. Le professeur Femi Odekunle, conseiller politique du général Diya, est le seul civil appréhendé.

La plupart des militaires impliqués dans le complot appartiennent à l'ethnie Yoruba, qui est aussi celle du général Diya et de Moshood Abiola, le vainqueur présumé de l'élection présidentielle de juin 1993 et maintenu en prison par le général Abacha. Quarante-quatre militaires et civils, dont 4 journalistes, purgent de longues peines de prison pour leur implication présumée dans un autre coup d'Etat avorté. Parmi eux, l'ancien chef de l'Etat, le général Olusegun Obasanjo. Le « second » de ce dernier, le général Shehu Yar'Adua, est décédé le 8 décembre alors qu'il purgeait une peine de 25 ans. – *(AFP.)*

Un regain de violence en Algérie provoque une centaine de victimes

L'attribution par le Parlement européen du prix Sakharov des droits de l'homme à une journaliste, Salima Ghezali, qui prône une solution négociée à la crise algérienne, a fait l'objet de critiques virulentes à Alger

ENTRE quinze et trente personnes – dont des bébés, des femmes et des vieillards – ont été assassinés et cinq autres kidnappées, en début de soirée samedi 20 décembre dans un hameau proche de Tlemcen, dans l'ouest du pays, selon le quotidien *La Tribune* du lundi 22 décembre. Selon le quotidien francophone, les victimes, *« froidement égorgées »* à l'arme blanche, appartenaient à des familles *« ciblées »* par les *« terroristes »*, qui auraient voulu se venger de la mort récente d'un de leurs chefs surnommé Abou Djihad.

Cette tuerie, à quelques jours du début du ramadan, intervient alors que la violence a fait plusieurs dizaines de victimes la semaine dernière. Selon la presse algérienne de samedi, une trentaine de personnes auraient été massacrées dans la nuit de jeudi à vendredi à Larba, à 25 kilomètres au sud de la capitale. Les assaillants ont fait irruption, sabre au clair, en fin de soirée en criant *« Allah Akbar »* (*« Allah est grand »*). *« Les sabres vibraient dans l'air, frappant les têtes et le dos de ceux qui tentaient de prendre la fuite »*, selon les témoignages d'un rescapé rapporté par *Le Matin*.

La même nuit, trente civils étaient égorgés à Lakhdaria, à l'est d'Alger, et dix autres (des nomades) tués plus au sud dans la préfecture de Laghouat. Par ailleurs, différentes explosions criminelles ont ajouté au lot des victimes récentes (cinq personnes à Bentalha, trois à Sidi Moussa, deux villages frappés par d'importants massacres à l'automne). Comme le constate sobrement le quotidien arabophone *El Khabar* : *« La violence a dangereusement augmenté cette semaine. »*

SIGNES « INAMICAUX »

De son côté, le président de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Redha Malek, a jugé que, face à une situation qualifiée par lui de *« très grave »*, il fallait *« une stratégie ferme »*. Celle-ci ne saurait être mise en œuvre par le gouvernement actuel *« neutralisé de l'intérieur par la présence de partis qui utilisent la religion à des fins politiques »*, a-t-il ajouté. L'ancien premier ministre faisait allusion à la présence des islamistes du MSP au sein de la coalition gouvernementale.

Dans ce contexte, l'attribution par le Parlement européen du prix Sakharov des droits de l'homme à une journaliste, Salima Ghezali, qui prône une solution négociée à la crise algérienne, a fait l'objet de critiques virulentes à Alger. Pour le président de l'Assemblée nationale, Abdelkader Bensalah, cette distinction risque d'*« affecter »* le dialogue entre l'Algérie et l'Union européenne (UE). En termes moins diplomatiques, le quotidien pro-gouvernemental *El Moudjahid* a accusé dimanche l'UE de signes *« inamicaux »* voire *« hostiles »*. A en croire le journal, *« jamais les relations entre l'Algérie et l'UE n'ont été si agitées et si tumultueuses qu'en cette période où notre pays s'apprête à mener à son terme le processus de mise sur pied d'institutions démocratiques sur une base pluraliste. »* Jeudi 25 décembre aura lieu l'élection au suffrage indirect du Conseil de la nation, la seconde chambre du Parlement.

J.-P. T.

Le président sud-coréen tente une réconciliation générale

TOKYO
de notre correspondant

A peine élu chef de l'Etat en Corée du Sud, Kim Dae-jung a placé sa présidence sous le signe de l'ouverture. L'ex-dissident, qui sera investi le 25 février, a donné son accord à l'amnistie, proposée par le président sortant, de deux de ses adversaires : les anciens *« généraux-présidents »* Chun Too-hwan et Roh Tae-woo. Après deux ans derrière les barreaux, les deux hommes ont été libérés, lundi 22 décembre, de la prison centrale de Séoul. Mais le nouveau président entend aplanir d'autres divisions coréennes : il a fait de la reprise du dialogue avec la Corée du Nord l'une des priorités de son mandat. Dans son premier message à la nation, M. Kim a *« proposé un sommet au chef du Parti des travailleurs de Corée du Nord, Kim Jong-il »*. L'accession de ce dernier aux fonctions de chef de l'Etat en Corée du Nord paraît imminente. En coïncidant avec l'arrivée au Sud d'un président qui a toujours attaché la plus grande importance à la réconciliation avec Pyongyang, elle pourrait favoriser un appaisement des relations intercoréennes, de plus en plus tendues.

La clémence manifestée par Kim Dae-jung à l'égard des deux généraux témoigne de son souci de réconciliation. Ces hommes avaient tour à tour gouverné la Corée de 1980 à 1992. Ils furent condamnés, l'année dernière, à de lourdes peines pour le putsch de décembre 1979, le massacre de civils à Kwangju en mai 1980 et une corruption éhontée.

ARRIÈRE-PENSÉES POLITIQUES

Kim Dae-jung a tout lieu d'en vouloir en particulier à Chun Too-whan, qui le fit condamner à mort par une cour martiale en 1980 pour sédition, sous l'accusation fallacieuse d'avoir fomenté les émeutes de Kwangju. Sa magnanimité n'est pas sans arrière-pensées politiques. M. Kim espère amoindrir l'hostilité que lui manifeste la province de Kyongsang, dont les deux ex-présidents sont originaires. Celle-ci, creuset traditionnel de l'élite sud-coréenne, a voté massivement contre lui. Et, depuis le régime Park Chung-hee (1961-1979), qui était également originaire du Kyonsang, la région a renforcé son emprise sur le pays. Ce que l'on nomme ici la *« mafia de Taegu »*, le chef-lieu du Kyongsang du nord, consiste en puissants intérêts qui étendent leurs ramifications à la politique, l'administration, les milieux d'affaires et la presse.

La mansuétude de Kim Dae-jung à l'égard du « bourreau de Kwangju », Chun Too-hwan, sera mal accueillie par la province voisine du Cholla, où est située la ville martyre. Retardataire, victime d'un vieil ostracisme, cette province a plébiscité Kim Dae-jung, qui en est originaire. L'amertume des habitants du Cholla s'ajoutera à la déception de la gauche, héritée de la dissidence du temps des dictatures, qui se sentait déjà trahie par l'alliance de Kim Dae-jung avec l'héritier du « parkisme », Kim Jong-il. Cet homme fonda la KCIA, l'instrument de répression du régime.

Mais, une fois qu'il aura franchi les portes de la Maison Bleue, la résidence des chefs d'Etat d'où sont partis au cours des décennies écoulées les ordres de répression dont il fut lui-même victime, Kim Dae-jung rétablira-t-il l'équilibre ? Fera-t-il libérer les prisonniers politiques – syndicalistes, étudiants, dissidents – arrêtés en vertu des dispositions de la loi sur la sécurité nationale ? Une détente avec le Nord pourrait faciliter cette évolution.

L'idée d'un « sommet » entre les chefs d'Etat des deux Corées n'est pas nouvelle. C'est le Nord-Coréen Kim Il-sung qui l'avait émise en juin 1994 lors de la visite à Pyongyang de l'ex-président américain Jimmy Carter. A la suite de pourparlers intercoréens, le sommet avait été fixé au 25 juillet. Mais la mort du vieux dirigeant nord-coréen, le 8 juillet, bouleversa la donne. Pyongyang ferma brutalement la porte au dialogue, jugeant inadmissible que le président sud-coréen Kim Young-sam n'ait pas exprimé ses condoléances lors de la disparition du « Grand Leader ».

Bien que la Corée du Nord n'ait pas réagi à l'élection de Kim Dae-jung, ni à sa proposition de sommet, son régime ne semble pas avoir les mêmes exclusives à l'égard de son nouveau président. La volonté d'ouverture de Kim Dae-jung ne fait guère de doute. Il nous déclarait récemment que, *« sans abaisser la garde,* [il n'entendait] *mettre aucune condition à la reprise du dialogue direct avec le Nord »*. La grande inconnue est la réaction de Pyongyang. A la tête du Parti des travailleurs et bientôt de l'Etat, Kim Jong-il verra-t-il un avantage à reprendre le dialogue avec le Sud, à rencontrer son nouveau président pour asseoir son pouvoir en réalisant ce que feu son père avait proposé ? Par son passé de victime des dictatures, Kim Dae-jung est la personnalité sud-coréenne la plus acceptable pour Pyongyang. Selon les experts américains de la Corée du Nord, jamais les chances d'un sommet intercoréen n'ont été plus grandes. Et certains avancent qu'il pourrait se concrétiser dans les six à huit mois à venir.

Philippe Pons

L'opposant tunisien Mohamed Mouada inculpé de tentative de coup d'Etat

TUNIS. L'ancien président du Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le principal parti de l'opposition encore toléré, Mohamed Mouada, a été arrêté à son domicile, samedi 20 décembre et, selon ses proches, inculpé par un juge d'instruction de *« tentative de coup d'Etat et d'intelligence avec des organisations étrangères »*. M. Mouada a cependant été laissé en liberté. La veille, il avait déjà fait l'objet d'une interpellation musclée par des policiers en civil agissant sans mandat de l'autorité judiciaire, selon des sources tunisiennes. Interrogé plusieurs heures durant, M. Mouada avait ensuite été ramené à son domicile tandis que sa ligne téléphonique était coupée.

Accusé de haute trahison et condamné à onze ans de prison en 1995 – au lendemain de la visite du président Jacques Chirac à Tunis – M. Mouada avait été libéré en 1996 à la faveur d'une campagne de solidarité internationale et placé sous le régime de la liberté conditionnelle. Sa dernière inculpation n'est sans doute pas étrangère à son voyage en Europe au cours duquel il a rencontré des responsables du Quai d'Orsay, du Parti socialiste français et du Foreign Office.

Accord de réconciliation entre factions somaliennes

LE CAIRE. Les factions somaliennes sont parvenues à un accord de réconciliation, dont la teneur devait être révélée lors d'une cérémonie solennelle, lundi 22 décembre, au ministère égyptien des affaires étrangères. D'après une source proche des négociateurs, un Conseil présidentiel de 13 membres doit être mis sur pied et un gouvernement de transition sera formé. Le président sera désigné lors d'une conférence de réconciliation nationale en janvier, à Baidoa, au nord-ouest de Mogadiscio. La conférence comptera 465 délégués choisis sur une base tribale. L'accord a été signé par le Conseil national de salut (NSC) regroupant 26 factions, dont celle du chef de guerre Ali Mahdi Mohammad, et par Hussein Mohamed Aidid, chef du Congrès somalien unifié/Alliance Nationale somalienne (USC/SNA). Deux membres du NSC, Abdalla Yussuf et Aden Abdalla Nur, et le président de la république autoproclamée du Somaliland, Mohamed Ibrahim Egal, ont fait savoir qu'ils n'assisteraient pas à la conférence de Baidoa. – *(AFP.)*

Un commando tchétchène attaque un bataillon de chars russes

MOSCOU. Selon les agences russes, un commando tchétchène a attaqué, dans la nuit de dimanche 21 à lundi 22 décembre, un bataillon de chars russes au Daghestan (Caucase nord). Les membres du commando se sont repliés lundi matin en Tchétchénie (république voisine du Daghestan), avec au moins quatre policiers russes en otages, selon le chef du département juridique du conseil d'Etat du Daguestan, Moukhtar Oumarov. Deux soldats russes ont été blessés et deux blindés détruits par les attaquants, selon ces sources. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **IRAK : le régime de Bagdad a fait exécuter** des centaines de prisonniers politiques en 1997, dans le cadre d'un plan intitulé *« nettoyage des prisons »*, affirme le Parti communiste irakien dans un communiqué parvenu au *Monde*, et qui donne la liste nominative de 137 victimes. Le PC appelle les organismes internationaux concernés par le respect des droits de l'homme à intervenir rapidement.

■ **IRAN : Human rights watch,** le Comité des avocats pour les droits de l'homme, Physicians for human rights et la Fédération internationale des droits de l'homme ont joint leurs voix pour demander, dans une lettre adressée au chef du pouvoir judiciaire iranien, l'ayatollah Mohamad Yazdi, de libérer *« immédiatement et inconditionnellement »* le chef du Mouvement pour la libération de l'Iran (opposition), Ibrahim Yazdi, arrêté la semaine dernière.

■ **CROATIE : le rédacteur en chef du *Feral Tribune*,** Viktor Ivancic, lauréat d'un prix américain pour la liberté de la presse, et un autre journaliste de sa rédaction, Marinko Culic, devaient de nouveau comparaître lundi 22 décembre, pour *« délit de presse »*. Accusés d'avoir *« diffamé et insulté »* le président Franjo Tudjman, ils ont été acquittés en première instance le 25 septembre 1996, mais le Parquet a fait appel. La reprise de ce procès, qui symbolise les pressions exercées par le régime contre la presse libre, a de nouveau suscité de nombreuses protestations nationales et internationales. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : *« Le conseil a fait droit aux demandes de la France »* sur la pêche,** a déclaré samedi 20 décembre Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture et de la pêche après le conseil des ministres des Quinze, réuni les 18 et 19 décembre à Bruxelles et consacré à la répartition entre pays des quotas de poissons que chaque flottille aura le droit de capturer en 1998. La France a notamment obtenu satisfaction pour ses quotas de lieu noir et de langoustines. Un accord est intervenu entre la France et l'Espagne sur la pêche du chinchard. – *(Corresp.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : Tony Blair reste engagé dans la réforme de l'Etat-providence,** malgré le malaise que suscitent jusque chez ses ministres certaines des mesures prévues. *« Le système ne fonctionne pas et nous devons le réformer »*, a dit M. Blair dimanche 21 décembre. Le ministre de l'Education, David Blunkett, avait fait part de sa *« grande inquiétude »* face à d'éventuelles réductions des aides sociales pour les handicapés et appelé à un *« débat vigoureux »* sur la politique sociale. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : les cinq victimes françaises de l'accident du** Boeing 737-300 de la compagnie Silk Air, qui s'est écrasé vendredi à Sumatra avec 104 personnes à bord, sont toutes originaires du sud-est de la France. Les victimes, dont les familles ont toutes été prévenues, sont Anne Bringuier et Olivier Terrasson, Michel et Martine Sarthou et Anne-Sophie Thomas. La compagnie singapourienne a mis à Paris un numéro de téléphone à la disposition des familles (01 45 53 52 07). Les secours n'ont retrouvé aucun survivant. – *(AFP.)*

Signature officielle du programme Eurofighter

BONN. L'accord sur la production en série de l'avion de combat Eurofighter EF 2000 devait être signé officiellement, lundi 22 décembre, à Bonn, par les ministres de la défense des quatre pays constructeurs (le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne), qui commanderont 620 exemplaires au total. La Grande-Bretagne participe à hauteur de 37,5 % à ce projet ; l'Allemagne, 30 % ; l'Italie, 18,5 % et l'Espagne 14 %. En pleine année de production, ce programme destiné à remplacer des Tornado, des F-104 et des Mirage F1 occupera 100 000 salariés. Sans ses armements et sa logistique, un EF 2000 coûte environ 360 millions de francs. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

SANTÉ Les crédits consacrés aux hôpitaux *augmenteront* en 1998 de 2,2 %, alors qu'Alain Juppé avait limité en 1997 leur croissance à 1,25 %. Martine Aubry et Bernard Kouchner veulent se donner du *temps pour agir en profondeur.* Leur objectif reste la maîtrise des dépenses, qu'ils souhaitent associer à une recomposition du tissu hospitalier, sans mettre à mal la qualité des soins. *Ils vont mettre en chantier,* sous l'égide des agences régionales de l'hospitalisation, une révision des schémas régionaux d'organisation sanitaire. ● LES HÔPITAUX de proximité *se sentent menacés* par cette réorganisation à laquelle les maires demandent à être associés. ● LE NOUVEAU président de la Fédération hospitalière de France, Gérard Larcher, explique dans un entretien au *Monde* que *« la santé publique est aussi un instrument d'équilibre et d'aménagement du territoire ».*

Martine Aubry est plus généreuse pour les hôpitaux qu'Alain Juppé

Le gouvernement veut prendre son temps pour restructurer le tissu des établissements de soins. Mais il entend continuer à maîtriser les dépenses, lutter contre les inégalités entre les régions et créer des réseaux. Cela inquiète les responsables des centres de proximité

L'ANNÉE 1998 sera encore une période de transition pour les hôpitaux publics. Il n'y a pas de bouleversement à attendre pour ce secteur dans les mois qui viennent, ne cesse de répéter l'entourage de Martine Aubry, qui veut se donner *du temps pour « une action en profondeur »*, justifiant ainsi les rares déclarations – aussi générales que prudentes – de la ministre de l'emploi et de son secrétaire d'Etat à la santé, *Bernard Kouchner.*

En présentant, il y a quelques jours, l'enveloppe budgétaire allouée aux établissements publics de santé, le cabinet de Mme Aubry a *rappelé les contraintes de l'exercice* : maîtriser les dépenses sans asphyxier les établissements, tout en assurant la qualité des soins et en répondant aux besoins de la *population, avec comme objectif* maintenu la recomposition du tissu hospitalier.

Les crédits atteindront au total 253,3 milliards de francs, soit une *hausse de 2,2 % par rapport à ceux* de 1997. Cette somme globale a été répartie entre les 22 agences régionales de l'hospitalisation, en application de la réforme mise en *œuvre par Alain Juppé.* En 1997, le précédent gouvernement n'avait accordé qu'une augmentation de 1,25 % des dépenses. Cette austérité financière a contraint certains *établissements à des numéros* d'équilibre budgétaire. Le ministère a d'ailleurs dû venir au secours d'une quinzaine d'hôpitaux présentant *« des difficultés justifiées »* en dégageant 50 millions de francs. Néanmoins, le montant des dépenses fixé par le gouvernement Juppé en 1997 devrait être respecté, assure-t-on au ministère de la solidarité.

Outre une augmentation de l'enveloppe hospitalière (plus 5 milliards de francs), les règles de répartition financière ont été sensiblement modifiées pour 1998 afin *de renforcer la réduction des inégalités* entre les régions. Cette procédure avait été engagée en 1997, mais de manière *« mécanique et aveugle »*, juge-t-on aujourd'hui *dans l'entourage de Mme Aubry.*

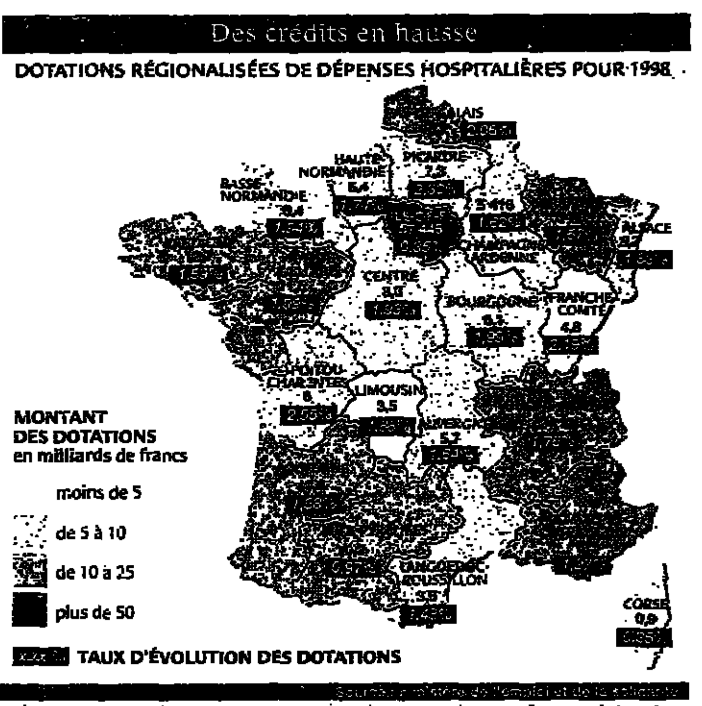
MIEUX REDISTRIBUER

Deux régions jusque-là favorisées, Ile-de-France et Provence-*Alpes-Côte d'Azur, avaient vu leur* dotation baisser. En 1998, un seuil plancher a été fixé (plus 0,35 %), dont bénéficieront l'Ile-de-France et la Corse. Poitou-Charentes (plus *2,55 %) et Picardie (plus 2,30 %)* seront les mieux loties.

Pour mieux redistribuer l'enveloppe, le ministère s'est appuyé sur les taux d'activité des établis*sements mais aussi sur l'importance* de la population concernée, certains centres hospitaliers universitaires (CHU) attirant des malades venus de régions voisines. Le *ministère estime toutefois que* cette péréquation n'est pas satisfaisante et envisage de revoir *« profondément »* les critères de répartition des ressources en 1999. Car les inégalités dans les moyens se doublent aussi d'inégalités devant les maladies. Ainsi la région *Nord-Pas-de-Calais est-elle* sous-dotée en équipements hospitaliers lourds – le CHU de Lille couvre un bassin de 4 millions d'habitants – et l'offre des soins en chirurgie est y inférieure à la moyenne nationale. Or l'état de santé de la population de cette région figure parmi les plus mauvais de France : *selon* une enquête de l'observatoire régional de la santé, elle est soumise à une surmortalité pour la quasi-totalité des pathologies. En 1997, l'Etat avait déjà *tenté de compenser ce double* handicap en accordant une augmentation de 1,43 % au Nord-Pas-de-Calais. En 1998, il reçoit un nouveau coup de pouce : plus *2,06 %. Mais au rythme actuel de* la compensation financière, seize ans seront nécessaires pour que toutes les régions se retrouvent en situation d'égalité face aux be*soins. C'est maintenant aux* directeurs des agences régionales de l'hospitalisation (ARH) de répartir les enveloppes régionales entre les établissements.

Des crédits en hausse

DOTATIONS RÉGIONALISÉES DE DÉPENSES HOSPITALIÈRES POUR 1998



Une dotation correspondant à 0,59 % de l'enveloppe globale (253,3 milliards de francs) est réservée pour des mesures nationales.

PLUS DE « COUPEURS DE TÊTES »

Nommés en septembre 1996, ces directeurs ont souvent suscité des phénomènes de rejet. *« Il est vrai que notre image a été celle de coupeurs de têtes »*, admet Michel Drouet, directeur de l'agence de Bourgogne. Certains directeurs ont été un peu maladroits, reconnaît-on dans l'entourage de Mme Aubry, où l'on rappelle que les ARH ne sont pas des *« institutions indépendantes »* mais dépendent du gouvernement. Leur mission *sera précisée dans le courant de* l'année prochaine afin qu'elles s'intègrent mieux aux réalités régionales.

Leurs directeurs en auront l'oc*casion avec la révision des schémas* régionaux d'organisation sanitaire (SROS). Créés par la loi hospitalière de juillet 1991, ils ont été mis en place, avec plus ou moins de pertinence, dans les années 1993 et 1994. En lançant des « SROS deuxième génération » en 1998, le gouvernement espère ouvrir un débat avec un *« maximum de transparence »* pour que la population, les professions médicales et les élus comprennent les enjeux de la recomposition hospitalière.

Mise en réseau des établissements et rationalisation des soins restent les deux maîtres mots de la recomposition. Les hôpitaux de proximité se sentent particulièrement visés par cette logique qui risque de les priver de leur polyvalence. L'Association des petites villes de France (APVF) s'en est inquiétée, début décembre, auprès de Bernard Kouchner. Elle a donc proposé la création d'un *« groupe de travail spécifique sur les hôpitaux de proximité sous l'égide du ministère regroupant tous les acteurs concernés »*, qui serait chargé *« d'analyser et de recenser les besoins des populations en termes de qualité et de sécurité sanitaire dans notre pays ».*

Au ministère on ne met pas en cause *« les fonctions sociales, économiques et sociologiques »* des petits établissements, mais on se dit *« prêt à prendre des décisions courageuses »* si des questions de sécurité sont posées, en rappelant les incidents récents survenus à Pithiviers, Avallon ou Bitche.

B. C.

A Decize, on veut vivre, et soigner, au pays

DECIZE (Nièvre)
de notre envoyé spécial

Depuis cet été, l'hôpital de Decize se sent en sursis. Non pas que cet établissement de la Nièvre soit menacé de fermeture. Mais les intentions du directeur de l'agence régionale de l'hospitalisation (ARH) de Bourgogne de supprimer des lits de chirurgie et le service de réanimation afin de développer *« une complémentarité »* avec l'hôpital de Nevers *font craindre le pire au personnel* : que Decize perde sa polyvalence, donc sa fonction de proximité.

REPORTAGE

Les « petits hôpitaux » se posent en victimes des « technocrates de la santé »

Actuellement, l'hôpital propose près de quatre cents lits, dont plus *de la moitié* sont occupés par des personnes âgées en moyen ou long séjour. Les cent soixante-quatre lits de court séjour offrent une large palette de soins : chirurgie (viscérale et orthopédique), médecine (polyvalente et alcoologique), cardiologie, réanimation, maternité. L'hôpital, avec une vingtaine de médecins, dont neuf à temps plein, couvre un bassin de population de trente-huit mille personnes. *« L'établissement affiche des taux d'occupation tout à fait satisfaisants et en augmentation »*, souligne Chantal Carroger sa directrice, qui vante aussi la qualité du plateau technique : *« Nous ne sommes pas dans la situation de Pithiviers »*, dit-elle. *« Nos comptes sont équilibrés »*, insiste Francis Perrot, le président du conseil d'administration et maire socialiste de Decize (sept mille habitants).

La restructuration envisagée aurait peu de conséquences pour les quatre cent quatre-vingts salariés, mais elle modifierait considérablement l'idée que tous se font de leur mission. *« Nous couvrons 98 % des pathologies courantes,* résume Patrick Scherrer, gynécologue-obstréticien. *Un hôpital, c'est un tout. Supprimez un service et le château de cartes s'écroule. »*

C'est au nom de *« la rationalité »* et d'une *« approche stratégique »* que Michel Drouet, directeur de l'agence régionale d'hospitalisation, préconise un rapprochement avec l'hôpital de Nevers (465 lits de court séjour), à trois quarts d'heure de route. *« Il faut travailler en réseau,* explique-t-il, *chaque établissement ne peut plus être polyvalent. »* Comme la Nièvre affiche des courbes d'âge vieillissantes, M. Drouet verrait bien Decize se spécialiser en gériatrie et en gérontologie, afin *« d'anticiper l'évolution démographique du département ».*

La « complémentarité » avec l'hôpital de Nevers, le personnel soignant de Decize n'y est pas opposé, même si cela bouscule ses habitudes. Mais, dans un rapport établi fin septembre, la commission médicale de l'établissement de Nevers en a clairement défini les conditions qu'il y met de son côté : l'absorption de certains services, dont celui de gynéco-obstétrique, emblème de l'hôpital de Decize. Cette perspective a été fort mal appréciée à Decize.

M. Drouet espère renouer les fils du dialogue : *« Parce que chaque secteur de la médecine connaîtra des évolutions technologiques considérables, le maillage est inéluctable »*, répète-t-il. Le maire de Decize a une explication plus prosaïque de ce rapprochement : *« Ils veulent rentabiliser l'investissement de Nevers sur notre dos. »* Car, de par la volonté de son ancien maire, Pierre Bérégovoy, Nevers a entrepris de construire un nouvel hôpital : 500 millions de francs pour 581 lits de court séjour, ouverture prévue en 2001.

« On nous parle d'économies mais il faudrait faire la démonstration que réduire notre activité en dégagera, soutient une technicienne de laboratoire de Decize, adhérente à la CFDT. *Notre budget, 107 millions de francs par an, représente 2,39 % de l'enveloppe hospitalière de la région Bourgogne, une goutte d'eau. »* Pour les praticiens, un hôpital de proximité, parce qu'il limite les déplacements des patients, facilite les examens, le dépistage, donc la prévention, et permet aux malades de rester en contact avec leur famille, réduit les coûts de la santé.

« INTOXICATION »

Reste la question de la sécurité de ce type d'établissement. *« Personne n'est à l'abri d'un accident,* admet un médecin, *mais l'équation petit hôpital égale danger est un amalgame insupportable. On ne fait pas autant cas des infections nosocomiales dans les grandes structures. » « Depuis plusieurs mois, on subit une intoxication générale,* poursuit un manipulateur radio. *Il faut savoir que dans un hôpital comme Decize, on n'a pas le droit à la moindre erreur, car aussitôt le pays est au courant. »*

Pour les médecins de Decize, *« cette campagne nourrie »* contre les petits hôpitaux tient presque d'un complot, mené par les *« technocrates de la santé »* avec la complicité des grands patrons des centres hospitaliers universitaires : *« Ils ne voient que leurs intérêts »*, commente un chirurgien. La plupart des praticiens hospitaliers de Decize ont travaillé dans de gros établissements. Tous jurent *« plus jamais »* : plus jamais l'anonymat, *« l'usine »*, les tensions, la lourdeur, *« ces CHU où on n'a pas le temps de s'asseoir sur le bord du lit pour parler aux malades »*, assure une femme médecin.

A Decize, ils disent exercer une médecine *« directe »*, *« humaine »*. Même si les gardes sont plus fréquentes, ils se plaisent à soigner et à vivre au pays. Aucun de ces praticiens n'est originaire du Nivernais, *mais ils se sont si bien intégrés qu'ils* ne souhaitent pas quitter Decize. En vingt ans, l'équipe médicale a connu peu de mouvements et a vieilli avec l'hôpital.

Conséquence, dans deux ans, trois médecins permanents vont partir à la retraite, dont un anesthésiste, spécialisation en déficit de titulaires. Rien qu'en Bourgogne, une trentaine *de postes d'anesthésiste sont* vacants, selon M. Drouet. Ces trois départs annoncés pèsent comme une menace : s'ils ne sont pas compensés, ils contraindront à fermer des services essentiels pour un établissement généraliste et condamneront de fait l'hôpital.

Administration et personnel soignant de Decize ont demandé à un cabinet de consultants de réaliser un audit. Ils attendent beaucoup de cette *« aide méthodologique »*, dont les résultats seront connus au printemps 1998, pour tenter de répondre à deux questions : *« Que faire pour rester un hôpital de proximité ? Quel service public pour la santé ? »* Un enjeu qui dépasse le seul cas de Decize.

Bruno Caussé

Gérard Larcher, président de la Fédération hospitalière de France

« Nous serons un partenaire exigeant »

« Martine Aubry est critique sur la réforme hospitalière *d'Alain Juppé, qu'en tant que sé*nateur vous avez approuvée. Quelle sera votre position ?

– Je constate que Martine Aubry et Bernard Kouchner n'ont *pas remis* en cause les ordonnances d'avril 1996, mais qu'ils ont insisté sur la nécessité du dialogue et de la concertation. La Fédération hospitalière de France *y est prête et va faire des propo*sitions, notamment pour promouvoir la création de réseaux organisant de vraies complémentarités entre les hôpitaux et les *cliniques à but non lucratif, voire* les cliniques commerciales, mais aussi avec la médecine de ville. Nous devons être un acteur positif des changements engagés par ces ordonnances. Nous serons donc un partenaire, mais un partenaire exigeant, et même un contre-pouvoir s'il le faut.

– Votre appartenance au RPR a-t-elle influencé votre élection ?

– Non, mon élection traduit un choix de personne, de méthode et de projet. Je ne suis pas le représentant de tel ou tel parti, ce qui serait contraire aux principes fondateurs de la FHF. Pour moi, il y a trois notions clés : service public, santé publique, hôpital public. Je serai un défenseur acharné de l'hôpital public. Je parle au nom de tous les hôpitaux, du CHU à la maison de retraite. Un *président de la FHF ne peut être* un président d'opposition à un ministre.

– Les dépenses des hôpitaux publics ne devront pas augmenter de plus de 2,2 % en 1998. *La* droite juge que c'est encore trop par rapport au 1,25 % accordé en 1997 par Alain Juppé.

– J'ai une position un peu différente de celle de mes amis politiques. L'hôpital est engagé dans un plan d'adaptation budgétaire et la baisse de crédits entamée en 1997 sera moins drastique en *1998. L'enveloppe de + 2,2 %* doit permettre de tenir. Avec ce taux, on ne réduit pas l'oxygène minimal. Mais il faut que la répartition des crédits entre les établis*sements, par les agences de* l'hospitalisation dans chaque région, soit faite de manière transparente.

– La FHF a perdu de son influence ces dernières années. Dans quel sens souhaitez-vous la réformer ?

– Cette élection est une chance, l'amorce d'une gestion différente de la fédération. Je vais engager une réforme de ses statuts, mais de manière collégiale. La FHF doit être l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics, puisqu'elle compte les trois piliers sur lesquels l'hôpital est bâti : les directeurs, qui forment un corps de *grande qualité* ; les médecins, qui doivent être davantage associés aux responsabilités, notamment au niveau des unions régionales et des sections départementales, car on ne fera rien *sans eux* ; les élus locaux enfin, qu'il faut aussi impliquer davantage. Ils doivent, en particulier, être plus nombreux dans les commissions régionales d'organisation sanitaire (Cross), et mieux comprendre la notion de complémentarité entre les établissements de soins ainsi que la nécessité de travailler en réseau. La santé publique est aussi un instrument d'équilibre et d'aménagement du territoire. »

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat

Les syndicats dénoncent la prééminence des préoccupations financières

● **CFDT** : la fédération santé CFDT, qui avait accueilli favorablement la réforme de l'hôpital dans le cadre du plan Juppé, observe que *« les répartitions différentes selon les régions vont dans le sens d'un rééquilibrage ».* Mais la CFDT regrette que *« les critères utilisés pour cette répartition sont uniquement économiques et manquent de clarté ». « Encore une fois, le gouvernement prend des décisions qui conditionnent l'avenir du tissu hospitalier sans aucune concertation avec les syndicats »*, estime François Chérèque, secrétaire général de la fédération CFDT. Il déplore que la politique hospitalière du gouvernement *« reste inconnue à ce jour »*, ce qui risque d'*« entraîner des restructurations uniquement sur des bases financières ».*

● **SUD** : pour la fédération santé de SUD, la progression des crédits *« est largement insuffisante au regard de l'augmentation de la masse salariale et de l'inflation ». « Le gouvernement poursuit avec cette dotation la politique de maîtrise comptable des dépenses de santé engagée par le gouvernement Juppé*, estime SUD. *Ce sont des milliers d'emplois qui aujourd'hui sont menacés, des centaines de redéploiements imposés par les fermetures de lits, de services et de fusions d'établissements, et la poursuite de la dégradation des conditions de travail et de prise en charge des patients. »*

● **CGT** : la fédération de la santé et de l'action sociale CGT estime que l'augmentation des crédits *« inclut des mesures qui ne vont en rien améliorer le fonctionnement des établissements ». « Les établissements vont donc, une nouvelle fois, se trouver face à des contraintes financières, aggravées pour beaucoup par le fait qu'ils ont reporté sur 1998 des charges 1997 ».* Pour la CGT, *« ces dotations budgétaires ne conviennent pas et il y a loin entre les déclarations du secrétaire d'Etat à la santé et les actes traduits dans ces dotations ». « Il y a urgence,* conclut la CGT, *à rompre avec la logique comptable incluse dans les ordonnances Juppé ».*

● **FO** : considérant que l'augmentation de 2,2 % est *« largement insuffisante »*, Force ouvrière-santé estime que les quelques modifications dans la péréquation entre les régions *« ne font que répartir la pénurie ».*

Le PS accorde seize têtes de listes départementales à ses alliés pour les élections régionales

M. Hollande accuse la droite de « se porter sur le terrain » du Front national

A l'issue de sa convention nationale, samedi 20 décembre à Paris, le Parti socialiste a annoncé que ses alliés, sous réserve de négociations qui doivent être achevées début janvier, auront seize têtes de listes départementales aux élections régionales. Sur l'immigration, François Hollande, *premier secrétaire du PS, a accusé la* droite républicaine d'être *« de plus en plus de droite et de moins en moins républicaine ».*

POUR LE 25 JANVIER 1998, *« mais pas plus tard »*, *« tout devra être réglé »*, a affirmé François Hollande, samedi 20 décembre, lors de la convention nationale du Parti socialiste sur les élections régionales. Pour le premier secrétaire du PS, qui présidait sa première grande réunion socialiste depuis son élection, et en l'absence de Lionel Jospin, c'est au plus tard à cette date que devra être tranchée la question des *« porte-parole candidats virtuels à la présidence des régions »*. Auparavant, les formations de la gauche plurielle auront finalisé leurs accords, lors d'un sommet prévu début janvier, afin de présenter des listes unitaires dans 80 % à 90 % des départements. L'objectif, a précisé Jean-Christophe Cambadélis, chargé des relations extérieures et des fédérations au secrétariat national, est de *« faire un accord durable pour une majorité durable »*.

Dans son intervention, M. Hollande a placé la barre des ambitions de la gauche assez bas. *« Ne rentrons pas dans le jeu qui laisse penser à une victoire assurée de la gauche au mois de mars qui, si elle est moins forte que prévu, serait interprétée déjà comme un recul »*, a souligné le député de Corrèze, en précisant : *« Une seule région conquise par rapport aux deux de la majorité plurielle d'aujourd'hui est déjà un succès, deux seraient un triomphe, et trois, je n'en parle pas... »* Les socialistes espèrent cependant des gains plus significatifs, en se fixant une fourchette de six à dix régions gagnables.

S'exprimant devant plusieurs ministres – Catherine Trautmann, Marylise Lebranchu, Pierre Moscovici, Claude Allègre, Alain Richard –, M. Hollande a consacré l'essentiel de son discours, après un hommage attendu, et très applaudi, au *« sens de l'honneur »* d'Henri Emmanuelli, à une défense de la politique du gouvernement et à une critique de la droite.

« LA RÈGLE DU JEU »

Revenant sur les débats sur la nationalité et l'immigration, il a accusé l'opposition de faire de ce dernier thème *« l'instrument unique de sa prétendue reconquête »*. *« Obsédés par la concurrence du Front national, les partis de droite justifient aujourd'hui de se porter sur son terrain pour prétendument lui couper l'herbe sous le pied »*, a-t-il affirmé, en ajoutant : *« Elle pense, à la lumière des élections législatives partielles, que cela lui sera profitable. Nous, nous savons pour qui ce sera rentable. »*

S'il a invité les socialistes pour les élections régionales à faire un *« effort de cohérence et de rassemblement »* partout où c'était *« possible »* et *« efficace »*, M. Hollande a défini le même cahier des charges pour ses alliés : *« Si l'on veut gagner des régions, il faut aussi, et nous y veillerons au plan national, que la cohérence et la solidarité soient la règle du jeu pour l'ensemble de la majorité plurielle, à l'échelon national, à l'échelon régional et à l'échelon départemental. »*

Après avoir transformé, à la mi-journée, un bureau national élargi en commission des résolutions, les socialistes ont annoncé, sous réserve de négociations encore en cours dans quelques départements, qu'ils laissaient seize têtes de listes départementales à leurs alliés (*Le Monde* daté 21-22 décembre).

Six départements sont réservés au Parti communiste : Allier, Cher, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Aisne et Ardèche. Ce chiffre monterait à sept si le PCF obtenait la tête de la liste dans le Gard, mais cela implique que la direction du PS réussisse à vaincre les réticences des socialistes locaux. Les Verts ont quatre têtes de liste : Haute-Loire, Alpes-Maritimes, Savoie et Jura, mais *« personnellement pour Dominique Voynet »*. Le Parti radical-socialiste (PRS) est mieux loti avec cinq départements : l'Orne (pour François Doubin), la Haute-Corse, le Tarn-et-Garonne, les Hauts-de-Seine (pour Catherine Lalumière) et l'Ain. Quant au Mouvement des citoyens (MDC), il ne devrait obtenir qu'une tête de liste dans le Territoire de Belfort.

Alors que les intervenants ont surtout parlé des 35 heures, les différends entre socialistes n'ont pas tous été réglés. En Côte-d'Or, Marie-Thérèse Mutin, qui a recueilli dans ce département 23 % sur sa motion au congrès de Brest, ne s'est vu proposer que la cinquième place alors qu'elle revendique la deuxième. A défaut d'obtenir satisfaction, Mme Mutin menace de présenter une liste dissidente au nom d'un *« Mouvement de gauche »*.

Les socialistes n'ont trouvé que 36 % de femmes sur leurs listes. M. Hollande a rappelé à l'ordre les fédérations en soulignant que l'objectif devait être *« autour de 40 % »*. L'Oise, la Loire, le Calvados et... la Côte-d'Or ont été invités à *« retravailler »* leurs propositions.

Michel Noblecourt

M. Emmanuelli quitte le conseil général des Landes

Henri Emmanuelli a adressé, vendredi 19 décembre, une lettre de démission de ses fonctions de conseiller général de Mugron au préfet des Landes. Après la confirmation par la Cour de cassation de sa condamnation dans l'affaire Urba à deux ans de privation de ses droits civiques, l'ancien trésorier du PS avait démissionné, le 17 décembre, de son mandat de député. M. Emmanuelli présidait, depuis 1982, le conseil général des Landes. Le canton de Mugron n'étant pas renouvelable en mars, l'élection cantonale partielle pourrait être jumelée avec les élections cantonales.

Robert Cabé, premier vice-président, suppléant à l'Assemblée nationale de M. Emmanuelli, et maire d'Aire-sur-l'Adour, pourrait prendre la tête de l'exécutif départemental. M. Emmanuelli devrait être remplacé comme tête de liste aux régionales dans les Landes par Jean-Louis Carrère, sénateur, actuel président du groupe socialiste au conseil régional d'Aquitaine.

Les Verts récusent le choix de Mme Voynet

En présentant, samedi 20 décembre, les départements où le PS cédait la tête de liste à un de ses alliés, Jean-Pierre Bel, chargé des élections au secrétariat national, a précisé que le Jura était réservé à *« Dominique Voynet personnellement »*.

Mais, le 20 décembre, à Besançon, le secrétaire régional des Verts, Gérard Roy, a indiqué que, lors d'une assemblée générale, son mouvement avait désigné comme tête de liste de la gauche « plurielle » dans le Jura Antoinette Gillet, bibliothécaire, unique conseiller régional sortant de cette région. Les Verts de Franche-Comté estiment que la fonction de ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement occupe Mme Voynet *« largement à temps complet »*. M. Roy a précisé que Mme Voynet sera candidate aux élections cantonales à Dole-Est.

La préparation du scrutin divise la droite en Corse

AJACCIO (Corse-du-Sud)
de notre correspondant

C'est une droite déchirée qui s'apprête à affronter, le 15 mars 1998, le premier tour des élections à l'assemblée territoriale de Corse, face à une gauche unie derrière Emile Zuccarelli. En l'état actuel des choses, quatre listes sont en effet annoncées, auxquelles s'ajoutera celle du Front national, probablement conduite par Roger Holeindre. Investi par l'UDF le 17 décembre, José Rossi, député (UDF-DL) et président du conseil général de Corse-du-Sud, a confirmé, dimanche 21 décembre à Ajaccio, qu'il conduirait sa propre liste, secondé par Paul Patriarche (DVD), député de Haute-Corse, avec l'ambition affichée de favoriser la recomposition de la *« majorité libérale »*.

Cette liste accentue un peu plus la division de la droite insulaire. Il semble acquis que Jean Baggioni (RPR), actuel président de l'exécutif de l'assemblée de Corse et qui avait reçu le soutien initial du RPR et de l'UDF, conduira sa liste avec ou sans investiture. Il en est de même pour Paul Natali (divers droite), président du conseil général de Haute-Corse, tandis qu'une quatrième liste pourrait être constituée derrière Philippe Ceccaldi (divers droite).

Un tel éparpillement n'est pas exceptionnel puisque, en 1992, la droite avait déjà présenté quatre listes (Jean-Paul de Rocca Serra, RPR ; José Rossi, UDF ; Paul Natali, divers droite ; Philippe Ceccaldi, divers droite). Il faut en effet rappeler que le statut Joxe prévoit un scrutin de ballotage si aucune liste n'atteint la majorité absolue au premier tour ; dans ce cas, trois sièges sont attribués à la liste arrivée en tête, les quarante-huit autres étant répartis à la proportionnelle.

En 1997, les déchirements de la droite ne sont pas de même nature qu'il y a cinq ans. La fracture s'était opérée, à l'époque, sur la préparation et le vote du projet de loi de Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur. José Rossi s'y était rallié tandis que Jean-Paul de Rocca Serra – dont Jean Baggioni était le second – et Paul Natali s'y étaient opposés.

LE RÔLE DE M. PASQUA

Cette année, chacun semblait décidé à éviter ces divisions. Les appels à l'union s'étaient multipliés pendant l'automne et une liste commune RPR-UDF, conduite par Jean Baggioni et José Rossi, avait même été donnée comme certaine. Mais une redistribution des cartes s'est opérée au RPR où, d'une part, « le sud » et son secrétaire départemental, Roland Francisci, ont réclamé une plus équitable répartition des sièges et des responsabilités ; et où, d'autre part, le soutien manifesté par Charles Pasqua à Paul Natali a été considéré comme une atteinte au crédit de Jean Baggioni, qui est le délégué régional du RPR.

MM. Baggioni, Francisci et le secrétaire départemental de la Haute-Corse, Jean-Claude Bonnacorsi, ont été entendus, mardi 16 décembre à Paris, par Philippe Séguin et Charles Pasqua. Paul Natali, président du conseil général de Haute-Corse, avait été invité à prendre part à cette réunion au siège d'un mouvement dont il n'est pourtant pas membre formellement. La direction du RPR devait tenter de dénouer cet imbroglio avant la fin de l'année.

Paul Silvani

L'industrie pharmaceutique conteste la liste des médicaments génériques

BERNARD MESURÉ, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), conteste l'élaboration par la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) et la Mutualité française d'une liste des génériques, la variante la moins chère de chaque type de médicaments. Il estime qu'il *« n'appartient pas à des organismes payeurs d'imposer des prescriptions »*. Il a demandé au secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, la suspension de cette liste en attendant la publication du répertoire officiel des génériques prévue en mars par l'Agence du médicament, un organisme scientifique public. Il faut *« travailler sérieusement le dossier »*, a indiqué M. Mesuré.

Plusieurs industriels de la pharmacie craignent une prolifération de génériques, induisant des baisses de prix qui, d'après eux, seraient préjudiciables à la recherche et au développement de nouvelles molécules.

Bernard Pons apporte son soutien à Philippe Séguin

BERNARD PONS (RPR), ancien ministre et président de l'Association des amis de Jacques Chirac, apporte, dans un entretien au *Journal du dimanche* du 21 décembre, un soutien appuyé à Philippe Séguin. Il affirme que son élection à la présidence du RPR est *« le signe d'un retour à l'esprit de 1995, à l'esprit de Jacques Chirac »*. Dénonçant les partisans d'un parti unique de l'opposition, ce proche du chef de l'Etat ajoute : *« Il est fou d'imaginer que Jacques Chirac ait quoi que ce soit à gagner au déclin du parti qu'il a fondé. »*

M. Pons indique d'autre part qu'à partir du 2 juin, le droit de dissolution retrouvé du président de la République pèsera sur la majorité comme *« une épée de Damoclès »*.

DÉPÊCHES

■ **CONJONCTURE : la consommation des ménages en produits manufacturés a été** pratiquement stable au mois de novembre (moins 0,4 %) selon les chiffres, corrigés des variations saisonnières, publiés lundi 22 décembre, par l'Insee. En octobre, la consommation avait augmenté de 2,8 %. En un an, les dépenses en produits manufacturés sont en hausse de 3,1 %.

■ **CHÔMEURS : Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale**, a appelé Lionel Jospin, dimanche 21 décembre, à intervenir en faveur des chômeurs les plus en difficulté. Dans un message rendu public, il demande au premier ministre *« de prendre les mesures nécessaires afin que l'Unedic remette en circulation des fonds sociaux suffisants »*. *« Il n'est pas acceptable*, écrit-il, *que l'Unedic ait pris la décision de supprimer l'essentiel des fonds d'urgence distribués chaque année par les Assedic »*. M. Bocquet invite également M. Jospin *« à dégager une somme exceptionnelle pour l'affecter aux chômeurs les plus en difficulté afin de leur permettre de passer le cap de fin d'année »*.

■ **IMMIGRATION : Charles Millon, vice-président de Démocratie libérale**, a accusé Lionel Jospin, dimanche 21 décembre, lors du « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », d'utiliser *« systématiquement le thème de l'immigration pour pouvoir exciter le Front national »*. Il a estimé qu'en renonçant aux charters, le premier ministre faisait *« un appel d'air au profit de l'immigration clandestine »*. Il a jugé que l'idée d'un référendum sur la nationalité, émise par une partie de l'opposition, est *« constitutionnellement totalement acceptable »*.

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : Oyvind Hushovd, PDG de l'entreprise canadienne Falconbridge**, numéro 2 mondial du nickel, a réaffirmé, dans une lettre rendue publique dimanche 21 décembre, ses engagements envers la Province Nord (à majorité indépendantiste) de Nouvelle-Calédonie pour construire en partenariat une usine de transformation du nickel. Il y indique que son conseil d'administration *« se réunira pour entériner l'engagement et la participation de Falconbridge dans le projet dès que des accords satisfaisants seront intervenus entre les parties concernées »*.

■ **SONDAGE : avec 48 % d'opinions positives, la cote de satisfaction de Jacques Chirac** enregistre une hausse d'un point par rapport au mois de novembre 1997, tandis que celle de Lionel Jospin reste stable à 51 % selon le dernier sondage IFOP publié par le *Journal du dimanche du 21 décembre, et réalisé par téléphone du 11 au 19 décembre* auprès d'un échantillon de 1 824 personnes. En revanche, les Français qui s'affirment mécontents sont en augmentation de 7 points (à 37 %) vis-à-vis du président de la République , et en augmentation de 5 points (à 35 %) pour ce qui concerne le premier ministre.

■ **TEMPS DE TRAVAIL : Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie**, a déclaré, dimanche 21 décembre, sur Radio J, que *« l'annualisation* [du temps de travail] *pourrait être une bonne direction, à condition de ne pas jeter aux orties un certain nombre d'acquis sociaux, comme le temps maximum de travail, la fatigue, la pénibilité des métiers, le rythme de vie familial »*.

■ **CNPF : Ernest-Antoine Seillière, le nouveau président du CNPF**, a invoqué, dimanche 21 décembre, sur Europe 1, la crise économique en Asie, dont il est encore *« très difficile d'apprécier l'ampleur »*, et la mise en place de l'euro pour réaffirmer son refus des 35 heures, qui risquent, selon lui, de *« marquer le début du déclin français »*.

Une élection cantonale partielle

LOIRE
Canton de Saint-Héand
(second tour)
I., 18 498 ; V., 6 383 ; A., 65,49 % ; E., 6 073.
Bernard Philibert, UDF, m. de Saint-Héand, 3 622 (59,64 %)... *ÉLU*
Bernard Fayolle, PS, m. de Sorbiers, 2 451 (40,35 %).

[Bernard Philibert (UDF) conserve à la majorité UDF-RPR du conseil général le canton de Saint-Héand, rendu vacant par le décès de François Mathieu (UDF-rad.). M. Philibert fait le plein des voix de droite, et capte une grande partie des suffrages qui s'étaient portés sur le candidat du Front national au premier tour.

14 décembre 1997 : I., 18 498 ; V., 6 306 ; A., 65,91 % ; E., 6 216. Bernard Philibert, 2 415 (38,85 %) ; Bernard Fayolle, 1 560 (25,09 %) ; Marc de Peyrecave, FN, 922 (14,83 %) ; Marie-Eve Maret, div. d., 594 (9,55 %) ; Annie Trapeaux, Verts, 549 (8,83 %) ; Frédéric Gloia, MEI, 176 (2,83 %).

29 mars 1992 : I., 17 480 ; V., 11 097 ; A., 36,51 % ; E., 10 866. François Mathieu, UDF-rad., 5 703 (52,48 %) ; Benoît Lauras, PS, 1 982 (18,24 %) ; Annie Trapeaux, Verts, 1 615 (14,86 %) ; Serge d'Aversa, FN, 1 566 (14,41 %).]

هكذا من الاصل

POLICE Le policier qui a tué, jeudi 18 décembre, Fabrice Fernandez dans un commissariat du 9e arrondissement de Lyon a été mis en examen pour homicide volontaire, samedi 20 décembre, et écroué. ● CET ÎLOTIER avait déjà fait l'objet de suspensions administratives, l'une pour trafic de faux documents, l'autre pour coups et blessures. ● SELON le demi-frère de la victime, qui se trouvait dans le couloir lorsque le coup de feu est parti, le policier a crié : *« Je lui ai tiré dans la tête ! »* ● LE MINISTRE de l'intérieur, a déclaré qu'il allait engager une réflexion sur la formation des policiers, et notamment *« sur les conditions dans lesquelles les policiers placés dans des situations de réalité peuvent réagir »*. ● A DAMMARIE-LES-LYS, *où le* jeune Abdelkader, âgé de seize ans, a été tué par un policier *sur un barrage routier*, de nouveaux incidents ont eu lieu.

Le policier qui a tué Fabrice Fernandez avait été sanctionné deux fois

Accusé d'insubordination et de fabrication de fausses cartes de police, l'îlotier avait été « insuffisamment sanctionné », a déclaré le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement. Jean Carvalho a été mis en examen pour homicide volontaire et écroué samedi 20 décembre

LE GARDIEN de la paix qui a tué, jeudi 18 décembre, Fabrice Fernandez, un jeune homme âgé de vingt-quatre ans, dans le commissariat du 9e arrondissement de Lyon, a été mis en examen pour *« homicide volontaire »*, samedi en fin d'après-midi. Le parquet avait ouvert une information judiciaire pour *« violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner »* mais le juge d'instruction, Patrick Lifschutz, a requalifié les faits à l'issue du débat contradictoire.

Jean Carvalho, un îlotier âgé de quarante ans, a été placé en détention provisoire à la prison de Villefranche-sur-Saône, au nord de Lyon. Il encourt une peine de trente ans de réclusion criminelle. Les deux demi-frères de Fabrice, Daniel et Alain, interpellés en même temps que lui lors d'une altercation dans le quartier de la Duchère, ont également été mis en examen avant d'être remis en liberté dans l'après-midi : Daniel, vingt-neuf ans, qui était en possession d'un fusil à pompe, pour *« violence avec arme »* ; Alain, quarante ans, pour *« rébellion »*.

Dans la matinée de samedi, le procureur de la République de Lyon, Christian Hassenfratz, a expliqué les raisons pour lesquelles le parquet avait opté pour la qualification de *« violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner »*. *« Le policier a exhibé l'arme en direction de la victime mais sans intention de lui donner la mort, car il croyait qu'un de ses collègues l'avait préalablement neutralisée »*, a-t-il dit.

Les premiers éléments de l'enquête permettent de se faire une idée plus précise du déroulement du drame. A son arrivée au commissariat du 9e arrondissement, Fabrice Fernandez, colérique et un peu éméché – il avait 0,95 gramme d'alcool dans le sang –, a été séparé de ses deux demi-frères et emmené par plusieurs policiers dans un bureau attenant au poste de police. C'est là, alors que le jeune homme était passablement énervé, que le gardien de la paix s'est saisi de l'arme.



Une faute grave peut d'ores et déjà être retenue

Selon une source judiciaire, il l'aurait brandi dans sa direction en lui disant : *« C'est avec ça qu'on nous tire dessus dans les cités, on devrait avoir les mêmes dans la police »*. A quoi Fabrice Fernandez aurait rétorqué : *« Tu n'as qu'à tirer si tu l'oses. »*

Un témoignage publié dans l'édition dominicale du *Progrès de Lyon*, confirme que l'ambiance était tendue dans le bureau où a été tué Fabrice Fernandez. Un homme aurait, en effet, assisté à la scène de l'extérieur, probablement du réfectoire d'une usine située en face du commissariat. *« Les policiers étaient debout ou assis sur un coin du bureau*, explique le témoin anonyme. *Ils parlaient beaucoup, je le voyais au mouvement de leurs lèvres. Parmi eux, il y en avait un qui avait un fusil à la main. Ca m'a surpris. Il marchait, bougeait, semblait excité. Il manipulait l'arme face au jeune homme assis. Puis, toujours avec le fusil, le policier s'est assis au bureau, face au jeune homme. Un instant plus tard, il a pris le fusil à deux mains et s'est penché par dessus la table en le braquant vers le type. A ce moment-là, le canon ne devait pas être à plus de soixante centimètres du visage de l'homme assis. Il y a eu alors une sorte d'éclair blanc »*.

Cette version vient à l'appui de la source policière locale citée par *Le Monde* du 21 et 22 décembre, qui faisait état de menaces portées par le policier à l'encontre de Fabrice Fernandez avant la coup de feu mortel. Une faute grave peut d'ores et déjà être retenue. Le fusil à pompe saisi lors de l'interpellation n'avait pas été neutralisé, comme l'exigent les précautions élémentaires de sécurité.

C'est désormais autour de la personnalité du policier fautif que convergent les questions. Jean Carvalho avait été suspendu à deux reprises par le conseil de discipline, pour une durée totale de quatorze mois. Les syndicats de policiers se demandent à voix haute comment il avait été maintenu dans la police ? *« Je le connaissais, c'était un ancien sur Lyon. Il me donnait l'impression de devoir toujours être encadré »*, raconte un collègue.

En 1994, il avait été traduit devant les instances disciplinaires, après une première comparution, en 1993, pour insubordination à l'encontre d'un supérieur hiérarchique. Il lui était reproché d'avoir reproduit à l'aide de photocopies laser en couleur sa carte de police. L'un de ses proches avait été arrêté par hasard par des policiers en possession du document.

Le conseil de discipline avait proposé de suspendre Jean Carvalho pour une durée de quatorze mois. Le ministre avait suivi cette proposition. Il n'avait pas été révoqué, car beaucoup de *« zones d'ombres »* persistaient dans le dossier, selon un responsable syndical dans le Rhône : il n'avait notamment pas été possible de prouver que le policier faisait le trafic de ces fausses cartes en les revendant à des particuliers. Lors de la première affaire, en 1993, Jean Carvalho n'avait reçu qu'un simple blâme.

Les sanctions qui frappent les fonctionnaires de police sont, en général, moins fortes en province qu'à Paris, avancent les syndicats pour expliquer en partie cette décision.

Et le ministère de l'intérieur n'est pas tenu de suivre l'avis de la commission de discipline. Une affaire récente survenue à Versailles l'illustre clairement. En 1994, un motard avait été traduit à deux reprises devant le conseil de discipline, sous l'accusation grave de rançonner des automobilistes. L'instance paritaire avait par deux fois proposé la révocation. Son avis n'avait pas été suivi.

Lundi 22 décembre, Jean-Louis Arajol, le responsable du SGP, majoritaire chez les gardiens de la paix parisien, a annoncé son intention de demander à Jean-Pierre Chevènement que le responsable de la Sécurité publique dans le département du Rhône, à l'époque où Jean Carvalho fut traduit devant le conseil de discipline soit mis en cause pour *« non-respect du code de déontologie »*.

La veille, sur TF 1, le ministre de l'intérieur a estimé que Jean Carvalho, le policier auteur du coup de feu, avait été *« insuffisamment sanctionné »* pour ces manquements précédents. Ce *« manquement caractérisé (...) pose le problème des instances disciplinaires »*, a reconnu Jean-Pierre Chevènement.

Pascal Ceaux et Acacio Pereira

Nouveaux incidents à La Duchère dans la nuit de samedi 20 à dimanche 21 décembre

Le calme est revenu, dimanche 21 décembre, dans le quartier de La Duchère, d'où était originaire Fabrice Fernandez. Dans la nuit de samedi à dimanche, huit véhicules ont été incendiés et un feu a été allumé dans une poubelle. D'importantes forces de police ont été déployées dans le quartier, notamment dans l'ensemble appelé La Sauvegarde où avaient eu lieu, vendredi, l'essentiel des violences. Deux cent cinquante hommes ont quadrillé le quartier, notamment une compagnie de CRS, un escadron de gendarmes mobiles et des unités de la Brigade de répression des actions violentes (BRAV).

La tension était sensible, samedi soir, entre les forces de l'ordre et les jeunes du quartier qui se déplaçaient en petites bandes très mobiles. Des policiers et des journalistes ont une nouvelle fois été la cible de jets de pierres. La famille et les amis de la victime ont appelé à une manifestation silencieuse, lundi 22 décembre, en fin d'après-midi, entre le quartier de La Duchère et la mairie du 9e arrondissement de Lyon, où est situé le commissariat dans lequel Fabrice Fernandez a été tué.

La procédure disciplinaire

● **Composition.** Le Conseil de discipline de la police nationale est composé paritairement de membres de l'administration du ministère de l'intérieur et de représentants du personnel. Il existe un conseil de discipline dans chaque région. Le nombre des représentants du personnel varie de trois à six, selon les régions. Les représentants du personnel sont des syndicalistes, désignés en fonction des résultats aux élections professionnelles. Chaque corps – gardiens de la paix et gradés, officiers, commissaires – a sa propre instance disciplinaire.

● **Présidence.** Le conseil est présidé, en théorie, par le directeur général de la police nationale (DGPN), dont la voix n'est pas prépondérante en cas d'égalité dans le vote. Le DGPN a coutume de déléguer ses pouvoirs au directeur du personnel, qui peut lui-même déléguer ses pouvoirs à ses subordonnés en fonction de l'importance des dossiers soumis au conseil. Si les votes se partagent également, c'est la sanction la plus légère de celles qui ont été proposées au vote qui est retenue.

● **Procédure.** Le Conseil n'est pas chargé de prendre la décision. Il se contente de proposer – ou de ne pas proposer – une sanction au ministre de l'intérieur, qui statue en dernier ressort. Selon une estimation syndicale, le ministère suit l'avis du conseil huit fois sur dix. Les sanctions peuvent aller de l'avertissement à la révocation.

« Un policier a levé les mains en disant : "Je lui ai tiré dans la tête" »

LYON
de notre envoyé spécial

Alain Pappalardo, le demi-frère de Fabrice Fernandez, est encore sous le coup de l'émotion. Jeudi soir 18 décembre, il jouait aux cartes avec Fabrice lorsqu'ils ont entendu le bruit d'une altercation au pied de l'immeuble. En descendant, ils ont trouvé leur frère Daniel en train de se quereller avec un jeune homme. Ensuite, tout est allé très vite : l'arrivée des policiers, l'interpellation, la mort de Fabrice et les longues heures de garde à vue.

En ce samedi après-midi, alors qu'il vient juste d'être libéré, Alain Pappalardo a les traits tirés et une barbe de plusieurs jours. *« Lorsque nous sommes descendus dans l'allée de l'immeuble, trois inspecteurs entouraient déjà Daniel*, explique-t-il. *Daniel avait avec lui un fusil à pompe qui ne lui appartenait pas. Fabrice était un peu énervé, il est intervenu au moment où les policiers m'ont attrapé pour leur dire que je n'étais pour rien dans l'histoire. Entre-temps, une autre voiture de police est arrivée. Des inspecteurs ont ceinturé Fabrice après l'avoir jeté à terre. Ensuite, ils nous ont menottés dans le dos en nous attrapant par le col. »*

« Quand nous sommes arrivés au commissariat, continue Alain Pappalardo, *ils ont mis Daniel dans une pièce. Je suis resté dans le couloir, à côté du bureau où Fabrice a été emmené. Je n'entendais rien de ce qui se passait dans le bureau. A un moment, j'ai entendu une détonation. Je me suis levé précipitamment, je n'ai eu que le temps de voir le visage de Fabrice couvert de sang. On m'a tiré par les cheveux pour me faire rasseoir. Plusieurs policiers en tenue sont sortis du bureau. L'un d'eux a levé les mains en disant :* "Je lui ai tiré dans la tête". *Après, on m'a emmené dans la salle où était Daniel. A plusieurs reprises, j'ai demandé ce qui se passait, comment allait Fabrice, on m'a répondu :* "C'est rien, y'a rien." *Un policier est venu récupérer une couverture auprès d'une femme qui était en garde à vue pour la mettre devant la porte du bureau où était Fabrice. »*

Au bout d'une heure et demie environ, Alain et son frère Daniel ont été transférés à l'hôtel de police, dans le 8e arrondissement de Lyon. *« Quand nous sommes passés à hauteur du bureau, ils nous ont tirés par les cheveux pour pas qu'on regarde à l'intérieur. »* Alain n'apprendra la mort de Fabrice que le lendemain après-midi pendant son interrogatoire. *« Et encore, il a fallu que je leur demande »*, dit-il.

« Je ne comprends pas ce qui s'est passé, poursuit-il. *Comment on a pu en arriver là. Fabrice voulait seulement prendre notre défense. Il n'admettait pas que je sois embarqué dans la voiture des flics alors que je n'avais rien fait. Pourquoi ont-ils emporté avec eux le fusil dans le bureau ? Pourquoi n'ont-ils pas vérifié que l'arme était déchargée ? Ils nous ont traités comme des chiens, aussi bien pendant l'interpellation, que pendant la garde à vue. Même après la mort de Fabrice, pas un n'est venu nous voir pour nous dire qu'il était désolé de ce qui s'était passé. On nous a laissés plusieurs heures en garde à vue, sans rien nous dire, toujours menottés, alors que l'autre* [le gardien de la paix qui a tiré sur Fabrice] *se promenait tranquillement en fumant sa clope dans les couloirs. Il faut pas s'étonner, après, que les jeunes d'ici deviennent violents. Je ne suis pas d'accord avec les incidents de la nuit dernière mais je comprends. Il faut que la police change, qu'elle soit plus compréhensive avec des gamins comme ceux de la Duchère. »*

Acacio Pereira

Les syndicats de police critiquent les lacunes de la formation

LE MINISTRE de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a reconnu, dimanche 21 décembre, que la mort de Fabrice Fernandez était une *« bavure »*. *« Il est clair que l'utilisation d'une arme à feu, dont on n'a pas vérifié qu'elle n'était pas chargée, contre un homme menotté est un acte absolument inacceptable »*, a-t-il déclaré sur France-Info. Le ministre a aussi évoqué, sur la chaîne de télévision TF 1, la mort d'Abdelkader, un adolescent âgé de seize ans, à Fontainebleau. *« Il appartient à l'inspection générale de la police nationale et puis à la justice (...) de déterminer les circonstances des faits. Les policiers ne peuvent tirer qu'en cas de légitime défense »*, a précisé le ministre.

« Le problème de la police nationale comme des polices municipales, ce n'est pas un problème de statut mais un problème de formation », a pour sa part déclaré Charles Millon, président de la région Rhône-Alpes (UDF-DL), au « Grand Jury RTL - *Le Monde* - LCI ». Le *« vrai débat »* est de savoir *« comment assurer une vraie formation aux policiers »*, a ajouté l'ancien ministre de la défense en observant que le système de formation des gendarmes était *« très complet et très efficace »*. De son côté, M. Chevènement a reconnu la nécessité d'un effort supplémentaire dans ce domaine. Il s'est engagé à réfléchir aux *« conditions dans lesquelles les policiers placés dans des situations de réalité peuvent réagir »*. *« Je compte, en particulier, multiplier les simulateurs qui permettent justement aux policiers de réagir dans les situations proches de la réalité »*, a-t-il dit.

Le drame de Lyon et la mort du jeune Abdelkader à Fontainebleau soulignent une nouvelle fois, aux yeux des syndicats de police, les problèmes de la formation des gardiens de la paix. Selon Gérard Boyer, le secrétaire général d'Alliance (droite), l'année passée à l'école de police est le plus souvent bien utilisée. En revanche, c'est au niveau de l'affectation des policiers et de la formation continue qu'apparaissent les principales difficultés. *« 90 % des jeunes élèves gardiens sont recrutés en province*, indique M. Boyer, *et près de 85 % d'entre eux sont affectés en région parisienne. Au bout de six mois, on les retrouve le plus souvent fragilisés. »*

LIVRÉ À LUI-MÊME

Au cours de l'année de formation, les écoles de police consacrent du temps à enseigner la manipulation et l'usage des armes. La formation au tir s'est améliorée, reconnaissent les syndicats. En revanche, une fois en service actif, le policier est livré à lui-même. Il dispose en principe d'un crédit-formation de trente-cinq heures par an, qui a été institué en 1982 par la charte de la formation, mais il est très rarement utilisé dans sa totalité car l'accès au stage est laissé à la libre appréciation des chefs de service. Invoquant les « nécessités du service » et le besoin de résultats concrets en matière de lutte contre la délinquance, les commissaires n'accordent pas systématiquement à leurs gardiens les stages que ceux-ci leur ont demandés. Lors de son second passage au ministère de l'intérieur (1988-1991), Pierre Joxe avait institué un livret de formation distribué individuellement à chaque policier, sur lequel devaient être portés les heures et le contenu de la formation suivie dans l'année. *« Le document existe toujours*, critique Gérard Boyer, *mais il n'est plus utilisé. »*

Jean-Louis Arajol, responsable du CUP-SGP (majoritaire dans la police parisienne), insiste lui aussi sur les déficiences en matière de suivi. Les gardiens de la paix et les gradés sont censés tirer un minimum de soixante cartouches chaque année. *« J'étais policier de terrain entre 1985 et 1992*, cite-t-il en exemple. *Si j'ai tiré soixante-cinq cartouches pendant toute cette période, c'est bien le maximum. »* Il réclame, aujourd'hui, que la formation des policiers soit *« totalement revue et corrigée »*, grâce à une refonte de la charte de la formation.

Pour le SGP, les événements de Lyon et de Dammarie-les-Lys suscitent une certaine inquiétude au sujet des adjoints de sécurité recrutés dans le cadre du plan emplois-jeunes du gouvernement (*Le Monde* du 17 décembre). Pour certaines missions difficiles – notamment l'îlotage –, ils pourront être armés de pistolets automatiques 7,65 mm. Dans leur formation de six semaines à l'école de police, ils bénéficient de douze heures de tir et de douze heures d'apprentissage de la manipulation de l'arme. Ils sont ensuite pris en charge par des tuteurs au sein du commissariat dans lequel ils sont affectés. Ils doivent, dans ce cadre, poursuivre notamment leur formation au tir. Pour le SGP, il faudrait désormais qu'ils ne puissent pas *« porter une arme »*.

La question de l'armement se pose également pour les polices municipales, dont le statut va être prochainement modifié. Un projet de loi devrait être présenté au prochain conseil de la sécurité intérieure, au mois de janvier. Jean-Pierre Chevènement a annoncé dans un premier temps qu'il était favorable au désarmement des policiers municipaux, mais, devant le mécontentement de nombreux élus, il s'était montré plus nuancé.

P. Ce.

هكذا من الأصل

A Dammarie-les-Lys, les proches d'Abdelkader ont leur version des faits

Ils mettent en doute le rapport officiel sur sa mort

« ICI, c'est la campagne. Les jeunes dorment chez leurs parents, ils vont à l'école. Ils n'ont pas de raison d'avoir la haine. C'est les films américains qui leur montent à la tête. Les flics se prennent pour Starsky et Hutch, les gosses jouent aux durs. Pas la peine d'en faire un drame ! » Franz plaisante en chargeant son camion. On attendait le bruit et la fureur. Le ghetto, le béton, la haine. On tombe dans une cité coquette, un village d'immeubles bien tenus, peints de couleurs douces ; des pelouses piquées de conifères, des bancs, un petit pont de bois, des tables de ping-pong. Derrière les fenêtres, des arbres de Noël luisent doucement.

REPORTAGE

« Il a été piégé et tué, on ramène son passé et ça justifie tout ! »

Vendredi 19 décembre pourtant, Dammarie-les-Lys (Seine-et-Marne) semblait comme en état de siège : jeunes en cagoule, saccages, incendies, CRS débordés, maire indigné. La cité de la Plaine-du-Lys, assurait-on, était la proie de bandes de jeunes prêts à tout pour venger la mort d'un des leurs, Abdelkader, seize ans, un délinquant récidiviste, tué mercredi par des policiers de la brigade anticriminalité, alors qu'il tentait en voiture de forcer un barrage routier à Fontainebleau.

Samedi, ne témoigne plus des violences qu'un peloton de CRS. C'est assez pour entretenir la tension. Car, si Dammarie a retrouvé son calme, la rancoeur est toujours grosse. *« Ils l'ont tué et c'est inadmissible ! »*, explose Chahib. Dès les premiers mots, les jeunes qui vaquaient devant le café à une distance respectueuse des CRS se massent, d'abord farouches, puis vite désarmés, anxieux de clamer leur version des faits. *« Ils voulaient l'avoir, ils l'ont eu ! »*, *« Ils disent légitime défense, il avait quoi pour tirer, lui ? »*, *« C'était un Arabe avec une belle voiture »*. Les phrases se bousculent, véhémentes, maladroites.

Les pères interviennent, plus calmes, mais tout aussi écœurés. *« Dammarie n'est pas à feu et à sang, tout le monde a mal au ventre pour ce petit »*, explique le patron du bistrot. A les entendre, le malaise ne date pas d'hier. *« Depuis six mois les CRS traînent ici. Ils excitent tout le monde, on se sent pris en otage. »* Les autorités sont accusées, le maire surtout, Jean-Claude Mignon (RPR) : *« Il est content, il passe à la télé. Ça fait de la pub positive pour la droite ! »* De là à parler de provocation il n'y a qu'un pas. *« Nous sommes les boucs émissaires de la politique française,* gémit un vieil immigré, *ils ne pourraient pas nous laisser vivre un peu tranquilles ! »*

La mort d'Abdelkader a été l'étincelle. *« C'est tuer un gosse comme un sanglier. »* Personne, ici, ne croit à la version officielle : la voiture d'Abdelkader, coincée par un barrage, a foncé sur un policier qui, pour se défendre, a fait feu, tuant le conducteur involontairement, la balle ayant ricoché avant de pénétrer dans la nuque...

Dans l'appartement de la famille d'Abdelkader, oncles et tantes hochent la tête, bouleversés et graves. Des doutes, ils en ont aussi. *« Kader, seize ans, a été piégé et tué, on ramène son passé et ça justifie tout ! »*, s'indigne Malika, sa tante paternelle. La version des faits recueillie par la famille auprès de Djamel, dix-neuf ans, passager de la voiture le soir fatal, diffère sensiblement de celle fournie par la police. Selon le jeune homme, toujours hospitalisé, la voiture, lors des coups de feu, ne fonçait pas sur des policiers mais était immobilisée, après un tête-à-queue pour éviter un camion à l'arrêt. C'est après que les policiers l'eurent lui-même extrait du véhicule et jeté à terre qu'il a entendu les coups de feu. Une ambulance du SAMU, qui passait par hasard, l'aurait sauvé en le tirant des mains de la police pour l'emmener à l'hôpital.

BÊTE NOIRE

Outre ce témoignage, le contexte renforce les doutes. Tous les témoins l'assurent : Abdelkader était devenu la bête noire de la police locale en même temps qu'un héros pour ses copains. *« La police le harcelait depuis des mois,* insiste son oncle, *il avait même reçu des menaces sur son Tatoo. »* *« Les flics s'étaient promis de l'allumer,* ajoute un cousin, *ils savaient qu'il n'avait pas de permis de conduire. Ils auraient pu l'arrêter chez lui. »*

Malgré ses doutes, la famille reste prudente. *« Nous ne pouvons rien affirmer, l'enquête est en cours,* assure Ahmed Guendouz, oncle d'Abdelkader, *mais nous avons décidé de porter plainte pour homicide volontaire. »* Plusieurs associations antiracistes ont proposé leur appui. Ils hésitent. Depuis deux jours ils se démènent pour ramener la paix. *« On essaye de calmer les esprits, ce n'est pas facile,* assure Ahmed, *il y a un grave problème de rapports entre les jeunes, la police et la municipalité. »*

« Ici c'est le rodéo, ajoute la tante de Kader. *Tout le monde participe au jeu, les jeunes, les flics. Dans la semaine, les jeunes sont nargués, humiliés. Les comptes sont réglés le week-end dans la cité. »* L'ouverture d'une information judiciaire contre X..., vendredi, permettra de revenir aux faits. *« Kader était ce qu'il était,* répètent ses proches. *On le sait. Mais il a été tué. Quoi qu'il ait fait, il ne méritait pas la mort. »*

Véronique Maurus

Pavés et cocktails Molotov

De nouveaux incidents se sont produits, dans la soirée du dimanche 21 décembre, dans le quartier de la Plaine-du-Lys, à Dammarie-les-Lys. Un groupe de jeunes a pris à partie des CRS en faction dans le quartier, leur jetant des pavés et des cocktails Molotov. Les habitants des tours d'habitation ont également jeté en direction des forces de l'ordre des bouteilles remplies d'essence et enflammées. Ces heurts ont duré environ une heure. La nuit de samedi à dimanche avait été marquée par quelques rares incidents mineurs, des feux de poubelles notamment. Un tas de pneus avait été incendié à l'aide d'un cocktail Molotov, à l'arrière d'une station-service, et le mur de la station tagué des inscriptions : *« Une pensée pour Abdel »* ou *« La police on va vous pendre ! »*.

Les brigades anti-criminalité critiquées

Laurent Davenas, procureur de la République du tribunal d'Evry (Essonne), met en cause, dans un entretien au quotidien *Libération* du 22 décembre, le comportement de certains policiers des brigades anti-criminalité (BAC). *« Il faut faire en sorte qu'une présence policière nécessaire, justifiée et réclamée par la population n'apparaisse pas comme une provocation permanente,* déclare-t-il. (...) *Quand vous avez à un carrefour pendant des heures, en garde statique, des policiers habillés en ninja, les jeunes s'agglutinent, les cailloux commencent à pleuvoir. Il faut sortir de cette logique d'affrontement. »* M. Davenas annonce qu'il rencontrera l'encadrement des BAC de son département *« pour rappeler un certain nombre de règles légales en matière de procédures d'intervention et de contrôle d'identité ».* *« Dans certains quartiers,* ajoute-t-il, *les BAC assurent un travail que, paraît-il, d'autres policiers, les flotiers entre autres, ne peuvent plus faire. Mais c'est leur mode d'intervention qui est en cause. »*

Les associations de chômeurs et de mal-logés manifestent à Paris

Elles lancent l'« appel du Louvre » sur les inégalités

Tandis que l'association Droit au logement investissait, dimanche 21 décembre, deux immeubles vides dans le quinzième et le vingtième arrondissements à Paris, plusieurs associations lançaient, samedi 20, un appel appelant à la tenue d'une conférence *« pour la lutte contre le chômage, la précarité et les exclusions ».*

LA SEMAINE d'action sur les *« urgences sociales et les inégalités »*, organisée par plusieurs associations de chômeurs et de salariés précaires, soutenues par des organisations syndicales comme SUD-PTT ou CGT-Finances, s'est achevée, samedi 20 décembre, par un retour sur le lieu symbolique qu'elles avaient occupé le 17 décembre : le musée du Louvre, à Paris. De son côté, dimanche 21 décembre, l'association Droit au logement (DAL), proche des mouvements de chômeurs, investissait deux immeubles vides à Paris, dans le quinzième et le vingtième arrondissements, avec une soixantaine de familles mal logées, toutes parisiennes et toutes en attente d'un logement social depuis huit à dix ans au moins.

C'est dans une salle discrète du Carrousel du Louvre qu'environ 150 représentants d'organisations de chômeurs, de salariés précaires, d'intermittents du spectacle ou encore d'enseignants non titulaires ont lancé, samedi après-midi, leur *« appel du Louvre »*. Les associations s'engagent à *« faire la lumière sur les inégalités »* et demande au gouvernement la tenue d'une conférence *« pour la lutte contre le chômage, la précarité et les exclusions »*.

De son côté, l'association Droit au logement (DAL), qui n'avait pas organisé de réquisition d'immeubles, à Paris, depuis le retour de la gauche au pouvoir, a installé une soixantaine de familles mal logées dans deux immeubles vides *« afin de rappeler au gouvernement la nécessité de réquisitionner les logements vacants des grands propriétaires »*.

« INAUGURATION »

Dimanche, en début d'après-midi, une centaine de militants et de sympathisants du DAL, avec à leur tête le professeur Léon Schwartzenberg et l'actrice Marina Vlady, se sont rassemblés, place du Châtelet, pour *« inaugurer »* les deux lieux d'occupation, repérés et discrètement investis deux jours plus tôt. Une cinquantaine de familles ont trouvé refuge rue d'Avron, dans le vingtième arrondissement, dans 5 000 mètres carrés de bureaux inoccupés depuis 1991, propriété d'une filiale du Crédit lyonnais, la Société de banque occidentale (SDBO). La police a laissé faire et a quitté les lieux en début d'après-midi.

Cité Falguière, à proximité de l'institut Pasteur, dans le quinzième arrondissement, c'est un petit immeuble d'une dizaine de logements de deux pièces qui a été occupé. Entièrement remis à neuf il y a trois ans et transformé en résidence hôtelière, il appartient, selon Jean Baptiste Eyraud, président du DAL, à un marchand de biens mis en liquidation et il n'aurait pratiquement jamais été occupé. Les familles logées dans ces deux immeubles par le DAL avaient, pour la plupart d'entre elles, déjà participé, le 18 mai, à l'occupation d'un immeuble du Crédit lyonnais, place d'Iéna, dans le seizième arrondissement. L'association réclame justice dans les attributions HLM, le relogement des sans-abri et des habitants des taudis, l'arrêt des expulsions sans relogement et la réalisation massive de logements sociaux.

Christine Garin

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : Issam Krimi, dix-sept ans, élève en terminale au lycée Jacques Decour, à Paris, a été élu, dimanche 21 décembre, président de l'Union nationale lycéenne (UNL), et Fanny Fleury, étudiante en hypokhâgne au lycée parisien Fénelon, secrétaire générale.** Fondée en 1991, l'UNL, qui a tenu son premier congrès samedi 20 et dimanche 21 décembre à Paris, se prononce *« pour une réforme du lycée avec refonte des programmes et allègement des horaires ».*

■ **ACCIDENT : un adolescent de seize ans a tué son père en déchargeant accidentellement sa carabine** à l'issue d'une partie de chasse dimanche 21 décembre à Prato-di-Giovellina (Haute-Corse). La victime, Honoré Cappellaro, un gérant de société, âgé de quarante-neuf ans, domicilié près de Bastia, venait de participer, avec son fils, à une partie de chasse au sanglier dans le massif forestier, près de Corte.

■ **MEURTRE : un jeune homme de vingt et un ans est mort, dimanche 21 décembre, à l'hôpital Lapeyronnie de Montpellier, après avoir été roué de coups par cinq jeunes à la sortie d'une discothèque de Lattes (Hérault).** La victime avait tenté de fuir à bord de sa voiture, mais après une course-poursuite, ses agresseurs l'ont rattrapé.

■ **AVALANCHE : un randonneur à ski, enseveli depuis samedi 20 décembre sous une avalanche dans le massif de Belledonne (Isère), n'a pas été retrouvé malgré d'importants moyens mis en œuvre.** Les recherches devaient reprendre lundi 22 décembre.

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

El Farruco

Célèbre danseur de flamenco

ANTONIO MONTOYA FLORES, « El Farruco », est mort mercredi 17 décembre à Séville (Espagne). Il était né à Pozuelo de Alarcór, province de Madrid, en 1936. Sa mère, née à Séville, obtint ce titre de dynastie en dansant des *farrucas* au concours de Jerez de la Frontera. Lequel lui remit son premier prix. En flamenco, les prix sont aussi bêtes qu'ailleurs, à peine un peu plus incongrus, mais curieusement ils ont un sens très fort et subtil.

Le fils du Farruco, El Farruquito, se tue très tôt dans un accident d'auto. El Farruco fonde une troupe avec ses filles, Las Farrucas. Son petit-fils, Farruquito, quinze ans, est doué d'une grâce peu commune. Il disait de son clan : *« Mon aïeul, Ramon Montoya, a fondé la guitare, ma mère dansait, mes filles dansent, mon petit-fils dansera, toute la famille chante, danse ou joue de la guitare. Non : tous, sauf mon père, qui était Gitan républicain ».* On demandait : *« Ça l'empêchait de danser ? ».* Il répondait : *« Non, bien sûr, mais ils l'ont fusillé. »*

Il commence dans les spectacles d'enfants, rejoint très vite Lola Flores et Manolo Caracol, se fixe à Séville, tourne dans toute l'Espagne. En 1955, il parcourt le monde avec la troupe de Pilar López. Il marque Londres de triomphes exceptionnels ; rafle tous les prix de la planète entre Arcos de la Frontera et Lebrija ; participe au ballet de José Greco. Se retire à la mort de son fils. Réapparaît à la Trocha de Séville, en 1978, avec Las Farrucas. Présente à New York le spectacle *Flamenco Puro*, aux côtés de Chocolate, Manuela Carrasco et El Güito (qui danse à Paris jusqu'au 30 décembre 1997). Dans son académie de danse, il donnait la préférence aux élèves japonais (*très nombreux et doués*). On lui demandait la raison ? *« Les danseurs japonais transpirent beaucoup. Comme tous les danseurs du monde. En Andalousie surtout. Mais ils ne sentent pas la sueur. Voilà tout. »*

Dans l'art d'*El Farruco*, l'immense carrière et les prix n'ont pas grande importance. Il fallait le voir marcher, tenir sa cigarette et parler, jeter la main, se coller trente-cinq heures durant au comptoir de son village, dire la vie et la mort dans la danse, pour comprendre. Comprendre, par exemple, à la Biennale de Séville en 1984, ce qu'on ne saisissait jamais en le voyant magiquement interpréter tous les styles de danse du flamenco. La dernière fois qu'il vint à Paris, un dimanche soir, le 19 novembre 1995, au Trianon, la partie la plus sérieuse du public, très tatillonne sur la durée et le rendement, n'en eut point pour son argent. Elle se déclara consternée d'une prestation brévissime du génie. C'était comme la fin – le temps d'un rappel – d'un gala de toutes les Farrucas et de pas mal de Farruquitos. Qu'adornaient des numéros d'un mauvais goût parfait. Couronnés par l'inoubliable présentation du petit-fils, El Farruquito : dansant à douze ans devant toutes les femmes, cabotin à souhait, et soudain à la hauteur du grand-père. Lequel n'avait plus à danser des heures : il lui suffisait d'apparaître. Corpulent, une tête irrégulière de cheveux, il rappelait l'essentiel en trois minutes.

Comment il transmettait son art à l'enfant ? Simple : *« Je reste assis, je ne dis pas un mot, il danse devant moi seul, j'allume mon briquet quand il perd le "compàs"* (le tempo), *j'éteins la flamme. C'est tout. »*

Francis Marmande

Uzi Narkiss

Le vainqueur de Jérusalem-Est en 1967

LE GÉNÉRAL Uzi Narkiss, qui commandait les troupes israéliennes ayant conquis Jérusalem-Est en juin 1967, est mort jeudi 18 décembre à l'âge de soixante-douze ans, des suites d'une longue maladie.

Jérusalem fut, à deux moments essentiels de son histoire, au cœur du destin de ce général légendaire. Pendant la guerre d'indépendance, et, vingt ans plus tard, lors de la victoire de six jours. Né en janvier 1925, Uzi Narkiss s'engage à seize ans dans les rangs du Palmach, corps d'élite de la Haganah, l'organisation armée dont s'est doté le Yichouv, le foyer juif de la Palestine mandataire. En juillet 1947, lorsque David Ben Gourion, prévoyant l'imminence d'un embrasement judéo-arabe, réclame aux jeunes officiers *« des avions, des chars et des canons sur tous les fronts »*, Uzi Narkiss et son compagnon Itzhak Rabin, incrédules, qualifient cette exigence visionnaire de *« pure folie »*. Mais bientôt, les combats éclatent, où le Palmach jouera un rôle crucial.

Chef de la quatrième brigade – la brigade Harel –, Uzi Narkiss participe, en avril 1948, à la contre-offensive visant à dégager un corridor entre la plaine côtière et la Jérusalem juive encerclée, notamment à la bataille de Kastel, où meurt le chef arabe Abd El Kader El Husseini. Le 18 mai 1948, quatre jours après la proclamation de l'Etat d'Israël – il réussit une percée vers le quartier juif assiégé de la vieille ville. *« Nous tenons le sommet du mont Sion »*, annonce-t-il par radio à ses chefs, avant de se replier au bout de quelques heures, faute de renforts. Il n'avait avec lui qu'un maigre commando, composé en partie de civils épuisés et piteusement armés. Cet échec sera *« un remords pour toute une génération »*, dira l'un des jeunes combattants, David Eleazar, futur chef d'état-major. Uzi Narkiss devra attendre vingt ans avant de franchir à nouveau les remparts tant convoités.

En juin 1967, Uzi Narkiss est au faîte de sa gloire. Commandant de la région militaire centre – dont dépend la Ville Sainte –, il entre dans Jérusalem-Est, à la tête de ses paras, après seulement deux jours de combats. Ce jour-là, il entre aussi dans l'Histoire, immortalisé notamment par une célèbre photo, où on le voit marcher dans les ruelles de la vieille ville, aux côtés de ses deux chefs casqués, Itzhak Rabin, chef d'état-major, et Moshé Dayan, ministre de la défense.

Entre-temps, Uzi Narkiss a servi comme attaché militaire à Paris, où il contribua, avec d'autres, comme Shimon Pérès, à tisser des liens étroits et multiples entre Israël et la France de la IVe République finissante et des débuts du gaullisme. Pendant la crise de Suez, puis à partir de 1959, il fut, en tant que chef adjoint d'Aman – les renseignements militaires –, l'un des interlocuteurs réguliers et privilégiés des services secrets français, le SDECE et le deuxième bureau.

Dans le cadre de cette coopération amicale, Uzi Narkiss transmit le 20 mars 1961 un message verbal ultra-secret de Ben Gourion destiné au général de Gaulle, et dont il informait le gendre du président, le colonel Alain de Boissieu, qui avait été son camarade de promotion à l'Ecole de guerre. Ce message faisait état de l'arrestation en Israël d'un tueur à gages arabe entraîné au Caire, et recruté par les milieux ultras français de l'époque pour assassiner le général.

Jean-Pierre Langellier

Jean-Jacques Flori

Un cinéaste voyageur infatigable

JEAN-JACQUES FLORI, chef opérateur, vient de mourir à Bruxelles à l'âge de soixante-neuf ans. Nous publions ci-dessous l'hommage que lui rend le cinéaste Jean Rouch.

C'est sans doute en 1956, à la vieille Idhec de la porte des Ternes, que j'ai aperçu pour la première fois Jean-Jacques Flori, âgé de vingt-huit ans. C'était à la première projection du film *Le Monde du silence*, de Jacques-Yves Cousteau et de Louis Malle, dont Jiji avait été l'un des plongeurs cameramen. Devant les jeunes élèves turbulents de l'Idhec, ils étaient tous les trois d'une merveilleuse timidité. Nous savons aujourd'hui que Louis Malle et Jean-Jacques Flori avaient été les grands artisans de la naissance de *la Calypso* aux chantiers de La Ciotat.

Depuis, Jiji ne s'est jamais arrêté de tourner : opérateur d'une rare virtuosité, compagnon de voyage d'une encore plus rare jovialité, il était toujours prêt à partir sur « un coup », à Paris, en proche banlieue ou à l'autre bout du monde. Ainsi, fut-il complice de notre aventure du « cinéma direct » avec Michel Brault, Roger Morillère, Mario Ruspoli, Pierre Lhomme, Pascal Aubier... qui inventaient le cinéma de reportage tout en le pratiquant. Jiji signa images ou réalisation de plus de soixante films.

Bien sûr, il fut le complice irremplaçable des ethnographes Robert et Monique Gessain au pays Bassari (*Les Enfants du caméléon*, Premier Prix du Festival des Popoli à Florence en 1963), ou des cinéastes de l'avant-garde française, Luc Moullet ou Pascal Aubier (prix Jean Vigo 1973). Mais je n'oublierai jamais l'extraordinaire *Héroïne du Triangle d'or*, coréalisé avec Marianne Lamour, où il se retrouva seul, blessé à la jambe, dans une forêt perdue du bout du monde, armé de sa seule caméra mais cible de tireurs d'élite.

Enfin, ce fut l'été dernier sa dernière aventure africaine au pays Dogon avec Monique Gessain, tentant l'expérience unique du tournage du « lever héliaque » de Sirius observé par les Dogon. Jiji, nous le finirons, Germaine, les Dogon et moi, avec tes copains astronomes, ce film qui remet tout simplement en question l'invention du calendrier par les Egyptiens : ce sera *Le Premier Matin du monde, 17 juillet année zéro* que nous te dédions dès aujourd'hui.

Jean Rouch

■ **PAUL LACOMBE,** chimiste, membre de l'Académie des sciences, est mort, jeudi 18 décembre, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né le 9 juillet 1911 à Lille, docteur ès sciences physiques, il avait été directeur du Centre de recherches métallurgiques de l'Ecole des mines de Paris, ainsi que du laboratoire de recherches de métallurgie de la faculté d'Orsay. Son œuvre scientifique, accomplie dans le domaine de la recherche métallurgique, à la frontière de la physique et de la chimie, l'avait amené à s'intéresser successivement aux propriétés des alliages d'aluminium, aux matériaux de l'industrie nucléaire et aux alliages spéciaux utilisés dans l'industrie aéronautique. Il avait été élu membre de l'Académie des sciences en 1981.

■ ***MICHELANGELO VELTRI,*** chef d'orchestre argentin, directeur artistique du théâtre Colon de Buenos Aires et du théâtre municipal de Santiago du Chili, est mort jeudi 18 décembre d'une rupture d'anévrisme, à Buenos Aires. Il était âgé de cinquante-sept ans. Michelangelo Veltri menait depuis 1965 sa carrière de chef en Europe et aux Etats-Unis. Il avait été attaché dès 1966 au Liceo de Barcelone comme directeur musical et, en France, avait assuré la direction artistique de l'Opéra d'Avignon en 1986-1987. Né le 16 août 1940, Michelangelo Veltri avait appris son métier en étant répétiteur en Argentine avant de se perfectionner à Milan avec Ettore Panizza et Antonino Votto. Il devait ensuite diriger à la Scala, à l'Opéra de Vienne, au Metropolitan Opera de New York et au Covent Garden de Londres.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 17 décembre est publié :

● **Police** : un arrêté portant création d'une Ecole nationale de police.

Au *Journal officiel* du jeudi 18 décembre sont publiés :

● **Bronzage** : un arrêté relatif aux conditions d'agrément d'organismes habilités à procéder au contrôle des installations de bronzage utilisant des rayonnements ultraviolets.

● **Pompes funèbres** : un arrêté portant nomination au Conseil national des opérations funéraires.

● **Vie politique** : deux décrets pris pour l'application de la loi du 11 mars 1988 relative à la transparence financière de la vie politique : deux contributions forfaitaires de l'Etat d'un montant de 2 millions de francs chacune sont attribuées à la Ligue communiste révolutionnaire et au Mouvement pour la France, au titre de l'année 1997.

Au *Journal officiel* du vendredi 19 décembre sont publiés :

● **Education nationale** : un arrêté portant organisation des sous-directions de l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Isabelle FAIPEUR
et Dominique JESTIN
Hélène et Simon,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Aurèle,

le 16 décembre 1997.

Rue Albert-Asou, 70.
75000 Tournai.

Anniversaires de naissance

– Je souhaite à

Dominique SAURON,

native de Valence (Drôme),
un joyeux anniversaire.

Décès

– Le proviseur,
Le conseil d'administration,
Et l'ensemble des personnels du lycée Claude-Monet (Paris-13e),
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie-Claire FIGEAC,
professeur de chaire supérieure d'anglais.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 19 décembre 1997.

– Mme Roger Juhel,
née Louise Tabesse,
Et sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès à Laiz (Ain), de

M. Roger JUHEL,
ingénieur INA-PG,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier du Mérite agricole,

survenu brutalement le vendredi 19 décembre 1997, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obseques auront lieu le mardi 23 décembre, à 14 h 30, en l'église de Laiz (Ain), sa paroisse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Les Lucioles,
Route de Thoissey,
01290 Laiz.

– Silvia Lambertucci,
Sabina Lambertucci-Mann et Michael Mann,
ses enfants,
Nicolas, Julia et Luisa Mann,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Carla LAMBERTUCCI.

Rome, le 16 décembre 1997.

12, bd Arago,
75013 Paris.

– *Le président,*
Les administrateurs du Club parisien des professions financières, association membre du Centre national des professions financières,
ont le regret de faire part du décès, survenu le 27 novembre 1997, de

Philippe MARTENA,
administrateur du Club parisien des professions financières.

– Milka,
Et tous les amis proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel MILBERGER,
sculpteur de grande renommée,

survenu le 18 décembre 1997.

L'inhumation aura lieu le mardi 23 décembre, à 14 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

Il restera à tout jamais vivant dans ses œuvres, dans nos cœurs et mémoires.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Suzanne PANNIER,

survenu le 11 décembre 1997.

La défunte ayant fait don de son corps à la science, une messe sera célébrée ultérieurement.

De la part de son frère et de sa belle-sœur.

– Mme G. Picot, *sa femme*,
Jean-François et Ginette Picot,
Marie-Pierre et Maurice Liénard,
ses enfants,
Jean-Jacques Niocel,
son gendre,
Ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Henri Picot,
Mme J. Martin,
ses frère et belles-sœurs,
Leurs enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Guillaume PICOT,
agrégé de l'Université,

survenu paisiblement en son domicile parisien le 14 décembre 1997.

Il a rejoint sa fille.

Véronique NIOCEL-PICOT,

qui nous a quittés le 24 avril 1997.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Grenoble, Nantes, Paris.

Vlasta Sorin, son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille, ses collègues, ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort brutale de

Philippe SORIN,
inspecteur général honoraire,
de l'éducation nationale,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 15 décembre 1997, à l'âge de soixante et onze ans.

Il a été incinéré le 18 décembre.

« ... Quand je mourrai
Rien ne changera sur cette terre,
Seuls quelques cœurs frémiront
Comme les fleurs dans la rosée du matin... »

6, avenue Hector-Berlioz,
38700 Corenc.

– François Mauduit, président de la Compagnie française Philips,
Et l'ensemble du personnel,
ont la très grande peine de faire part du décès du directeur des ressources *humaines et du développement social de* Philips Electronique grand public,

Raymond WEISSENBURGER,

survenu le 19 décembre 1997.

Ils prient sa famille et ses proches d'accepter le témoignage de leur *compassion*.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 23 décembre, à 15 h 45, en l'église Saint-Nicolas-et-Saint-Marc de Ville-d'Avray, 4, rue de Sèvres (92).

Anniversaires de décès

– Le 22 décembre 1996,

Jean CHAUPIT

nous quittait.

Souvenez-nous de lui.

David DAVIDSON,
chargé de mission HCR,

décédé à Bangui, le 23 décembre 1987, à l'âge de cinquante ans.

Son épouse Danielle,
Sam et Diana, ses enfants.

– Reims, Taissy.

Jean VISSEAUX,
25 février 1925,
23 décembre 1978.

François BAZELAIRE,
8 juillet 1947,
30 décembre 1969.

« Les morts sont des invisibles,
Ils ne sont pas des absents ».
Saint Augustin.

Conférences

Conférences de l'Etoile :
la Bible, la vie et les bons choix.

Six mardis de suite, à 12 h 30 précises. Prélude à l'orgue à 12 h 15. Temple protestant de l'Étoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris : libre participation aux frais.

– La désobéissance d'Adam et Ève. Le 6 janvier.
– Les tentations de Jésus. Le 13 janvier.
– David et Bethsabée. Le 20 janvier.
– Les dix commandements. Le 27 janvier.
– Les Béatitudes. Le 3 février.
– Le fils prodigue. Le 10 février.
Avec Xavier de Chalendar, prêtre, Daniel Farhi, rabbin, et Alain Houziaux, pasteur.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

هكذا من الاصل

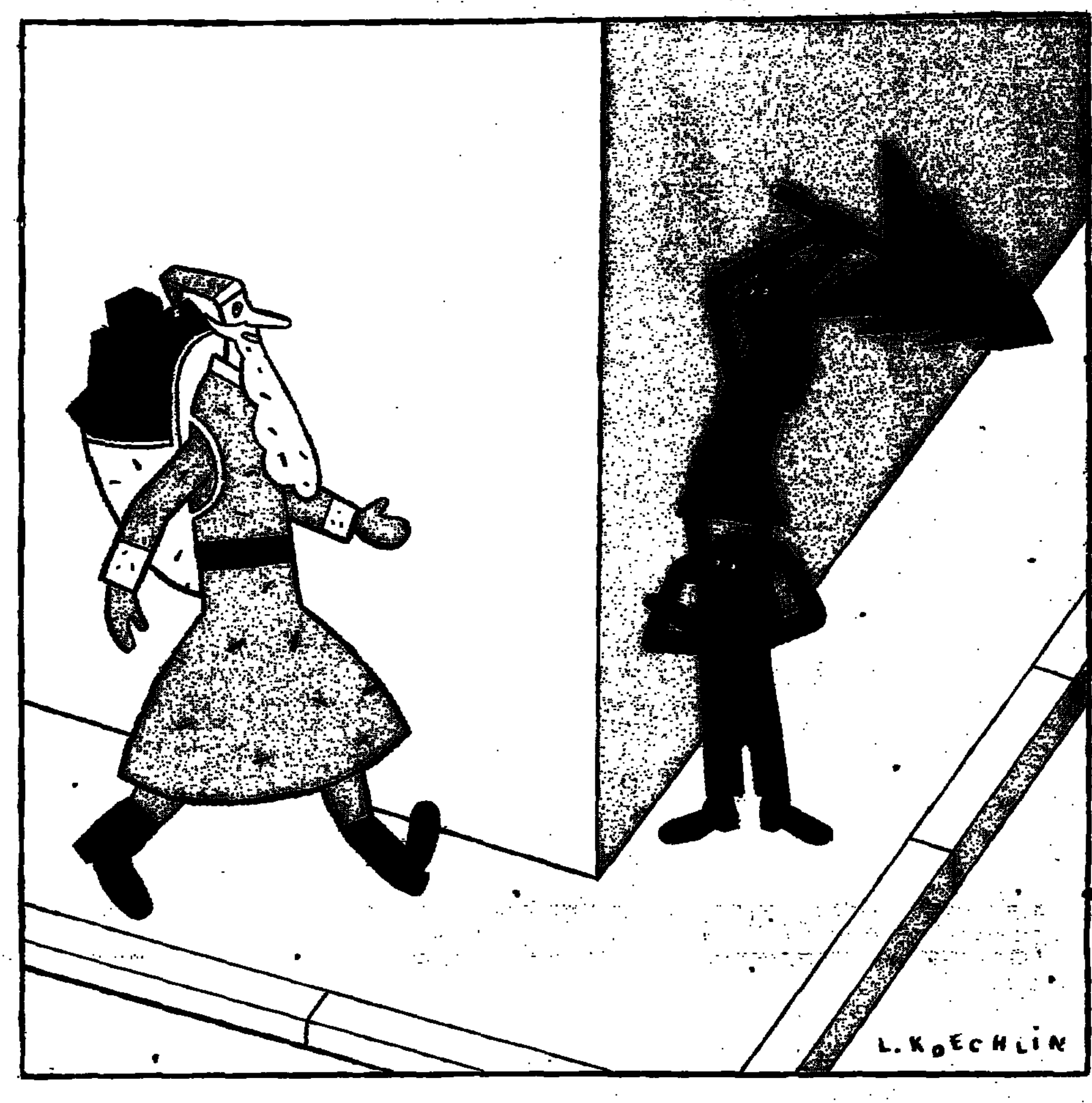
aux côtés de ses deux chefs ... qués, Itzhak Rabin, chef d'état-major, et Moshé Dayan, ministre de la défense.

Entre-temps, Uri Narkiss a servi comme attaché militaire à Paris, où il contribua, avec d'autres comme Shimon Pérès, à tisser des liens étroits et multiples entre Israël et la France de la IVe République finissante et des débuts du gaullisme. Pendant la crise de Suez, puis à partir de 1959, il fut, en tant que chef adjoint d'Aman – les renseignements militaires – l'un des interlocuteurs réguliers et privilégiés des services secrets français, le SDECE et le deuxième bureau.

Dans le cadre de cette coopération amicale, Uzi Narkiss transmit le 20 mars 1961 un message verbal ultra-secret de Ben Gourion destiné au général de Gaulle, et dont il informait le gendre du président, le colonel Alain de Boissieu, qui avait été son camarade de promotion à l'Ecole de guerre. Ce message faisait état de l'arrestation en Israël d'un tueur à gages ... au Caire, et recruté par ... milieux ultras français de l'époque pour assassiner le général.

Jean-Pierre Langellier

Le Père Noël ne fait plus de cadeaux



L'achat de jouets, estimé en moyenne à 1 500 francs par enfant chaque année, est un investissement financier de plus en plus important pour les parents. D'autant que les jouets traditionnels, réservés à 80 % aux moins de huit ans, sont détrônés par les jeux vidéo et le multimédia

C'EST un ptéranodon du tonnerre. Aussi moche et cruel que dans les dessins animés. Maxence, hypnotisé, pose un doigt timide sur le *monstre* préhistorique, modèle réduit, dont le flanc grisâtre est orné d'une *« blessure de combat »*. En soulevant un bout de plastique, on voit les intestins. *« Tu as vu, maman ? Et en plus, il bouge les ailes ! »*, éructe le garçonnet, en s'aplatissant contre les rayons pour laisser passer un troupeau de chariots. *« Ecoute, tu exagères*, rétorque une voix agacée. *Des dinosaures, on en a déjà plein la maison ! »* La voix s'éloigne. *« Maman, et celui-là ? »*, insiste le petit, planté devant un gorille au rictus peu amène. Mais la mère n'entend plus. Maxence s'élance à sa poursuite. Sous les néons, la foule piétine, lourde, tendue. *« La petite Rachel attend ses parents à l'accueil, merci »*, répète le haut-parleur, perçant le brouhaha ambiant.

En ce début décembre, le marathon de Noël n'en était qu'à son premier galop. Beaucoup s'y prennent à la dernière minute. Certains – un petit tiers seulement – *commencent* leurs achats dès le mois de novembre. *« Nous, on préfère s'organiser à l'avance »*, expliquent Myriam et Kamel. Tous deux, âgés d'une trentaine d'années, travaillent comme employés, lui dans une société de transport, *elle dans une école*. Un ultime tour de piste et leurs courses de fin d'année seront bouclées. Malgré des revenus modestes, ils n'ont jamais lésiné pour *« faire un beau Noël aux enfants »*. Parce que, comme dit Kamel, *« Noël, c'est sacré »*. Leurs trois chérubins recevront donc, au total, *« entre huit et dix cadeaux »* chacun. Myriam et Kamel sont dans la norme. D'après la société d'experts NPD, on a offert, en France, en 1996, une moyenne de 9,4 jouets par enfant – contre 12,6 en Grande-Bretagne et 12,7 en Allemagne. *« On fait gaffe à ce qu'ils en aient bien le même nombre, pour ne pas faire de jaloux »*, souligne Kamel.

Financièrement, en revanche, le jeune couple reste en-dessous de la moyenne française. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), les cadeaux de Noël représentent 2 % du revenu annuel moyen chez les cadres, 3 % chez les ouvriers et les employés. On évalue généralement à 1 500 francs la somme dépensée par an en jouets pour chaque enfant de moins de huit ans. L'essentiel de cette somme s'envole sous le sapin de Noël. Kamel et Myriam, eux, ne dépassent pas les 500 francs par gosse. *« On achète le jouet principal, la famille et les amis s'occupent du reste »*, précise Myriam. Ses deux benjamines, déjà couvertes de poupées Barbie – *« elles en ont au moins dix chacune »* – et des multiples accessoires *ad hoc*, n'auront pas à se plaindre de ce Noël 1997 : *« Cette année, on leur offre la salle de bains »*, souffle Myriam, l'œil gourmand.

« N'empêche que je n'oublie jamais les petits Orphelins d'Auteuil », plaide une élégante dont le caddy déborde de paquets. Son fils, un bambin de trois ans, aura droit à une quinzaine de jouets, dont sept offerts par ses parents. *« C'est vrai, j'avoue : c'est du gâtisme ! »*, rit la jeune mère, qui travaille comme secrétaire dans le quartier de la Défense, au nord-ouest de Paris. *« Acheter des jouets est à la fois un impératif affectif, familial, et une question de standing social. C'est un investissement. Et moins on a d'enfants – ce qui est le cas en France, où la natalité est relativement basse –, plus on investit sur eux »*, commente Denis Stoclet, conseiller en marketing, dirigeant de la compagnie DSA.

Si près des trois quarts des enfants de plus de trois ans ont une mère qui travaille, rien d'étonnant à ce que celle-ci en *« rajoute »* en matière de cadeaux, reconnaissent la plupart des professionnels. Le syndrome de la « mauvaise mère », très fortement enraciné dans l'imaginaire de l'Europe latine, est une aubaine pour les vendeurs d'ours en peluche et autres voitures téléguidées. *« Il y a un sentiment de culpabilité assez généralisé chez les mères qui travaillent*, confirme M. Stoclet. *Elles n'hésitent pas à offrir à leurs gosses des cascades de jouets ou à leur acheter des vêtements hors de prix. Il y a une dizaine d'années, ces blousons ou ces chaussures, dont tous les gosses connaissent la marque, étaient destinés aux 12-14 ans. Maintenant, le marché vise les 5-6 ans. Quand on a de l'argent, ça va. Mais quand on est fauché, la situation peut tourner au cauchemar. »*

ASSIS à la sortie du magasin, le Père Noël prend son service. Il a des yeux tristes et une barbe synthétique qu'il caresse maladroitement, pour faire croire qu'elle est vraie. Les gosses s'agglutinent et se poussent du coude. Un blondinet hilare est finalement hissé sur les genoux du préposé au manteau rouge. Le gosse sourit au photographe, qui agite un hochet à la hauteur de l'objectif. L'éclair du flash crépite. Une petite bat des mains.

« Il faut miser de l'argent, c'est le principe », explique une adolescente de treize ans, essayant de convaincre son père d'acheter Destins, le jeu de la vie. L'homme se penche sur le coffret pour lire la notice. *« Celui qui joue le mieux, il gagne le plus. C'est super bien ! »*, jubile la gamine. Le père hésite. *« Franchement, ils nous prennent pour des débiles*, soupire une jeune femme. *Tous ces jeux avec de l'argent, toute cette compétition, c'est nul ! »* Le coffret convoité sous le bras, l'adolescente suit son père vers le rayon des jeux vidéo. *« Le pire, c'est la violence »*, poursuit la jeune femme. *« Certains enfants, surtout les garçons, à force d'être baignés là-dedans, ils ne font plus la différence entre le jeu et la vraie vie. Ils ne voient même pas la limite. Vous avez vu, l'histoire du gosse qui s'est fait tuer à Saint-Priest ? »*, ajoute-t-elle, en reposant un jeu éducatif dont le but est de sauver des trésors archéologiques. *« Ce qui inquiète, c'est de voir que la violence chez les jeunes, ça commence de plus en plus tôt, à dix, douze ans*, assure-t-elle. *Dans ma cité, les gosses du quartier, on les appelle les Gremlins, comme dans le film. Parce qu'on ne sait plus si ce sont des enfants ou des monstres. »* Elle saisit un nouveau coffret. C'est un jeu policier dont l'intrigue a lieu en Asie. *« Dans le fond, le gosse qui a tué, peut-être qu'il n'avait pas assez joué quand il était petit ? »*, s'interroge-t-elle à voix haute.

> « Ils nous prennent pour des débiles. Tous ces jeux avec de l'argent, toute cette compétition, c'est nul ! »

« Avec tous les morts qu'ils voient déjà à la télé ! Des armes, c'est hors de question qu'on en achète, les gosses sont assez bagarreurs comme ça. C'est pas la peine d'en rajouter », décrète Janine, femme de ménage et mère de cinq enfants. Son mari, gardien de nuit, approuve. *« Les gens qui fabriquent ces trucs-là, ils donnent une image de la vie qui n'est pas belle »*, ajoute Janine. Un avis assurément peu partagé par les professionnels du jouet. *« Se bagarrer et jouer à la guerre sont deux choses différentes. Quand des enfants jouent à la guerre, ils construisent une histoire : il y a les bons et les méchants, des règles à respecter – et donc des limites à ne pas franchir »*, estiment Cécile Velasco et Anne Doumenc, dirigeantes de la société lyonnaise d'experts-conseils Junior City. *« Un gosse qui se bagarre n'a pas cette distance, cette maîtrise : il sort de ses gonds, il agit par frustration, par colère, sous le coup d'une pulsion »*, assurent-elles. Pour la majorité des spécialistes « de la jeunesse », le vieux débat sur l'inné et l'acquis n'a plus de raison d'être. *« Même si sa mère est une* wonderwoman, *la petite fille a besoin, à un moment de sa vie, de jouer à la maman et à la dînette. Pendant que le petit garçon, lui, va jouer à la guerre »*, considère Mme Doumenc. Faut-il, pour autant, associer le laid et le brutal au sexe masculin ? Ou parer de vertus (viriles) l'instinct de domination ? Au rayon Jouets garçons des hypermarchés, le pistolet Guerre des étoiles et la carabine Western se vendent moins de 90 francs pièce. Et les mercenaires d'Action Man, petites figurines masculines équipées de lance-bazookas qui *« tirent vraiment »* ou de grenades *« mega-explosion »*, font un malheur. Il existe même un Action Man avec *« chien policier qui aboie »*, d'un réalisme saisissant. Rien de tel chez les filles – et ce n'est pas nouveau. La bagarre et la guerre restent le monopole des mâles. L'univers rose-paillettes de la poupée Barbie, la trousse d'infirmière et la kitchenette en plastique demeurent le royaume des filles.

DEUX enquêtes réalisées, à dix ans d'intervalle, en 1985 puis en 1995, par l'Insee ont confirmé que *« le choix des articles donnés à l'occasion des fêtes de fin d'année est orienté en priorité par le sexe et l'âge du destinataire »*. Mais qui, des parents, des enfants ou des fabricants, fait réellement le choix ? *« Secrète alchimie ! »*, répond Mme Velasco. *« De toute façon, dans ces prix-là, qu'est-ce qu'on nous offre d'autre ? »*, grommelle un client d'hypermarché. *« On ne peut rien y faire, c'est dans les gènes ! »*, lâche une mère de famille, avec un soupir fataliste.

Ce clivage entre filles et garçons, ou, plus exactement, entre féminin et masculin, ne semble pourtant pas aussi immuable qu'on le croit. Les choix évoluent selon l'état de la structure familiale et de la société. *« Si l'on enquête à Lille ou à Marseille, la réponse des parents sera différente*, reconnaît Gilles Brougère, directeur du département des sciences de l'éducation à l'université Paris-XIII. *Plus on est latin, plus l'identité masculine est encadrée, fragile : en matière de jouets, tout ce qui relève du féminin va être refusé. »* Denis Stoclet va plus loin : *« En Suède ou au Danemark, il n'est pas rare d'offrir une poupée à un garçon ou un pistolet à une fille. C'est même politiquement correct ! Alors qu'en Europe du Sud et en France, la censure sociale demeure très forte. »*

Un carnet à la main, Anaïs, dix ans, prend des notes avec application. *« Je fais la présélection, pour aider les parents »*, explique-t-elle. A côté, une vieille femme turque, la tête couverte d'un fichu, examine, bouche bée, un ensemble de dînette chinoise, tandis qu'au bout de l'allée un groupe de garçons fait cercle autour d'une console Nintendo.

PARKA bleu pâle et queue de cheval, Nadia, douze ans, préfère jouer aux mots croisés sur le Genius PC, un ordinateur en démonstration au rayon du multimédia. A *« peu fréquent »* en quatre lettres, elle répond *« rare »*. A *« outil pour le nettoyage »* en cinq lettres, elle met *« balai »*. Chaque fois, la machine dit *« bravo »*. Il n'y a qu'à *« prêtre, ni curé, ni évêque »*, que Nadia trébuche. Elle hésite, finit par écrire *« juge »*. La machine dit : *« Oh ! Oh ! »* Le Genius PC ignore l'existence des imams, et Nadia n'a jamais rencontré d'abbé.

Encore imparfaits, les jeux vidéo et le multimédia ont connu, en l'espace de six ou sept ans, un succès foudroyant auprès des pré-adolescents. Au détriment du jouet traditionnel – réservé, à 80 %, aux enfants de moins de huit ans. *« Ce sont les fabricants de jouets eux-mêmes qui ont provoqué ce glissement d'âge*, note un expert en marketing. *Le drame, c'est qu'ils ont été incapables d'offrir une alternative aux gosses de 8-10 ans. Ceux-ci, naturellement, ont sauté, sans transition, dans le monde de l'informatique et du multimédia. Le jouet ne les rattrapera pas. »* Est-ce vraiment un mal ? *« Si on était moins bêtes, on se cotiserait pour acheter un ordinateur*, lance une jeune femme à sa belle-sœur. *Je te jure, tout le monde en profiterait. On peut tout faire avec ces trucs : la comptabilité, les leçons d'anglais, les jeux pour les gamins... »* La belle-sœur pousse un soupir perplexe. *« Le problème, c'est le prix »*, finit-elle par lâcher. De Carrefour à Auchan, du quartier de la Défense à la banlieue lyonnaise, l'argument revient comme un leitmotiv. Un bon ordinateur coûte entre 7 000 et 10 000 francs. Et la moindre cassette vaut 250 francs. L'engouement pour les jeux vidéo et le multimédia fait pourtant prédire aux experts une rapide *« explosion »* du chiffre d'affaires. *« D'ici à l'an 2005, le marché du multimédia sera aussi important que celui de l'habillement »*, promet Denis Stoclet.

Sur l'écran de la Playstation, installé dans l'allée des châteaux forts, le suspense est terrible. L'héroïne est coincée, le couteau sous la gorge. Encore quelques secondes... Planté devant la machine, Kimheng, douze ans et demi, d'origine cambodgienne, ne perd pas une miette de la scène. *« Vous avez jusqu'au coucher du soleil pour la sauver »*, prévient une voix métallique. Vêtue d'un anorak noir, une femme toute menue derrière son énorme chariot apparaît dans l'allée. *« De toute façon, à Noël, les parents nous offrent toujours des jeux de société »*, murmure Kimheng, l'air dégoûté. L'ordinateur familial, installé dans le salon, sert surtout aux aînés. *« Pour jouer, je vais chez les copains »*, ajoute Kimheng. De loin, la femme lui fait signe. Le visage du gosse s'éclaire. Il a reconnu la cassette que sa mère tient à la main : le jeu vidéo du *Monde perdu de Jurassik Park*. Qui a dit que les ptéranodons n'auraient pas le droit de fêter Noël ?

Catherine Simon
Dessin : Lionel Koechlin

Le bilan du communisme, autre exception française

DANS QUEL PAYS voit-on le débat sur la nature profonde du communisme faire rage ? En Russie, où une société émerge destructurée et désemparée après sept décennies de totalitarisme ? Aux Etats-Unis, qui pourrait s'interroger sur les tenants et aboutissants de la croisade conduite par eux contre « l'empire du mal » ? Ou bien encore en Allemagne, matrice intellectuelle de ce « socialisme scientifique » qui s'appliqua pendant quarante ans sur une partie de son territoire ? Non, c'est en France, un pays où l'expérience directe de la terreur stalinienne ne concerne qu'un nombre infime d'individus, où jamais le Parti communiste ne disposa du pouvoir absolu, que resurgit un débat quasi théologique sur l'essence d'une idéologie qui aura marqué le siècle de son empreinte.

Hors des frontières, cette « querelle française » ne laisse pas d'étonner, et l'on s'interroge sur la pertinence d'un débat dont les enjeux dépassent ceux d'une dispute universitaire. Dans quel pays, en effet, un chef de gouvernement, fût-il de gauche, aurait-il à répondre devant le Parlement de son attitude vis-à-vis des crimes de Staline, de Mao ou de Pol Pot ?

Cet étonnement, parfois mêlé d'ironie, qui se manifeste chez nos voisins et partenaires en démocratie devant le déchaînement polémique provoqué par la publication du *Livre noir du communisme* est révélateur de l'existence d'une autre « exception française » : la persistance de cette pensée hexagonale qui pose comme postulat que la France est la « mère de toutes les révolutions ». Ainsi, certains intellectuels n'hésitent pas à lui faire porter une partie de la responsabilité des crimes commis par des pouvoirs qui se réclamaient d'une continuité historique faisant d'octobre 1917 l'accomplissement de juillet 1789.

ANTICOMMUNISME NATUREL

La condamnation du communisme est de ce fait étroitement liée, dans l'esprit des élites françaises, et pas seulement celles qui se réclament de la gauche, à l'établissement de la preuve que ce fut, dans sa version « socialisme réellement existant », un pouvoir criminel.

Cette attitude n'est évidemment pas celle du monde anglo-saxon, pour qui le communisme, dans ses principes mêmes, a toujours été perçu comme une doctrine perverse. Cette dernière heurtait de front les deux piliers de la pensée démocratique de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis : la libre entreprise et la croyance en Dieu.

L'anticommunisme était donc naturel chez des dirigeants comme Winston Churchill ou Franklin Roosevelt, ce qui ne les a pas empêchés de mener, en fonction des circonstances, une « Realpolitik » sans états d'âme lorsqu'il s'est agi de s'allier aux forces d'un mal pour combattre un mal plus grand encore, le nazisme. Les « compromissions » d'une partie des élites anglo-saxonnes avec le communisme et l'Union soviétique étaient d'une tout autre nature que celles qui furent le lot de leurs homologues français, membres du PCF ou « compagnons de route ». Elles étaient, en Grande-Bretagne, bien souvent une manifestation de dandysme cynique d'une partie de l'aristocratie et de la bourgeoisie, voire d'une esthétique de la trahison incarnée par le trio de Cambridge : Philby, Burgess et McLean.

Les outrances de la lutte anticommuniste aux Etats-Unis dans les années 50, symbolisées par la paranoïa maccarthyste, allaient, certes, amener pour un temps une partie de l'intelligentsia libérale d'outre-Atlantique dans l'orbite du minuscule Parti communiste des Etats-Unis. Ce mouvement ne survécut pas à la fin de l'inquisition menée par la Commission des activités antiaméricaines et de ses fameuses « listes noires ». Si bien que l'assaut final contre « l'empire du mal » mené par Ronald Reagan avec le bluff planétaire de la « guerre des étoiles » n'a que modérément ému une gauche américaine reconvertie à la culture du « politiquement correct » et à ses utopies communautaristes.

Le cas de l'Allemagne est plus complexe, mais non moins éclairant. On se souvient des années 80 où certains « nouveaux philosophes » français, comme André Glucksmann, venaient faire la leçon aux intellectuels de la gauche allemande soupçonnés de complaisance envers le régime soviétique et son avatar est-allemand, accusés de surdité au message lancé par Alexandre Soljenitsyne. Les malentendus qui se sont alors installés de part et d'autre du Rhin sont encore vivaces. Une gauche ouest-allemande, dont seule une infime minorité fut stalinienne, se voyait clouée au pilori par une escouade de néo-convertis à l'anticommunisme. L'Ostpolitik de Willy Brandt et Helmut Schmidt, le mouvement pacifiste anti-missiles étaient stigmatisés comme un retour à l'esprit de démobilisation munichois.

POLITIQUE EFFICACE

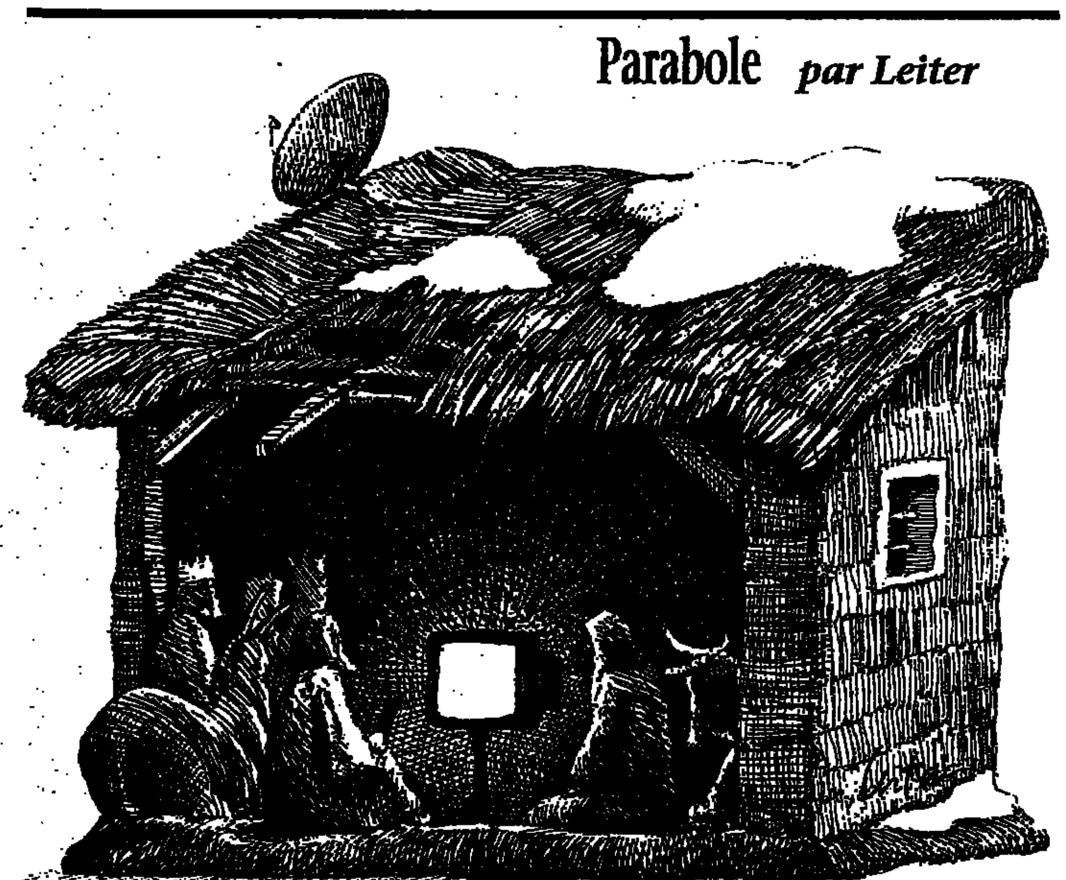
Comme on a pu le constater quelques années plus tard, il est apparu que la politique de rapprochement avec l'Est, initiée par la social-démocratie et poursuivie par Helmut Kohl, s'est révélée autrement plus efficace dans le processus de décomposition des pouvoirs communistes que les anathèmes grandiloquents. D'autre part, la tradition de la pensée politique allemande, fortement teintée de relativisme ethno-sociologique, ne renvoie pas à la seule idéologie universaliste, dévoyée ou non, les responsabilités de crimes dont les racines plongent au plus profond des mentalités collectives. Sous le communiste, l'Allemand voit d'abord le Russe.

Enfin, dans la nouvelle Allemagne, les débats sur les rapports entre le communisme et le nazisme, tels qu'ils se sont manifestés dans la « querelle des historiens » au début des années 90, ont pris une tournure passionnelle, car l'enjeu était fondamental. Les partisans de la théorie de « la guerre civile européenne » qui aurait mis aux prises le bolchevisme et le nazisme ne visaient rien de moins que la remise en cause de la repentance allemande après 1945.

Vue de l'étranger, la nouvelle controverse française est donc perçue comme une bizarrerie parisienne de plus, consistant à réactiver un débat pour l'essentiel déjà tranché par l'histoire. Parmi les plus francophiles des observateurs de notre pays pointe un début de déception. Cette France, qui fut longtemps exportatrice d'idéaux, d'utopies politiques et sociales, ne serait-elle pas en train de se provincialiser intellectuellement ? Elle semble prendre en tout cas un regrettable retard dans la mise au jour et l'illustration de ce que ses amis, notamment en Europe, attendent d'elle : la définition et la mise en œuvre d'un modèle de démocratie républicaine, intégratrice et sociale qui soit à la hauteur de son histoire et de ses traditions.

Luc Rosenzweig

Parabole *par Leiter*



La nécessaire réforme du Sénat

Suite de la première page

Plus d'un siècle plus tard, rien n'a changé, le mode d'élection de l'Assemblée du Palais du Luxembourg n'ayant pratiquement pas évolué. La Constitution de 1958 lui a confié le soin d'assurer *« la représentation des collectivités territoriales de la République »*, mais elle est, de fait, restée *« le grand conseil des communes de France »*.

Les 304 sénateurs élus dans les départements le sont par un collège composés des députés, des conseillers régionaux et généraux et des délégués des conseils municipaux.

Théoriquement, le nombre de ces derniers varie avec la population de la commune, mais le calcul est ainsi fait que les petites villes sont fortement privilégiées alors que les grandes sont pénalisées. Les villages de moins de 500 habitants, où ne vivent que 8,4 % de la population française, désignent 16,2 % des électeurs sénatoriaux, alors que les cités de plus de 30 000 habitants, qui regroupent 31,4 % de la population, n'en ont droit qu'à 15,8 %. Comme, de plus, l'élection a lieu au scrutin majoritaire dans 86 départements (la proportionnelle n'étant en vigueur que dans ceux élisant cinq sénateurs et plus et dans le Val-d'Oise), la distorsion est énorme entre la réalité sociologique et politique du pays et sa traduction au Palais du Luxembourg.

Or, comme l'écrit Jean Grangé dans la notice consacré au Sénat dans le dictionnaire constitutionnel d'Olivier Duhamel et Yves Mény (PUF), *« une représentation déséquilibrée ne peut être propice à l'accomplissement d'une fonction d'équilibre »*.

« SAGESSE »

C'est pourtant cet équilibre que les sénateurs prétendent incarner, en se gargarisant de cette phrase aussi célèbre que fausse : *« La Haute Assemblée dans sa sagesse... »* Haute, cette Chambre ne peut l'être que dans une conception aristocratique du pouvoir, car, dans une démocratie, ne mérite ce qualificatif que l'Assemblée élue au suffrage universel direct. Quant à la sagesse, le Sénat est loin d'en faire toujours preuve, notamment lorsque, par exemple, il lui arrive de rejeter sans débat des projets qu'en fait il approuve, simplement pour faciliter la tâche d'un gouvernement qu'il soutient.

Il est vrai cependant que son apport au travail législatif est loin d'être négligeable, les compétences juridiques de nombre de ses membres sont précieuses, leur connaissance des dossiers judiciaires, agricoles, fiscaux, européens fort utile.

Le Sénat pourrait se satisfaire d'enrichir les projets gouvernementaux. C'est d'ailleurs la mission qu'indirectement lui confie la Constitution, qui ne lui permet pas d'imposer ses vues à la majorité de l'Assemblée nationale : en cas de désaccord entre les deux Chambres, ce sont les députés qui ont le dernier mot.

Mais, dès que le gouvernement lui déplaît, la majorité sénatoriale use de tous les moyens de procédure possibles pour retarder tout le travail parlementaire, alors même que la maîtrise du calendrier est indispensable à tout ministère qui se veut réformateur.

Pour la gauche, c'est un handicap sérieux, puisque la composition du collège sénatorial lui interdit même de rêver de devenir un jour majoritaire au Palais du Luxembourg. La droite, au contraire, est assurée de conserver un des trois lieux de pouvoir, même s'il perd le contrôle de l'Elysée et du Palais-Bourbon.

Une majorité courageuse ne serait pourtant pas privée de tout moyen d'action. Certes, la Constitution a accordé au Sénat un droit de veto sur toute réforme constitutionnelle et sur toute modification de lois organiques le concernant.

Mais relève d'une loi simple – que donc les députés peuvent imposer aux sénateurs – la répartition du nombre de sièges entre les départements, la barre au-delà de laquelle l'élection se fait à la proportionnelle et le calcul du nombre de délégués par communes selon leur taille.

RÉFORME AVORTÉE

A l'automne 1991, le gouvernement d'Edith Cresson avait d'ailleurs soumis un projet augmentant le nombre de délégués pour les cités importantes et introduisant la proportionnelle pour les 49 départements élisant plus de trois sénateurs. La droite serait restée majoritaire, mais elle aurait perdu au moins trente sièges au bénéfice de la gauche. Seulement, Mme Cresson avait reculé sans pratiquement se battre.

Lionel Jospin sera-t-il plus combatif ? Ses proches le laissent entendre. C'est François Hollande qui demande au Sénat de *« s'interroger sur sa légitimité »*, c'est Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, assurant que l'incident de la motion référendaire ne pourra pas *« rester sans suite »*.

Mais en fait, tout cela ne prépare-t-il pas un marchandage autour du cumul des mandats ? C'est René Monory, président du Sénat, qui a été le maître d'œuvre de la révolte sénatoriale de l'autre jour ; or il n'a jamais caché son opposition farouche à cette réforme. Et le premier ministre hésite à limiter les cumuls d'une façon telle qu'il n'aurait pas besoin d'un accord du Sénat : il lui suffirait d'en dispenser les élus du Palais du Luxembourg. Il serait dommageable qu'une réforme à l'évidence indispensable empêche une modernisation du Sénat tout aussi nécessaire.

Thierry Bréhier

PRÉCISION
IBADHITES

Les descendants des kharidjites, *« précurseurs de la violence sectaire en terre d'Islam »*, *« sont connus sous le nom d'ibadhites »*, écrivions-nous dans *Le Monde* daté 9-10 novembre). L'Association des ibadhites mozabites en France nous demande de préciser que *« les ibadhites n'ont aucun lien avec le kharéjisme »* et *« condamnent totalement »* ses *« démarches destructrices »*.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Affaire Schuller : un silence assourdissant

« **T***OUT ce que je peux dire n'intéresse personne. Est-ce par facilité ? Par paresse intellectuelle ? Par animosité à mon égard ? (...) En quittant la France, je me suis piégé tout seul...* » En résumant ainsi sa situation, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* (nos éditions datées 21-22 décembre), Didier Schuller ne croyait sans doute pas si bien dire. Le silence assourdissant qui a accueilli ses déclarations lui donne raison.

Pas un mot de la Chancellerie, alors que le ministère de la justice est censé mettre tout en œuvre pour retrouver ce suspect en fuite depuis près de trois ans. Pas un commentaire du Quai d'Orsay, alors qu'il s'avère que l'élu RPR des Hauts-de-Seine n'a pas quitté, depuis le début de son exil, l'archipel des Bahamas où notre diplomatie semble singulièrement manquer de curiosité. Pas une seule réaction du personnel politique, alors qu'à rebours de toute pédagogie républicaine l'un des siens montre que, si on en a les moyens, il est toujours possible d'échapper à cette justice dont les délinquants ordinaires connaissent pourtant la célérité, l'efficacité et la sévérité. Pas un murmure venu des rangs du RPR, parti dont M. Schuller peut, à bon droit, se revendiquer puisqu'il en est toujours l'élu au conseil régional d'Ile-de-France ; ce même parti dont le nouveau président, Philippe Séguin, ne manque jamais une occasion d'en appeler solennellement aux valeurs civiques.

Le plus surprenant, dans ce silence général, est sans doute celui de certains grands médias. A chacun sa hiérarchie informative, dira-t-on. Mais, au terme d'une semaine qui a vu la condamnation définitive de l'ancien trésorier du PS, Henri Emmanuelli, ce choix ne peut que conforter ceux qui dénoncent une *« idéologie médiatique »* spontanée et partisane, où une « affaire de gauche » semble toujours plus croustillante qu'une « affaire de droite ». Comment ne pas remarquer que les dossiers visant, peu ou prou, le RPR n'ont pas toujours droit au même traitement, à la même exhaustivité, à la même mise en scène que ceux ayant concerné, dans le passé, la gauche ?

L'affaire Schuller n'est pourtant pas mineure. Elle concerne le premier parti de l'opposition qui est aussi – l'aurait-on oublié ? – le parti dont est issu le président de la République. Elle a pour cadre le département le plus riche de France, les Hauts-de-Seine, et met au jour des soupçons de détournement de fonds dans le secteur de l'habitat social. Elle met en cause un ancien élu gaulliste, Patrick Balkany, qui n'en est pas moins toujours président de l'office HLM de ce département. Elle atteint le président de son conseil général, figure du mouvement gaulliste, Charles Pasqua. Enfin, elle fut au cœur des divisions fratricides de la famille gaulliste, lors de la campagne présidentielle de 1995, dans la guerre opposant les soutiens de M. Balladur à ceux de M. Chirac.

Pour toutes ces raisons – et peut-être aussi pour sa sécurité personnelle –, il serait bon que M. Schuller s'explique au plus vite devant un juge et non plus seulement dans les colonnes du *Monde*.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'absence de statistiques

LES GRAVES événements que la France vient de traverser ont attiré l'attention de l'opinion sur la question du pouvoir d'achat des salariés. Tout esprit de bonne foi a tout aussitôt reconnu que le pouvoir d'achat des travailleurs avait rapidement décru dans les derniers mois. On peut estimer, en l'absence de statistiques précises, que le pouvoir d'achat réel des salariés, qui était probablement entre les indices 60 et 70 au début de 1947, était descendu en octobre 1947 à des valeurs comprises entre 50 et 60. On peut ainsi affirmer que les protestations des salariés contre la situation qui leur était faite étaient largement fondées.

Or, et si étonnant que cela puisse paraître, si inconcevable que cela soit effectivement, aucun service statistique officiel n'étudie régulièrement le coût de la vie et le pouvoir d'achat des salariés. On pourrait croire que, si aucun indice du coût de la vie n'est publié, c'est que le gouvernement, redoutant des complications du côté des syndicats ouvriers, garde pour sa seule information les résultats obtenus par ses statisticiens.

Le gouvernement est en réalité tout aussi ignorant de ces questions que l'opinion publique en général, c'est-à-dire qu'il n'en a qu'une connaissance qualitative absolument insuffisante, car aucun indice du coût de la vie, aucun indice du pouvoir d'achat réel des travailleurs n'est calculé. Une telle constatation se passe de commentaires. Que dirait-on donc d'un commandant qui dirigerait son navire d'après son appréciation qualitative de la position du soleil ?

M. Allais
(23 décembre 1947.)

هكذا من الاصل

Corée du Sud, le modèle en crise *par Jean Raphaël Chaponnière*

LE nouveau président de la Corée du Sud hérite d'une économie au bord de la faillite. Ce n'est pas la première fois que la Corée du Sud est secouée par une tempête financière, mais, alors qu'en 1980 la crise avait été une simple péripétie asiatique, en 1997 elle est un événement mondial. Il ne s'agit *pas seulement d'une crise de* croissance, mais de la crise d'un modèle de croissance qui avait ouvert une troisième voie, entre le tout-marché et le tout-Etat. Un modèle dans lequel de nombreux pays, en Asie comme en Amérique latine, avaient cherché l'inspiration.

Située au niveau du Cameroun en 1950, la Corée du Sud a grimpé quatre à quatre l'échelle du développement pour rejoindre les pays riches de l'OCDE en 1996. Les deux principales dimensions de son modèle sont deux paradoxes : une stratégie de développement alliant la promotion des exportations et *un protectionnisme sourcilleux*, d'une part, un Etat qui « gouverne le marché », de l'autre. La première a été victime de son succès, la seconde a conduit à la crise.

La promotion des exportations qu'a pratiquée la Corée du Sud à partir des années 60 n'a jamais signifié la libéralisation des importations. La Corée du Sud a pratiqué un commerce que l'on peut qualifier de prédateur. Tandis que, aiguillonnées par des avantages fiscaux, les entreprises partaient à la conquête des marchés étrangers, l'administration veillait à ce que le pays n'importe que l'essentiel. Les Américains ont longtemps toléré ce protectionnisme d'un pays pauvre mais politiquement loyal dans le contexte de la guerre froide. Mais, à partir des années 80, et plus encore après l'effondrement du communisme, ils ont exigé davantage de réciprocité dans leurs échanges avec leur allié. Washington a contraint la Corée du Sud à démanteler les barrières tarifaires et non tarifaires qui protégeaient le marché. *Volens nolens*, la Corée du Sud a dû s'ouvrir aux produits et entreprises étrangers.

La voie commerciale coréenne a, depuis, été empruntée par de nombreux pays qui, d'Asie en Afrique, cherchent à transformer leurs bas salaires en avantage comparatif. La généralisation de cette stratégie porte en elle-même ses limites. Davantage qu'une montée du protectionnisme dans les pays industrialisés, elle a provoqué une exacerbation de la concurrence entre pays du Sud d'abord, avec ceux de l'Est maintenant. Les produits *made in China* remplacent ceux *made in Korea*.

La seconde caractéristique du modèle coréen réside dans le type de gouvernance qui a été mis en place à partir des années 60. L'Etat a créé de très grands groupes, les chaebols, qui, après avoir été longtemps tenus en laisse, se sont affranchis de sa tutelle sans être pour autant soumis aux exigences du marché. Ce sont les excès de ces groupes, classés parmi les plus grands dans le monde, qui ont mis la Corée du Sud en difficulté.

Dans les années 50, la Corée du Sud avait été un des pays les plus aidés au monde, et la manne étrangère avait permis aux entrepreneurs proches du gouvernement de faire fortune dans les « trois blancs » (farine, coton et sucre), en rachetant à vil prix l'héritage industriel japonais et en bénéficiant de facilités pour importer. S'étant emparé du pouvoir en 1961, le général Park Chung Hee, l'architecte du modèle, a dénoncé la corruption du régime précédent mais, au lieu de jeter en prison les profiteurs, il a négocié avec eux de nouvelles règles. Persuadé, pour industrialiser son pays, qu'il devait *« permettre à des millionnaires de construire de grandes usines »*, il a mobilisé les plus grandes entreprises dans son projet. Ayant pris une participation majoritaire dans le capital des banques commerciales, l'Etat a mis la politique du crédit au service de la politique industrielle. Il a ciblé les secteurs et choisi ses entrepreneurs. Bénéficiant de crédits subventionnés, ces entreprises ont connu un essor exceptionnel et sont devenues des conglomérats diversifiés.

A partir de 1972, pour des raisons plus politiques (la confrontation avec la Corée du Nord) qu'économiques, l'Etat les a incitées à investir dans l'industrie lourde. Les chaebols ont alors pris des risques considérables, même s'ils pouvaient se prévaloir de la garantie de l'Etat, qui exerçait sur eux une tutelle étroite. Les surinvestissements réalisés dans l'industrie lourde ont conduit à la crise. En 1980, devenue l'un des poids lourds de la dette depuis le premier choc pétrolier, la Corée du Sud n'a pas résisté au second choc, qui a coïncidé avec la hausse des taux d'intérêt et à une crise politique.

Le pays doit désormais opter pour le marché et choisir de s'ouvrir résolument à la concurrence des entreprises étrangères, seules capables d'éroder le pouvoir des conglomérats sur l'économie et la société

Après l'assassinat du président Park, le nouvel homme fort du régime a adopté les critiques des libéraux, qui dénonçaient l'interventionnisme des années 70. Les crédits subventionnés à l'exportation ont été supprimés, les banques commerciales privatisées. Le marché devait choisir les vainqueurs. Mais cette libéralisation n'a été que partielle. L'Etat a, certes, relâché sa tutelle sur les chaebols. Autorisés à mobiliser des capitaux au niveau international, ces conglomérats industriels ont poursuivi une stratégie de croissance et de diversification très agressive à l'échelle mondiale. Mais le secteur bancaire, à la traîne, est resté très contrôlé. A la différence des entreprises industrielles, les banques coréennes sont très peu performantes. Les scandales politico-financiers – et les procès des deux anciens présidents – ont révélé qu'elles étaient très soumises aux hommes politiques, eux-mêmes de plus en plus liés aux intérêts des chaebols. Les banques ont financé les projets les plus ambitieux en fermant les yeux sur le niveau d'endettement de leurs clients et les créances douteuses qu'elles accumulaient (équivalant à 10 % du PIB).

Ainsi, alors que la Corée du Sud affichait des performances macroéconomiques rassurantes, les chaebols accumulaient un endettement faramineux. La cavalerie financière qu'ils pratiquaient auprès des banques étrangères en utilisant des lignes de crédit de court terme n'était pas inquiétante car ils affichaient des taux de croissance spectaculaire. A partir de 1985, profitant de la hausse du yen, les chaebols ont en effet taillé des croupières aux industriels japonais. Mais, à l'instar des bicyclettes, ils ne pouvaient pas ralentir sans risquer de perdre leur équilibre.

C'est ce qui est arrivé. En 1996, la chute des prix des mémoires informatiques et la baisse du yen ont donné un coup d'arrêt aux exportations. Dans les six mois, huit groupes ont fait faillite, mettant les banques dans une situation intenable. Survenant dans ce contexte, la crise des voisins du Sud-Est asiatique provoquait une nouvelle détérioration. Un tiers des exportations coréennes se dirigent vers le reste de l'Asie. Dans ces conditions, la baisse du won apparaissait inéluctable. L'anticipation des groupes coréens l'a accélérée, et la chute du won a aggravé leur situation financière – les banques ont accumulé pour 100 milliards de dollars de dettes en moins d'un an, dont 15 milliards d'ici à la fin du mois.

La crise coréenne actuelle a finalement révélé les limites de la troisième voie, entre le tout-marché et le tout-Etat, parfois présentée comme l'une des valeurs asiatiques. La Corée du Sud a utilisé les banques comme outil de politique industrielle et canalisé ainsi l'épargne domestique (24 % du PIB) vers des projets prioritaires. Ce système a pendant longtemps très bien fonctionné. Il est devenu contre-productif. A partir de la fin des années 80, les chaebols, qui s'étaient émancipés de la tutelle de l'Etat, n'étaient pas encore vraiment soumis aux exigences du marché. Aucune banque coréenne n'était à même de juger de leurs projets, qui étaient partiellement financés de l'étranger grâce au renouvellement des lignes de crédits étrangers à court terme.

La gouvernance coréenne ne peut plus rester à mi-chemin entre l'Etat et le marché. La Corée du Sud doit désormais opter pour le marché et choisir d'ouvrir résolument son pays à la concurrence des entreprises étrangères, qui sont seules capables d'éroder le pouvoir des chaebols sur l'économie et la société coréennes. Cette crise sera méditée par de nombreux pays qui voient dans l'expérience coréenne une alternative au dogme libéral.

Jean Raphaël Chaponnière *est chercheur au CNRS à Grenoble.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Turcs et Arméniens

Ismaïl Cem, ministre des affaires étrangères de la République de Turquie, présente, dans *Le Monde* du 4 décembre, un plaidoyer remarquable pour l'admission de la candidature de son pays à l'Union européenne. L'Union européenne ne met pas seulement la Grèce, Chypre et les droits de l'homme comme préalables. Une résolution du Parlement européen du 18 juin 1987 estime que *« le refus de l'actuel gouvernement turc de reconnaître le génocide commis autrefois contre le peuple arménien par le gouvernement " Jeunes turcs "* [constitue], *avec l'absence d'une véritable démocratie parlementaire et le non-respect des libertés individuelles et collectives, notamment religieuses, des obstacles incontournables à l'examen d'une éventuelle adhésion de la Turquie à la Communauté »*. Les Arméniens et leurs nombreux amis d'Europe ne l'oublieront jamais et le feront savoir.

Gilbert Beguian
Montargis (Loiret)

Sauver Kyoto

Kyoto, fameuse capitale artistique et culturelle du Japon, va voir son admirable paysage urbain, héritage de l'an mille, gâché par un ouvrage moderne édifié, hélas ! par des ingénieurs et des architectes français. Cela va se faire, une deuxième fois hélas, à l'initiative de la France (...). Un peu au nord sur la carte de Kyoto se rejoignent en forme d'Y les deux branches de la rivière qui, plus bas vers le sud, traverse toute la ville. C'est la rivière des canards sauvages, dont j'aime l'appellation chargée de poésie. Elle rappelle les chasses impériales d'un lointain passé. Là dans le ciel de la cité, au-dessus du décor sans pareil des ponts bien connus, on va voir apparaître une espèce de construction moderne, une passerelle fragile, pour les piétons seulement. Ce sera comme si à Paris surgissait absurdement devant le parvis de Notre-Dame une passerelle de même usage et de même style que notre pont des Arts traversant la Seine.

Sauver Kyoto, voilà tout simplement l'idée qui agite beaucoup de Français : personnel enseignant, artistes ou amateurs d'art, amis du Japon, amis des Japonais, etc. Parmi eux, nombreux sont ceux qui ont commencé à rédiger des feuilles, des écrits ou articles où ils expriment franchement leur opinion, leur alarme. Il y a là un mouvement spontané qui commence à prendre de l'ampleur.

Robert Guillain
Meudon (Hauts-de-Seine)

Un risque à long terme

Dans un long article (*Le Monde* du 9 décembre 1997), Axel Kahn, en tant que président de la commission du génie biomoléculaire, prend vigoureusement la défense du maïs Novartis (...). Sur l'innocuité de la protéine Bt, les études scientifiques réalisées pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché du maïs génétiquement modifié signalent chez les souris utilisées comme cobayes une pilo-érection.

Avoir les poils ou les cheveux qui se hérissent n'est pas un risque très grave en soi, mais souligne bien que la protéine Bt n'est pas totalement inoffensive. Qu'en sera-t-il sur le long terme, sur des personnes à tendance allergisante ? Axel Kahn dit que le passage du gène de résistance à l'antibiotique ampicilline, utilisé comme gène marqueur, est *« hautement improbable »*. Sur quelles expériences se base-t-il pour être aussi catégorique ? Pourquoi dans ces conditions Novartis a-t-il proposé au ministre de l'environnement de supprimer ce gène ?

Une autre affirmation d'Axel Kahn laisse dubitatif. *« Puisque, malheureusement, déjà 50 % des bactéries pathogènes du tube digestif du bétail et de l'homme possèdent ce gène de résistance (à l'ampicilline) »*, dit-il, en ajouter un nouveau *« serait sans aucune conséquence »*. Quel curieux raisonnement ! Est-il bien « scientifique » ?

Josette Benard
Caen

هكذا من الأصل

FINANCES Les places d'Asie du Sud-Est ont enregistré, lundi 22 décembre, de nouvelles et fortes turbulences. ● LE WON SUD-CORÉEN a plongé face au dollar. Il a été pénalisé par la décision de l'agence financière américaine Moody's d'abaisser la note attribuée à la dette de Séoul. Les obligations émises par la Corée du Sud appartiennent désormais à la catégorie des titres spéculatifs. ● L'INDICE NIKKEI de la Bourse de Tokyo a perdu 3,39 %, repassant sous la barre des 15 000 points pour la première fois depuis deux ans. Les opérateurs craignent de nouvelles faillites bancaires dans l'archipel. ● LE FMI (Fonds monétaire international) estime que la crise asiatique coûtera près d'un point de croissance à l'économie mondiale en 1998. La France serait toutefois, selon le FMI, relativement épargnée, avec un PIB en hausse de 2,7 % l'année prochaine.

Les investisseurs redoutent une défaillance de Séoul sur sa dette

Le risque est aggravé par l'abaissement, par l'agence Moody's, des notes attribuées à la Corée du Sud, la Thaïlande, la Malaisie et l'Indonésie. La Bourse de Tokyo a perdu 3,39 %, lundi 22 décembre, ce qui porte son recul à plus 10 % en trois séances. Le won coréen chute à nouveau de 8 %

LA CRISE financière asiatique ne permettra pas cette année aux marchés internationaux de capitaux de connaître les quelques journées de répit traditionnellement observées à l'occasion des fêtes de Noël. Les places d'Asie ont enregistré, lundi 22 décembre, de nouvelles et fortes turbulences. L'indice Nikkei de la Bourse de Tokyo a cédé 515,49 points (– 3,39 %) pour s'inscrire en clôture à 14 799,40 points : c'est la première fois depuis deux ans qu'il passe sous la barre des 15 000 points. La devise japonaise se repliait aussi, à 130,60 yens pour un dollar, malgré des interventions répétées de la Banque du Japon. Le désordre monétaire touchait aussi la Corée du Sud, où le won plongeait, perdant 7,7 % face au dollar. La roupie indonésienne cédait, de son côté, 5,2 % face au billet vert.

L'inquiétude des investisseurs à propos de la situation en Asie a été aggravée par la décision, lundi, de l'agence financière Moody's, chargée d'évaluer la solvabilité des emprunteurs, d'abaisser la note attribuée aux dettes de plusieurs pays de la région. Moody's a réduit de deux crans le niveau de solidité des emprunts de la Corée du Sud, dont elle estime désormais qu'ils s'inscrivent dans la catégorie des titres spéculatifs, au même niveau que les célèbres *junk bonds*, ces obligations « pourries » à haut risque émises par des petites entreprises privées.

La nouvelle note de Ba1 des emprunts en devises étrangères de Séoul signifie que Moody's a des doutes sur la capacité du pays à rembourser sa dette. Avant la crise, la Corée du Sud bénéficiait du label A1, qui en faisait l'égale de plusieurs grands pays industrialisés. Elle se retrouve désormais au même niveau que les Philippines, un des pays les plus fragiles financièrement du monde.

COÛT DE REMBOURSEMENT

Moody's a justifié sa décision par le fait que *« les besoins de financement à court terme de la Corée pourraient être plus importants que prévu »* et que *« les réserves de change nettes du pays ont chuté à un faible niveau, plus faible que leur niveau brut admis jusqu'ici »*. Moody's, qui a procédé à une revue générale des pays de la région, a annoncé, lundi, qu'elle dégradait aussi les notes de la Thaïlande, de la Malaisie et de l'Indonésie.

La décision de l'agence américaine a pour conséquence immédiate d'accroître la fragilité financière dans la région en alourdissant la charge de la dette des pays. Elle augmente d'une part mécaniquement les primes que les Etats d'Asie du Sud-Est doivent acquitter lorsqu'ils lèvent des fonds sur les marchés de capitaux (la Thaïlande, par exemple, qui payait il y a six mois un taux de 7 % doit aujourd'hui offrir un rendement de près de 11 %) ; elle accentue d'autre part la baisse des devises asiatiques face au dollar, ce qui augmente le coût de remboursement de la dette extérieure libellée en billets verts.

L'annonce de Moody's constitue une très mauvaise nouvelle pour le nouveau président sud-coréen, Kim Dae-jung, même si l'agence américaine, dans un communiqué, précise que celui-ci a les moyens de mettre en œuvre les réformes économiques et les mesures d'ajustement que son prédécesseur n'a pas réussi à mettre en place.

Les nouveaux déboires financiers en Asie du Sud-Est augmentent aussi la défiance des investisseurs internationaux à l'égard du Japon, première puissance économique de la région. Selon les experts du Fonds monétaire international (FMI), la croissance sera limitée à 1,1 % en 1998 dans l'archipel contre 2,1 % prévus il y a deux mois. Pas plus que les opérateurs de marché, le FMI ne semble se faire d'illusions sur la capacité des réductions d'impôts annoncées la semaine dernière par le premier ministre Ryutaro Hashimoto à relancer la consommation et la demande intérieure au Japon.

La situation est particulièrement difficile pour les banques nippones, qui voient la valeur de leurs fonds propres se réduire au rythme de la chute de la Bourse de Tokyo et qui doivent par ailleurs supporter un énorme effort financier afin de se conformer, dès le 1er avril 1998, aux normes prudentielles édictées par la Banque des règlements internationaux (BRI). Le coût de cette adaptation est officiellement évalué, pour le système bancaire nippon, à 28 000 milliards de yens (1 290 milliards de francs).

Devant l'urgence de la situation financière au Japon, de nombreux économistes exhortent le gouvernement à ouvrir grand à la fois les vannes budgétaires – au risque de détériorer encore la situation catastrophique des finances publiques – et monétaires en laissant filer le yen face au dollar, au risque cette fois de provoquer la colère de la Maison Blanche.

Pierre-Antoine Delhommais

Les fluctuations monétaires sont d'autant plus fortes que les marchés sont asséchés

HONGKONG
correspondance

L'Asie se trouve à nouveau prise dans un sérieux coup de vent, et pourtant les attaques spéculatives des *hedge funds* qui, à coups d'emprunts considérables, avaient vendu massivement les monnaies à terme, ont disparu. Pour preuve, les marchés de changes sur ces monnaies sont asséchés : les volumes échangés ne dépassent pas un centième de ce qu'ils étaient il y a quelques semaines. Alors pourquoi ces devises continuent-elles à plonger, si plus personne ne les attaque ? Et pourquoi les taux d'intérêt dans ces pays restent-ils à des niveaux prohibitifs ?

« Il n'y a plus que deux types d'intervenants sur ces monnaies, explique Bruno Boussard, le trésorier de la BNP à Hongkong. *Les banques centrales et les entreprises locales qui cherchent à couvrir leurs positions avant la fin de l'exercice. Mais il n'y a ni fuite de capitaux domestiques ni attaques spéculatives. Le marché a totalement changé. »*

DÉCROCHAGE HORS NORMES

Lorsqu'une société de Thaïlande ou la filiale locale d'un groupe étranger veulent couvrir leurs trésoreries ou leurs recettes futures en bahts, pour se prémunir d'une nouvelle baisse de la monnaie, que font-elles ? Elles vendent des bahts à terme contre des dollars américains et se protègent ainsi contre la baisse qu'elles anticipent. Mais ce faisant, elles provoquent cette baisse. Car, pour offrir cette couverture à leurs clients, elles déclenchent tout un mécanisme complexe : elles empruntent des bahts et les vendent immédiatement contre des dollars pour se couvrir elles-mêmes. Cette double opération est à l'origine de la persistance de la crise de la région : en empruntant de la monnaie locale, la banque fait monter les taux. En vendant la monnaie sur-le-champ, elle la fait baisser.

Ces opérations de couverture éclairent d'un jour nouveau la nature de la crise, qui s'est traduit par un décrochage hors normes des monnaies asiatiques depuis le 1er juillet. Son ampleur provient de ce qu'on est passé d'une situation de confiance excessive, où, pariant aveuglément sur un maintien *ad vitam aeternam* de la parité fixe avec le dollar, fort peu de sociétés se « couvraient », à une situation où plus personne n'a confiance : tout le monde se protège. Seules les sociétés qui ont, à leur capital, des tours de table internationaux étaient amenés à couvrir leurs positions. Quand, en quelques mois, plus de la majorité des sociétés d'une région entière se mettent à couvrir leurs positions actuelles comme leurs recettes futures, c'est un tremblement de terre financier.

Comme l'on approche de la fin de l'année et de la clôture fiscale des sociétés, *« personne ne prend plus de risque »*, reconnaît Erik Nickerson, directeur de la recherche sur les monnaies de la Bank of America à Hongkong. Lorsque les banques vendent aujourd'hui des roupies indonésiennes pour fournir à leurs clients de Djakarta des opérations de couverture, elles ne trouvent plus preneurs. Le marché est totalement sec.

CERCLE VICIEUX

Aussi la moindre transaction se traduit-elle par une variation importante des taux de changes. En achetant des roupies indonésiennes pour seulement un million de dollars, le 17 décembre, la banque centrale d'Indonésie a fait rebondir sa monnaie de 7 % en séance. Mais ces nouvelles valeurs, issues de marchés quasi inexistants, ne reflètent elles-mêmes plus grand-chose.

Cette situation engendre un cercle vicieux : il n'y a plus de prix significatifs, car il n'y a plus de marché. Et inversement : *« Il n'y a plus de marché car la valeur des monnaies n'a plus aucun rapport avec la réalité économique de ces pays »*, estime Bruno Boussard. *« Avec un dollar à 1 500 wons,* ajoute-t-il, *une voiture coréenne vaut sur le marché européen, fret compris, un tiers d'une voiture européenne à la sortie d'usine ! Quant aux prévisions à trois ou cinq ans des économistes, elles sont modifiées toutes les semaines. »* Et il conclut : *« Plus personne n'a la moindre idée de ce que ces monnaies peuvent bien valoir. »* Phénomène saisonnier ou profonde crise de confiance des sociétés locales elles-mêmes ? Erik Nickerson, de la Bank of America, estime que *« le marché a de fortes chances de changer totalement en janvier 1998 »*, à la faveur d'une demande saisonnière pour les devises locales et du retour éventuel des spéculateurs, à la recherche de monnaies dépréciées. *« En début d'exercice, ils peuvent sans mal prendre des positions qu'ils auront un an pour gérer »*, explique-t-il. Mais nul ne se risque à de fermes prévisions, tant la confiance locale paraît s'être envolée.

Valérie Brunschwig

Le FMI révise à la baisse ses prévisions de croissance pour 1998

LA CRISE asiatique va coûter, en 1998, près d'un point de croissance à l'économie mondiale, qui va progresser de 3,5 %, au lieu des 4,3 % prévus en septembre dernier, selon les prévisions économiques mondiales du FMI, publiées dimanche 21 décembre. Avec la crise asiatique, le Fonds monétaire s'est vu dans l'obligation de présenter de nouveaux chiffres revus à la baisse. Globalement, les chiffres du FMI sont plus pessimistes que ceux de l'OCDE, parus il y a quelques jours (*Le Monde* du 17 décembre), mais ils en confirment les tendances. L'impact le plus sévère de la crise asiatique touchera l'Asie et particulièrement le Japon. Les Etats-Unis et surtout l'Europe ne seront affectés qu'à la marge.

Le produit intérieur brut (PIB) japonais ne devrait croître que de 1,1 % en 1998 – soit 1 % de moins que prévu au mois de septembre –, après une croissance de 1 % cette année, elle aussi révisée à la baisse. Ces prévisions ne prennent pas en compte les dernières mesures de relance annoncées : 90 milliards de francs d'allègements d'impôts pour l'année fiscale qui commence en avril 1998. Ces mesures ne devraient toutefois avoir qu'un *« impact modeste »* sur la croissance, selon le chef des études économiques du FMI, Michael Mussa. La confiance des marchés est affectée *« au-delà de ce que justifie la situation réelle »*, estiment les économistes du FMI.

Les pays du G7 accusent le coup aussi mais dans une moindre mesure, car la croissance est bien ancrée aux Etats-Unis et en Europe, selon le FMI. L'expansion des sept grands pays industrialisés ralentira à 2,3 % en 1998 (révision en baisse de 0,2 point) après avoir atteint 2,8 % en 1997.

La croissance aux Etats-Unis devrait connaître – crise asiatique ou pas – un net ralentissement. Après une croissance de 3,8 % en 1997, le PIB nord-américain devrait passer à + 2,4 % en 1998 (une révision de 0,2 point à la baisse sur les pronostics antérieurs). Même révision à la baisse pour l'Allemagne, qui connaîtra une croissance de 2,6 % en 1998. La France, moins touchée par les conséquences de la crise asiatique que l'Allemagne en raison d'une reprise de la demande intérieure plus marquée, devrait progresser à 2,7 % en 1998 (une révision de 0,1 point à la baisse). Au total, l'Union Européenne s'en sort bien, puisqu'elle connaîtra une croissance de 2,7 % en 1998, selon le FMI.

Les pays nouvellement industrialisés d'Asie (la Corée, Singapour, Hongkong et Taïwan) accuseront, eux, un très net ralentissement de leur croissance, qui passera de 6,2 % en 1997 à 3,6 % en 1998 (soit 2,4 points de moins que prévu). Particulièrement touchée, la Corée : d'après les prévisions antérieures celle-ci devait connaître 6 % de croissance en 1998. Or ce chiffre devrait tomber à 2,5 %, *« ce qui est encore optimiste »*, a indiqué Michael Mussa.

L'économie mondiale après la crise asiatique

PERSPECTIVES DE CROISSANCE DU PIB SELON LE FMI - décembre 1997

[illegible]	1997	Différence de prévision	1998	Différence de prévision
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ÉTATS-UNIS	3,8 %	▲ + 0,1	2,4 %	▼ - 0,2
JAPON	1 %	▼ - 0,1	1,1 %	▼ - 1
ALLEMAGNE	2,3 %	–	2,6 %	▼ - 0,2
FRANCE	2,3 %	▲ + 0,1	2,7%	▼ - 0,1
ITALIE	1,3 %	▲ + 0,1	2,3 %	▲ + 0,2
GRANDE-BRETAGNE	3,5 %	▲ + 0,2	2,4 %	▼ - 0,2
CANADA	3,7 %	–	3,2 %	▼ - 0,3
[illegible]	[illegible]	▲ [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	▲ [illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
dont AFRIQUE	3,4 %	▼ - 0,4	4,7 %	▼ - 0,3
ASIE	6,8 %	▼ - 0,9	5,7 %	▼ - 1,7
ASEAN 4 (THAÏLANDE, INDONÉSIE, MALAISIE, PHILIPPINES)	4 %	▼ - 1,6	1,7 %	▼ - 3,7
AMÉRIQUE LATINE	5,2 %	▲ + 1,1	3,5 %	▼ - 0,9
ÉCONOMIES EN TRANSITION (EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE HORS RUSSIE ET PAYS DE L'EX-URSS)	1,3 %	▼ - 0,2	3,3 %	▼ - 1,6

Le tassement le plus spectaculaire touche l'ensemble Thaïlande-Indonésie-Malaisie-Philippines (quatre des neuf pays de l'Asean), pour lequel les prévisions de croissance tombent à 1,7 % en 1998, alors que ces pays, considérés en bloc, ont connu une augmentation de leur PIB de 4 % cette année et de 7,4 % en 1996.

PRUDENT SUR LA DURÉE

Même si aucun de ces pays ne devrait connaître de décroissance, l'amplitude du ralentissement est telle qu'il *« s'apparente à une récession »*, a noté M. Mussa. Le FMI reste prudent quant à la durée de ce ralentissement, mais, *« après une période d'ajustement d'un an ou plus »*, il y a *« de solides espoirs »* pour que la croissance reprenne.

L'Amérique latine enregistrera pour 1998 une décélération de sa croissance moyenne à 3,5 % (contre 4,4 % prévus précédemment) en raison de la crise financière en Asie. L'ensemble de la région terminera 1997 par une croissance moyenne forte à 5,2 %, l'une des meilleures performances historiques du sous-continent.

Les prévisions pour les pays en transition d'Europe centrale et orientale (hors Russie et pays de l'ex-URSS) sont révisées à la baisse de 0,8 point avec une croissance de 3,4 % en 1998, bien meilleure cependant à 1997 (1,9 %). L'Afrique prise comme un ensemble continue aussi de progresser, avec une expansion de 4,7 % en 1998, contre 3,4 % cette année.

Tous les pays émergents vont souffrir, cependant, d'un effet induit de la crise asiatique : une baisse des flux de capitaux privés, qui avaient atteint un record en 1996 à 259 milliards de dollars. *« Il est très improbable qu'ils atteignent ce niveau »* en 1997, a souligné Flemming Larsen, directeur adjoint des recherches économiques du FMI.

Lucas Delattre

هكذا من الاصل

Louis Schweitzer, président de l'Association des constructeurs européens d'automobiles

« La Commission doit être extrêmement rigoureuse avec les importations japonaises et coréennes »

Le PDG de Renault, Louis Schweitzer, quittera la présidence de l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles) le 31 décembre. Il estime que l'accord de Kyoto sur les gaz à effet de serre est satisfaisant et correspond à ce que l'industrie peut faire. Il s'inquiète de la poussée des constructeurs asiatiques, réclamant une négociation globale avec les Japonais et une ouverture du marché coréen.

« *Le 31 décembre 1998*, votre mandat de président de l'ACEA (Association des constructeurs européens d'automobiles) expire. Après deux ans de présidence française, assurée successivement par Jacques Calvet, *ancien président du directoire* de PSA, et vous-même, les Allemands prendront la relève. Quel est le bilan de la présidence française ?

– On ne fait pas de bilan de la présidence de l'ACEA comme on fait un bilan de la présidence du conseil des ministres de la Commission européenne. L'ACEA a pour objectif de faire du lobbying et de réfléchir sur des sujets communs à l'ensemble des constructeurs européens, Ford et Opel inclus. L'ACEA ne s'exprime que sur les sujets où nous pensons tous comme un. Par ailleurs, peu d'affaires se traitent dans ce monde dans l'intervalle de douze mois.

» *Dans ce contexte*, le fait que la présidence soit française, allemande ou italienne ne change rien.

– Quels sont vos sujets de réflexion ou de lobbying ?

– Sur les normes ou les tests de sécurité, il y a une véritable réflexion entre constructeurs. La lutte contre la pollution relève aussi du lobbying : il faut s'assurer qu'il y a un équilibre raisonnable entre ce qui est demandé aux pétroliers et aux constructeurs automobiles. Sur tous ces thèmes, nous adoptons *des positions communes*, comme nous l'avons récemment fait sur la fiscalité de l'automobile en Europe. Il y a une fiscalité intrinsèquement perverse qu'il faut détruire : ce sont les impôts spécifiques à l'achat. Dans certains Etats, ils représentent jusqu'à 100 % des prix hors taxe, qui s'ajoutent à la TVA. Cela ralentit le renouvellement des parcs automobiles mais surtout cela crée des distorsions de prix en Europe.

« Le FMI demande aux Coréens plus de transparence. Nous nous en réjouissons »

– Les décisions prises à Kyoto auront-elles une influence pour les constructeurs automobiles européens ?

– Kyoto a reconnu la réalité du problème des gaz à effet de serre et un accord a été trouvé pour que tous les pays industrialisés participent à l'effort nécessaire pour le résoudre. *Les pourcentages liés* sont raisonnables et en ligne avec ce que notre industrie peut faire. Il reste à souhaiter que les Etats-Unis ratifieront cet accord.

– Quelle est la position de l'ACEA en matière de réduction des émissions de CO_2 et donc de consommation ?

– C'est un sujet délicat. Car les constructeurs affichent des performances très différentes. Renault, Fiat et PSA construisent des voitures très peu consommatrices. D'autres fabriquent des voitures qui consomment plus. On ne peut pas fixer pour tous les constructeurs *le même objectif de progrès* en pourcentage : son effet ne serait pas le même constructeur par constructeur. Par ailleurs, en Europe, les voitures consomment en moyenne 170 grammes de CO_2 au kilomètre. Aux Etats-Unis, ce chiffre dépasse 250 grammes. Nous avons donc des voitures beaucoup plus efficaces que les Américains. Enfin, la consommation d'une voiture doit être évaluée en fonction *de ses conditions d'utilisation* : elle n'est pas la même selon que vous roulez dans des embouteillages à Paris, à 90 km/h ou à 160 km/h sur une autoroute.

» *L'ACEA discute avec la* Commission des objectifs raisonnables pour 2005 et 2010. Le conseil des ministres de l'environnement a fixé un objectif de consommation des voitures de 120 grammes au kilomètre. C'est à mon avis complètement irréaliste. Une déclaration conjointe de PSA et de Renault a été faite sur la base de 150 grammes. En Italie, un accord a été signé à 145 grammes. Les Allemands, eux, ont signé un accord en pourcentage.

» Nous pouvons fixer une moyenne pour l'Europe et nous répartir un certain effort en connaissance de cause. Rolls-Royce construit 2 500 voitures par an : si *elles consomment beaucoup*, ce n'est pas grave. Nous sommes prêts à prendre certains engagements de consommation pour l'an 2005 à condition qu'il n'y ait pas d'inéquité de traitement entre les constructeurs européens et ceux *qui importent en Europe*, comme les Japonais ou les Coréens.

– Quelle est la position de l'ACEA sur l'accord nippo-européen ?

– Un accord a été signé en 1991 avec certaines hypothèses de prévi*sions de marché. Le marché s'est* effondré en 1993, ce qui n'avait pas été prévu. Mais cet accord faisait l'objet de deux interprétations officielles différentes, ce qui limite d'emblée les chances qu'il soit appliqué de manière rigoureuse.

» En *suivant l'interprétation de la* Commission européenne, les Japonais ont pris 3 millions de voitures d'avance. Ils ont vendu moins que prévu, mais proportionnellement *ils auraient dû vendre encore* moins, compte tenu du marché. Première conclusion à en tirer : pour 1998 et 1999, il faut que le "monitoring" de la Commission soit extrêmement rigoureux afin qu'on ne puisse pas lui reprocher un laxisme dommageable pour l'industrie européenne et incompatible avec le contenu de l'accord. Deuxième point, c'est l'après 1999. Certains auraient souhaité que l'on puisse prolonger l'accord de 1991 de façon à compenser l'avance. Cela ne paraît pas aujourd'hui très réaliste. Je ne pense pas qu'on trouverait une majorité d'Etats européens pour le décider ni même qu'un tel accord serait conforme aux règles de l'OMC. » L'accord de 1991 contenait un élément de *contingentement dont je pense* qu'il serait aujourd'hui interdit.

» Dans ce contexte, je pense qu'il faut un "monitoring", c'est-à-dire un système de suivi qui permette, dans un esprit de dialogue, de s'assurer que la liberté n'est pas une rue à sens unique. C'est un peu ce que les Américains font avec les Japonais, mais avec une puissance de frappe autrement plus forte. En plus des systèmes de l'OMC, très juridiques, il faut un espace de dialogue pour traiter le non-juridique, extrêmement important dans le commerce international. La Commission européenne pourrait regarder *avec Tokyo si effective*ment le marché japonais est aussi ouvert qu'il le doit, si les pratiques concurrentielles des Japonais sont normales en Europe et au Japon.

» *Au Japon*, les Américains commencent à peine à importer des voitures, les Allemands aussi. Au fond, personne n'a eu l'idée de construire une usine au Japon, alors qu'on sait que si l'on veut vendre quelque part en quantité, il *faut construire* une usine. Ces constats méritent réflexion.

– Quelle est la position de l'ACEA sur les relations commerciales entre l'Europe de l'Est et l'Europe de l'Ouest ?

– En Europe, quasiment toute l'industrie automobile a lieu dans des pays développés, c'est-à-dire à coûts salariaux relativement élevés. Si une partie importante des véhicules vendus en Europe de l'Ouest était produite en Europe de l'Est, cela modifierait assez sensiblement la problématique salariale de l'industrie automobile. Que ce soit des Coréens, des *Américains*, des Allemands qui soient propriétaires des usines en Europe de l'Est. Sur l'impact de l'élargissement de l'Union Européenne sur la politique sociale européenne, l'ACEA n'a pas pris position.

» Les Coréens ont fait le choix de l'Europe de l'Est alors que les Japonais s'en sont toujours méfiés. Les Coréens ont privilégié une stratégie de prix plutôt qu'une stratégie de qualité. *Dans certains cas*, les Coréens, dans les pays de l'Est, ont eu recours à des pratiques juridiquement contestables. Par exemple, démonter la voiture avant la frontière et la remonter de l'autre côté pour qu'elle acquière un certificat de nationalité de fabrication. Ces pratiques ont été contestées avec succès par la Commission. Aujourd'hui, elles n'ont, a priori, plus cours.

***– Que pouvez-vous faire pour* empêcher les Coréens de se déployer en Europe de l'Ouest à partir de l'Europe de l'Est ?**

– Juridiquement, rien. En revanche, nous pouvons essayer d'obtenir une plus grande ouverture du marché coréen, aujourd'hui complètement fermé aux voitures européennes. Les Coréens ne commettent pas d'infraction juridique aux règles du commerce international, *mais ce sont leurs pra*tiques – comme les contrôles fiscaux pour les propriétaires de voitures étrangères ou le vandalisme contre les voitures européennes dans la rue – qui nous empêchent de vendre des voitures en Corée du Sud.

» Il y a un autre élément qui nous préoccupe : la structure des firmes coréennes fait que la transparence de leur politique des prix n'est pas assurée. Personne *ne sait mesurer* si les ventes se font dans les conditions de prix normales, c'est-à-dire en gagnant de l'argent sur les voitures qu'on fabrique. Le FMI demande aux Coréens plus de transparence. Nous nous en réjouissons. »

Propos recueillis par Claire Blandin et Virginie Malingre



LOUIS SCHWEITZER

Deloitte Touche Tohmatsu s'allie en France au cabinet Calan Ramolino

Ces deux spécialistes de l'audit ne fusionnent pas

KPMG a épousé Ernst & Young ; Coopers and Lybrand a choisi Price Waterhouse. Andersen et Deloitte Touche Tohmatsu, les deux derniers des *« Big Six »*, les six géants mondiaux de l'audit et du conseil, ont clairement opté pour une autre stratégie *que celle des mégafu*sions. Deloitte préfère se renforcer localement, dans les pays où il est présent, en passant des alliances nationales. Dimanche 21 décembre, le numéro quatre mondial (44 milliards de francs de chiffre d'affaires et 72 000 collaborateurs) a annoncé qu'il se rapprochait de l'un des derniers grands cabinets français indépendants, Calan Ramolino. Il a récemment signé un accord *similaire* avec un néerlandais.

Deloitte Touche Tohmatsu France et Calan Ramolino vont procéder à un échange de titres. Les deux structures resteront autonomes. Le nouvel ensemble réalisera un *chiffre d'affaires d'environ* 1,6 milliard de francs en France, se plaçant au quatrième rang dans l'Hexagone, et emploiera 2 330 personnes. Ce rapprochement démontre *« qu'il existe une alternative aux fusions entre grands cabinets internationaux, privilégiant la maîtrise de l'indépendance, la proximité avec les clients »*, a déclaré dans un communiqué Jacques Manardo, président de Deloitte en France. Il va *« accélérer la constitution d'une alternative française aux grands réseaux anglo-saxons fortement intégrés »*, estime Patrice de Maistre, président de Calan Ramolino.

PROCÉDURE D'ARBITRAGE

On peut imaginer que Deloitte va accélérer sa politique d'alliances locales dans les 129 pays où il est présent. Andersen pourrait également *suivre cette voie*. Mais la firme est aujourd'hui préoccupée par l'avenir de son activité conseil Andersen Consulting, qui voudrait prendre son indépendance. Une procédure d'arbitrage est en cours et pourrait ne pas aboutir avant un *an. En France, les derniers cabinets* restant indépendants sont Mazars & Guérard et Salustro.

V. Ma.



هكذا من الأصل

Touche Tohmatsu
s'allie en France
binet Calan Ramolino
de l'audit ne fusionnent pas

Pernod-Ricard veut vendre Orangina à Coca-Cola pour renforcer ses alcools

Le groupe français de pastis et de spiritueux, dont le titre était suspendu en Bourse lundi, retirerait 3,5 milliards de francs de cette cession

APRÈS CARAMBAR, cédé par Danone au groupe anglais Cadbury-Schweppes, Orangina va-t-il à son tour passer dans le giron d'un groupe étranger ? Le groupe Pernod Ricard, actuel propriétaire d'Orangina, est en négociation avec Coca-Cola, pour lui céder la célèbre marque de boisson gazeuse à l'orange. Ces discussions, révélées par le quotidien économique américain *Wall Street Journal*, lundi 22 décembre, ont été confirmée officieusement au *Monde* par Orangina. Pernod Ricard a demandé la suspension de son titre à la Bourse de Paris lundi matin. Selon le *Wall Street Journal*, le montant de la transaction pourrait atteindre 3,5 milliards de francs.

Orangina détient 8,5 % du marché français des *soft drinks*, une part stable depuis des années, qui la place en numéro deux, loin derrière... Coca-Cola. C'est précisément parce qu'elle n'a pas réussi à réduire ce concurrent typiquement franco-français que la firme américaine chercherait aujourd'hui à la racheter. Sous l'impulsion de Jacques Pfister, son PDG depuis 1992, Orangina se démène pour rester « dans le coup » auprès des jeunes, gros consommateurs de colas. Orangina a ainsi lancé avec succès en avril 1996 une version « rouge » de sa célèbre petite bouteille ronde, contenant une boisson à base d'oranges sanguines. *« Aujourd'hui, un consommateur de Rouge sur deux est un nouveau venu à la marque Orangina »*, affirme une porte-parole. Orangina a aussi conclu, en mai 1997, un accord pour être vendu dans les restaurants McDonald's, fief de Coca-Cola. En revanche, le développement international marque le pas. Orangina réalise encore 70 % de son chiffre d'affaires de 1,6 milliard de francs dans l'Hexagone.

Pour Pernod-Ricard, un tel désengagement signifierait un recentrage sur son premier métier : les alcools. Le numéro un mondial du pastis souhaite élargir sa palette de spiritueux, qui comprend déjà le whiskey Jameson et le rhum Habana club. La cession d'Orangina lui permettrait de financer des acquisitions. Après le rachat du gin espagnol Larios, le groupe a manifesté son intérêt pour le gin Bombay, mis en vente par le nouveau groupe Diageo issu de la fusion entre Guinness et GrandMet.

L'annonce de ces discussions a créé la surprise dans le monde des *« soft drinks »*. Les relations entre Pernod Ricard et Coca-Cola n'étaient pas au beau fixe depuis la rupture par le groupe d'Atlanta, en 1988, des accords qui faisaient de Pernod-Ricard l'embouteilleur-distributeur de Coca-Cola en France, et le procès qui en avait résulté. En janvier 1997, la filiale française de Coca-Cola avait été condamnée pour abus de position dominante par les autorités de la concurrence, à la requête... d'Orangina. Coca-Cola, avec ses marques *« Fanta »* et *« Sprite »*, détient 46 % du marché français des boissons sans alcool. L'acquisition d'Orangina pourrait amener Pepsi-Cola à attaquer à son tour son grand rival.

P. Ga.

La création de surfaces commerciales est au plus bas depuis dix ans

Seulement sept hypermarchés ont ouvert leurs portes en 1997

Les lois sur l'urbanisme commercial et la vente à perte ont été d'une grande efficacité. Le nombre total des nouvelles surfaces ouvertes est tombé à son point le plus bas depuis dix ans. Mais la plupart des groupes français ont développé des stratégies alternatives afin de préserver leur rentabilité.

JEAN-PIERRE RAFFARIN et Yves Galland, anciens ministres d'Alain Juppé et auteurs de deux lois sur la grande distribution qui portent leurs noms, peuvent être satisfaits. Le premier, avec son texte sur l'urbanisme commercial, voulait enrayer l'expansion des grandes surfaces en France. Le second, instigateur de la moralisation des relations entre industriels et distributeurs, souhaitait limiter les effets de la vente à perte et des prix abusivement bas. Après une année complète de plein exercice de ces lois, l'efficacité du dispositif apparaît totale. Et le gouvernement de Lionel Jospin ne semble guère pressé de remettre en cause cette législation contraignante. Par un arrêté publié vendredi 19 décembre au *Journal officiel*, Marylise Lebranchu, qui a succédé à M. Raffarin au ministère du commerce et de l'artisanat, a, en guise de « toilettage » de la loi de son prédécesseur, instauré un suivi des engagements qui encadre encore plus les distributeurs. La ministre a aussi renforcé le caractère prépondérant de l'emploi parmi les critères qui doivent être pris en compte par les commissions d'équipement commercial et les préfets lorsqu'ils examinent les demandes de créations de surfaces.

Ces créations sont tombées, en 1997, à leur plus bas niveau depuis dix ans, relève la revue spécialisée *LSA*, qui vient de publier son Atlas annuel des grandes surfaces. La grande distribution aura créé 177 000 m² de surfaces commerciales nouvelles dans 161 magasins, contre 750 000 m² en 1995. Seuls sept hypermarchés (magasins de plus de 2 500 m²) ont été ouverts cette année, totalisant 23 700m² supplémentaires, contre 86 500 m² en 1996 pour quinze magasins nouveaux. Douze autres hypermarchés ont fait l'objet d'extension. Seuls les réseaux de distributeurs indépendants ont agrandi ou ouvert des « hypers » en 1997 : Leclerc (six magasins), Intermarché (cinq magasins) et Système U (cinq aussi, sous les enseignes Hyper U et Super U). Les groupes intégrés comme Auchan, Carrefour, Promodès (Continent) et Casino (Géant) n'ont ouvert aucun point de vente. Sans surprise : ces entreprises ont réorienté leur stratégie vers le développement international et la croissance externe.

4 000 CRÉATIONS D'EMPLOIS

Paradoxalement, la grande distribution continue à créer des emplois. L'ensemble des 1 116 hypermarchés français salarie 218 000 personnes, soit 4 000 de plus qu'un an auparavant, résultat d'un accroissement des services au client. Ainsi, l'absorption de Docks de France par Auchan ne crée pas de magasins nouveaux mais elle se traduira par plusieurs milliers de création de postes pour mettre les anciens Mammouth au standard Auchan, plus élaboré.

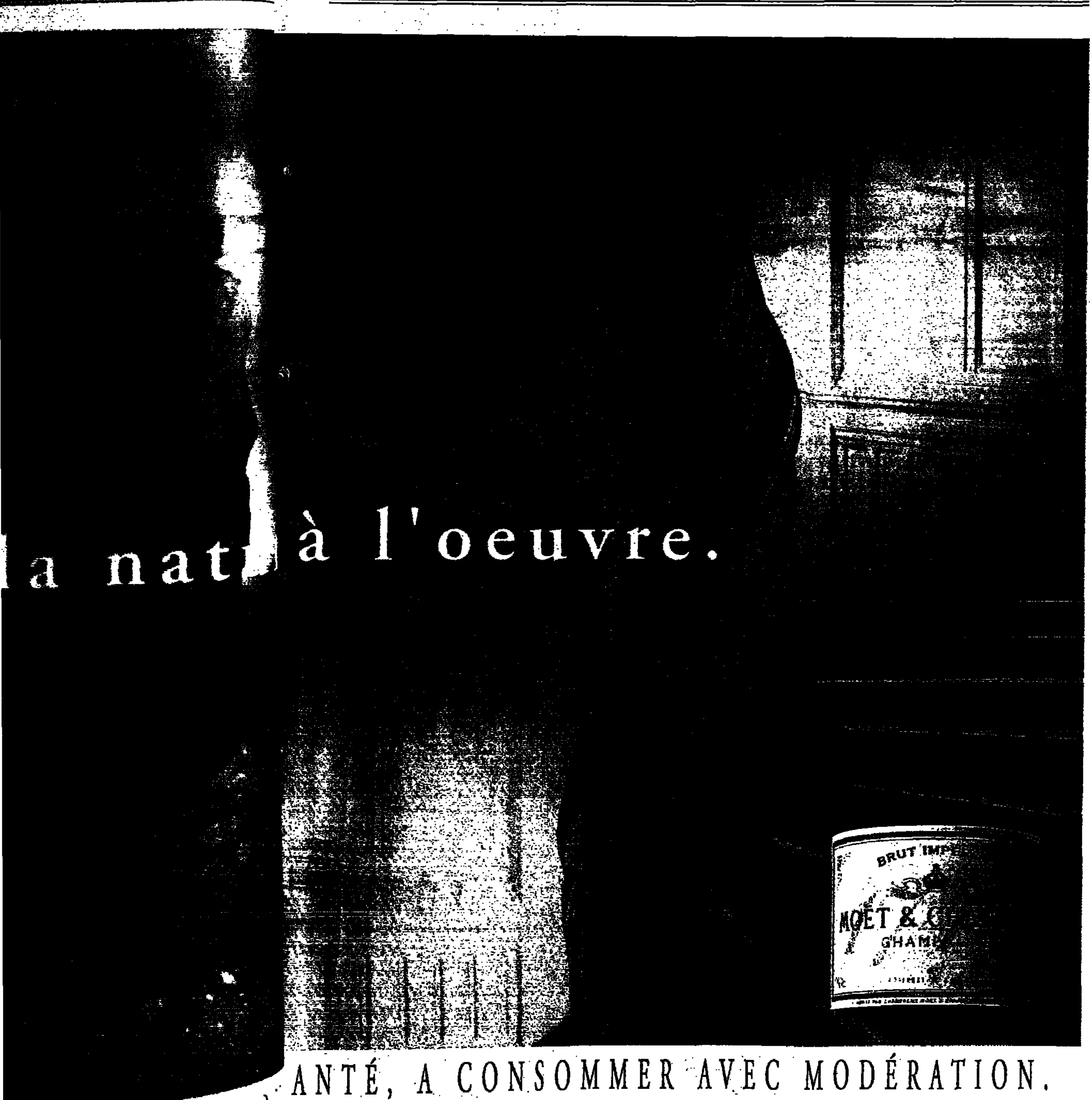
Dans le domaine des supermarchés (de 500 à 2 500 m²), le reflux amorcé en 1996 se confirme : 141 ouvertures pour 110 000 m² nouveaux, soit deux fois moins qu'en 1995. Les *hard discounters*, qui représentent les trois quarts des ouvertures de supermarchés en France, étaient particulièrement dans le collimateur de l'ancien ministre du commerce. Le seuil de 300 m² instauré par la loi Raffarin pour rendre obligatoire l'autorisation administrative d'ouverture avait été calculé sur mesure pour eux. Aldi, le numéro deux allemand du *hard discount*, était jusqu'en 1995 sur un rythme d'ouverture de cinquante supermarchés par an. En 1997, vingt-quatre magasins ont été créés et Aldi France ne présentera pour 1998 que dix à quinze demandes d'ouverture, sans grande illusion.

La loi Galland, si elle s'est révélée moins inflationniste que prévu en début d'année (+1,66 % sur les prix de novembre 1996 à novembre 1997) a, en revanche, particulièrement bien atteint ses cibles désignées : Leclerc et Intermarché, les leaders du commerce alimentaire, soupçonnés d'être les principaux « étrangleurs » de PME. Au premier semestre, selon le panel « Référenseigne » de Sécodip (8 000 familles), les parts de marché (en chiffre d'affaires) des deux groupements d'indépendants avaient baissé de 18 % à 17,2 % pour Leclerc, de 15 % à 14,7 % pour Intermarché. Leclerc a même reculé fortement dans son berceau de l'ouest de la France, où il est passé de 26,2 % à 24,5 % entre juin 96 et juin 97. Depuis, le numéro un français affirme qu'il a commencé à redresser la barre. Au prix de quelques astuces publicitaires dont il a le secret, mais aussi d'une révision de sa ligne stratégique. Leclerc, même s'il s'en défend, se détourne progressivement de son positionnement de « casseur de prix » des grandes marques pour développer à son tour ses propres marques, unifiées sous le label « Repère ». Celles-ci représentaient jusqu'ici moins de 15 % des ventes de Leclerc, contre 20 % chez Géant Casino ou 19 % chez Carrefour.

Le groupement a opéré également un subtil virage vers les « univers » de consommation du type « Manège à bijoux », rayons « Culturissimo », qui regroupent livres, disques, vidéo, multimédia, ou encore espace santé-beauté. Des boutiques de parfumerie sont à l'étude, destinées à capter les grandes marques de parapharmacie et de cosmétiques qui exigent une distribution sélective. Enfin, tandis qu'Intermarché s'est lancé dans la croissance externe en rachetant l'allemand Spar, Michel-Edouard Leclerc cherche à prendre sous son aile Système U, le troisième réseau d'indépendants en France, tout en se défendant de toute *« dérive capitaliste »*.

La grande distribution serait-elle en train de se normaliser, selon le modèle que MM. Raffarin et Galland citaient volontiers en exemple : celui de Carrefour ? L'inventeur et leader français de l'hypermarché mène actuellement une mutation en profondeur de ses magasins pour se tourner vers des produits et des services à plus forte valeur ajoutée. Il n'est pas sûr que le pouvoir d'achat des consommateurs y gagne. Il est certain, en revanche, que les résultats financiers des grands distributeurs continueront à croître.

Pascal Galinier



Crise au sommet de la banque italienne Mediobanca

LA BATAILLE de Generali sur les AGF a une conséquence inattendue chez Mediobanca, qui détient près de 9 % de l'assureur italien : le numéro deux, Gerardo Braggiotti, vient d'être brutalement remercié. Le compromis signé entre Generali et l'allemand Allianz (*Le Monde* du 20-21 décembre) a eu raison de M. Braggiotti, qui défendait un durcissement de la position de Generali.

Représentant la jeune garde, M. Braggiotti était en lutte ouverte avec le délégué général de la banque, Vincenzo Maranghi, et avait de nombreuses fois menacé de démissionner. Ses pouvoirs avaient finalement été renforcés en septembre, sur l'intervention de certains administrateurs, dont Antoine Bernheim, le patron de Generali. Ce départ, quelques mois après celui d'un autre « quadra », Maurizio Romiti, ravive le problème de la succession du fondateur de la banque, Enrico Cuccia, quatre-vingt-dix ans.

DÉPÊCHES

■ **CCF : la banque va porter à 100 % sa participation dans Charterhouse,** en en rachetant 50 % auprès de son partenaire allemand BHF-Bank. La banque d'affaires britannique, qui emploie 400 personnes, a dégagé un résultat net de 27 millions de livres (270 millions de francs) en 1996.

■ **ÉLECTRONIQUE : Andrew Grove, PDG d'Intel,** a été élu « homme de l'année » par le magazine américain *Time* paru le 22 décembre. La firme californienne produit 90 % des microprocesseurs vendus dans le monde.

■ **TOTAL : le pétrolier français a porté à 15 % sa participation** dans la Cogema en acquérant 4,5 % auprès de CEA-Industries, qui reste actionnaire principal avec 81,5 % des parts. Total aura deux administrateurs.

■ **EDF-GDF : SUD a recueilli 10,51 % des suffrages** lors de l'élection des délégués du personnel à Montpellier, jeudi 18 décembre. Présent pour la première fois chez EDF-GDF, ce syndicat a pris des voix à la CGT, qui passe de 57,3 % à 50 %, et aussi à FO et à la CFDT, qui reviennent respectivement de 23,3 % à 21,19 % et de 13,2 % à 11,21 %.

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 22 DÉCEMBRE
Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,88
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,37 %
CAC 40 : 2833,46

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	960	960	—	+ 0,20
Cr.Lyonnais(T.P.)	915	915	—	+ 12,26
Renault (T.P.)	1810	1810	—	+ 13,12
Rhone Poulenc(T.P)	2284	2256	− 1,22	+ 19,35
Saint Gobain(T.P.)	1268	1268	—	+ 0,07
Thomson S.A (T.P)	920	920	—	− 10,24
Accor	1120	1125	+ 0,44	+ 71,23
AGF-Ass.Gen.France	316	316,30	+ 0,09	+ 88,83
Air Liquide	862	864	+ 0,23	+ 6,66
Alcatel Alsthom	729	731	+ 0,27	+ 75,38
Atos (ex.Axime) CA	742	747	+ 0,67	+ 24,50
Axa	459,50	462	+ 0,54	+ 40
Bail Investis.	790	780	− 1,26	+ 5,26
Bancaire (Cie)	974	989	+ 1,54	+ 65,37
Bazar Hot. Ville	525	522	− 0,57	+ 17,59
CPR	481	479,10	− 0,39	+ 15,78
Cred.Fon.France	87,50	86,10	− 1,60	+ 27,55
Credit Lyonnais CI	308,50	282	− 8,58	+ 112,08
Cred.Nat.Natexis	347,20	346,50	− 0,20	+ 15,96
CS Signaux(CSEE)	176	173	− 1,70	− 26,35
Damart	3683	3700	+ 0,46	− 10,64
Danone	1079	1064	− 1,39	+ 47,16
Dassault-Aviation	1317	1291	− 1,97	+ 10,34
Dassault Electro	600	592	− 1,33	+ 33,03
Dassault Systemes	171,10	172,30	+ 0,70	+ 44
De Dietrich	268	265,30	− 1	+ 35,70
Deveaux(Ly)#	664	655	− 1,35	− 9,02
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,95	43,10	− 4,11	− 0,93
Dexia France	693	691	− 0,28	+ 52,82
DMC (Dollfus Mi)	102	101,20	− 0,78	− 19,55
Dynaction	151	150	− 0,66	+ 22,85
Eaux (Gle des)	794	801	+ 0,88	+ 25,32
Eiffage	262	270	+ 3,05	+ 31,70
Elf Aquitaine	658	656	—	+ 39,31
Eramet	233,90	230	− 1,66	− 15,44
Eridania Beghin	914	922	+ 0,87	+ 10,41
Essilor Intl	1785	1774	− 0,61	+ 12,63
Essilor Intl.ADP	1625	1602	− 1,41	+ 23,39
Esso	470	462,50	− 1,59	− 13,06
Eurafrance	2415	2325	− 3,72	+ 3,20
Euro Disney	7,10	7	− 1,40	− 32,03
Europe 1	1152	1150	− 0,17	+ 4,54
Eurotunnel	5,45	6,10	+ 11,92	− 10,94
Fimalac SA	467	480	+ 2,78	− 0,41
Finextel	107	107	—	+ 33,41
Fives-Lille	348	349	+ 0,28	− 28,77
France Telecom	206,50	207,10	+ 0,29	—
Spir Communic. #	370	363	− 1,89	− 26,50
Strafor Facom	379,90	379,50	− 0,10	− 1,17
Suez Lyon.des Eaux	640	639	− 0,15	+ 32,32
Synthelabo	742	743	+ 0,13	+ 32,44
Technip	635	632	− 0,47	+ 29,77
Thomson-CSF	182	178,80	− 1,75	+ 6,23
Total	612	617	+ 0,81	+ 46,20
UIF	400	394,60	− 1,35	− 6,82
UIS	201,80	201	− 0,39	+ 14,85
Unibail	582	585	+ 0,51	+ 13,37

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Volkswagen A.G #	3176	3181	+ 0,15	+ 46,58
Volvo (act.B) #	160,70	158	− 1,68	+ 55,32
Western Deep #	101	105,40	+ 4,35	− 34,12
Yamanouchi #	131,90	125	− 5,23	+ 19,04
Zambia Copper	11,95	12,38	+ 3,34	+ 102,45

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Metal Deploye	340	340
Mors	4,55	4,50
Navigation (Nle)	134	135
Optorg	330	330
Paluel-Marmont	520	520
Exa.Clairefont(Ny)	825	816
Parfinance	248	247
Finaxa	367,50	369
Gaillard (M)	1551	1502
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	1290
Grd Bazar Lyon(Ly)	159	159
Gd Moul.Strasbourg ◆	1761	1761
Hotel Lutetia	381,50	381
Hotels Deauville	570	570
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	485	485
L.Bouillet (Ly)	304	310

(Publicité)

Templeton
Never follow the crowd

Gestion de fonds internationaux
Voir plus loin.

• Internationalisation
• Diversification des placements
• Investissement à long terme

Templeton France S.A. Maison de Titres - 16, av. George V - 75008 Paris
Tel.: (33) 01 40 73 86 00 - Fax: (33) 01 40 73 86 10

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Gautier France #	255	250,10
Gel 2000	39	35,90
GEODIS #	292	287,90
GFI Industries #	1105	1100
Girodet (Ly) #	22	21
GLM S.A.	210,50	215,10
Grandoptic.Photo # ●	237,50	239
Gpe Guillin # Ly	198,10	198,10
Kindy #	155	154
NSC Groupe Ny	770	770
Onet #	885	880
Paul Predault #	125	128
P.C.W.	19	—
Petit Boy #	81,90	79
Phyto-Lierac #	208	217
Pochet	702	705
Poujoulat Ets (Ns)	229	232
Radiall #	634	620

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 DÉCEMBRE

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
LUNDI 22 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	840	840
Crédit Gén.Ind. ◆	70	[illegible]
Générale Occidentale ◆	160,20	160,20
Sté lecteurs du Monde ◆	151	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 19 décembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Kaleis Dynamisme C ◇	1112,30	1090,49
Kaleis Équilibre C ◇	1084,23	1062,97
Kaleis Sérénité C ◇	1049,87	1029,48
Latitude C ◇	150,28	150,28

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 23 DÉCEMBRE 1997

Classes moyennes classes anxieuses

DOSSIER

▼Attachées à la promotion sociale, ces catégories ont des perspectives de vie plus sombres. Un malaise dont s'emparent les hommes politiques

Ni pauvres, ni riches. Ni bourgeoises, ni prolétaires. Tantôt de droite, tantôt de gauche. Les classes moyennes se dérobent à l'examen. Elles représentent pourtant un enjeu électoral majeur. Par la simple force de leur nombre : on estime qu'elles représentent les deux-tiers de la population. Ce sont elles qui ont conduit, à deux reprises, Bill Clinton à la présidence des Etats-Unis, ou plus récemment Tony Blair au 10, Downing Street. On les dit anxieuses de basculer dans la précarité, inquiètes pour l'avenir de leurs enfants. Mais elles restent désireuses de promotion sociale, attachées à des modes de vie décontractés et conviviaux.

Aujourd'hui, la droite mise sur leur défense pour reconquérir un électorat qui lui a manqué aux dernières législatives. Philippe Séguin et Nicolas Sarkozy, à la tête du RPR, qui se posent volontiers en chefs de file de l'opposition, dénoncent le matraquage fiscal dont elles seraient victimes. Claude Cambus, secrétaire général de la CFE-CGC, leur emboîte le pas et crée un comité de défense des catégories moyennes, les tirant, pour l'occasion, vers leur composante la plus aisée, les classes moyennes supérieures. Conscient de l'enjeu, le premier ministre, Lionel Jospin, a récemment contre-attaqué en rappelant que le revenu moyen est d'environ 13 700 francs pour une famille française et 11 000 francs pour un salarié.

Politiquement, les classes moyennes françaises ont fait l'objet, durant ce siècle, d'une exploitation politique par la droite davantage que la gauche. L'analyse marxiste leur déniait toute autonomie et spécificité. Elles n'avaient pas leur place dans une logique d'affrontement entre deux classes antagonistes, la bourgeoisie et le prolétariat. Tout juste s'agissait-il d'un phénomène transitoire, promis à une disparition prochaine au profit d'un des deux blocs. « *Le mythe des classes moyennes permet de créer une solidarité entre les petits et moyens capitalistes d'une part, et les autres salariés d'autre part*, écrivait, en 1955, Maurice Duverger (*Partis politiques et classes sociales en France*). *Il constitue un procédé remarquable pour lier les classes moyennes salariées aux classes moyennes capitalistes et faire adopter par l'ensemble la défense des intérêts des seconds.* »

Le tabou levé et le mythe devenu réalité, les études historiques et socio-politiques se sont multipliées sur cette nébuleuse complexe. D'abord comment les définir ? Par les fameuses catégories socio professionnelles de l'Insee ? Par les revenus ? En y mettant ceux qui s'en réclament ? Serge Berstein, historien et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, ébauche une définition dans la revue *Vingtième siècle* (janvier-mars 1993). Par rapport au prolétariat, les classes moyennes se distinguent par la possession d'un patrimoine (boutique, entreprise mais davantage aujourd'hui diplôme ou compétence). Elles ont « *une conscience de classe moyenne* » entre les strates supérieures et inférieures de la société. Elles aspirent à la promotion sociale ; avec son corollaire « *qui est la vive conscience de la fragilité du statut ainsi établi* ». Un retournement de la conjoncture, une politique économique qui ne tiendrait pas compte de leurs intérêts et ses positions sociales sont menacées.

Existe-t-il un « noyau dur » des classes moyennes ? Elles ont, à travers le siècle, changé de configuration. A l'origine, elles se composaient majoritairement de professions indépendantes, libérales et intellectuelles (ingénieurs, médecins, commerçants...). Mais l'explosion de la population salariée après-guerre a inversé cette tendance. Le Cevipof (Centre d'études de la vie politique française) a interrogé, à la suite du premier tour des législatives de 1997, les Français à la fois sur leur vote, leur catégorie socio-professionnelle et leur sentiment d'appartenance à une classe, en offrant comme choix : privilégiés ; gens aisés ; classe moyenne supérieure ; classe moyenne inférieure ; classe populaire ; défavorisés. Selon ce sondage, le sentiment d'appartenir aux classes moyennes est majoritaire quelle que soit la catégorie. Il est même écrasant chez les enseignants (80 %), les professions intermédiaires (78,5 %), les cadres supérieurs (75 %), les employés (71 %), les indépendants (69 %). Plus surprenant, il reste fort chez les ouvriers (57,3 %) et les agriculteurs (58 %).

Martine Laronche

Lire suite page II

Le prochain numéro du « *Monde Economie* » paraîtra le lundi 5 janvier (daté du mardi 6 janvier 1998).

▼
CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Bonne année vous-mêmes !

Souhaiter la bonne année, dans le monde comme il va, mais c'est tout simplement de l'inconscience, de l'outrecuidance, de la provocation ! Le dernier mot sur cette stupide habitude a été dit par l'un de nos plus fameux hommes de lettres et de pinceaux. C'était il y a vingt ans, ça n'a pas pris une ride. Ecoutons plutôt notre penseur.

« *Comment voulez-vous que cette année soit bonne ? Le marasme n'a jamais été aussi épais ! Nous naviguons sur un abîme prêt à verser dans le précipice. L'humanité frigorifiée, n'étant plus couverte que d'impôts, grelottera devant des repas froids où la nouille de récupération, triste et lamentable, se figera d'épouvante devant son propre prix ! Les chômeurs exaspérés se croiseront les bras. On verra les automobilistes dans la rue. Le pain sera réduit en miettes et la pénurie de papier rongera jusqu'au format des billets de banque. Tout contribuable n'atteignant pas un minimum d'impôts sera lourdement pénalisé. Les quotidiens paraîtront tous les deux jours. Il faudra des tickets pour être autorisé à se ronger les ongles. Les effusions chaleureuses seront frappées d'une taxe de prodigalité !* »



© DARGAUD ÉDITEUR PAR GREG

Plus actuel encore, prophétisant notre fin de siècle, il poursuit : « *Le Père Noël désemparé sanglotera devant les cheminées inutiles sous lesquelles des pantoufles vides diront tout le drame de la dénatalité (...) Dans les forêts rasées, transformées en feuilles d'impôts et en timbres-poste à tarif exorbitant, les animaux décimés par la pollution feront pipi sur les chantiers des autoroutes abandonnés faute de crédits et rigoleront du permis de chasse désormais inabordable ! L'anarchie prendra le pouvoir et les riches, dépouillés de tout, feront la révolution ! Et si vous vous suicidez, vous serez bien avancé, parce que les syndicats de fossoyeurs, n'enterrant plus que leurs querelles, feront la grève mondiale !* »

Les amateurs de bande dessinée auront reconnu la prose inimitable d'Achille Talon, cerveau-choc (la créature de Greg a dépassé en célébrité son auteur, mésaventure qui frappa jadis Sir Arthur Conan Doyle). Le bouillant Achille, donc, répond par cette diatribe à son voisin Hilarion Lefuneste qui lui souhaite naïvement la bonne année. Passons sur l'excès du propos, et sur l'inspiration manifestement droitière dudit Achille. La vérité, aveuglante, est qu'il ne peut en aucun cas y avoir de bonne année. Prenez par exemple 1997, celle que nous quittons. Par l'effet retard des statistiques, on découvre tout à la fin qu'elle aura été l'une des plus prospères depuis au moins vingt ans. Pas seulement pour les Etats-Unis, dont on connaît l'insolente santé (chômage, pauvreté, violence : en baisse ; emploi, moral, revenus : en hausse). Mais aussi pour l'Amérique latine, l'Afrique noire, le Proche-Orient, le sous-continent indien, le monde chinois, l'Europe de l'Est. Et bien sûr, pour nous, l'Europe occidentale. La Grande-Bretagne, le Danemark, la Suède, l'Espagne, l'Irlande ont eu une année champagne. La France, l'Italie et l'Allemagne ont commencé à goûter l'ivresse de la croissance retrouvée un peu plus tard que les autres, mais enfin ça vient. Que l'économie marche bien sur tous les continents en même temps, avec une amélioration des perspectives même pour les plus pauvres, on n'avait rien vu de pareil depuis le début des années 70.

Et patatras. Un battement d'aile de papillon, quelque part en Thaïlande, a déstabilisé l'Asie orientale, un édifice tout en dynamisme qu'on a vu s'affaisser comme dans un ralenti de cinéma, pan par pan, jusqu'à la Corée du Sud. Que verra-t-on quand le nuage de poussière de ce grand effondrement asiatique sera retombé ? Pas forcément un désastre, encore que...

Mais une chose est sûre : 1997, l'année des espoirs ranimés, s'achève dans l'incertitude. En se prédisant bonne année l'an dernier, on n'avait qu'à moitié raison. Le monde a « fait » du 4,2 % de moyenne aux trois premiers trimestres, et maintenant personne ne sait plus. Pour plus de sûreté, faisons comme Achille Talon : attendons, annonçons, affirmons la catastrophe. Il ne manque pas de malheurs ici-bas pour étayer cette thèse. Et comme ça, au moins, on ne risquera pas d'être déçu !

هكذا من الأمل

D O S S I E R

Les études ne garantissent plus l'ascension sociale

▼Si les catégories supérieures semblent maintenir leurs privilèges, pour les autres, le diplôme universitaire ne donne plus automatiquement droit à un emploi

La croissance démographique n'explique pas tout. De 500 000 en 1968, le nombre d'étudiants a dépassé le chiffre des deux millions au début des années 90. Cette ouverture de l'université « d'élite » à un enseignement supérieur « de masse » a profondément bouleversé le paysage éducatif. Elle risque aussi de transformer considérablement la structure sociale d'un pays où un jeune sur deux, entre dix-huit et vingt-cinq ans, est encore scolarisé.

Conséquence directe de l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au niveau du bac, la démocratisation des études supérieures a profité à l'ensemble des classes sociales. Sans doute les enfants de cadres supérieurs et de professions libérales, qui représentent 35 % des effectifs, maintiennent-ils leur avantage dans l'accès aux filières d'élite et aux études les plus longues. Selon la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, ce bénéfice *« social et culturel »* a même été accentué. Dans les années 50, Polytechnique et l'ENA, emblèmes de la réussite, comptaient 29 % d'enfants d'ouvriers. Ils ne sont plus aujourd'hui que 9 %. En troisième cycle, soit à bac + 5, la discrimination reste patente : les *« héritiers »*, au sens donné par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron en 1966, totalisent 45 % des inscrits, alors que la proportion d'étudiants, d'origine populaire ne dépasse pas 7 %.

La multiplication des formations, notamment professionnalisées, l'ouverture d'antennes décentralisées ont pourtant permis à de nouvelles générations de bacheliers d'accéder à un univers totalement inconnu de leur famille. Le sociologue François Dubet remarquait ainsi dans *L'Université et la ville* (L'Harmattan, 1994) que *« la majorité des étudiants sont des nouveaux étudiants car bien qu'issus majoritairement des classes moyennes, 58 % des pères et 69 % des mères de cette population n'ont jamais fait d'études supérieures »*.

Définissant l'attente de cette nouvelle génération, Olivier Galand (*Le Monde des étudiants*, PUF, 1995) note que *« l'allongement du temps de formation, un temps si caractéristique des classes moyennes, ne peut manquer d'avoir des effets sur la reproduction sociale et sur le choix des modes de vie. »*

Cette remarque vaut essentiellement pour les enfants d'employés (12,6 % des effectifs), d'artisans, de commerçants, de chefs d'entreprise (9,1 %) de professions intermédiaires et d'instituteurs (19 %), mais aussi d'ouvriers (13 %) qui composent les gros bataillons des amphis de premier cycle des formations générales, mais aussi des filières technologiques courtes. Ces familles-là continuent de miser dans *« l'investissement éducatif »* et sont prêtes à consentir d'importants sacrifices.

Le risque de déconvenue reste réel. Commentant les effets de la progression de la démographie étudiante dans *Questions de France*, un livre d'entretiens avec le journaliste Denis Jeambar (Fayard, 1996), Claude Allègre, avant qu'il soit ministre de l'éducation nationale, prévoyait déjà : *« Il faut en accepter la conséquence : le diplôme universitaire ne donne plus automatiquement droit à un emploi de niveau élevé. C'est une formation supérieure sans garantie de niveau d'emploi ! Pour les classes moyennes qui sont les vraies bénéficiaires de l'ouverture démographique, l'école ne garantit pas l'ascension sociale. »* D'une certaine façon, les emplois-jeunes, réservés à des titulaires du baccalauréat ou de bac + 2 en échec, en sont déjà la traduction. Alors que les catégories supérieures semblent maintenir leurs « privilèges », les classes moyennes se retrouvent en réalité les premières victimes de la *« panne de l'ascenseur social »*.

Cette *« tromperie sur l'espérance »*, selon une autre formule de Claude Allègre, risque d'être d'autant plus mal ressentie que cette catégorie de population ponctionne le plus ses revenus pour financer les études. Une enquête récente de l'Observatoire de la vie de l'étudiant (*Le Monde* des 7 et 8 décembre 1997) révèle ainsi que les parents des classes moyennes *« inférieures »* sont contraints de compenser l'absence d'aides publiques, et notamment des bourses attribuées sur critères sociaux.

Actuellement, 17 % des étudiants, dont les revenus des familles ne dépassent pas 100 000 francs, peuvent percevoir un montant d'allocations cumulées d'environ 30 000 francs par an. A l'autre bout de l'échelle sociale, c'est une somme identique dont bénéficient les familles les plus aisées, à partir de 400 000 francs de ressources, par le jeu des déductions fiscales. Entre les deux, soit la plus grande masse des étudiants, le fossé est considérable. Passé l'effet de seuil de 100 000 francs, l'aide publique tombe à 12 000 francs. Et encore, elle ne couvre que l'allocation de logement social pour les étudiants qui ont quitté le domicile familial.

Le rééquilibrage de ce système est au centre du projet de statut social de l'étudiant que le gouvernement devrait prochainement présenter au Parlement. A bien des égards, cette discussion porte en germe les mêmes éléments polémiques que le débat sur la politique familiale. Il s'agirait, en effet, de rogner les avantages fiscaux des couches moyennes supérieures pour les redistribuer au profit des classes inférieures.

Michel Delberghe

La structure sociale en France

▼ Sentiment d'appartenance à une classe

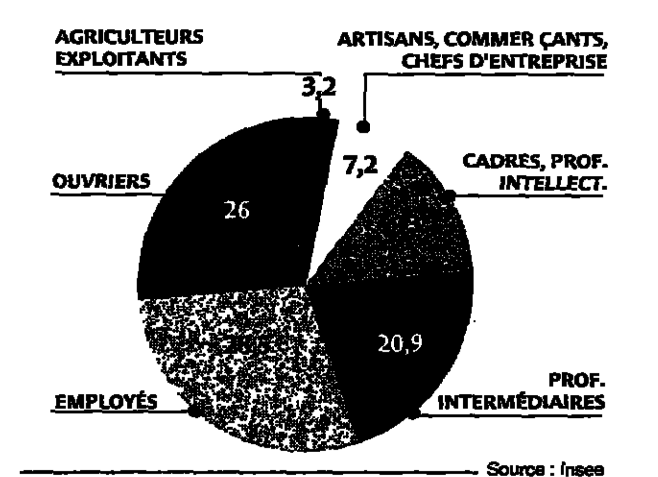
en %

CLASSES >	PRIVILÉGIÉS	GENS AISÉS	CLASSE MOYENNE SUPÉRIEURE	CLASSE MOYENNE INFÉRIEURE	CLASSE POPULAIRE	DÉFAVORISÉS
AGRICULTEUR	4,7	3,7	15	43	19,6	11,2
INDÉPENDANT	8,3	6,1	33,7	35,4	12,2	3,9
CADRES SUP.	5,8	14,6	56,8	18,8	2,9	4
ENSEIGNANT	8,7	7,9	54,8	26,2	-	1,6
PROF. INTELLECT.	5,3	4,7	40,8	37,7	8,9	1,1
CONTREM. TECHN.	6,9	3,5	34,2	43,1	9,9	2
EMPLOYÉ	4,3	3,3	24,1	46,9	14,9	5,7
SERVICE	3,9	1,3	14,5	42,1	25	13,2
OUVRIER	2,5	2,5	16,6	40,7	24,6	11,3
ÉTUDIANT	5	9,5	40,5	36,4	6,8	1,8
FEMME AU FOYER	10,1	5,1	19,7	36,5	18,5	9,6

Enquête du CEVIPOF mai 1997.

▼ Les catégories socio-professionnelles

(actifs occupés) en %



Source : Insee

▼ Le vote par classe au premier tour des législatives 97

	Gauche écologiste	Droite modérée	Front national
PRIVILÉGIÉS	47,8	41,7	10,4
GENS AISÉS	26,9	51,3	21,8
CLASSE MOYENNE SUPÉRIEURE	43,8	42,5	13,8
CLASSE MOYENNE INFÉRIEURE	49,4	36,8	13,8
CLASSE POPULAIRE	60,9	19,9	19,2
DÉFAVORISÉS	57	17	26

Enquête du CEVIPOF mai 1997.

▼ La répartition du revenu national

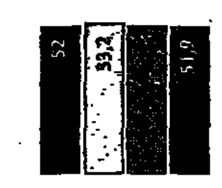
Salaires + revenus indépendants — Après redistribution (allocations, etc.)

LES 20% LES PLUS RICHES





LES 60% DE LA CLASSE MOYENNE



52,8 — 54,1 — 51,9

LES 20% LES PLUS PAUVRES

5,9 — 4,7 — 4,5 — 3,4

8,6 — 8,3 — 8,3 — 8,4

1979 — 1984 — 1989 — 1994

Enquête Budget des familles, Insee

Classes moyennes classes anxieuses

Suite de la page I

Si tous s'en réclament, l'étude met toutefois en lumière des différences fortes au sein même des catégories professionnelles et de la classe moyenne. Ainsi, les cadres supérieurs et les enseignants se perçoivent-ils majoritairement dans la classe moyenne supérieure ; les contremaîtres et employés dans la classe moyenne inférieure avec, entre les deux, les professions intermédiaires. Mais l'approche par la catégorie socioprofessionnelle ne dit pas tout. Comment expliquer en effet que 16,6 % des ouvriers se projettent dans la classe moyenne supérieure alors que 18,8 % des cadres supérieurs ont le sentiment d'appartenir à la classe moyenne inférieure ?

La solidité de l'entreprise où l'on travaille, son âge – un cadre sup' qui a dépassé la cinquantaine est plus vulnérable –, le secteur d'activité – l'informatique est plus porteur que le textile –, la menace du chômage sont autant de paramètres qui modifient la vision de sa situation. Se sentir membre de la classe moyenne, c'est se percevoir dans un *« continuum qui fait que, quel que soit le niveau où on se place, on peut progresser mais aussi reculer »*, explique Nicolas Herpin, directeur de recherche au CNRS. Ainsi l'appartenance à la fonction publique assure-t-elle un sentiment de sécurité de l'emploi et renforce-t-elle les perspectives de vie. *« C'est dans l'entre-deux guerres qu'on a renoncé au (seul) critère d'indépendance vis-à-vis de l'Etat pour définir les classes moyennes et que les fonctionnaires ont été admis dans cette catégorie »*, considère Pierre Guillaume, professeur d'histoire à l'université Bordeaux-III. Aujourd'hui, on peut considérer qu'avec 5 millions de salariés de l'Etat et des collectivités locales les fonctionnaires constituent un socle de la classe moyenne. A cela s'ajoutent d'autres critères. On a évoqué la possession d'un patrimoine ou d'un diplôme. Mais la profession du conjoint, les perspectives d'avenir des enfants entrent également en ligne de compte...

Les inégalités de plus en plus fortes au sein d'une même profession, mais aussi entre générations, et les perspectives économiques modifient les contours de la classe moyenne. *« Le contremaître qui travaille dans l'armement chez GIAT Industrie dans les années 1985 se sent sûr de son emploi. Dix ans plus tard, son entreprise étant au bord du dépôt de bilan, il peut se percevoir dans la catégorie des laissés-pour-compte*, analyse Louis Chauvel, sociologue à l'OFCE. *Ce qui compte, ce sont les perspectives de vie. »* Or, depuis les années 70, elles se sont quasiment inversées, entraînant un malaise grandissant au sein des classes moyennes. La promotion sociale, valeur phare des années 70, stagne aujourd'hui alors que la régression dans l'échelle sociale progresse.

MOBILITÉ SOCIALE MAL EN POINT

Selon les travaux du sociologue, les enfants nés dans les années 70 ont des perspectives de carrière très éloignées de celles de leurs parents. À quarante ans, 18 % de la génération née dans les années 20-30 s'était élevée dans la hiérarchie. Cette proportion grimpait à 28 % pour la génération née entre 1945 et 1950. Depuis, elle stagne. En revanche, les perspectives de déclassement social – c'est-à-dire de se trouver à terme dans une catégorie sociale inférieure à celle du père – sont deux fois plus fortes pour la génération née en 1975 que pour ses parents. Parmi les Français nés en 1975, 16 % connaîtront une mobilité descendante, avec des fils de cadres se retrouvant dans les professions intermédiaires, des fils de professions intermédiaires devenant employés ou ouvriers, les employés figurant dans la catégorie socioprofessionnelle la moins bien payée, avec un salaire mensuel de 7 840 francs (contre 7 940 francs pour les ouvriers). De fait, la mobilité sociale, baromètre des classes moyennes, est mal en point. *« On a confondu l'histoire d'une génération avec celle de toute la société, ce qui engendre une sorte d'angoisse rémanente*, poursuit Louis Chauvel. *Il est nécessaire de retrouver de nouvelles normes sociales pour accompagner ces mutations. »*

Va-t-on vers une société à l'américaine avec des inégalités croissantes entre les riches, et les pauvres et au milieu une classe moyenne qui se rétrécit ? *« La part relative du gâteau octroyée à la classe moyenne s'est érodée depuis 1984 »*, remarque Alain Trannoy, professeur d'économie à l'université de Cergy-Pontoise, à partir d'un examen des enquêtes « Budget des familles » de l'Insee. Si l'on répartit l'ensemble des familles françaises en trois strates – les 20 % les plus pauvres, les 20 % les plus riches avec au milieu les classes moyennes (60 % de la population) – on observe une érosion de leur part des revenus d'activité (salaires et revenus indépendants) passée de 53,2 % en 1984 à 51,9 % en 1994. Dans le même temps, les plus pauvres s'appauvrissent avec 4,7 % du revenu disponible en 1984 et 3,4 % en 1994 et les plus riches s'enrichissent avec 42,1 % en 1984 et 44,7 % dix ans plus tard.

La redistribution va corriger en partie ces inégalités. Ainsi, si l'on considère la part des revenus disponibles (avec les prestations sociales), les plus pauvres ont pu maintenir leur maigre part de gâteau (8,4 % en 1994), les plus riches ont continué de s'enrichir (39,7 % en 1994) tandis que les classes moyennes perdaient deux points (à 51,9 %). En 1994, le revenu disponible annuel de cette tranche intermédiaire était compris entre 76 291 francs et 203 162 francs. *« Cette érosion de la part relative des classes moyennes s'explique par un tassement des salaires vis-à-vis des plus riches – les mieux qualifiés sont les mieux payés –, par une moindre accumulation des revenus du patrimoine, là encore au profit des plus riches et par une diminution des prestations sociales au profit des plus pauvres »*, commente Alain Trannoy.

Le transfert d'une partie des cotisations maladie vers la CSG est de nature à infléchir en partie ces inégalités en taxant davantage les revenus du capital. En revanche, l'interruption de la réforme fiscale décidée par l'ancien premier ministre Alain Juppé, même si elle favorisait les plus riches en ramenant le taux marginal d'imposition de 56,8 % à 47 %, pénalisera les classes moyennes. Les mesures touchant la famille – diminution de l'allocation de garde d'enfant à domicile, plafonnement des allocations familiales et abaissement du plafond de la réduction d'impôt pour l'emploi d'un salarié à domicile – devraient toucher davantage les classes moyennes supérieures. Ces divergences d'intérêt au sein même de la classe moyenne n'empêchent pas les amalgames politiques.

« L'enjeu de la classe moyenne est fondamental, affirme Gérard Grunberg, directeur de recherche au Centre d'études de la vie politique française (Cevipof). *Celui des grands partis qui réussira à les convaincre qu'il travaille pour elles ou que l'autre parti travaille contre elles aura l'avantage. »* Dans un passé récent, Valéry Giscard d'Estaing avait tenté d'utiliser ce concept à son profit. *« En consacrant la libéralisation des mœurs par l'assouplissement des règles du divorce ou la légalisation de l'avortement, il traduisait l'aspiration des classes moyennes qui rejetaient le dirigisme gaulliste »*, analyse l'historien Pierre Guillaume.

Dans un livre intitulé *Démocratie française*, paru en 1976, l'ancien président de la République définissait ce groupe central autour duquel il souhaitait voir se constituer une droite modernisée. Il en définissait les contours en y incluant une partie de la classe ouvrière : techniciens, contremaîtres, ouvriers qualifiés. *« Pour la première fois*, analyse Colette Ysmal, du Cevipof, *une théorisation des classes moyennes brise l'unité de la classe ouvrière (...) Reste à fournir explicitement à ce groupe des principes d'identité et d'unité qui les constituent comme groupe, non seulement homogène, mais encore certain de lui et de son destin. »* Valéry Giscard d'Estaing n'arrivera pas à rallier à lui cette partie de la classe moyenne qui lui fait défaut. Il tentera en vain de s'en concilier à nouveau les faveurs dans un nouvel ouvrage paru en 1984 (*Deux Français sur trois*) dans lequel il appelle de ses voeux une *« France libérale et réconciliée »*.

Gérard Grunberg et Etienne Schweisguth analysent le virage à gauche des couches moyennes salariées dans un ouvrage paru en 1983 (*L'Univers politique des classes moyennes*, Presses de Sciences-Po). Selon eux, ces catégories se caractérisent par la notion de *« libéralisme culturel »* centré sur la liberté et l'épanouissement individuel. L'hypothèse des deux chercheurs est qu'elles ont forgé leur identité idéologique en réalisant une synthèse *« entre les valeurs de la gauche traditionnelle et celles du libéralisme culturel »*. Est-ce toujours vrai aujourd'hui ? Quinze ans plus tard, dans *L'électeur a ses raisons* (Presses de Sciences-Po, 1997), les deux chercheurs considèrent que, compte tenu des enjeux liés à la construction européenne et à l'immigration, *« se dessine la possibilité d'une nouvelle synthèse politique associant, d'un côté, la défense des acquis sociaux au nationalisme et de l'autre, une acceptation plus ou moins partielle du libéralisme économique au principe d'universalité »*. La première se situant plutôt à l'extrême droite, la seconde plutôt à gauche.

Ensemble hétérogène et complexe, les classes moyennes sont très sensibles aux aléas de la conjoncture. L'absence de visibilité, de décision de long terme sur la redistribution en France aggrave le malaise. Les enfants du baby-boom seront devenus des retraités à partir de 2005, avec un pic en 2015, ce qui sera source de conflits avec les salariés. Aujourd'hui, les classes moyennes ont la perspective d'être davantage ponctionnées par le fisc tandis que les plus défavorisés ne sont pas assurés de bénéficier, dans dix ans, du même niveau de prestations sociales. Avec, en toile de fond, la perspective d'une classe moyenne à l'américaine dont une frange inférieure bascule dans la pauvreté tandis que les classes supérieures continuent de s'enrichir.

M. La.

Bibliographie

● **« Les classes moyennes »**, numéro spécial de la revue *Vingtième siècle*, janvier-mars 1993 (Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 192 p., 105 F).

● **L'univers politique des classes moyennes**, sous la direction de Georges Lavau, Gérard Grunberg, Nonna Mayer (Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 1983, 389 p., 160 F).

● **Les Classes sociales, pertinence et permanence**, de François Chatagner (Le Monde Editions, 1997, 215 p., 46 F).

L'électeur a ses raisons, de Daniel Boy et Nonna Mayer (Presses de la Fondation nationale de sciences politiques, 1997, 407 p., 98 F).

● **La Société en sablier, le partage du travail contre la déchirure sociale**, d'Alain Lipietz (La Découverte, 1996, 332 p., 145 F).

● **Les Classes moyennes au cœur du politique sous la IVe République**, de Sylvie Guillaume (Editions de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 1997, 252 p., 90 F).

● **Le Grand Gâchis : l'Etat contre les classes moyennes**, d'Yves Messarovitch (Grasset, 1996, 258 p., 109 F).

● **A Class Act, the Myth of Britain's Classless Society** d'Andrew Adonis et Stephen Pollard (Hamish Hamilton, London).

Arnaldo Bagnasco, sociologue, professeur à l'université de Turin

« Ce qui rapproche les catégories intermédiaires, c'est la crise de l'Etat-providence »

Connu dans son pays pour son ouvrage *Les Trois Italies* paru en 1984, Arnaldo Bagnasco a récemment codirigé, avec Patrick Le Galès, *Villes en Europe* (La Découverte, 1997).

« La référence aux classes moyennes devient de plus en plus présente dans le discours politique. Leurs intérêts et leurs valeurs seraient menacés, entend-on dire souvent. Qu'en pensez-vous ?

– Je souscris à cette idée. Pendant les « trente glorieuses », il y a eu, partout en Europe, une montée des classes moyennes, qui voyaient augmenter non seulement leurs effectifs, mais aussi leurs revenus et leurs perspectives. Ces couches moyennes ont beaucoup bénéficié de la protection sociale, parce qu'elles en ont bien compris les mécanismes. Comment s'est développé leur potentiel ? Grâce aux revenus du travail, aux transferts sociaux, au patrimoine transmissible qu'elles ont accumulés, et aussi par toute une législation qui favorisait leurs activités et leur permettait d'acquérir un capital culturel. S'est ainsi constituée une « classe de consommation », comme l'ont appelée des sociologues anglais. Tout cela est érodé par la crise du Welfare. Les coûts sans cesse croissants commencent à être moins compatibles avec les contraintes budgétaires des Etats. La sphère régie par le marché tend alors à s'élargir, ce qui entraîne de nouvelles différenciations sociales et la remise en cause de droits qui constituaient une part importante du capital de consommation. Par exemple, le fait qu'on doive consommer son patrimoine dans ses vieux jours au lieu de pouvoir le transmettre est ressenti comme une régression. Ce qui rapproche entre elles les classes moyennes – qu'il s'agisse de fonctionnaires, de salariés du privé ou de travailleurs indépendants –, c'est la réduction de leur accès à la protection sociale et le fait d'être davantage exposées au marché. Et, sur le marché, il y a des gagnants et des perdants.

– Ces contraintes nouvelles influencent-elles leurs attitudes politiques ?

– Certainement, mais pas de façon claire. Dans l'archipel des classes moyennes, il y a toutes sortes d'éléments qui se combinent différemment selon les pays. L'Italie est un cas à part. Elle a connu, depuis cinq ans, un bouleversement complet de son paysage politique, ce qui rend plus évident le fait que les classes moyennes sont à la recherche d'une offre qui les satisfasse. L'une des caractéristiques de la société italienne est la part prépondérante du travail indépendant. Il y a 68 entreprises pour 1 000 habitants, contre 35 pour 1 000 en France. Ces PME, qui vont de l'artisanat traditionnel à des sociétés de haute technologie ou à des firmes en réseau comme Benetton, sont les acteurs les plus importants de l'économie italienne de ces vingt dernières années. Longtemps, elles ont payé peu d'impôts et n'ont pas eu d'aspirations politiques particulières, prospérant aussi bien dans le Nord-Est démocrate-chrétien que dans l'Emilie-Romagne communiste. Quand la convergence européenne a obligé l'Italie à assainir ses finances publiques, les impôts ont fortement augmenté, suscitant une protestation de ce monde de petits entrepreneurs (dont beaucoup sont d'anciens ouvriers). Au Nord-Est, ils ont trouvé une expression régionale avec la Ligue du Nord, mais c'est un parti qui n'a ni les hommes ni les moyens culturels et politiques pour offrir ce dont cette partie des classes moyennes aurait besoin : une politique modernisatrice apportant une bonne organisation de la société, etc.

– Cette catégorie sociale spécifique à l'Italie se différencie de ce que vous appelez les classes moyennes de l'immatériel, que l'on voit émerger dans tous les pays développés.

– Il y a en effet de nouvelles sources de richesse et de pouvoir social dans les activités de services en forte expansion telles que la finance, la communication, les logiciels informatiques, la publicité, la télévision, le spectacle, les loisirs, la santé... Ces domaines ont en commun le fait d'être de plus en plus soumis au marché. La « nouvelle bourgeoisie » de l'immatériel est le terreau par excellence du libéralisme. Elle est faite de figures sociales souple, qui changent en fonction du marché et raisonnent à court terme. On trouve parmi elles des professions très bien rémunérées mais aussi des statuts précaires et mal payés. La vague de contestation de l'Etat-providence s'est enracinée dans ces couches : on l'a vu en Grande-Bretagne avec le thatchérisme. En Italie, Silvio Berlusconi, propriétaire d'un grand groupe de médias, est entré en politique porteur d'idées libérales sans nuances quand il a créé Forza Italia. On s'aperçoit maintenant qu'il est difficile d'avoir une société qui se tienne avec une telle idéologie. Si la vague libérale est assez vite retombée, c'est aussi parce que plusieurs composantes des classes moyennes ne s'y reconnaissaient pas.

– Quelle offre politique faudrait-il donc pour satisfaire les classes moyennes d'aujourd'hui ?

– C'est tout le problème. Le monde de la production immatérielle se développe dans toutes les directions. Etant donnée sa complexité, il est difficile à représenter, on n'y trouve pas de clivages clairs. Longtemps, le grand clivage dans la société était celui qui existait entre le capital et le travail. Aujourd'hui, c'est le positionnement sur le marché qui fait le clivage. Ça ne facilite pas la tâche des hommes politiques. Par exemple, un professeur de collège plutôt conservateur peut se sentir défendu par les communistes de Bertinotti sur le dossier des retraites. Mais sur la question de savoir qui va payer, il peut se retrouver sur une autre ligne. Il n'y a plus aujourd'hui de grands partis de masse qui encadraient des pans entiers de la société et y faisaient de la formation. Ils mobilisent des experts selon les dossiers – retraites, fiscalité, télévision –, et ce sont eux qui sont chargés de cultiver les rapports avec des segments très spécifiques du marché politique. C'est leur façon de capturer la diversité.

– Les sociologues ont du pain sur la planche...

– La société change très vite, sans qu'on sache encore très bien comment. Nous avons un gros travail à faire sur cette notion de classes moyennes, qui a été relativement peu étudiée jusqu'à présent. Cette complexité ne rend pas nécessairement caduques les catégories anciennes. On constate par exemple que plus les classes moyennes sont confrontées au marché, plus elles se stratifient selon une logique traditionnelle de classes sociales, mais plus confuses qu'avant. Si l'on retient l'idée d'une recombinaison des clivages politiques selon les dossiers, les notions de droite et de gauche subsistent, mais modifiées. On trouvera, d'un côté, les propositions libérales pures et dures, et, de l'autre, des propositions de marché combinées à de la régulation et à de la coopération. La tendance actuelle des gauches européennes est de renoncer à l'intervention directe de la puissance publique dans la production. L'Etat est conçu comme un régulateur des circuits, laissant plus de place à la société civile.

– Alors la logique de marché ne sera plus remise en cause par personne ?

– Le marché est un indicateur d'efficacité. Il fait apparaître la rouille qui s'est accumulée sur nos systèmes de protection sociale. Ce qui ne doit pas faire oublier que la régulation politique de l'économie avait permis, dans l'Europe des « trente glorieuses », à la fois une forte croissance et une progression de l'équité. Aujourd'hui, l'économie a un rayon d'organisation mondial, alors que la politique n'a qu'un rayon national : bonne ou mauvaise, elle est moins efficace. Je suis convaincu que nous sommes dans une phase de transition vers un nouveau système européen qui ne sera pas le système américain. »

Propos recueillis par Sophie Gherardi

Le mythe d'une société sans classes

▼ Royaume-Uni

Si Margaret Thatcher et John Major niaient même son existence, les nouveaux travaillistes sont fiers de se revendiquer de la « middle class »

LONDRES
de notre correspondant

De tout temps la société anglaise a été divisée en classes – *« aussi hiérarchisées que des castes chinoises »*, selon Denis MacShane, député travailliste – aux divisions quasi raciales, aussi insurmontables qu'elles étaient codées. *« La classe se définit avant tout par la bouche »*, continue-t-il : elle permet de déterminer de quelle école – publique ou privée – on vient, et donc de quel milieu social. Ce code, précise le député européen conservateur Graham Mather, se niche dans le détail : nombre de boutons à la manche d'un complet, connaissance des règles sociales de la chasse à courre, couverts à poisson... Premier ministre de la reine Victoria, Benjamin Disraeli a parlé de *« deux nations »* vivant côte à côte sans se voir. Il a aussi écrit que *« le peuple britannique, étant sujet au brouillard et possédant une classe moyenne puissante, a besoin d'hommes d'Etat sérieux »*.

Dans cette hiérarchie sociale qui a connu de profonds bouleversements au cours des trente dernières années, la – ou plutôt les classes moyennes – puisqu'on parle de *lower* et d'*upper middle class* – sont les moins aisément définissables. Elle exclut, bien entendu, les classes supérieures et défavorisées, mais les frontières restent floues ; les définitions aussi, dans un pays où l'on n'aime guère systématiser. L'économiste et journaliste Will Hutton, dans son livre *The State We're In*, divise la société en trois strates : 30 % de défavorisés (pour beaucoup sans emploi), 30 % de marginalisés et précaires, et 40 % de privilégiés. Dans *A Class Act, The Myth of Britain's Classless Society*, Andrew Adonis et Stephen Pollard insistent sur la polarisation croissante entre des classes moyennes très éclatées, une nouvelle superclasse de super-riches et les laissés-pour-compte du développement.

Si l'accent reste primordial – on réussit rarement si l'on sort d'une mauvaise école –, l'argent est devenu « le » critère depuis l'ère thatchérienne, même si les classes moyennes excluent, bien évidemment, ceux qui travaillent de leurs mains et *« ceux qui vivent en HLM »*, selon Graham Mather. La fracture entre deux systèmes d'éducation – et, dans une moindre mesure, de santé – est qualifiée par Andrew Adonis d'*« apartheid »*, tellement la frontière reste infranchissable. Elle différencie les classes moyennes des classes inférieures, mais aussi parfois des classes supérieures, celles qui ont eu les moyens d'envoyer leurs enfants dans les meilleures *public schools* (écoles privées où sont formés moins de 10 % des enfants) et universités.

D'autant que, traditionnellement, l'éducation n'a pas été le point fort de la bourgeoisie britannique. Il aura fallu attendre le récent développement de l'enseignement supérieur pour que cela commence à changer. Les enfants des classes moyennes sont désormais poussés par leurs parents à gravir l'échelle sociale par le biais d'une éducation pour laquelle ils se saignent parfois aux quatre veines. Quelquefois à leurs frais, souvent à coups de bourses, de brillants sujets ont fait carrière, comme Margaret Thatcher, fille d'épicier méthodiste, et d'autres dirigeants conservateurs, mais aussi travaillistes.

Population de ces immenses et monotones banlieues, les classes moyennes ne représentaient, sous l'ère victorienne, que 10 % des Anglais : commerçants, professions libérales, enseignants... Même moins bien payé, un tout petit employé se sentait supérieur à un membre de l'aristocratie ouvrière. Les *middle classes* sont aujourd'hui entre 40 % et 50 %. Les mêmes, plus d'autres. Avec l'explosion du secteur tertiaire, les cols blancs, les cadres, les managers petits ou grands, les ingénieurs y ont fait une entrée en force. Toute une série de qualificatifs viennent à l'esprit pour les définir : prudence et prévoyance, esprit traditionnel, propriétaire d'un logis et d'un plan d'épargne, vacances à l'étranger, emploi et famille stable, participations financières *(stakes)* dans la société (Denis MacShane), voiture bichonnée...

En même temps qu'elles ont explosé démographiquement grâce au phénomène récent de mobilité sociale, les classes moyennes ont perdu leur stabilité d'antan. Les professions libérales ont vu leur influence et leur statut social rognés, à l'exception des hommes de loi, principaux bénéficiaires de réformes économiques qui ont renforcé leur pouvoir. Le statut des enseignants a connu une érosion considérable, *« similaire à celle des mineurs dans la classe ouvrière »*, selon le professeur Paul Hirst, du Birbeck College. De nombreuses professions ont perdu leur indépendance ou leur position sociale : combien de médecins ont été fonctionnarisés, de petits employés de banque prolétarisés même s'ils continuent de venir au bureau en complet-cravate, de petits commerçants marginalisés par l'explosion des grandes surfaces ? Combien de techniciens – en particulier en informatique – se sentent matériellement et socialement supérieurs aux tout petits bourgeois ?

Banquiers, managers de haut vol, avocats ont par ailleurs rejoint les vieilles familles aristocratiques au sein de la super-classe. En même temps, celles-ci ont pris de plus en plus d'importance auprès des politiciens, qui se disputent leurs votes. Pendant longtemps, ceux qui travaillaient pour le secteur public votaient Labour et ceux qui étaient dans le secteur privé Tory. Ce qui n'empêcha pas Mme Thatcher de refuser que l'on parle de classes sociales – cela faisait marxiste – et son successeur, John Major, de parler de *« société sans classes »*, pour faire oublier son origine toute petite bourgeoise, ironisait-on. Par contre, le nouveau vice-premier ministre travailliste et ancien syndicaliste dans la marine marchande, John Prescott, est désormais fier de se dire *« middle class »*, qualificatif que lui dénie sa mère, restée, elle, très *« working class »*.

C'est que le triomphe de Tony Blair aux dernières élections a été obtenu grâce au ralliement de cette *« middle England »*, Angleterre moyenne qui regroupe la fraction la plus conservatrice et la moins « intellectuelle » des classes moyennes, longtemps fascinée par la Dame de fer. M. Blair a su la séduire en lui offrant une participation dans sa nouvelle société, à la fois plus de liberté d'entreprendre et une meilleure couverture sociale (éducation, santé et sécurité). *« Tony Blair sait surfer sur cette "middle England". Le Labour est devenu rassembleur, une sorte de rassemblement du peuple britannique ; ce n'est pas un bloc de classes qui va tout bouleverser mais plutôt une coalition qui se fait et se défait en permanence, en gagnant certains et en perdant d'autres »*, explique Denis MacShane.

Patrice de Beer

CLASSES MOYENNES

Questions-réponses

1 Combien les salariés gagnent-ils en moyenne en France ?

Dans le secteur privé et les entreprises publiques, le salaire offert, en 1996, pour un travail à temps complet s'est établi en moyenne à 13 550 francs par mois en brut et à 10 685 francs net de prélèvements à la source (cotisations sociales, CSG et RDS). Il est supérieur au salaire médian, qui partage l'effectif des salariés en deux. En effet, la moitié des salaires nets offerts sont inférieurs à 8 600 francs. En francs constants, c'est-à-dire déduction faite de la hausse des prix, le pouvoir d'achat du salaire brut moyen est resté inchangé entre 1995 et 1996.

En revanche, du fait de la hausse des prélèvements sociaux, le pouvoir d'achat du salaire net moyen a reculé de 1,3 %. Les cadres, dont le salaire moyen s'établit à 20 760 francs par mois, ont été les plus touchés par la baisse du salaire net, avec un recul de 3,1 % en francs constants. Les employés étaient, en 1996, la catégorie socioprofessionnelle la moins bien payée, avec un salaire mensuel de 7 840 francs (contre 7 940 francs pour les ouvriers). Seuls les ouvriers non qualifiés arrivent derrière eux, avec un salaire moyen de l'ordre de 7 000 francs (*Insee Première*, « Les salaires dans le secteur privé en 1996 », octobre 1997).

2 Combien gagnent les ménages ?

Le revenu moyen des ménages s'établissait à 168 590 francs annuel avant impôts pour 1994, soit 14 000 francs par mois (enquête « Budget des familles 1995 » de l'Insee). Il se répartit en revenus d'activité (63,7 %), retraites (21,6 %), autres revenus sociaux (8,5 %), revenus du patrimoine (5,2 %) et versements d'autres ménages (0,9 %). Depuis quinze ans, le revenu moyen par ménage a peu varié en francs constants. Le niveau de vie a progressé malgré tout durant cette période à un rythme annuel moyen de 1 % du fait de la diminution du nombre moyen de personnes par ménage.

Entre 1979 et 1994, les revenus d'activité ont représenté une part de plus en plus faible du revenu total des ménages, car la part des actifs s'est réduite (– 7 %). En revanche, la part des retraites dans le revenu total a fortement augmenté du fait de l'augmentation du nombre de retraités et d'une hausse des pensions moyennes au fil des générations. Les revenus du patrimoine se sont fortement accrus ces dix dernières années. Les revenus liés au chômage ont triplé sur une durée de quinze ans, avec une augmentation des indemnités de licenciement et une diminution des allocations chômage par bénéficiaire (Insee, *Synthèse* n° 5).

3 Les classes moyennes sont-elles concernées par la montée des inégalités ?

Oui, à l'exception des retraités. On constate un accroissement des inégalités, en France, qui frappe principalement les jeunes ménages, les ouvriers, les employés ainsi que les familles monoparentales. Depuis le début des années 90, les actifs du bas de la distribution des revenus ont vu leurs revenus stagner pendant que les plus riches s'enrichissaient. Les revenus du patrimoine ont contribué à l'accroissement des inégalités. Ils se concentrent davantage que par le passé chez les détenteurs de revenus élevés et pèsent davantage dans le revenu des retraites (20 %). Pour les ménages d'âge actif, les revenus sociaux (allocations chômage, RMI...) ont contribué à tempérer cette hausse des inégalités. En revanche, le patrimoine médian des plus de soixante ans est désormais 10 % plus élevé que celui des ménages de tous âges, alors qu'il lui était inférieur de 10 % en 1986. La situation relative des jeunes ménages n'a cessé de se détériorer. Les jeunes ménages (moins de quarante ans) ont désormais un niveau de vie inférieur en moyenne à l'ensemble des plus de cinquante ans. Les générations nées autour de 1970 débutent leur cycle de vie à un niveau voisin des générations nées vers 1950.

4 Qui est propriétaire de son logement ?

La possession d'un patrimoine (ou d'un diplôme d'études supérieures) peut être considérée comme un des signes d'appartenance aux classes moyennes. En dessous de trente ans, les ménages propriétaires sont peu nombreux (à peine 17 %) ; au-delà de cet âge, ils constituent la moitié des ménages. C'est d'ailleurs pour les trente-quarante ans que culmine l'endettement des particuliers. Mais ce profil dominant s'accompagne d'une variété importante de situations. Outre l'âge, le patrimoine est aussi fonction du revenu des ménages, de la réception d'un héritage, des bonnes ou mauvaises fortunes connues par les générations.

Plus les ménages ont des revenus élevés et plus ils accèdent à la propriété. Ainsi, les familles pauvres qui touchent moins de 42 000 francs par an sont propriétaires pour 25,6 % d'entre elles et accédantes à la propriété pour 11,42 %. On passe, pour les familles dont les revenus sont compris entre 67 000 francs et 82 000 francs, à 31,6 % de propriétaires et 26,2 % d'accédants à la propriété. A partir de 130 000 francs de revenus annuels, 41 % sont propriétaires et 29 % accédants à la propriété (Insee, « Le budget des ménages en 1995 »).

5 Vote-t-on selon sa classe sociale ?

Daniel Boy et Nonna Mayer, du Cevipof, ont analysé les clivages politiques à la lumière de l'élection présidentielle de 1995 (*L'électeur a ses raisons*, 1997, Presses de Sciences-po). De 1978 à 1995, la structure des clivages de classe est identique et le principal clivage est celui qui oppose les indépendants, qu'ils soient agriculteurs, commerçants ou artisans, majoritairement acquis à la droite, aux salariés, qui votent le plus souvent pour la gauche. En revanche, le clivage traditionnel entre ouvriers (à gauche) et non-ouvriers (à droite) s'est profondément atténué en 1995. Ce recul de la gauche chez les ouvriers aux dernières élections présidentielles s'est fait d'abord au profit de la droite modérée (Jacques Chirac se présentant comme le champion de la lutte contre les inégalités sociales) mais aussi de l'extrême-droite. La résistance de la gauche chez les salariés moyens et supérieurs est venue compenser son recul chez les ouvriers.

Au-delà de ces clivages, il existe de fortes disparités internes, liées notamment à l'appartenance à des sous-groupes socioprofessionnels. Les contremaîtres et techniciens se caractérisent par un vote de gauche et un vote Front national supérieurs à la moyenne. En revanche, les cadres supérieurs et les professions libérales se caractérisent par une préférence marquée pour la droite modérée et une faible attirance pour l'extrême droite. Les professions intermédiaires partagent à peu près leurs suffrages entre la gauche et la droite modérée. Enfin, quel que soit le groupe socioprofessionnel, l'appartenance au secteur public ou privé implique des comportements politiques différents. On vote davantage à gauche dans la fonction publique que dans le secteur privé. Modeste chez les ouvriers, ce clivage est plus marqué chez les cadres.

هكذا من الاعمال

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	novembre	octobre	octobre	septembre	août	octobre	septembre
Dernier mois connu	0,9	0,1	1,6	−1,0	−1,1	−0,2	−0,2
Sur 12 mois	6,3	2,2	5,2	4,4	1,2	1,4	4,4
Taux de chômage (en %)	novembre	octobre	octobre	octobre	juillet	novembre	novembre
Dernier mois connu	4,6	3,5	11,8	12,5	11,7	5,1	9,0
Un an avant	5,3	3,4	10,7	12,5	11,7	6,9	10,0
Indice des prix (en %)	novembre	octobre	novembre	novembre	novembre	novembre	octobre
Dernier mois connu	−0,1	0,3	0,0	0,1	0,3	0,1	0,1
Sur 12 mois	1,8	2,5	1,9	1,2	1,6	2,8	1,5
Solde commercial (en milliards)	septembre	octobre	septembre	septembre	septembre	septembre	septembre
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−16,8	1 243,4	14,9	19,3	2 070,6	−1,3	0,9
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−178.5	9 410,5	123,7	156,3	56 603,7	−10,7	25,7
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−178.5	79,5	73,4	27,3	34,6	−17,4	18,8
Croissance du PIB (en %)	97.T3	97 T3	97.T3	97.T3	97.T3	97 T3	97 T3
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	3,3	3,1	3,2	3,5	2,9	3,7	4,1
Sur 12 mois	3,9	1,0	2,3	2,7	1,9	4,0	4,0
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,3	1,9	0,1	1,7	4,3	0,2	−0,2
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	−1,2	−2,3	−2,7	−3,0	−3,8	−1,8	0,5
1997 (estimations OCDE)	−1,1	−3,1	−3,2	−3,2	−3,2	−2,8	−0,2
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	63,8	90,8	61,8	57,8	123,3	54,1	97,2

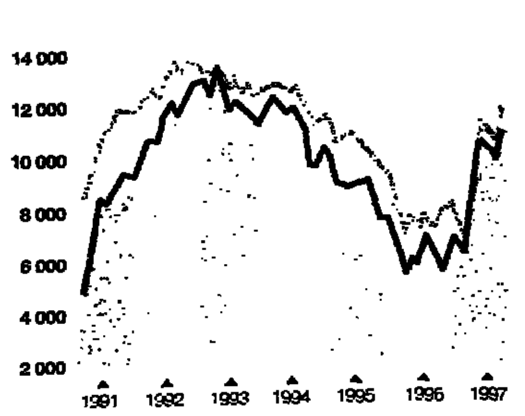
LES EXCÉDENTS JAPONAIS TOUJOURS HAUTS

En octobre, la balance des comptes courants du Japon a enregistré un excédent de 1 081,3 milliards de yens, en très forte hausse par rapport au même mois de l'année dernière : + 220,2 %. De son côté, l'excédent commercial a presque doublé en un an (+ 96,8 %), atteignant 1 277,8 milliards de yens, traduisant un rebond des exportations consécutif à l'affaiblissement du yen et une quasi-stagnation des importations du fait d'une demande intérieure toujours atone.

Toutefois, il faut s'attendre à un ralentissement de l'exportation en 1998 : l'Asie représentait 44 % des ventes totales du Japon en 1996, en net progrès depuis le début de la dépréciation du yen en 1995. La crise pèsera sur la demande des nouveaux pays industrialisés d'Asie, en particulier sur leurs achats de biens d'équipements, souvent de fabrication japonaise (leur taux d'investissement ces dernières années dépassait les 20 % du PIB). En outre, la dépréciation de leurs devises confrontera le Japon à une concurrence accrue, surtout de la part de la Corée du Sud qui exporte les mêmes types de produits.

SERVICE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE LA BNP

▼ Excédents commercial et courant du Japon



Source : ministère des finances, Banque du Japon

À RETENIR EN FRANCE




PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 873	39,43	25 582 000	3 123 600

La demande intérieure peut sauver la croissance de l'Europe

La parenthèse offerte aux exportateurs européens cette année est manifestement sur le point de se refermer. Après l'éclatement de la crise coréenne, le FMI a révisé de 4,3 % à 3,5 % ses prévisions d'octobre sur la croissance mondiale pour 1998.

Avec une demande mondiale moindre et la pression des dévaluations asiatiques sur leur compétitivité, le rythme des exportations européennes pourrait être réduit de plus de moitié par rapport à ses points hauts de la mi-1997. Dans un tel contexte, la reprise de la demande intérieure constitue l'élément central pour le maintien de l'amélioration des perspectives pour 1998 en Europe.

LA FIN D'UNE AUBAINE

La région du monde la plus dynamique depuis le début des années 80, l'Asie en développement, connaîtra une année difficile après les événements récents. Après avoir évolué sur une tendance de 7 % à 8 % depuis 1990, la croissance des pays de l'Asean devrait être ramenée aux alentours de 3,5 % l'an prochain. L'Europe, dont ces pays absorbent un cinquième environ des exportations extra-européennes, subira, comme les Etats-Unis et, plus encore, le Japon, une contraction notable de ses ventes dans cette zone.

Le Japon, avec lequel l'*Union* européenne réalise près de 7 % de ses exportations extra-européennes, est durement frappé par la crise des nouveaux pays industrialisés et par les stigmates d'une longue crise financière. Les espoirs nés du regain de dynamisme des exportations japonaises, il y a environ un an, ont été subitement balayés, ce qui risque de se solder par une atonie *persistante de l'activité nippone* : la croissance, à peu près nulle cette année, est attendue autour de 1 % *seulement en 1998.*

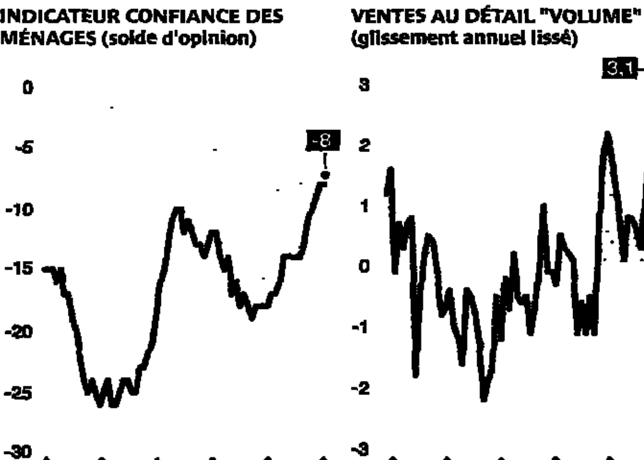
▼Fin de cycle

Effritement de la croissance des zones en développement, déprime japonaise, croissance américaine en déclin

Dans la foulée de la crise asiatique, la crise brésilienne, de même, modifie sensiblement le panorama latino-américain. Avec plus de 40 % du PIB de la région devant le Mexique (20 %), la contraction de la croissance brésilienne en 1998 réduit de deux points environ les perspectives de croissance régionale.

Enfin, alors que la croissance approchera 4 % cette année aux Etats-Unis, leur meilleure performance depuis 1988, le consensus des analystes ne table plus que sur une croissance américaine de 2.3 % *pour 1998, les effets de fin de cycle* s'ajoutant à ceux de la crise asiatique.

▼ Vers un équilibrage de la croissance en Europe en 1998



Source : DATASTREAM

Ces évolutions prévisibles ne sont guère favorables à la compétitivité européenne, frappée à la fois par le décrochement des devises de l'Asean et du yen et par la détérioration des perspectives pour le dollar américain consécutive au ralentissement attendu de l'activité outre-Atlantique. Après avoir culminé à des rythmes de l'ordre de 13 % à 18 % à la mi-1997, les exportations européennes progresseront vraisemblablement moitié moins rapidement d'ici à la mi-1998. Un tel contexte serait pour le moins préoccupant si les perspectives ne s'amélioraient pas sur le plan intérieur. *Or, sur ce dernier point,* le diagnostic actuel est plutôt rassurant.

En premier lieu parce que la reprise de la consommation est, d'ores et déjà, perceptible dans la plupart des économies européennes. En second lieu, parce que, dans les pays les plus en avance sur le cycle conjoncturel, cette reprise s'avère solide et généralement bien plus soutenue que ne l'escomptaient les prévisions. Au Royaume-Uni, au Danemark, aux Pays-Bas, en Suède, voire en Espagne, la progression de la consommation privée a retrouvé, courant 1997, ses rythmes les plus soutenus depuis la fin de la décennie 80, alors que l'Europe vivait un *rebond exceptionnel de la consommation.*

Enfin, parce que les conditions présentes sont, de loin, les plus favorables qu'ait connues l'Europe depuis la récession de 1993 : l'assainissement budgétaire, maintenant achevé, laissera place à des poli*tiques budgétaires globalement* neutres, voire légèrement accommodantes dans un certain nombre de pays.

LA REPRISE SE CONFIRME

L'environnement monétaire européen, de loin le plus porteur depuis de nombreuses années, n'est pas amené à se dégrader dans un proche avenir. La convergence des taux d'intérêt européens à court terme a tout lieu de se faire par le bas d'ici à l'avènement de l'euro. Par ailleurs, les marchés obligataires internationaux, récemment dopés par la crise asiatique, devraient continuer de tirer profit des perspectives de faible inflation mondiale, de sorte que les taux à *long terme conserveront de bas niveaux* relativement à l'amélioration du paysage conjoncturel européen.

Partout en Europe, le climat des affaires a repris des couleurs depuis le printemps dernier, en même temps que se redressent les taux d'utilisation des capacités productives et que l'investissement productif redémarre.

La confiance des particuliers s'est restaurée alors qu'apparaissaient les premières statistiques encourageantes sur le front de l'emploi.

Au total, les conditions sont aujourd'hui largement réunies pour *un rebond durable de la consom*mation privée dans l'ensemble des pays européens. A l'exception du cas notable du Royaume-Uni, les pays les plus en avance sur le cycle conjoncturel ont toutes les chances de conserver leur avance, la dynamique enclenchée étant largement *alimentée par les baisses impor*tantes du chômage qu'enregistrent ces pays, au premier rang desquels *les Pays-Bas, la Suède, le Dane*mark et l'Espagne. En Italie, où les mesures de soutien à l'automobile ont permis une progression de la consommation très supérieure aux attentes, l'amélioration de la visibilité fiscale constituera sans doute le relais nécessaire à la consolidation de la confiance des particuliers.

Le retard pris par la France et l'Allemagne en 1997 se comblera progressivement grâce à l'amélioration du contexte conjoncturel et à de meilleures perspectives de revenus. Sur ce point, la France paraît néanmoins avoir une longueur d'avance sur son voisin immédiat, l'*Allemagne : la consommation* française s'est franchement ressaisie au troisième trimestre (+ 1,1 %) alors qu'elle se contractait de plus de 1 % outre-Rhin, et l'environnement du consommateur, tant sur le plan de l'emploi que sur ceux des revenus et de la fiscalité, s'y est plus nettement amélioré au cours de ces derniers mois.

Au total, et malgré la détérioration du contexte international, la croissance européenne pourrait renouer, pour la première fois depuis 1990, avec une tendance de l'ordre de 3 % en 1998 grâce à la reprise de sa demande intérieure.

Véronique Riches
économiste à la Société générale

Vers une réintégration de l'Iran dans l'économie internationale ?

Depuis l'élection présidentielle de Mohammad Khatami, en mai dernier, le gouvernement iranien affiche une volonté de normaliser ses relations avec le monde extérieur. En outre, la signature par Total d'un contrat pour exploiter le gisement de gaz offshore de Pars-Sud remet en cause la volonté des Etats-Unis d'isoler économiquement l'Iran. Ces éléments posent la question de la réintégration de l'économie *iranienne dans le système écono*mique international.

La position de l'Iran est actuel*lement celle d'un pays en voie de* développement qui exporte surtout des matières premières et importe des biens de consommation et des biens d'équipement. Les exportations non pétrolières de l'Iran ont été d'environ 3,4 milliards de dollars en 1996, soit seulement 15,2 % des exportations totales et 3 % du PIB, alors que dans un pays comme l'Indonésie, également membre de l'Opep, elles représentent 85,4 % des exportations et 23 % du PIB.

L'économie iranienne repose essentiellement sur les importations pour satisfaire ses besoins. Certaines études ont démontré que l'industrie était aujourd'hui aussi dépendante des importations qu'avant la révolution. Par ailleurs, la dépendance en biens de consommation a été exacerbée par la forte croissance démographique et l'exode rural depuis la révolution. L'Iran comptait 60 millions d'habitants en 1996 contre 33,7 millions vingt ans auparavant, avec un taux d'urbanisation passé de 47 % à près de 62 %. Le pays est désormais le *plus gros acheteur de produits* agricoles de la région, avec probablement près de 5 milliards de dollars d'importations (céréales, riz, sucre, viande, etc.) en 1997. Dans ces conditions, l'évolution des prix du pétrole conditionne tout le fonctionnement de l'économie (notamment la réalisation des plans quinquennaux). Or les cours pétroliers sont restés, depuis la révolution, à des niveaux nettement inférieurs à ceux des années 1970.

▼Investissements

Le pays ne manque pas d'atouts : capitaux à investir, structures administratives solides, main-d'œuvre bon marché, encadrement bien formé...

L'isolement de l'économie iranienne est également reflété par le très faible niveau d'investissements directs. Selon le FMI, les entreprises étrangères ont investi pour seulement 17 millions de dollars, en Iran, en 1995, contre 885 millions de dollars en Turquie et 4,3 milliards de dollars en Indonésie.

Cette faible intégration apparait paradoxale compte tenu du potentiel de l'économie iranienne. Le pays ne manque pas de capitaux à investir, du fait de ses recettes en hydrocarbures. Il dispose de structures administratives solides, d'une main-d'œuvre bon marché et d'un encadrement bien formé (très souvent aux Etats-Unis). Enfin, l'économie iranienne présente un certain nombre d'avantages comparatifs (produits agroalimentaires, BTP, expertise dans le domaine des hydrocarbures, etc.) qui pourraient lui permettre d'obtenir des devises si ses relations économiques avec ses *voisins se développaient.* Les investisseurs étrangers pourraient être attirés par ses ressources primaires (*pétrole, gaz, minerais) et* un important marché intérieur, sachant que l'Iran peut servir de base pour exporter vers les nouvelles républiques d'Asie centrale qui pourront, dans quelques années, exploiter leurs immenses ressources pétrolières et gazières.

Pour mettre à profit ce potentiel *et développer les échanges avec le* monde extérieur, le nouveau gouvernement devra s'attaquer à plusieurs chantiers.

1. Accélérer la libéralisation du système économique pour favoriser l'émergence d'un secteur privé compétitif à l'exportation. Il importe donc de libéraliser progressivement le commerce extérieur (en cessant de modifier sans arrêt la réglementation). La diminution du poids de l'Etat dans le commerce extérieur permettrait d'en finir avec une gestion trop souvent politique où tel pays qui se présentait comme *mostazafin (ou opprimé)* avait plus de chance d'obtenir des contrats pour ses entreprises. Incidemment, la libéralisation du commerce extérieur *permettrait d'atténuer la corrup*tion, celle-ci ayant profité d'un système qui n'était ni complète*ment public, ni complètement pri*vé.

▼ Exportations non pétrolières et investissements directs

EXPORTATIONS — en milliards de dollars

	1991	1992	1993	1994	1995	1996
IRAN	2,6	2,9	3,7	4,8	3,2	3,4
INDONÉSIE	23	28	32	34	39	43
TURQUIE	13,7	14,9	15,6	18,4	22	32,3

Source : World Investment Report 1997 (Nations unies), Banque centrale d'Iran, International Financial Statistics (FMI)

2. Supprimer le contrôle des *changes et réunifier le* système de change à taux multiples actuellement en vigueur. Jusqu'à une date récente, l'existence de différents taux de change pénalisait les exportateurs qui devaient obligatoirement changer leurs recettes en devises à un taux officiel nettement inférieur au taux du marché noir. A l'inverse, il favorise les importateurs. Ainsi, le *bazari* (ou grand commerçant) qui arrive à obtenir une allocation en devises au taux officiel pour importer des produits dits prioritaires est assuré d'obtenir d'importants profits. Depuis juillet a été mis en place un marché semi-libre des devises à la Bourse de Téhéran, alimenté par les recettes en devises des exportateurs.

3. Libéraliser l'économie implique évidemment de restructu*rer et de déprivatiser l'industrie*, mais sans la laisser complètement désarmée face à la concurrence extérieure, comme cela avait été *le cas au début des années 90* quand des réformes avaient été lancées. Il importe, également, que *l'Etat, parallèlement* à la libéralisation de l'économie, construise des instruments de po*litique* économique (exemple de la politique fiscale) qui lui permettent d'être efficace dans un nouvel environnement.

4. Favoriser l'essor de l'investissement étranger. Un tel objectif nécessiterait de clarifier le cadre juridique. L'Iran n'a pas pu mettre en place une loi sur les investissements étrangers depuis la révolution, une grande partie du personnel politique s'opposant à ce qui était perçu comme une « domination » économique étrangère. Ainsi, paradoxalement, les investissements étrangers sont toujours régis par la loi votée sous le régime du shah, en 1955 ! Pour rendre la situation plus complexe, la Constitution interdit implicitement qu'une société étrangère détienne la majorité du capital d'une entreprise. M. Khatami a indiqué à *plusieurs* reprises sa volonté de favoriser l'investissement étranger et a marqué son intérêt pour le développement des zones franches créées par le gouvernement précédent. Il est donc possible qu'une loi soit présentée dans ce sens au Parlement.

Un tel programme pourrait être facilité si les relations politiques avec les Etats-Unis étaient rétablies. Les choses semblent avancer tout doucement dans ce sens. Le département d'Etat américain a déclaré, en juillet, qu'il ne s'opposait pas à la construction en Iran d'un gazoduc reliant le Turkménistan à la Turquie. Le contrat de Total a relancé les débats outre-Atlantique, où l'hebdomadaire *Business Week* a pris position pour un arrêt des sanctions. C'est aussi l'intérêt des compagnies pétrolières américaines qui ont investi des sommes énormes dans l'exploitation des ressources en hydrocarbures de la mer Caspienne et qui considèrent que l'Iran serait la route la plus sûre pour exporter gaz et pétrole extraits.

Thierry Coville,
économiste au Centre d'observation économique (COE)

هكذا من الاصل

La vraie-fausse concurrence du téléphone

par Jean Gatty

Tout le monde le répète : les télécommunications connaîtraient une révolution, la concurrence venant enfin dispenser ses bienfaits. France Télécom aurait déjà un concurrent global, en la personne de Cegetel, filiale de la Compagnie générale des eaux. Cegetel et France Télécom auraient eux-mêmes des concurrents dans le radiotéléphone ou le téléphone longue distance : Bouygues, Omnicom, etc. La création récente d'une autorité de régulation (l'ART) permettrait l'organisation d'une concurrence équitable, Bruxelles imposant une concurrence totale le 1er janvier prochain. Et la cotation en Bourse de France Télécom feraient dépendre l'entreprise d'actionnaires qui ne seront satisfaits que si l'entreprise s'avère compétitive. Bref, tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes, la *main invisible* de la concurrence travaillant pour le bien commun.

Tout cela n'est, pourtant, que discours. C'est une évidence dans la téléphonie locale, qui raccorde les clients résidentiels ou professionnels aux centraux téléphoniques. Aucune compagnie n'y concurrencera France Télécom ni le 1er janvier prochain, ni ultérieurement. Pourquoi ? Parce qu'un réseau de téléphonie locale est une arborescence de lignes à partir d'un seul et même tronc, et que développer un seul réseau, creuser un seul trou et y faire courir une seule ligne est plus économique que d'en développer deux ou trois. Le phénomène de monopole est donc naturel, et durable.

Qui en doute devrait faire le bilan des expériences anglaise et américaine. Privatisée en 1984, subissant la concurrence de plein fouet depuis une décennie, British Telecom détient toujours 90 % de la téléphonie locale britannique ! Constituées en 1984 pour développer la concurrence, obligées de nouveau en 1996 d'ouvrir leurs marchés, les six compagnies américaines de téléphonie locale issues d'AT&T conservent près de 95 % de leurs marchés locaux. Ces monopoles produisent d'ailleurs tellement d'argent que leurs dirigeants se demandent seulement quelles compagnies s'offrir avec cette manne. France Télécom ne s'y est d'ailleurs pas trompée, divisant récemment tous ses prix par deux ou trois excepté celui de la téléphonie locale. Elle avoue ainsi n'y craindre aucune concurrence, plus de la moitié de son chiffre d'affaires actuel lui venant de consommateurs captifs.

Plus complexe, le tableau de la téléphonie fixe à longue distance n'est guère plus engageant. Qu'il y ait bientôt quatre, cinq ou six offreurs ne garantit pas aux consommateurs le bénéfice des meilleurs prix possibles. Car même si le transport de la voix à longue distance ne présente pas les mêmes économies d'échelle que la téléphonie locale, il en existe tout de même : il est moins coûteux de faire passer trois, quatre ou cinq sinon deux ou un ! câbles sous les océans ou dans des sous-sols urbains que d'en faire passer vingt, cinquante ou cent.

Or une concurrence restreinte dans un métier réclamant de lourds investissements tourne presque naturellement à la collusion. Aucun offreur n'a intérêt à fixer un prix trop bas, quand une guerre des prix éliminerait les concurrents les moins performants et créerait des positions dominantes ou de monopole que les régulateurs jugeraient insupportables. Les compagnies de téléphonie à longue distance n'ont donc intérêt ni à développer des capacités de production excédant la taille du marché ni à se montrer trop agressives les unes vis-à-vis des autres mais au contraire à se concurrencer « sagement », à pratiquer des prix qui ne soient ni trop hauts ni trop bas, et qui laissent à chacun une marge satisfaisante en même temps qu'ils dissuadent de nouveaux concurrents d'entrer sur le marché. Une seule devise, donc : les abus doivent être raisonnables.

La concurrence règne-t-elle alors dans la téléphonie mobile ? C'est très douteux quand les prix des trois offreurs de radiotéléphonie, France Télécom, Cegetel et Bouygues, ne couvrent même pas leurs coûts. Deux hypothèses alors. Soit les pertes résultant de prix non rentables sont financées par les *autres activités des groupes considérés*, c'est-à-dire par les consommateurs d'eau, de travaux publics ou de téléphonie fixe. Soit ces prix de prédateurs ont pour but d'asphyxier les concurrents et de constituer une nouvelle position dominante à l'origine d'une rente qui compensera les pertes initiales. La situation est la même dans les deux cas, des prix apparemment avantageux se retournant contre les consommateurs.

> Les compagnies de téléphonie à longue distance n'ont pas intérêt à se montrer trop agressives les unes vis-à-vis des autres. Une seule devise : les abus doivent être raisonnables

Que la concurrence soit ainsi faussée ne tient pas aux comportements des entreprises, dont la raison d'être est de faire de l'argent. Cela tient à l'attitude des autorités de tutelle, qui, de l'ART à l'opinion en passant par le Parlement, ne font rien pour restituer aux consommateurs les bénéfices de la concurrence. A preuve, la récente attribution par l'autorité publique des préfixes demandés par les opérateurs. Le premier chiffre du numéro appelé changera désormais avec l'entreprise choisie par le consommateur. Or le coût d'une numérotation indépendante de l'identité des transporteurs est cent ou mille fois inférieur aux bénéfices qui auraient été réalisés au moyen d'une numérotation inchangée pour tous les appels et tous les transporteurs. Alors pourquoi l'autorité publique a-t-elle cédé aux caprices des opérateurs quand l'efficacité de la concurrence dans la téléphonie longue distance dépend de sa transparence et de son extrême simplicité pour les consommateurs ?

A preuve encore, le manque de soupçon de la même autorité publique devant le consensus des trois compagnies sur les tarifs d'interconnexion auxquels France Télécom facturera l'usage de son réseau à Bouygues et à la Générale des eaux pour que ceux-ci prennent des parts de marché à celle-là. Serait-ce une grâce comme seule la concurrence saurait en engendrer, ou bien une entente implicite sur le dos des consommateurs… et d'un régulateur qui n'en peuvent mais ? On sait bien, pourtant, que seuls les matches truqués offrent le spectacle de compétiteurs s'entredéchirant ici et s'entendant là comme larrons en foire, dans la même minute.

L'autorité publique n'a certes pas la tâche facile, quand elle n'est pas seule en cause. C'est la représentation commune de la concurrence qui est en cause. La référence est toujours la même : seraient concurrentielles les situations où le consommateur arbitre entre des produits comparables proposés à des prix très voisins par plusieurs offreurs. La conséquence est immédiate : cette définition interdit de penser ou d'organiser la concurrence quand les technologies *imposent un nombre très limité d'offreurs*.

Que faire alors ? Adopter une autre définition de la concurrence : est concurrentielle toute situation où une entreprise vend ce qu'elle produit à un prix inférieur au meilleur prix soutenable par un autre individu placé dans les mêmes conditions. La conséquence est de nouveau immédiate : il faut et suffit que tout individu puisse se substituer aux actionnaires d'une entreprise donnée sitôt qu'il peut à la fois indemniser ceux-ci pour les fonds propres investis et baisser le prix du bien produit par l'entreprise, pour constituer la concurrence sur tous les marchés, indépendamment du nombre d'offreurs qui y évoluent.

Qu'en déduire pour les télécommunications ?

Que les compagnies de téléphone devraient tenir des comptes séparés pour chaque activité. Car il y a la même différence entre la téléphonie et la téléphonie longue distance qu'entre la monnaie et le crédit : si la frontière entre les deux activités est malaisée à tracer, sa reconnaissance engage des conséquences si considérables qu'il est beaucoup plus coûteux de ne pas la tracer que de la tracer. Les subventions croisées entre les téléphonies fixe et mobile, locale ou longue distance, et entre le téléphone et les industries de l'eau, des déchets, du BTP, etc., apparaîtraient au grand jour ; et si quelques dirigeants investissaient à fonds perdus, au moins leurs actionnaires pourraient-ils leur retirer le nerf de la guerre, c'est-à-dire l'argent.

Existant aux Etats-Unis depuis plus d'un demi-siècle, cette séparation des comptes des différents services publics n'a pas suffi à y développer la concurrence. La seule solution à cette fin est d'instituer une véritable concurrence par les prix : les compagnies de téléphone devraient filialiser leurs activités et en céder immédiatement la propriété à quiconque proposerait à un plus faible prix les mêmes prestations présentes et futures, au moyen de la même filiale, pour les mêmes fonds propres initiaux et pour un endettement comparable.

Voilà une concurrence saine, efficace, et facile à établir dans la téléphonie locale comme dans la téléphonie longue distance, dans la téléphonie fixe comme dans la téléphonie mobile et dans les télécommunications comme ailleurs. Voilà une concurrence qui garantit un prix voisin du meilleur prix possible, en faisant payer à chacun ce qu'il en coûte de satisfaire sa demande, ni plus ni moins. Que demander d'autre ?

Jean Gatty *est économiste (Fondation Thiers-CNRS).*

L'euro et le dollar

Par Philippe Martin

Le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jacques Dondoux, a récemment proposé la parité entre l'euro et le dollar. A première vue, la proposition semble pleine de bon sens, d'autant plus qu'elle implique une forte dépréciation des devises européennes, ce qui devrait favoriser nos exportations. Elle vient après d'autres commentaires d'hommes politiques qui se soucient déjà du futur taux de change de l'euro et du dollar. Implicitement ou explicitement, ces responsables demandent un cours à la fois compétitif et stable. On reconnaît là un thème ancien de la politique économique française qui donne au taux de change et à sa stabilité une place primordiale. Si cette proposition est en fait un ballon d'essai venant de Dominique Strauss-Kahn, le ministre de l'économie, des finances et et de l'industrie, elle est extrêmement importante, en particulier parce qu'elle montre que les conflits franco-allemands sur le sujet sont loin d'être réglés.

La crainte d'un taux de change volatil entre le dollar et l'euro est-elle légitime et devrait-elle conduire les gouvernements européens à faire pression sur la future Banque centrale européenne pour qu'elle le stabilise à un cours jugé approprié par ces mêmes gouvernements ? La réponse n'est pas évidente. D'un point de vue macro-économique, la zone euro ressemblera aux Etats-Unis en ce qu'elle dépendra assez peu des exportations. Dans le cas d'une union monétaire à onze pays incluant l'Italie, les exportations hors zone euro représenteront *seulement 11 % du PIB* de la zone, un chiffre très proche de celui des Etats-Unis. Le taux de change deviendra donc une variable beaucoup moins importante pour la zone euro qu'elle ne l'est aujourd'hui pour des petits pays ouverts. En particulier, les autorités monétaires européennes n'auront plus à craindre l'effet des variations du dollar sur les taux de change intra-européens puisque ceux-ci auront disparu.

Cela conduira probablement la Banque centrale européenne à adopter une politique plus indifférente au taux de change, proche du *benign neglect* de la Réserve fédérale américaine, qui, contrairement à une vue bien ancrée en France, *n'a pas d'objectif de taux de change*, et en particulier n'utilise pas le taux de change comme arme commerciale stratégique. Parce que le commerce hors zone euro représentera une part assez faible de la production, le taux de change ne sera pas un instrument très efficace de régulation conjoncturelle. On peut donc penser qu'il sera moins utilisé comme variable d'ajustement et sera donc assez stable. D'autres économistes pensent, au contraire, que la politique du *benign neglect* de part et d'autre de l'Atlantique aboutira à un taux de change dollar-euro très volatil car les deux banques centrales auront peu d'incitation à intervenir pour stabiliser une variable devenue moins importante. Une partie de la volatilité éliminée des taux de change entre les devises européennes serait ainsi transférée à la valeur externe de l'euro. En supposant qu'il se vérifie, doit-on craindre un tel scénario ? Les fortes variations des taux de change sont-elles toujours néfastes et doivent elles être contrecarrées ?

Dans le cas de la future Union monétaire, rien n'est moins sûr. Rappelons qu'un des objectifs de la création de l'euro est justement de libérer les pays européens de la contrainte de mener une politique monétaire axée essentiellement sur la stabilité du taux de change. Cette contrainte a été très coûteuse lors de la récession du début des années 90. Alors que la Réserve fédérale n'a pas hésité à baisser agressivement ses taux d'intérêt pour relancer l'économie, les banques centrales européennes ont reculé devant une telle stratégie, en partie par crainte des conséquences sur le taux de change avec le dollar, les taux de change entre les devises européennes et le commerce intra-européen. L'objectif de stabilité des taux de change est alors apparu plus important que l'objectif interne de stabilisation de l'économie réelle. Les hommes politiques français sont-ils conscients qu'en demandant un taux de change stable entre le dollar et l'euro ils exigent de la Banque centrale européenne de privilégier encore l'objectif externe sur l'objectif interne ? Si les Européens veulent stabiliser *le taux de change dollar-euro à un niveau déterminé*, ce sera leur responsabilité, c'est-à-dire qu'ils devront, au détriment des objectifs de croissance ou de stabilité des prix, modifier leur politique monétaire. Cela constitue ainsi une remise en cause explicite de l'indépendance de la Banque centrale européenne, puisque, en situation de liberté des mouvements de capitaux, décider du cours du taux de change c'est décider du taux d'intérêt. Est-il nécessaire que cette obsession quasi permanente de l'administration française revienne maintenant, c'est-à-dire au pire moment pour le débat interne sur l'euro chez nos partenaires allemands ?

Il ne faut certainement pas non plus attendre un changement d'attitude des Américains sur cette question. Les Etats-Unis ne sacrifieront pas leurs propres intérêts nationaux pour atteindre une certaine stabilité des taux de change, pas plus en tout cas qu'ils ne l'ont fait dans les années récentes. Dans certaines circonstances, la coopération sur les taux de change sera souhaitable et possible, mais en règle générale les banques centrales se soucieront, à juste titre, de leur situation économique interne avant de se soucier des variations du taux de change.

L'acceptation coûteuse de la contrainte des taux de change stables avait peut-être une certaine légitimité dans l'Europe des années 80 et 90 car elle était présentée comme la condition de l'intégration européenne. Il est difficile de comprendre pourquoi les pays européens, enfin libérés de ce carcan, devraient maintenant s'ériger une nouvelle contrainte cette fois non plus vis-à-vis du mark mais vis-à-vis du dollar.

Philippe Martin *est chargé d'enseignement et de recherche à l'Institut universitaire des hautes études internationales, à Genève. Il est aussi chercheur à l'Ecole nationale des ponts et chaussées.*

LIVRES

Dits et non-dits de la politique monétaire

Par Philippe Arnaud

LES THÉORIES DE LA MONNAIE
d'Anne Lavigne et Jean-Paul Pollin
Editions Repères-La Découverte, 128 p., 49 F.

Qu'est ce que la monnaie ? Que peut-on attendre de la manipulation des variables monétaires ? En quoi consiste le « pouvoir monétaire » ? Qu'est-ce qui sépare vraiment keynésiens et monétaristes ? Telles sont les questions abordées par ce petit livre de vulgarisation, écrit par deux professeurs d'économie à l'université d'Orléans. Un vade-mecum qui s'adresse aux étudiants en science économique, mais également à tous ceux qui essaient d'y voir plus clair dans un domaine ô combien capital. *« La monnaie renvoie au socle et aux concepts les plus abstraits de la théorie économique »*, affirment les auteurs en guise de préambule. Précaution utile. Il n'y a pas de théorie solide sans champ lexical fortement balisé. Or la théorie monétaire ne se cherche-t-elle pas encore ? Il y est souvent question de crédibilité, de fiabilité, de court et de long terme… Autant de notions floues, parfois obscures… Pour le spécialiste, la chose la plus grave serait, bien entendu, de se payer de mots.

De fait, on est frappé à la lecture de ce petit livre, précis, didactique, autant par ce qu'il dit que par ce qu'il ne dit pas. La monnaie ne cristallise-t-elle pas depuis toujours les passions, les a priori, les idéologies et les croyances ? Au point que la place occupée par le débat monétaire depuis plusieurs années a rendu plus urgent encore le besoin de clarifier ses enjeux.

Pourquoi, par exemple, tous les Etats industrialisés de la planète ont-ils donné, à partir des années 80, la priorité à la lutte contre l'inflation ? Cela a-t-il un rapport avec la nature même de la monnaie ? Ou avec les évolutions de la forme monnaie ? Comment se fait-il que le débat sur la monnaie ait à ce point phagocyté – tout au moins en France – le débat politique ? De quoi la monnaie est-elle exactement le symbole ?

Et faut-il croire sur parole le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, lorsqu'il définit ainsi le rôle de l'autorité monétaire : *« Un bastion de la raison, en lutte contre les forces irrationnelles qui traversent cette société bouleversée et en quête d'orientation »* (*Le Monde* du 21 mars 1995) ?

C'est sur le problème de la demande de monnaie que s'opère, on le sait, le clivage entre keynésiens et monétaristes. L'ouvrage d'Anne Lavigne et de Jean-Paul Pollin fait très bien le point sur l'état de la question, et pour cette seule raison, mérite qu'on le lise. Quels sont les motifs de la demande de monnaie ? Et surtout, est-elle *« stable »* ou *« instable »* ? A ces questions, les réponses diffèrent, suivant que l'on se situe dans un camp ou dans l'autre. Or *« l'apport sur ce point du courant monétariste apparaît très mince, au moins sur le plan analytique »*, nous disent les auteurs. Soit ! Mais alors comment, dans ce cas, expliquer que le monétarisme soit aujourd'hui dominant de fait ? Et pourquoi tant de keynésiens se sont-ils convertis au monétarisme depuis les années 80 ? Et avec quelle facilité ! Les auteurs évoquent des raisons *« empiriques »* sans aller beaucoup plus loin dans l'analyse. Dire par exemple que la demande de monnaie est *« stable »* ou *« instable »* n'avance pas à grand-chose. Cela revient à se référer à une échelle implicite : le temps. Or c'est bien l'impossibilité de fonder objectivement cette notion qui relativise in fine terriblement les théories en présence. Et qui fait qu'on est tenté de les renvoyer dos à dos.

On déplorera aussi, et d'autant plus, la formalisation mathématique dont les auteurs abusent et qui joue clairement ici une fonction d'occultation. Elle se fait au détriment de la clarté (en particulier l'explication du paradoxe de Patinkin). On objectera qu'il est difficile d'exposer certaines choses en une page, et dans la langue de Vaugelas. Mais c'est pourtant ce qui pourrait sortir l'économie monétaire de l'ésotérisme où elle se complaît parfois.

Lors de l'audition, à l'Assemblée, du Conseil de politique monétaire, au mois d'octobre, le président de la commission des finances, Henri Emmanuelli, déclarait : *« Je ne vois pas pourquoi le débat monétaire serait réservé à je ne sais quel cénacle : ce doit être un débat public. »*

Une façon de dire, en paraphrasant : *« Hâtons-nous de rendre la théorie monétaire populaire ! »* Nous en sommes loin. Il faudrait pour *cela être en mesure d'aborder le problème de ses attendus, sous-entendus*, non-dits, et autres motifs plus ou moins avouables. Vaste programme ! Auquel ce livre apporte, toutefois, sa pierre.

PARUTION

● **CHRONIQUES ÉCONOMIQUES, les grands dossiers de 1997, le Cercle des économistes**
Créé en 1992, à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, professeur à l'université de Paris-Dauphine, le Cercle des économistes regroupe vingt-cinq universitaires qui exercent (ou ont exercé) des fonctions dans le secteur public ou privé. Compte tenu de la diversité de ses membres – en font partie des personnalités aussi différentes que Christian Sautter, l'actuel secrétaire d'Etat au budget, ou l'économiste libéral Christian Saint-Etienne –, il offre une vaste palette d'analyses des processus et des choix économiques.
Ce groupe d'universitaires intervient sur Radio-Classique au cours de chroniques quotidiennes ou débats hebdomadaires à propos de l'actualité économique et sociale. Ce sont ces interventions radiophoniques qui sont publiées pour la quatrième année consécutive. Regroupées en cinq rubriques (politique économique, problèmes sociaux, économie industrielle et d'entreprise, monnaie et finances, économie internationale), elles abordent vingt-trois dossiers de l'année 1997. Les questions portent aussi bien sur la nécessité d'une réforme fiscale, sur la pertinence des propositions du programme économique du Parti socialiste au moment des législatives, ou sur la retraite à cinquante-cinq ans, la privatisation de Thomson ou l'Europe sociale. Compte tenu de la brièveté des interventions, guère plus d'une demi-page, cet ouvrage s'apparente à une causerie d'économistes d'un accès facile et d'une lecture agréable (Descartes & Cie, 1997, 236 p., 120 F).

RECTIFICATIF

Dans le dossier consacré à la pensée économique (*Le Monde* du 16 décembre 1997), dans l'article de Christian Schmidt (« L'économie conquise par la théorie des jeux »), le prénom du professeur Bertrand est Joseph (et non pas David) et celui de M. Kreps est bien David (et non pas Robert). Par ailleurs, dans la bibliographie, les auteurs de l'ouvrage sur la *Théorie des jeux et analyse économique* (PUF) sont Gabrielle Demange et Jean-Pierre Ponssard.

هكذا من الأصل

TÉLÉVISION Jean-Louis Missika a remis, lundi 15 décembre, le rapport sur les missions et l'avenir de la télévision de service public, que lui avait commandé Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication. ● *CE RAPPORT*, préparatoire au projet de loi sur l'audiovisuel que Mme Trautmann doit exposer au conseil des ministres du 7 janvier prochain, propose plusieurs solutions pour les télévisions publiques. ● UNE CHARTE en cinq points devrait être négociée entre l'Etat actionnaire, les responsables de la télévision et les administrateurs, afin de réaffirmer les missions de service public. Le rapport préconise aussi que les membres des conseils d'administration soient plus responsabilisés. ● L'ENTRÉE des télévisions publiques dans le numérique est jugée nécessaire, ainsi que leur *adaptation à la réglementation européenne.*

Les conseils d'administration des chaînes publiques n'ont pas assez de pouvoir

Dans un entretien au « Monde », Jean-Louis Missika révèle les grandes lignes de son rapport sur l'audiovisuel public. Il préconise que les rapports entre l'Etat actionnaire, les dirigeants et les administrateurs des chaînes fassent l'objet d'une charte en cinq points

Ex-directeur général de l'institut de sondages BVA, après avoir été responsable du Service d'information et de diffusion (SID), auteur de nombreux livres et rapports, Jean-Louis Missika a été chargé par Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, de réfléchir aux missions des télévisions de service public (*Le Monde* du 30 septembre).

« Quelle est la finalité du rapport que vous venez de réaliser ?

– Catherine Trautmann souhaitait y voir clair en matière d'audiovisuel public alors qu'elle réfléchit à un projet de loi. Elle avait besoin d'une vision d'ensemble des missions de service public et de leur modernisation dans un système devenu très concurrentiel.

– Votre rapport insiste sur la confusion des missions de la télévision publique. Comment y remédier ? – J'ouvre effectivement mon rapport sur une analyse globale du marché, y compris sur le plan publicitaire. La transformation des règles du jeu en 1984-1985, avec l'apparition des télévisions privées, n'a pas été accompagnée de révision doctrinale. On est passé d'une priorité de contenu

– « *la culture pour tous* » – à une priorité économique. Et cela sans prise de conscience : quand on lit les cahiers des charges de France 2 et de France 3, on se rend compte que leur armature est commune à l'ensemble des télévisions, publiques ou privées. Les missions « *informer, éduquer, distraire* » définissent la télévision au sens large, et non la télévision publique, alors qu'il y a un travail supplémentaire à effectuer à l'égard de celle-ci.

» Or ce cahier des charges est désormais inefficient : quand ça marche, il est inutile ; quand ça ne marche pas, il est détourné. D'où ma proposition d'une charte du service public de télévision, qui doit



JEAN-LOUIS MISSIKA

guider ses dirigeants à partir de cinq grands principes : qualité, diversité, pluralisme, transparence, innovation. A un autre niveau, il est de la responsabilité de l'Etat actionnaire de fixer à chaque société de programmes un contrat d'objectifs. Il vaut mieux responsabiliser un dirigeant de la télévision publique par des objectifs que le déresponsabiliser par des contraintes. Ces contrats d'objectifs devraient être négociés entre l'Etat, les responsables des chaînes publiques et les conseils d'administration.

– Ne remettez-vous pas ceux-ci en cause ?

– Je ne leur reproche rien en particulier, mais il est apparu dans tous les entretiens qu'ils n'ont pas de vraie fonction de contrôle ni d'impulsion et que les décisions importantes sont prises ailleurs. C'est dû en partie à la confusion créée entre la fonction d'actionnaire et de régulateur. On a confié à un organisme de régulation – le CSA – la tâche de nommer les présidents, c'est-à-dire les mandataires sociaux des chaînes.

» Aujourd'hui, un responsable de télévision publique est responsable devant plusieurs instances : celle qui le nomme, celle qui tient les cordons de la bourse, celle qui lui donne les autorisations d'augmentation salariale. Il faut redonner aux conseils d'administration des chaînes une fonction importante, d'où notamment ma proposition d'en indemniser les membres et de limiter le nombre de mandats d'administrateurs pour une même personne. On a le sentiment que l'Etat est très présent pour les toutes petites choses mais il ne joue pas son rôle d'actionnaire sur les grandes questions stratégiques. D'une manière plus générale, l'Etat actionnaire est impuissant, l'Etat régulateur incertain, et l'Etat défenseur de l'intérêt général ambigu.

– En quoi la « caisse commune » de l'audiovisuel public attire-t-elle selon vous les critiques ? Qu'entendez vous par « *injonction paradoxale* » faite à France 2 ?

– La mutualisation des ressources est décourageante : les chaînes les plus performantes, qui réalisent donc des bénéfices, financent celles qui le sont moins. Actuellement, si France 2 et France 3 dépassent leurs objectifs publicitaires, cela rentre dans la grande caisse commune de l'audiovisuel public. France 2 est notoirement pris dans ce que j'appelle l'« *injonction paradoxale* » : la chaîne est à la fois sommée de concurrencer TF 1 et de respecter son statut de télévision publique en se différenciant de TF 1.

» Le problème n'est pas celui du contrôle du capital – donc de débattre sur le bien-fondé de sa privatisation – ni celui des ressources publicitaires, il est de savoir comment positionner cette chaîne sur le marché : concurrence ou contre-programmation. Soit France 2 doit concurrencer TF 1 et a pour mission d'équilibrer le marché audiovisuel. Soit France 2 doit approfondir son identité de service public et oublier la course avec TF 1. Mais, dans ce cas, toutes les chaînes publiques feront de la contre-programmation et ce sera peut-être M 6 qui tentera de concurrencer TF 1...

– Est-il logique que la télévision publique, financée par la redevance, investisse dans une plate-forme numérique (TPS) et lance des chaînes thématiques à péage ?

– La question de l'adaptation aux nouvelles technologies se pose. L'orientation en France n'est pas celle d'un réseau hertzien numérique, mais des bouquets numériques par satellite. La question de fond est de savoir si une entreprise publique comme France Télévision peut agir comme une entreprise, donc être actionnaire d'un bouquet (TPS) et signer des contrats d'exclusivité de diffusion pour ses chaînes thématiques. Je réponds positivement, car interdire aux chaînes publiques d'être actionnaires d'un bouquet numérique aurait des effets négatifs à terme. Pas uniquement dans la maîtrise des contenus. C'est au sein de TPS et de CanalSatellite que s'inventent aujourd'hui les nouveaux services interactifs de demain.

– Dans votre rapport, vous mettez en cause la politique audiovisuelle extérieure. Que proposez-vous ?

– La France est l'un des rares pays qui finance une chaine internationale qui n'est pas directement l'émanation du vaisseau amiral de ses chaînes publiques, même si la plupart des programmes français de TV5 viennent de France Télévision. Compte tenu de l'aspect provincial des journaux télévisés de TV5, il est urgent de lancer un véritable journal télévisé destiné à l'international, qui ne soit pas la diffusion à l'étranger du JT de France 2. Il y a d'ailleurs des réflexions dans ce sens.

– Quelle sera la latitude de la France pour fixer une législation dans l'audiovisuel public, compte tenu de l'influence croissante de Bruxelles ?

– Il est certain que la réglementation européenne aura des effets de plus en plus importants sur la politique audiovisuelle des Etats membres. Le Livre vert sur la convergence numérique adopte une position radicale sur ce sujet. L'entrée des télévisions publiques sur les marchés de la télévision payante fera l'objet d'un contentieux auprès de la Cour de justice. Les batailles à venir se joueront sur deux fronts : celui de l'exception culturelle, attaqué au nom de la convergence numérique, celui de la spécificité du modèle de télévision publique, attaqué au nom de l'harmonisation des conditions de concurrence. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé et Nicole Vulser

Le triptyque « informer, éduquer, distraire » remis en question

Dans le rapport sur la télévision publique remis par Jean-Louis Missika à Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, on peut notamment lire :



VERBATIM

« Examinons le triptyque classique « *informer, éduquer, distraire* ». C'est la définition historique de la télévision publique, son horizon le plus large. On comprend que, au temps du monopole, les chaînes publiques doivent « *satisfaire les besoins d'information, de culture, d'éducation et de distraction du public* ».

» Mais cette ambition générale peut-elle survivre dans un système concurrentiel où l'on recherche une distinction entre chaînes publiques et privées ? Surtout quand l'autorité indépendante de régulation du secteur définit les « *règles générales de programmation* » des chaînes privées entre termes absolument identiques *(...)*. La distraction est aujourd'hui pleinement assumée par l'ensemble des télévisions. Elle n'est donc plus en tant que telle une mission de service public. L'information honnête et pluraliste du citoyen est clairement une mission de service public. Mais elle est aussi assumée par des entreprises privées de presse, de radio et de télévision. L'éducation demeure pour l'heure une mission de service public et une spécificité du secteur public comme objectif éditorial. Il semble nécessaire de redonner à l'Etat actionnaire son pouvoir de nomination des présidents *[des chaînes publiques]* tout en améliorant les pouvoirs de contrôle et de sanction du CSA. Le mandat des présidents aurait une durée de cinq ans.

» Il est indispensable que les administrateurs *[des chaînes]* représentent l'actionnaire, c'est-à-dire qu'ils puissent en avoir le temps et les moyens. Ils doivent personnellement assister aux conseils, se sentir concernés par la stratégie d'entreprise, consacrer du temps à l'étude des dossiers, disposer d'une minimum de compétence sur le secteur. Bref, être véritablement responsables dans l'exercice de leur fonction d'administrateur. C'est pourquoi nous proposons que les membres des conseils d'administration désignés par l'Etat soient des personnalités disponibles, compétentes et indemnisées pour cette tâche, que nul ne puisse être nommé « *ès fonctions* », que nul ne puisse être membre de plus d'un conseil d'administration de l'audiovisuel public.

» Un autre problème majeur se pose dans l'actionnariat des sociétés audiovisuelles publiques. Il s'agit de la distinction entre le contrôle du capital et l'exercice réel du pouvoir. Par exemple, dans le cas de La Sept, France 3 est l'actionnaire principal (45 % du capital) mais n'exerce aucune responsabilité particulière. TV5 est dans une situation analogue. Ces situations génèrent de l'irresponsabilité et des risques de dérapage. »

هكذا من الاصل

Brive se défait de son complexe toulousain

Vainqueurs de Toulouse (22-22, deux essais à un), les rugbymen corréziens accèdent pour la deuxième année d'affilée en finale de la Coupe d'Europe

La finale de la Coupe d'Europe opposera Bath à Brive, tenant du titre, le 31 janvier 1998, à Bordeaux. Les Anglais, sur leur terrain, ont battu Pau, samedi 20 décembre (20-14), quand Brive, sur sa pelouse, s'est imposé face au Stade toulousain au bénéfice des essais (22-22 après prolongation, deux essais à un). Les Corréziens avaient réussi à rejoindre les Toulousains au score grâce à une pénalité de Christophe Lamaison – la quatrième de la partie – deux minutes avant la fin du temps réglementaire. La défense ayant primé sur l'attaque, le joueur de la partie a été Loïc Van der Linden. A l'image de son équipe, le troisième-ligne aile a montré humilité, abnégation et sacrifice. La finale de la Conférence européenne sera entièrement française, qui opposera Agen et Colomiers le 1er février. Les deux équipes ont respectivement battu Newcastle (12-9) et le Stade français (19-13).

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

Il restait deux minutes à jouer, mais Alain Penaud ne croyait plus en rien. Son équipe, le Club athlétique de Brive,

RUGBY

avait laissé filé sa chance d'atteindre la finale de la Coupe d'Europe de rugby pour la deuxième fois d'affilée, lorsque Christophe Lamaison avait raté une transformation facile, à la fin du temps réglementaire. Encore deux minutes de prolongation dans cette demi-finale de la Coupe d'Europe et le Stade toulousain aurait la victoire en poche. Comme d'habitude, se prenaient à soupirer les quinze brivistes, qui, depuis leur irruption au plus haut niveau du rugby français et européen, il y a deux ans, n'étaient jamais parvenus à contester la suprématie que leurs homologues toulousains exercent sur les terrains de l'Hexagone.

Toulouse, Brive, les deux clubs les plus médiatiques de France. Le premier pour son impressionnante régularité – quatre fois champion de France en quatre ans et détenteur de la première Coupe d'Europe, en 1996 –, le second grâce à sa capacité à produire l'un des jeux les plus audacieux de France – et accessoirement à la notoriété de ses dirigeants, l'amuseur Patrick Sébastien et le PDG du groupe Havas, Pierre Dauzier. Ces rivaux ne se croisent jamais qu'au sommet. Lors de leur dernière rencontre, en finale du championnat de France 1996, le talent des pur-sang brivistes avait déjà succombé devant l'implacable rouleau compresseur toulousain : 13-20, la courte défaite avait engendré une énorme frustration chez les Brivistes, un appétit de revanche que la victoire en finale de la Coupe d'Europe 1997, face aux Tigres de Leicester, les tombeurs des ogres de Toulouse justement, n'avait pas tout à fait soulagé.

Vaincre Toulouse dans ses meubles et dans un match doté d'un tel enjeu, sportif et financier, c'est possible, n'avaient cessé de se répéter les Corréziens depuis qu'un tirage au sort aux modalités contestables leur avait désigné leur adversaire préféré sur la route de la finale. Les joueurs de Laurent Seigne et Pierre Montlaur savaient comment s'y prendre : une défense dite « inversée », une ligne de trois-quarts toujours disposée à plat, toujours à la limite du hors-jeu afin d'empêcher les Toulousains de déployer trop aisément leurs aises. *« Brive a été plus performant que nous dans l'occupation du terrain »*, ne pouvait que constater Serge Laïrle, l'un des deux entraîneurs toulousains.

Pour le jeu d'attaque, les Brivistes pouvaient toujours compter sur leurs qualités naturelles d'anticipation, sur leur indéniable savoir-faire en matière de « coups » et embrouilles en tout genre. Dimanche 21 décembre, au Stadium de Toulouse, ils n'ont pas attendu vingt minutes pour interpréter leur chef-d'œuvre du jour : sur une touche jouée dans les 22 mètres toulousains, un tour de passe-passe, une combinaison furtive entre François Duboisset et Olivier Magne a envoyé ce dernier à l'essai pendant que Didier Casadei neutralisait Patrick Soula, à la limite du règlement. Christophe Deylaud a levé les bras au ciel pour dénoncer le piège, mais les arbitres britanniques ont validé l'action.

AVOIR UN COUP D'AVANCE

Toujours avoir un coup d'avance sur l'adversaire, c'est la méthode briviste. Ce sont des touches jouées ultra-rapidement, trop parfois, ce sont des attaques sur le fil du rasoir, toujours exposées à un contre ou à une interception. C'est osé, c'est risqué, c'est intermittent, mais, au final, bigrement dangereux. Dimanche, ce le fut davantage que les coups de pieds de pénalités du Stade toulousain. Car le match, s'il fut d'un engagement et d'une intensité exemplaires, s'est très souvent limité à un timide jeu au pied. *« Un jeu d'échecs*, analysera l'arrière toulousain, Stéphane Ougier. *Nous avons essayé de les pousser à la faute, ils ont fait pareil. »*

Les bonnes intentions, cette envie de jouer tous azimuts qui réussit si bien aux hommes de l'hémisphère Sud et au spectacle rugbystique, n'ont pas duré plus de cinq minutes sur la pelouse du Stadium. Le temps pour les deux arrières, Penaud et Ougier, de relancer à la main, ou par des coups de pied dirigés sur un défenseur adverse plutôt qu'en touche. La leçon sud-africaine et néo-zélandaise, cette nouvelle attitude si bien assimilée par les Anglais, avait-elle enfin été digérée par les meilleurs représentants des clubs français ? Jean-Claude Skrela, l'entraîneur du XV de France, pouvait secrètement se prendre à le croire de la tribune. Pas pour longtemps. A la première occasion, à la septième minute, le centre briviste Christophe Lamaison a choisi de botter une pénalité des 45 mètres plutôt que d'essayer d'installer le jeu à son avantage dans le camp adverse. Il a échoué cette fois-ci ; il a réussi cinq minutes plus tard. Et Toulouse a réagi de la même manière : en s'en remettant dès que possible aux pieds de Christophe Deylaud et de Yann Delaigue.

Le coup passa si près. Dans les arrêts de jeu, Toulouse, qui se regardait déjà asseoir un peu plus son emprise sur le rugby français, a concédé un second essai, inscrit par l'ailier briviste Sébastien Carrat. Deux essais à un pour Brive, 16 à 16 : il y aurait une prolongation. Celle-ci tirait à sa fin, la pénombre s'installait. Yann Delaigue, du pied gauche, venait de réussir la cinquième pénalité de son équipe. Munie d'un léger avantage (22-19), elle semblait invincible. A deux minutes près. Alain Penaud remontait lentement le terrain, les épaules en dedans et les yeux fixés sur le bout de ses chaussures. Toulouse, songeait-il, ne se laisserait pas remonter une deuxième fois. L'air vaincu, il a regardé ses avants lancer l'estocade. La bonne ! Une percée, un regroupement et un hors-jeu toulousain ont offert à Christophe Lamaison une belle occasion d'assommer enfin le Stade toulousain. Au pied.

Eric Collier

Une finale franco-française en Conférence européenne

Une fois de plus la Conférence Européenne – sorte de Coupe d'Europe de deuxième rang – est dominée par les équipes françaises. En 1996, Bourgoin avait battu Castres en finale après une compétition où les huit quarts de finalistes étaient Français ; cette fois-ci ce sont deux équipes du Sud-Ouest, Agen et Colomiers, qui disputeront la finale le 1er février prochain après avoir gagné les demi-finales, samedi 20 décembre.

Colomiers a mis fin au parcours prometteur des Parisiens du Stade français (19-13). Tandis qu'à Agen, face aux Anglais de Newcastle, les hommes d'Abdelatif Benazzi ont réalisé un match fougueux et courageux pour l'emporter 12-9. Aucun essai dans la partie, mais un rugby vigoureux et plein d'intentions. La défense d'Agen s'est révélée la plus solide. L'un des grands absents du stage du quinze de France qui a lieu les 22 et 23 décembre a Narbonne, Benazzi a été l'homme le plus en vue sur la pelouse d'Armandie, samedi. Avec le bouillant centre Olivier Campan, et Philippe Benetton, Benazzi et ses plaquages dévastateurs ont réussi a étouffer les nombreuses velléités du quinze de Newcastle.

Loïc Van der Linden, plaqueur inusable

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

S'il fallait trouver un joueur emblématique au XV briviste, tôt ou tard on tomberait sur le nom de leur troisième-ligne aile, Lo[illegible] Linden. Avec son patronyme flamand et sa blondeur rouquine, ce n'est peut-[illegible] une vedette comme on en compte beaucoup dans les rangs du Stade toulousain, mais à l'image de cette formation corrézienne qui doit son succès a la force de son collectif, Van der Linden est un modèle d'humilité, d'abnégation et de sacrifice. Dans un match où la défense a primé sur l'attaque, il a joué un rôle primordial dans la réussite de son équipe. Rapide, puissant, c'est un plaqueur redoutable, l'un des rares joueurs brivistes à avoir impressionné les joueurs d'Auckland lors de la visite des champions néo-zélandais en février dernier.

Flamands, ses grands-parents sont venus s'installer en France, où ils sont agriculteurs, près de Nogent-sur-Seine. A 1,86 m pour 100 kg, sur le terrain c'est un chasseur increvable qui rate rarement sa proie, et qui a compris l'importance dans le jeu moderne du « plaquage offensif ». Il ne suffit plus de faire tomber l'adversaire, il faut également l'empêcher de libérer la balle, ou, encore mieux, la faire gicler par la seule force de l'impact. C'est ainsi que, durant toute la partie, il a réussi a « *pourrir* » les attaques toulousaines. Soit en plaquant le porteur du ballon en deçà de la ligne d'avantage, soit en empêchant la sortie rapide du ballon si essentielle aux enchaînements du système de jeu toulousain.

« Mon rôle contre Toulouse était de monter le plus vite possible pour essayer de déstabiliser Christophe Deylaud. Quand tu joues contre le Stade, si tu regardes et si tu laisses faire tu prends des valises toute la journée », dit-il. Ve[illegible] a Brive [illegible] une aventure sportive à l'âge de dix-huit ans, il y a connu un parcours [illegible] dents de [illegible] 1994, après plusieurs [illegible] nées en première division, il s'est trouvé simple remplaçant dans l'équipe réserve. *« Si un autre club m'avait fait une proposition à ce moment-là, je serais parti tout de suite »*, se souvient-il. *« Pendant huit mois, j'ai tout arrêté. Mais j'ai continué de m'entraîner tout seul, et de me forger un mental de gagneur. »*

« COMME UN MEURT-DE-FAIM »

Avec l'arrivée de Laurent Seigne, Pierre Dauzier et Patrick Sebastien, Van der Linden revient en équipe première. Et, cette année, à l'âge de trente et un ans, il semble avoir atteint la maturité, à tel point que la presse britannique, admirative de ses performances en Coupe d'Europe, se demande sans arrêt pourquoi il n'est jamais pris par les sélectionneurs du XV de France. *« Je ne me pose pas de questions, mais je pense que l'honneur de porter la pintade* (NDLR, le coq), *c'est pour les autres. »*, dit-il simplement. L'évolution de son jeu depuis un an, de sa condition physique et de sa capacité d'aligner d'innombrables plaquages désintégrants durant quatre-vingts minutes est sans doute liée a une préparation nouvelle et à son statut de semi-professionnel. *« Le rugby a tellement évolué que physiquement il faut être au point. On ne peut plus rien laisser au hasard »*, confie-t-il. *« Je prends chaque saison comme si c'était ma dernière. Mais je ne voulais pas rater ma chance, ou avoir des regrets après. Pendant l'intersaison, je me suis préparé comme un meurt-de-faim. »*

Autre changement, encore plus déterminant, sa décision de devenir « semi-pro ». Comptable dans une entreprise de transports a Brive, il a décidé cette année de ne travailler qu'à mi-temps, de 13 h 30 à 17 h 30. *« Cela me permet d'avoir des plages de récupération plus importantes, et sans aucun doute je récupère mieux après les matches. Ma vie de famille en bénéficie également, car je ne suis plus obligé de me lever à six heures du mat pour aller m'entraîner et de me coucher à 23 heures après une journée de travail. »*

En tous cas, si cette demi-finale rugueuse et épatante par l'engagement total des deux côtés en est preuve, van der Linden et les Brivistes ont franchi un pallier physiquement. On se souvient de ses larmes de désespoir au Parc des Princes après la finale du championnat (Toulouse-Brive) en 1996. *« Ce jour-la nous avons tenu 70 minutes. La victoire était a notre portée, mais les Toulousains ont pris le dessus dans les dernières minutes »* dit-il. Dimanche au Stadium donc, même s'il est sorti épuisé a la 105e minute – *« On aurait dit Pinocchio ! J'avais les jambes en bois ! »* – van der Linden a pris sa revanche. *« Nous les avons battu grâce a notre fraîcheur physique. Mais dans des moments comme ça, comme ces prolongations, le mental est plus fort que le physique. Nous avons gagné parce que nous y avons cru plus qu'eux. »*

Ian Borthwick

Bath émerge des difficultés financières des clubs anglais

BATH
de notre envoyé spécial

Adversaire de Brive en finale de la Coupe d'Europe de rugby, Bath était le seul rescapé des quatre clubs anglais engagés dans cette compétition. Au moment de recevoir la Section paloise en demi-finales, le club de la cité thermale portait sur ses seules épaules la charge de laver l'affront subi au tour précédent par les équipes anglaises, Leicester, les Wasps et les Harlequins, respectivement laminées par Pau, Brive et Toulouse. En France, les clubs se portent aussi bien que la sélection nationale est souffrante depuis sa débâcle face aux Sud-Africains, le 22 novembre. En Angleterre, la situation est exactement inverse, où le XV de la Rose a accompli, le 6 décembre face aux Néo-Zélandais, l'une des plus belles performances de son histoire, à la fin d'un automne marqué par la série de revers des meilleurs clubs du pays en Coupe d'Europe.

Un an et demi après l'avènement du professionnalisme dans le rugby anglais, de nombreux clubs insulaires se retrouvent englués dans de sévères difficultés économiques. Les riches hommes d'affaires qui avaient investi quelques millions de livres pour constituer des équipes de premier plan commencent à déchanter. Tout comme en France, le championnat offre des rencontres inégales dont le grand public n'est guère friand : si les amateurs londoniens sont capables de remplir les enceintes de Twickenham et de Wembley pour assister à deux rencontres internationales simultanées (Angleterre-Afrique du Sud et Galles-Nouvelle-Zélande, le 29 novembre), ils se montrent beaucoup moins enthousiastes à l'idée d'aller applaudir les Saracens ou les Harlequins, deux équipes qui regorgent pourtant de vedettes étrangères.

En quelques mois, des clubs comme les Saracens ou Richmond ont accumulé des pertes évaluées à plus de dix millions de francs. La manne récemment distribuée par la Fédération anglaise aux douze clubs de l'élite (trois millions de francs par entreprise) a, certes, calmé les esprits, mais les propriétaires réclament davantage, notamment un aménagement du calendrier plus favorable à leurs desseins. Pour alléger la note salariale, quelques-uns envisagent déjà de renvoyer chez eux une partie des joueurs étrangers évoluant dans le Allied Dunbar Premiership – les « *importés* » représentent près d'un tiers des effectifs de l'élite anglaise.

> « Avant, les joueurs étaient soutenus par le club, aujourd'hui ils ne sont plus que les valets d'une entreprise »

Bath, le club-phare des années 90 en Angleterre, n'échappe pas à la tornade qui sévit sur le rugby d'outre-Manche. En 1996, le club de Jeremy Guscott et Phil De Glanville s'était lancé dans la course au professionnalisme grâce à la contribution généreuse, un million et demi de livres, d'un entrepreneur local, Andrew Brownsord, riche du succès de son commerce de cartes de vœux. Sacrifice à la modernité, le Bath Rugby Football Club, né en 1865, a adopté un nom de société commerciale : c'est le Bath plc., qui a dominé Pau (20-14), samedi 20 décembre, lors d'un rude affrontement des troisièmes-lignes sur la pelouse de son superbe Recreational Ground, un stade hors d'âge installé en plein centre-ville, au voisinage des chefs-d'œuvre d'architecture géorgienne qui ont fait la réputation de l'ancienne cité romaine.

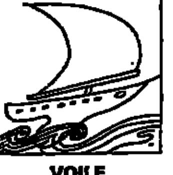
Pendant sa première saison de la nouvelle ère, Bath plc. avait échoué sur tous les fronts : pour la première fois depuis 1989, les bleu-blanc-noir n'avaient rapporté aucun trophée au club-house. Les entraîneurs, Brian Ashton et John Hall, une figure du club, y avaient perdu leurs emplois. Cette année, l'équipe pointe au milieu du classement du championnat anglais ; elle vient d'encaisser contre les Saracens la plus grave défaite de l'histoire du club (53-20). Lassés de tant de revers, la marque de whisky qui sponsorisait Bath depuis deux ans a annoncé qu'elle n'était pas disposée à prolonger l'expérience. Les vieux supporteurs sont eux aussi dubitatifs : *« Avant, les joueurs étaient soutenus par le club, aujourd'hui ils ne sont plus que les valets d'une entreprise »*, regrette l'un d'eux. C'était juste avant la qualification de Bath pour la finale de la Coupe d'Europe.

E. C.

Arrivée serrée et mouvementée de la troisième étape de la Whitbread

SYDNEY
de notre envoyée spéciale

La troisième étape de la Whitbread (course en équipage autour du monde), qui a consisté à rallier, par le sud de l'Australie, Fremantle à Sydney, devait se terminer lundi 22 décembre en fin de journée (heure de Paris) devant l'opéra de Sydney, après neuf jours de course qui se finirent par quarante-huit heures de régate exceptionnellement serrée entre les six bateaux de tête et les trois de queue, suivant à quelques milles seulement derrière.


VOILE

Au dernier relevé, il restait difficile de spéculer sur l'ordre définitif d'arrivée, tant les dernières heures de cette étape, relativement courte (2 250 milles nautiques) à l'échelle de la course, furent tendues. *Merit-Cup* (Monaco), par exemple, qui commençait à croire que la malchance s'acharnait sur son bateau tant les conditions climatiques lui furent systématiquement défavorables, était remonté en quatrième position à la mi-journée de lundi, rattrapé plus tard par l'Américain Chessie Racing. *« Citez-moi une seule étape de Whitbread, où, après deux mille milles nautiques, vous pouviez voir sept concurrents à un jour de l'arrivée »*, s'exclamait dimanche Mike Quilter, navigateur à bord de *Merit-Cup* (Monaco) et vétéran de cette course autour du monde.

Quelques jours après le départ de Fremantle, la flotte s'était pourtant divisée en trois groupes qui prirent chacun une option différente (route du nord, du sud et du grand sud), s'étalant parfois sur deux cents milles nautiques. Mais, quand en début de week-end il fallut passer le détroit de Bass, au sud-est du continent australien, avant d'amorcer la remontée le long de la côte est de l'Australie, les neufs bateaux se retrouvèrent finalement dans un mouchoir de poche. Et en une journée, avec un vent capricieux et une météo incertaine, les analystes conclurent que l'option gagnante avait été la route sud, puis la route nord, puis à nouveau la route sud... Autant dire qu'à peu de choses près il semble, pour une fois, que les deux routes se valaient. *« On est dimanche* [jour 8]. *Le jour se lève. Et on se découvre entourés de plusieurs de nos potes :* Swedish-Match, Silk-Cut et Toshiba, *plus un autre »*, commentait Paul Cayard, skipper de *EF-Language*, dans son dernier message électronique. Il ne fallut qu'une journée pour que l'avance supposée confortable d'*EF-Language* disparaisse, au profit de *Swedish-Match*, qui revenait du sud où on le croyait voué à être dernier, avec un mât fragilisé.

Tout au long de la journée de lundi, les derniers ont repris du terrain sur les premiers *(Swedish-Match, EF-Language et Innovation-Kvaerner)*, qui ne parvenaient plus à garder leur fragile avance. Le suspense de ces dernières journées de course, et a fortiori de ces dernières heures qui allaient se prolonger dans la nuit, fut à vrai dire le bienvenu après une étape peu fournie en anecdotes savoureuses dont les marins au long cours ont d'habitude le chic. Même la manœuvre d'homme à la mer qui eut lieu au milieu de la nuit de samedi à dimanche, dans les eaux cassantes du détroit de Bass, fut traitée de manière quasi chirurgicale.

Alby Pratt, équipier australien sur *Innovation-Kvaerner*, le bateau norvégien en tête du classement général, passe par dessus bord, en participant à une manœuvre de changement de voile, dans une brise d'environ 25 nœuds. Sept minutes plus tard, l'homme est récupéré, et l'équipage peut à nouveau se concentrer sur les derniers 300 milles à parcourir. Le skipper Knut Frostad se fend de quelques lignes de commentaires laconiques dans un message électronique. Il estime avoir perdu peu de temps dans cette manœuvre *« que son équipage avait souvent pratiquée »* et qui fut, semble-t-il, exécutée selon les règles de l'art et en un temps record, eu égard aux circonstances.

Florence de Changy

هكذا من الأصل

L'Arabie saoudite se mobilise pour préparer la Coupe du monde

Pour un salaire annuel de 18 millions de francs, le Brésilien Carlos Alberto Parreira, ex-entraîneur des champions du monde en titre, est chargé d'amener l'équipe en quarts de finale en France

Vainqueurs 6-0 de l'Australie dimanche 21 décembre à Riyad, les Brésiliens se sont imposés dans la Coupe des confédérations, leurs joueurs vedettes, Ronaldo et Romario, marquant chacun trois buts. En match de classement pour la troisième place, la République tchèque l'a emporté 1-0 sur l'Uruguay grâce à un but de Lasota. Outre un intéressant galop d'essai en vue de la Coupe du monde qui sera disputée en France du 10 juin au 12 juillet 1998, cette compétition a permis de mesurer les ambitions pour le Mondial de l'Arabie saoudite, équipe qui évoluera dans le groupe de la France. Huitième de finaliste pour sa première participation en 1994, cette équipe, qui vise maintenant les quarts de finale en France, s'est attaché pour 15 millions de francs par an l'entraîneur de l'équipe championne du monde en 1994, le Brésilien Carlos Alberto Parreira, pour y parvenir.

RIYAD
de notre envoyé spécial

Une merveille plantée au milieu de nulle part, à quelques dizaines de kilomètres du centre de Riyad. Entre la voie rapide bondée de grosses voitures américaines et le désert se dresse le stade du Roi-Fahd. Sans doute l'un des plus beaux de la planète, inspiré de la tente des Bédouins. Un stade au confort luxueux, à l'image d'un pays où l'argent de l'or noir continue de couler à flots. Vitrine du sport saoudien, le King-Fahd-Stadium, inauguré il y a dix ans, fait rarement le plein de ses 76 000 places. Mais les autorités locales s'en moquent. Il fallait au royaume un stade emblématique pour accueillir des compétitions internationales, comme cette Coupe des confédérations, organisée par la Fédération internationale de football (FIFA), qui s'est achevée dimanche 21 décembre. Voilà qui est fait. Et, comme le précise ce dirigeant du club omnisports d'Al Hilal (« la demi-lune »), l'un des plus populaires du pays : *« Ici, l'argent n'est pas un problème. Le football faisant partie des priorités de la famille royale depuis de longues années, tout le monde en profite : les clubs, les joueurs, les jeunes... »*


FOOTBALL

Dans un pays où les paradoxes sont nombreux, le football n'échappe pas aux contradictions. Les tribunes des stades sont presque vides lors des rencontres de ce qui est devenu le championnat le plus relevé d'Asie. Même l'équipe nationale ne semble pas déchainer les foules si l'on en juge par les réactions maussades du public présent au King-Fadh-Stadium lors des rencontres de cette Coupe des confédérations face au Brésil (défaite 3-0), au Mexique (déroute 5-0) et l'Australie (victoire 1-0). La folie foot serait-elle réservée aux seuls princes tout-puissants ? *« Non, le football est effectivement très populaire dans ce pays. Mais les gens ont toujours pris l'habitude de regarder les matches chez eux, à la télévision »*, indique un journaliste. Il faut s'éloigner des grandes avenues sans charme du centre-ville de Riyad pour que la passion pour le foot devienne réalité. Au milieu des terrains vagues, des dizaines de joueurs de fortune rêvent d'exploits balle au pied.

Il y a une vingtaine d'années, les plus hautes autorités du royaume ont décidé de promouvoir le football, sport populaire par excellence. Une manière comme une autre d'occuper la jeunesse d'un pays où l'interprétation conservatrice du Coran reste une réalité quotidienne. Pour y parvenir, l'argent a évidemment coulé à flots. Des cités du sport ont été construites dans les grandes villes, chacune comprenant un stade, un gymnase, une piscine et de multiples facilités pour loger les athlètes. Une visite au club d'Al Hilal permet de constater le luxe dans lequel évoluent ses salariés. Petit à petit, les clubs se sont développés et les salaires importants ont attiré au pays de l'or noir de nombreux techniciens étrangers, qui ont appris aux joueurs locaux certaines subtilités du football moderne. Mario Zagallo, l'actuel entraîneur de la Seleçao brésilienne, a par exemple entraîné un temps Al Hilal. Et son compatriote Roberto Rivelino, joueur mythique, a lui aussi porté pendant deux ans le maillot bleu du club de Riyad...

Dans son bureau-salon somptueux situé au cœur du ministère de la jeunesse et des sports, le prince Sultan Ben Fahd Ben Abdulaziz, grand patron du football dans le royaume, évoque les progrès réalisés : *« Le véritable programme scientifique mis en œuvre dans les clubs et au sein de l'équipe nationale porte ses fruits : les infrastructures, les entraîneurs, les soins médicaux, les services administratifs, sont de haut niveau. Le football saoudien ne cesse de progresser et ce phénomène devrait s'accélérer puisque, à partir de la saison prochaine, nous autoriserons pour la première fois nos meilleurs joueurs à exercer leurs talents dans des clubs étrangers. A l'heure actuelle, je vois au moins cinq joueurs capables de briller dans de grands clubs étrangers... »*

En attendant, la préparation à la phase finale du Mondial 98 bat son plein. Car, depuis l'exploit réalisé par la sélection lors de la World Cup américaine en 1994 (pour sa première participation, l'Arabie saoudite a atteint les huitièmes de finale), les responsables politiques n'ont plus qu'un objectif : faire encore mieux à l'occasion du Mondial français.

CHARISME

Alors que le roi Fahd en personne était venu saluer les héros de la sélection à leur retour des Etats-Unis, tous les responsables du royaume, princes de sang en tête, semblent considérer la prochaine échéance de juin 1998 comme capitale. L'Allemand Otto Pfister, qui a qualifié l'équipe pour la phase finale, a été prié de retourner s'occuper de la sélection « Espoirs ». Dans un pays où la valse des entraîneurs est une grande spécialité (lors de la saison dernière, les douze clubs de première division ont utilisé trente-sept entraîneurs !), la mise à l'écart de Pfister n'a étonné personne.

Pourtant très apprécié de ses joueurs, le technicien allemand semblait manquer de charisme aux yeux des responsables saoudiens, qui ont réussi, pétro-dollars aidant, à convaincre le Brésilien Carlos Alberto Parreira de prendre en charge la sélection. Champion du monde en titre avec la Seleçao, Pareira, qui connaît bien cette région pour y avoir travaillé il y a une dizaine d'années, a accepté cette mission, moyennant la modique somme de 18 millions de francs pour un an. *« Depuis le passage au professionnalisme, il y a cinq ans, les progrès ont été très rapides. Les joueurs saoudiens sont devenus de vrais professionnels disciplinés tout en gardant leurs traditionnelles qualités techniques. A moi de muscler physiquement et mentalement ce groupe. Pour m'aider dans cette tâche, je vais faire appel à mon compatriote Moracy Sant'Anna, préparateur physique du Sao Paulo FC, qui a travaillé à mes côtés durant la dernière Coupe du monde. C'est le meilleur préparateur physique de la planète ! »*, déclare Parreira, l'homme des missions délicates.

Pour l'instant, les réunions au sommet se multiplient à Riyad entre les responsables politiques et la sélection. Reçus au palais du prince héritier Abdullah Ben Abdulaziz, puis le lendemain par le prince Sultan, les internationaux saoudiens sont déjà sous pression. Le 10 avril 1998, ils seront tous réunis dans la capitale pour y subir des tests physiques. A partir du 17 avril, les internationaux seront en stage à Sainte-Maxime avant de disputer, entre le 6 et le 30 mai, cinq rencontres de préparation. *« Oui, nous visons les quarts de finale. Avec Parreira, cet objectif est réalisable ! »*, lance prince Sultan dans son luxueux bureau-salon. Qu'en pense Aimé Jacquet ?

Alain Constant

L'entraîneur des Bafana-Bafana démissionne

A son retour de Riyad, samedi 20 décembre, Clive Barker, le charismatique entraîneur de l'équipe nationale d'Afrique du Sud, les Bafana-Bafana, a annoncé qu'il démissionnait. A six mois de la Coupe du monde, que l'Afrique du Sud disputera pour la première fois, la fédération sud-africaine impute à son manque de stratégie les piètres résultats de l'équipe nationale. *Lors de la Coupe des confédérations, à Riyad, en Arabie saoudite*, l'Afrique du Sud a terminé dernière de son groupe, sans gagner de match. Cette contre-performance, après trois défaites successives, contre la France (1-2), l'Allemagne (0-3) et le Brésil (1-2), a éclipsé le chemin parcouru depuis l'entrée en fonctions de Clive Barker, en mars 1994, avec une victoire en Coupe d'Afrique des nations, en 1996. On connaîtra le 3 janvier son successeur au poste décrit comme *« le plus chaud du pays après celui de Nelson Mandela »*. Le nom le plus souvent avancé est celui de Jomo Sono, ancienne vedette du foot sud-africain, désormais à la tête de son propre club, le Jomo Cosmos.

Le Sporting Club de Toulon est au bord du dépôt de bilan

TOULON
de notre correspondant

Le Sporting Club de Toulon (SCT), club phare du football varois, est au bord du dépôt de bilan avec une dette d'environ 12 millions de francs, soit près de la moitié de son budget (25 millions de francs). La nouvelle est tombée au moment même où son ancien entraîneur, Rolland Courbis, était condamné en appel à Aix-en-Provence à deux ans de prison avec sursis et 500 000 francs d'amende pour fraude fiscale dans le cadre de fausses factures d'un montant de 9 millions de francs représentant des rentrées d'argent non déclarées au fisc en 1988 et 1989.

Lors de l'assemblée générale du 6 février 1997, le président du SCT, Sauveur Catalano, faisait part d'une situation financière tellement confortable qu'il proposait l'achat d'un immeuble en vue d'y créer un club de supporteurs. Cinq jours plus tard, lors d'une nouvelle réunion du conseil d'administration, il était contraint à la démission après avoir communiqué un compte d'exploitation préoccupant. Les administrateurs du SCT vont découvrir que leur stade n'a pas été payé depuis deux ans et que certains sponsors annoncés par le président à hauteur de 100 millions de francs n'ont jamais signé le moindre engagement.

« UN FADA »

L'audit commandé par le nouveau président, Albert Mansana, et son bureau va révéler un trou de 9,2 millions de francs à la fin septembre et un train de vie somptuaire pour ce club qui, malgré son modeste classement en deuxième division, dispose de neuf entraîneurs, salariés entre 20 000 et 50 000 francs par mois, et dont les émargements des joueurs peuvent atteindre 65 000 francs ; quant au président, il semblait ne pas lésiner sur les frais de représentation : 58 000 francs entre août et septembre 1997. *« Nous sommes tombés sur un fada qui faisait le beau et régnait en solitaire jusqu'à déjanter »*, se lamente Jacques Leterreux, un des piliers du club depuis 1946, dont il fut le président entre 1961 et 1969.

Pour engager une procédure de sauvetage du club, Albert Mansana a appelé le conseil général à la rescousse. Sans succès. *« Je ne peux pas oublier que nous continuons de payer pour la mauvaise gestion antérieure du club ; qu'en 1997 nous aurons versé 10 millions de francs au Sporting. Il n'y aura pas un sou de plus »*, explique Hubert Falco, président de l'assemblée départementale. Egalement sollicitée, la municipalité FN de Toulon a opposé le même refus, allant jusqu'à suspendre la subvention mensuelle de 400 000 francs qu'elle alloue au club. Comme le rugby, le foot est devenu un enjeu politique, même si l'on ne compte plus aujourd'hui que mille cinq cents spectateurs par match contre dix mille au milieu des années 80. Souvent fustigée par le maire depuis qu'il l'a privée de ses délégations en octobre dernier, la troisième adjointe, Eliane Guillet de la Brosse, aime rappeler avec une pointe de malice qu'elle fut parmi les rares élus FN à *« refuser de rembourser au SCT un passif de 9 millions qui était le fait d'une gestion antérieure à notre arrivée en mairie »*. L'élue, qui se faisait un devoir de *« bonne utilisation des fonds publics »*, pourrait bien exploiter cette dérive contre sa propre majorité à l'heure des régionales ou d'autres combats électoraux.

Dans ce maelström politico-sportif, le président Mansana propose de réaliser des économies drastiques avec une baisse de la masse salariale de 300 000 francs par mois, la vente de joueurs – qui paraît bien hypothétique en pareille situation – et une relance du jeu en vue de l'obtention de meilleurs résultats. Le club ne serait pas pour autant au bout de ses ennuis : un contrôle fiscal pourrait être opéré au SCT dans la seconde quinzaine de janvier.

José Lenzini

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : *la 13e journée du championnat d'Italie*** a été marquée, dimanche, par la première défaite de l'Inter de Milan depuis le début de la saison sur le terrain d'Udinese, troisième du classement. L'« exploit » a été réalisé grâce à un but de l'Allemand Oliver Bierhoff. En battant Empoli (5-2), la Juventus de Turin revient à un point du leader, l'Inter de Milan, qui conserve la tête du classement avec 30 points.

■ **Kaiserslautern**, leader du championnat allemand avec 45 points, s'est imposé 3 à 2 face au FC Cologne, dernier, lors de la 20e journée du championnat d'Allemagne. Le Bayern Munich, tenant du titre, s'impose à Wolfsburg (3-2) et reste second à quatre points.

■ **David Ginola**, attaquant de Tottenham, a inscrit deux buts dans le match qui opposait son équipe à celle de Barnsley pour le compte de la 19e journée du championnat d'Angleterre. Malgré ce succès (3-0), les « *Spurs* » restent 18e avec 19 points. En tête du classement, Manchester United (1 à 0 à Newcastle) conserve toujours ses 4 points d'avance sur Blackburn (3-0 face à West Ham).

■ **Bernard Lama**, gardien de l'équipe de France et du Paris SG, effectuera ses premiers pas dans le championnat anglais avec l'équipe de West Ham dès le lendemain de Noël (contre Coventry) dans les but de West Ham, un club londonien classé dixième du championnat de première division. Absent des terrains depuis une suspension pour consommation de cannabis il y a sept mois, Lama, trente-quatre ans, qui est sous contrat avec le Paris - Saint-Germain jusqu'en juin 1998, a été « prêté » pour remplacer le Tchèque Ludek Miklosko, blessé au genou.

■ **JUDO : pour la sixième fois consécutive**, l'équipe féminine de Levallois-Perret s'est attribuée, samedi à Laval, le titre de champion de France par équipe de 1re division. Sous l'impulsion de Marie-Claire Restoux, championne olympique à Atlanta et double championne du monde, « *les incontournables* » ont battu Maisons-Alfort 4 à 1, en finale. Chez les messieurs, le Paris - Saint-Germain Judo, grâce notamment à ses champions olympiques, David Douillet et Djamel Bouras, a, remporté son premier titre de champion de France (4-2 en finale contre l'AC Boulogne-Billancourt). Djamel Bouras, déclaré positif à la nandrolone suite à un contrôle effectué le 2 octobre dernier, a pu effectuer son retour sur les tatamis, après que la décision de la commission antidopage de la *Fédération française de judo (FFJ) lui a donné un sursis de quatre mois* pour prouver son innocence.

■ **SKI ALPIN : l'Autrichien Christian Mayer** a décroché le deuxième succès de sa carrière en Coupe du monde (après Val-d'Isère en 1994), dimanche, sur la piste d'Alta Badia en Italie. Il remporte la quatrième épreuve de la Coupe du monde de slalom géant devant le Suisse Michael von Gruenigen (à 43 centièmes) et son compatriote Hermann Maier (à 66 centièmes). Médaille de bronze en géant à Lillehammer, Christian Mayer avait faillit perdre la vie dans deux graves accidents de voiture en juin et juillet derniers. Avec 280 points, le Suisse Michael von Gruenigen reste en tête du classement provisoire de la Coupe du monde de géant. Hermann Maier reste premier du classement général avec 489 points.

■ **LOTO : les tirages numéro 102** du Loto effectués samedi 20 décembre ont donné les résultats suivants :

● **premier tirage** : 5, 21, 29, 36, 41, 46, numéro complémentaire 42. Les *rapports sont pour six bons numéros de 3 647 240 F* ; *pour cinq bons numéros* et le complémentaire de 184 650 F, pour cinq bons numéros de 10 275 F, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 434 F, pour quatre bons numéros de 217 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 40 F, pour trois bons numéros de 20 F.

● **second tirage** : 3, 16, 18, 23, 38, 39, numéro complémentaire 27. Les rapports sont pour cinq bons numéros et le complémentaire de 84 410 F, pour *cinq bons numéros de 7 280 F*, pour quatre bons numéros et le complémentaire de 328 F, pour quatre bons numéros de 164 F, pour trois bons numéros et le complémentaire de 32 F, pour trois bons numéros de 16 F.

Souvent doux et humide

MALGRÉ le développement d'un puissant anticyclone au sud-ouest de l'Europe, la France continuera de subir le passage de systèmes perturbés venant de l'Atlantique. Ce flux de sud-ouest entretiendra une certaine douceur mardi, l'activité pluvieuse restera généralement faible. En revanche, les régions méridionales bénéficieront souvent de conditions printanières sous un beau soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les éclaircies matinales ne dureront pas. Les précipitations débuteront vers la mi-journée en Bretagne, elles atteindront la Normandie et les pays de Loire l'après-midi ou le soir. Il fera 10 à 12 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – La journée débutera dans la grisaille avec de petites pluies çà et là. Une belle amélioration se dessinera l'après-midi par l'ouest. On attend 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps restera bien maussade. Sous une grisaille tenace, de petites pluies se déclencheront. Il ne fera pas plus de 4 à 8 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Un temps doux et humide dominera. Des éclaircies reviendront toutefois vers la mi-journée du Poitou au Bordelais. Elles auront du mal à atteindre la région Midi-Pyrénées. Il fera malgré tout 10 à 14 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Après une matinée souvent grise et humide, le ciel retrouvera quelques éclaircies l'après-midi. Cette amélioration sera assez franche du Limousin à l'Auvergne. Il est prévu de 7 à 10 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le mistral et la tramontane se lèveront en matinée. Ils dégageront rapidement le ciel du Roussillon à la Côte d'Azur. En revanche, des averses orageuses risquent de se déclencher l'après-midi en Corse. Il fera 13 à 15 degrés.

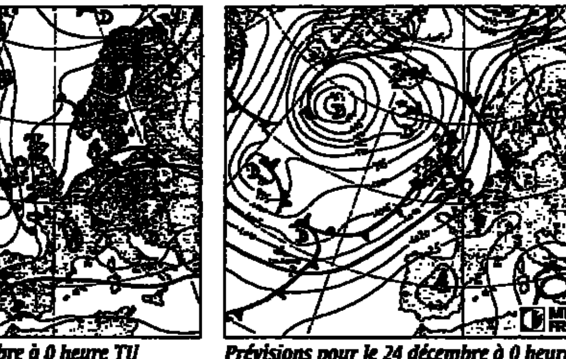
23 DÉCEMBRE 1997
Prévisions vers 12h00

Ensoleillé / Peu nuageux / Brèves éclaircies / Couvert / Brume brouillard / Averses / Pluie / Orages / Neige / Vent fort

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 23 DECEMBRE 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/30 C	KIEV	-9/-6 *	VENISE	5/9 N	LE CAIRE	12/20 S
				POINTE-A-PIT.	23/30 N	LISBONNE	11/17 S	VIENNE	1/3 C	MARRAKECH	10/20 S
				ST-DENIS-RÉ.	22/28 S	LIVERPOOL	7/11 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	15/24 N
				EUROPE		LONDRES	6/11 C	BRASILIA	20/30 S	PRETORIA	17/29 N
				AMSTERDAM	1/5 N	LUXEMBOURG	0/3 P	BUENOS AIR.	14/23 S	RABAT	10/18 S
FRANCE métropole		NANCY	2/6 P	ATHENES	11/14 S	MADRID	4/9 S	CARACAS	24/31 S	TUNIS	13/16 P
AJACCIO	6/15 N	NANTES	6/12 C	BARCELONE	8/14 S	MILAN	3/7 C	CHICAGO	-1/3 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	10/14 N	NICE	7/12 N	BELFAST	8/12 N	MOSCOU	-12/-8 S	LIMA	24/30 N	BANGKOK	26/33 N
BORDEAUX	7/12 N	PARIS	5/9 N	BELGRADE	1/4 C	MUNICH	-1/3 C	LOS ANGELES	10/15 S	BOMBAY	20/29 S
BOURGES	4/9 N	PAU	6/12 C	BERLIN	-3/-1 C	NAPLES	10/15 N	MEXICO	12/19 C	DJAKARTA	26/30 C
BREST	8/12 N	PERPIGNAN	7/14 S	BERNE	-1/2 N	OSLO	-8/-1 C	MONTREAL	-13/-3 *	DUBAI	15/24 S
CAEN	4/11 N	RENNES	6/11 C	BRUXELLES	2/5 P	PALMA DE M.	9/16 S	NEW YORK	6/11 P	HANOI	15/17 C
CHERBOURG	6/12 C	ST-ETIENNE	4/9 C	BUCAREST	-4/2 C	PRAGUE	-2/0 C	SAN FRANCIS.	7/14 S	HONGKONG	14/18 N
CLERMONT-F.	5/10 C	STRASBOURG	1/6 P	BUDAPEST	1/3 C	ROME	9/14 P	SANTIAGO/CHI	12/27 S	JERUSALEM	12/18 N
DIJON	3/7 P	TOULOUSE	8/11 N	COPENHAGUE	0/2 *	SEVILLE	7/14 S	TORONTO	-1/3 C	NEW DEHLI	10/18 S
GRENOBLE	4/9 C	TOURS	4/9 N	DUBLIN	7/13 N	SOFIA	-2/1 N	WASHINGTON	6/14 N	PEKIN	-4/5 S
LILLE	4/8 C	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	-4/1 C	ST-PETERSB.	-8/-5 C	**AFRIQUE**		SEOUL	2/7 C
LIMOGES	6/10 N	CAYENNE	24/29 P	GENEVE	3/5 P	STOCKHOLM	-5/-3 N	ALGER	11/17 P	SINGAPOUR	26/30 P
LYON	4/10 C	FORT-DE-FR.	23/30 N	HELSINKI	-6/-2 S	TENERIFE	14/18 S	DAKAR	22/27 S	SYDNEY	19/26 N
MARSEILLE	7/14 S	NOUMEA	26/31 N	ISTANBUL	6/8 P	VARSOVIE	-3/-1 *	KINSHASA	23/28 P	TOKYO	5/10 C



Situation le 22 décembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 décembre à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** La compagnie maritime bastiaise Corsica Ferries inaugure en 1998 un tarif attrayant, le Jackprime, sur les trajets entre la Corse et l'Italie. Pour toute réservation effectuée avant le 15 avril 1998 sur la ligne Livourne-Bastia, l'aller/retour pour 2 personnes et un véhicule sera de 495 F plus 236 F de taxes et droits portuaires et territoriaux sur les passagers et les véhicules. La traversée dure 3 h 30, Livourne étant le port le plus proche de l'île de Beauté. Réservations au 04-95-32-95-95.

■ **ASIE.** La compagnie nationale Thai Airways International augmente le nombre de ses rotations au départ de Bangkok vers Katmandou (un vol quotidien en Airbus A 300-600), Shanghai (plusieurs vols quotidiens), Ho-Chi-Minh au Vietnam (11 vols hebdomadaires) et Vientiane au Laos (liaison quotidienne).

INFORMATIQUE

Comment extraire Explorer de son ordinateur ?

LE CONFLIT entre la justice américaine et Microsoft devient de plus en plus technique. Le 19 novembre, lors d'une audience au tribunal fédéral de Washington, le juge Thomas Penfield Jackson a fait état d'une expérience informatique peu commune chez les magistrats. Il a déclaré avoir « désinstallé » Internet Explorer 4 du système d'exploitation Windows 95 *« en moins de 90 secondes »*... Un expert de la Cour lui aurait, semble-t-il, donné un coup de main.

Le recours à un tel argument démontre à quel point l'affrontement entre le géant des logiciels Microsoft et la justice des Etats-Unis explore la technologie informatique. Le 20 octobre, le département de la justice (DoJ) a demandé au tribunal fédéral d'imposer à Microsoft une amende de 1 million de dollars (6 millions de francs) par jour pour violation de l'accord de 1995 qui lui interdit d'avoir recours à des méthodes anticompétitives dans ses relations avec les fabricants de micro-ordinateurs en leur imposant des logiciels associés à son système d'exploitation.

Le 11 décembre, le juge Thomas Jackson a rendu un premier verdict interdisant à Microsoft de lier la vente de son système d'exploitation Windows 95 à celle de son logiciel de navigation sur Internet Explorer 4 (*Le Monde* du 13 décembre). Une pratique qui met en danger la firme Netscape, qui commercialise le logiciel Navigator, concurrent d'Explorer, dont la part de marché ne cesse de baisser...

Microsoft a annoncé le 15 décembre sa décision de faire appel de la décision du juge Jackson. Deux jours plus tard, le département de la justice s'est plaint de la façon – qualifiée de *« moquerie absolue »* – dont Microsoft applique l'injonction du tribunal, et, le 17 décembre, le ministère de la justice a saisi à nouveau les tribunaux fédéraux en accusant Microsoft d'*« outrage au tribunal »*. Le juge Jackson a alors demandé à l'entreprise de Bill Gates de démontrer, lors d'une audience publique qui se tiendra le 13 janvier, ses affirmations selon lesquelles la suppression d'Internet Explorer sur un ordinateur équipé des dernières versions de Windows 95 rend la machine inutilisable.



Mélange des genres

Microsoft utilise sa position dominante dans le système d'exploitation Windows 95 pour gagner des parts de marché dans la vente des autres logiciels. En bureautique, les évolutions de Word ou Excel sont combinées avec celles de Windows. Dans le cas d'Explorer, la version 4 du logiciel se comporte comme un outil de navigation sur Internet, mais aussi sur les disques durs, disquettes et autres systèmes de stockage. Un progrès incontestable sur le plan technique, mais, au niveau commercial, la condamnation à moyen terme pour tout concurrent.

En attendant, pour se conformer à l'injonction du juge, Microsoft a proposé trois solutions. Elle peut livrer le système d'exploitation Windows 95 soit dans sa dernière version qui intègre Internet Explorer 4 ; soit dans une version âgée de deux ans qui ne contient pas le navigateur mais qui est également privée des améliorations apportées depuis à Windows 95 ; soit, enfin, dans la dernière version de laquelle Explorer a été retiré. Microsoft affirme que cette troisième solution présente l'inconvénient d'empêcher l'ordinateur de démarrer... Cela ne peut conduire les fabricants d'ordinateurs qu'à exclure cette option. Difficile, également, de livrer une version dépassée de Windows 95. Ainsi Microsoft ne laisse-t-elle qu'une seule porte véritablement ouverte, celle qui correspond à la poursuite de ses pratiques actuelles.

Pour éviter cette dérive monopolistique, la solution consiste à extraire Explorer 4 pour le remplacer par le navigateur de son choix, par exemple Navigator, principale solution de rechange. Mais il semble que la manœuvre ne soit pas sans risques. Dans son édition du 17 décembre, le journal californien *San Jose Mercury News* prône une extrême prudence. Le journaliste David L. Wilson conseille, avant de se lancer dans l'opération de « désinstallation », de vérifier si l'on possède un exemplaire du système d'exploitation à portée de main et même d'une disquette de démarrage de secours, pour parer au blocage éventuel de la machine.

La solution la plus simple et la moins dangereuse semble d'en faire le moins possible. Si l'ordinateur n'est pas trop encombré par la taille impressionnante d'Explorer (près de 30 millions d'octets pour le système d'installation et de réglage), mieux vaut le conserver. Après avoir effectué la procédure de désinstallation incluse dans le logiciel, Explorer n'est pas supprimé, mais il se bloque lorsqu'on le lance. De plus, il reste utilisé par la fonction de recherche de fichiers sur le disque dur. Expérience faite, cette procédure n'empêche pas l'ordinateur de redémarrer.

En fait, l'option la plus sûre consiste à sacrifier la place occupée par Explorer et à installer Navigator comme un logiciel distinct. Les icônes de lancement de ce dernier apparaissent alors et il suffit de mettre celles d'Explorer à la poubelle. Le logiciel de Microsoft est toujours présent, mais il ne se voit plus et n'entrave pas le fonctionnement de Navigator. La preuve que l'entreprise de Bill Gates ne cherche pas à exclure son concurrent de l'ordinateur. Elle tente simplement de l'évincer du marché.

Michel Alberganti

Netscape pris à revers

Le World Wide Web Consortium (W3C) a publié le 18 décembre ses recommandations sur la quatrième version du langage hypertexte (HTML 4 0), un nouvel ensemble de normes devant être appliquées par les logiciels de navigation et les éditeurs de sites sur la Toile. Ces décisions seraient plus favorables au logiciel Internet Explorer 4 de Microsoft qu'au Navigator de Netscape. Une surprise de taille, dans la mesure où Jim Barksdale, le PDG de Netscape, a toujours mis en avant la conformité pointilleuse de son entreprise avec les normes établies par le W3C. Et il ne ménage pas ses critiques envers Microsoft pour sa politique d'enfermement des clients dans des développements « propriétaires », c'est-à-dire utilisés par elle seule.

Cette opinion a, semble-t-il, sous-estimé l'habilité de Bill Gates. Au cours des derniers mois, Microsoft a renforcé sa présence au sein du W3C, une instance où elle siège notamment aux côtés de Netscape. De plus, Microsoft a lancé Explorer 4 en octobre, alors que la dernière version de Navigator date de mars. Un décalage qui a permis à Microsoft de mieux sentir venir le vent.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97285

➧ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II											
III					■						
IV				■				■			
V		■								■	
VI					■	■					
VII								■			
VIII								■			
IX				■			■				
X			■								
XI						■					

HORIZONTALEMENT

I. Permet à chacun de monter sur les planches. – II. Evite tout changement. – III. Se cache dans les sous-bois. Séparée du continent par le pertuis de Maumusson. – IV. Espace au sol. Affirmation. D'un auxiliaire. – V. Fit les comptes. – VI. Sa route est en bonnes voies. Descendit les noix. – VII. Reine de France, elle provoqua la querelle entre Armagnacs et Bourguignons. Support de vie. – VIII. De l'or accessible à tous. Petit poème au Moyen Age. – IX. Bière. Mesure raccourcie. Doit être relevé pour l'honneur. – X. Négation. Fait rire jusqu'à l'éclat. – XI. Garde de sabre. Se cachent parfois dans les formes.

VERTICALEMENT

1. Fait la fermeture après ouverture. – 2. Point de repère pour le marin. Mouches. – 3. Qui a vraiment beaucoup de classe. – 4. Plus que parcourue. Fleuve ou île en Europe. Le colombium. – 5. Donne le ton. Langue du Sud. Prépara l'épreuve. – 6. Premier Noir gouverneur des colonies. Un sommet. – 7. Plus à l'aise dans les échanges. Deux fois cinq à Rome. – 8. Clameur. Possessif. De bonne humeur. – 9. Toujours prêt à laisser sa place. – 10. De même. Capable de s'attacher. – 11. Inclinations aux plaisirs.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97284

HORIZONTALEMENT

I. Sauf-conduits. – II. Eprouvées. Aï. – III. Râ. Rieslings. – IV. Rival. Lune. – V. Esa. Liège. Pô. – VI. Ferler. Envol. – VII. Lares. Topo. – VIII. Léo. Enée. Gag. – IX. Etpa (apte). Encouru. – X. Scellée. Sète.

VERTICALEMENT

1. Serre-files. – 2. Apaise. Etc. – 3. Ur. Varlope. – 4. Fora. La. Al. – 5. Cuillère. – 6. Ove. Irénée. – 7. Nesle. Séné. – 8. Déluge. Ec. – 9. Usinent. Os. – 10. Né. Vogue. – 11. Tag. Pop art. – 12. Sismologue.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 49

Les partages de l'hexagone

DE COMBIEN de façons peut-on partager cet hexagone en triangles par des diagonales qui ne se coupent pas ?

Généralisez au partage en triangles d'un polygone convexe de 7 côtés.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1997

Solution dans Le Monde *du 30 décembre.*

SOLUTION DU PROBLÈME N° 48
(paru dans Le Monde du 16 décembre)

Zinedine connaît 13 invités.

En effet, il ne connaît pas Aline (qui ne connaît qu'Yvonne), mais connaît Yvonne (qui connaît tout le monde).

Il connaît le convive 24 (qui connaît tout le monde sauf Aline), mais ne connaît pas Bruno (qui ne connaît que les convives 24 et 25).

Il connaît le convive 23 (qui connaît tout le monde sauf Aline et Bruno), mais ne connaît pas Caroline (qui ne connaît que les numéros 23, 24 et 25), et ainsi de suite...

Il connaît le convive 14 (qui connaît toute le monde sauf les 12 premiers), mais ne connaît pas le convive numéro 12 (qui ne connaît que les numéros de 14 à 25).

Il connaît le 13 (qui ne connaît aucun des numéros 1 à 12, donc connaît les numéros 14 à 26).

En définitive, il connaît les 13 convives portant les numéros de 13 à 25.

■ Le 12ème Championnat international des jeux mathématiques et logiques est lancé. Les énoncés des différents problèmes sont disponibles à la FFJM, 1, avenue Foch, 94700 Maisons-Alfort, en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse. Le dossier de participation des établissements scolaire est également disponible à la même adresse.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

هكذا من الاصل

ART Le Kunsthistorisches Museum de Vienne, dont la collection d'œuvres de Pieter Bruegel l'Ancien est la plus belle au monde, présente, jusqu'au 14 avril, près de trois cents dessins et tableaux du grand peintre flamand et de ses deux fils, Pieter Breughel le Jeune et Jan Brueghel l'Ancien. ● LE PARCOURS compte en fait quatre expositions : la première est consacrée au maître, qui a inventé nombre de *sujets et renouvelé* ceux qui existaient déjà en perfectionnant au plus haut son style. *La deuxième compare ses* œuvres aux copies qu'en ont faites ses enfants, en leur sévère défaveur. Les deux dernières sont des rétrospectives séparées des deux fils. ● AU TEMPS DES ENFANTS DE BRUEGEL, afin de satisfaire les collectionneurs désireux de posséder reprises ou répliques, il n'était pas rare qu'une œuvre soit imitée *plusieurs fois*, plusieurs spécialistes pouvant travailler successivement à sa *réalisation*.

Bruegel et fils ou l'échec d'Œdipe en Flandre

Le père, deux fils : à Vienne, une immense exposition raconte en près de trois cents tableaux et dessins une histoire de famille. Le premier a renouvelé l'art de peindre. Les seconds ont fait des tableaux en exploitant la tradition paternelle. Mais exploiter peut signifier trahir

BRUEGEL, TRADITION ET PROGRÈS, Kunsthistorisches Museum, Maria-Theresien Platz, Vienne. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures, le jeudi jusqu'à 21 heures. Le 24 décembre jusqu'à 13 heures, le 31 jusqu'à 15 heures. Fermé le 25 décembre et le 1er janvier. Tél. : 00-43-1-525-403/404. Entrée : 100 ÖS (50 F environ). Jusqu'au 14 avril.

VIENNE
de notre envoyé spécial

Une exposition ou plusieurs ? Quatre en une. La première est un hommage rendu à Pieter Bruegel l'Ancien, dont le musée de Vienne possède la plus belle collection au monde, ici complétée de quelques raretés. La deuxième compare à ses œuvres les copies et versions réduites qu'en ont exécutées ses deux fils, Pieter Breughel le Jeune et Jan Brueghel l'Ancien. Les deux dernières se présentent comme des rétropsectives séparées des deux fils. Il est donc recommandé au visiteur de prendre garde aux attributions et de ne pas confondre Bruegel, le vieux, le patron, celui de qui tout découle, t ses rejetons Breughel et Brueghel. Les variations orthographiques sur leurs noms ont au moins ce mérite : elles doivent éviter toute confusion, à condition de prendre le plus grand soin à l'emplacement des u, e et h. Par ailleurs, le fait que le fils de Bruegel l'Ancien soit dénommé Jan Brueghel l'Ancien s'explique simplement par l'existence de Jan Brueghel le Jeune, fils du susnommé et peintre de son état. Peintre comme Pieter III, fils de Pieter le Jeune. Peintre puisque, ici, la peinture est affaire de famille.

UNE HISTOIRE D'AUTREFOIS

Donc affaire de filiation, d'héritage, de fidélité, de jalousie, de rupture à l'occasion. Affaire de rivalités, peut-être œdipiennes. Ne serait-ce pas le vrai sujet de l'exposition ? Elle est très savante. Elle est très riche, presque trop. Elle est bien conçue et plutôt plaisamment accrochée. Elle a toutes ces vertus, que l'on pourrait détailler à l'infini et qui se résument en une observation : cette manifestation est remarquable à proportion du nombre de chefs-d'œuvre qu'elle rassemble et dispose dans l'ordre d'une analyse historique extrêmement pertinente. *Mais il s'en dégage un* autre sentiment, plus subtil que *l'opulence, un sentiment moins* heureux, dans lequel entrent incertitude, tension, inquiétude – et c'est à lui qu'elle doit d'être plus qu'une noble célébration internationale et une leçon magistrale. Tout cela parce qu'elle raconte une histoire d'autrefois, étrange.

Au début était donc Pieter Bruegel, dont on ne sait ni où ni quand il naquit, entre 1520 et 1525, dans quelque village. Il est mort en 1569, de sorte que sa carrière a été brève, guère plus de trente-cinq ans, pendant lesquels il a perfectionné au plus haut sa manière de peindre, inventé nombre de sujets et renouvelé ceux qu'il n'avait pas inventés. Autrement dit, il a accompli une révolution artistique et imposé l'autorité de son style. Il suffit de demeurer un moment devant La Tour de Babel, *L'Attaque* ou le cycle des saisons pour vérifier, si besoin était, la grandeur de l'œuvre. Selon des constructions spatiales et des codes symboliques qui n'ont que peu de rapports avec ceux que pratiquent alors les Italiens et les Allemands, il compose ses tableaux comme autant de représentations du monde. Non de tel endroit, de *telle* personne, de *telle situation* : de tous les lieux, de tous les êtres *humains, de toutes les passions*. Son œuvre s'édifie selon le modèle *qu'il a lui-même – allégoriquement ?* – figuré, celui de la tour *de Babel, édifice colossal qui peut* abriter tous les peuples et s'élève *du bord de l'eau jusqu'aux cieux*.

Pour ce faire, il abolit les dis*tances et le temps, afin d'accéder* plus vite, plus brutalement, à l'universel. Il peint *L'Attaque* : un couple de paysans surpris par trois voleurs. Regardez le visage de l'homme assailli, qui sait qu'il va mourir dans l'instant. Regardez la femme qui supplie. Et les trois assassins, dont le pire est celui qui n'agit pas, ne menace pas, laisse à ses complices le meurtre et s'en amuse. La scène se passe au coin d'un champ, dans les Flandres, au seizième siècle. Changez les costumes et les armes, ne changez rien aux yeux, aux bouches, aux attitudes. C'est le vingtième siècle tel quel, n'importe où, ici même. La même démonstration se fait à l'identique pour tous les tableaux, tel *Le Massacre des Innocents*, que Bruegel peint sous la neige, dans un village flamand et qui fait songer à tant d'autres massacres. Voyez encore le suicide de Saul et *les paysages, ces drames du vent,* de la tempête et du froid que traversent des hommes obstinés et des bêtes que la fatigue accable.



BUDAPEST SZEPMŰVÉSZETI MÚZEUM

Jan Brueghel l'Ancien, « Paysage avec Tobie et l'Ange », 1595-1596.

PEINTRES « D'APRÈS LUI »

Bruegel tragique ? Pas plus que le monde lui-même. Il en prend la *mesure. Il en dit ce qu'il en sait,* les horreurs et les plaisirs, mais *plus souvent celles-là que ceux-ci*, simplement parce que la vérité l'exige. *Pour lui donner forme*, il se place légèrement à distance et en hauteur, composant la plupart de ses tableaux comme d'un point *surélevé*. De là-haut, il voit la nature comme une carte qui fuit vers l'horizon, les villages comme des plans ordonnés par la perspective, les hommes comme des machines mues par des passions extrêmement rudimentaires. C'est admirable, impassible et, de temps en temps, impitoyable. De la peinture de philosophe. Il l'exécute avec une souplesse, une fluidité, une maîtrise de la couleur et du mouvement dont il serait agréable de parler longuement. On n'en dira rien. Le mieux est encore d'aller voir.

Cet homme-là a deux fils, Pieter, qui naît en 1564, et Jan en 1568. Il meurt en 1569, avant qu'ils l'aient connu, *bien avant qu'ils* aient la moindre chance de le comprendre. *Des années plus* tard, adolescents, ils se font peintres, *comme lui. « D'après* lui » serait plus juste. Leur situa*tion est établie et intenable* à la fois. Etablie : il leur suffit de tirer *parti de l'inépuisable réserve* d'idées et d'images de leur père. Il *suffit d'exploiter son fonds*, sa notoriété, la réputation qui s'attache *à ses œuvres. Les modèles sont là,* devant eux : des dessins, des *études sans doute. Ils se mettent* au travail : répliques, variations, production bien organisée en série, succès garanti et pas de crise d'inspiration à craindre. *Les fils* signent et vendent des crucifixions, *surpeuplées comme celles* du père ; des scènes hivernales ; *une Tour de Babel ;* une parabole des aveugles... Ils peignent même *chacun sa version du Triomphe de la mort*, Jan en 1597 et Pieter beau*coup plus tard, en 1626. L'original*, celui du père, se trouve au musée *du Prado, qui ne l'a pas prêté.* On peut le regretter. On peut penser *aussi que* la comparaison aurait été trop sévère pour les héritiers. Non qu'ils aient méconnu le sens de l'œuvre. Mais elle suppose une intensité, une violence retenue, un ton sarcastique et navré. Ils ne le trouvent pas. Pieter, le moins habile des deux, accomplit scrupuleusement son office, énumère. Jan essaie une transcription et substitue au ciel de feu et de suie des nuées bleutées et une lumière glauque. Elle n'a que le défaut d'amoindrir les contrastes et d'adoucir l'œuvre, ce qui convient mal au sujet.

IMITER SANS ÉGALER

Voilà pourquoi les fils se trouvent dans une position difficile : ils peuvent imiter, ils ne peuvent pas égaler. La section de l'exposition consacrée à leurs « à la manière de » captive et afflige à la fois. Le père ne se laisse pas tuer, tant pis pour Œdipe. Il résiste, il repousse les tentatives, si entêtées soient-elles. Les commanditaires, les amateurs, eux, achètent, ce qui assure à l'entreprise Breughel et Brueghel gloire et prospérité. *Il n'empêche :* on ne peut considérer sans quelque *mélancolie les tableaux dans* lesquels Pieter défend et diffuse les modèles *initiaux. On le peut* d'autant moins que la main peine. *Elle n'a ni la promptitude ni la lé*gèreté qu'il faudrait. Elle s'ap*plique, et cette application, trop* méthodique, ne suffit évidem*ment pas.*

Jan s'en sort mieux. Dessinateur *très adroit, comme le prouvent* quatre petites salles consacrées à *ses paysages à la plume – mais* que seraient quatre salles de des*sins de Bruegel ? Peintre gracieux*, il prend ses distances. Après un temps de pastiche, il introduit ses dominantes bleutées et son trait souple, son élégance et sa virtuosité. Il excelle dans les morceaux délicats, feuillages qui frémissent, brumes qui s'effilochent, vagues qui éclaboussent le rocher. *Le tragique* lui sied moins que la galanterie et, quand il s'essaie dans les diableries nocturnes, il ne peut s'empêcher d'ajouter de belles damnées et de beaux rougeoiements qui attirent l'œil. Il s'aventure dans tous les genres, sacrés et profanes.

Il aime les sous-bois frais, les cours d'eau, les jeunes femmes nues et les bouquets de fleurs. Il les peint très bien. Mais ce n'est pas assez. C'est même peu de chose si l'on songe à Bruegel l'Ancien, le grand.

Philippe Dagen

Chefs-d'œuvre délaissés pour promeneur solitaire

Le phénomène se vérifie presque à tout coup : quand une exposition de grande ampleur se tient dans un musée, elle vide de leurs visiteurs les salles où demeurent accrochées les collections permanentes. A Vienne, le magnétisme de Bruegel et l'orchestration médiatique opèrent si bien qu'il est possible de se retrouver seul, mais absolument seul, dans les galeries italiennes et espagnoles du musée, qui sont néanmoins parmi les plus riches qui se puissent voir.

Le Pérugin, Raphaël, Giorgone et ses *Trois philosophes*, Lotto, Véronèse et sa *Suzanne au bain*, et jusqu'à la prodigieuse suite des Titien sont délaissés – et abandonnés aussi Caravage, Preti ou Velasquez. Une telle inégalité dans la curiosité a de quoi surprendre, sinon choquer. Elle peut donner matière à réflexion sur les modes contemporains d'information et leurs effets pervers. Elle peut, plus prosaïquement, conseiller à l'amateur de profiter de l'occasion pour jouir en solitaire de tant de chefs-d'œuvre soudain négligés.

De la peinture considérée comme une petite entreprise

VIENNE
de notre envoyé spécial

Le XXe siècle tient la peinture, comme les autres arts, pour l'expression *évidemment originale* d'une individualité évidemment singulière. Il *ne fait aucun doute* à ses yeux qu'un créateur ne peut que rechercher les formes qui, de la façon la plus authentique, la plus juste, s'accordent à ce qu'il est. La rupture, l'isolement, l'invention sont autant de notions inséparables de cette conception moderne. Elle trouve en Van Gogh son incarnation paroxystique. Elle reconnaît en Rembrandt l'un de ces *irréductibles* dont l'art ne peut se faire qu'à la première personne et *dont toute œuvre contient, visible* ou invisible, une part d'autoportrait. Elle *fait remonter la date de* son triomphe à la Renaissance, à Léonard, à Michel-Ange, à Titien. Elle peut aussi succomber à la facilité et tomber dans l'exaltation lyrique du « génie ».

Il n'en allait pas de même dans les Flandres au temps des fils de Bruegel. Qu'ils exécutent des copies et des variations d'après les modèles laissés par leur père, cette pratique n'avait rien de surprenant, ni rien de rare. C'était là le meilleur moyen de satisfaire la demande de collectionneurs – aristocrates, banquiers – qui souhaitaient posséder un *exemplaire d'une image réputée* pour sa beauté, sa force ou son étrangeté. Un exemplaire d'une *image : importait essentiellement* ce qu'il y avait à voir, plus que le *nom de l'exécutant. De ce dernier* étaient exigés l'adresse et qu'il accomplisse exactement la tâche qui lui était confiée, la notion d'œuvre autographe important moins que la fidélité au modèle. Dans le cas de Bruegel, celle-ci se trouvait du reste garantie, puisque l'exécutant était le fils de l'inventeur, donc celui qui était réputé le plus proche de lui, par le sang à défaut de l'être par l'éducation.

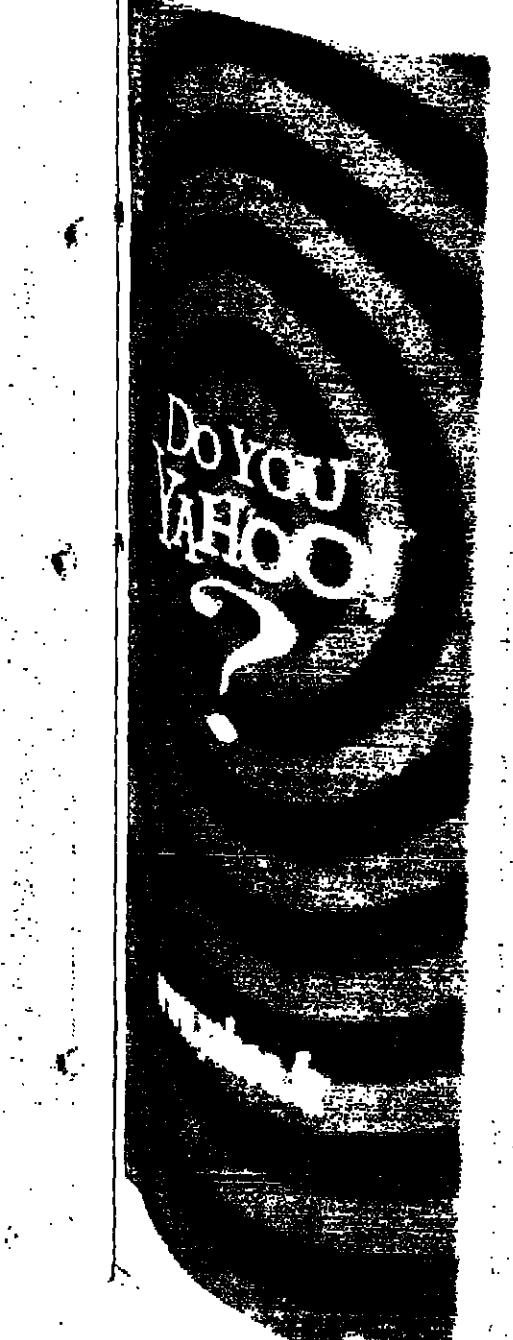
SPÉCIALISATION DES TECHNIQUES

De tels cas de reprises et de ré*pliques abondent. Le plus souvent*, il s'agit de répliques exécutées par *l'atelier du maître. Ce dernier*, par probité et souci financier, consent à les retoucher de sa main, *afin de* garantir la conformité du produit. Jan Brueghel l'Ancien a largement pratiqué ce système, comme en témoigne dans l'exposition viennoise la présence côte à côte de plusieurs versions identiques ou très peu différentes d'un motif qui avait plu. Celui-ci pouvait être édifiant – l'adoration des Rois mages par exemple – ou profane – la vue d'un port, d'un canal, d'un paysage tenu pour typique. Dans l'atelier, se réunissent des spécialistes qui travaillent successivement à l'achèvement du tableau, chacun à son tour. L'un excelle dans les animaux et *les pelages*, un autre dans les arbres et les fonds, un troisième *dans les nus et les corps. Ils* conjuguent leurs savoir-faire selon un système de *fabrication* parfaitement réglé par la spécialisation des techniques. Ils sont en mesure de répondre à la demande des amateurs et de fournir toute nouvelle version d'après un modèle à succès.

Rétrospectivement, de telles œuvres, dites « d'atelier » sans nuance péjorative, posent aux attributionnistes des questions souvent insolubles. A l'inverse, il est parfois possible de décomposer le mécanisme et de nommer les ouvriers – ce qui peut susciter des surprises. *Ainsi* d'une *Bataille des Amazones* des années 1597-1599 : le *paysage et le sous-bois portent* la marque de Jan Brueghel l'Ancien, mais les Amazones passablement replètes, très dénudées, et quelques gaillards musculeux qui font semblant de lutter avec elles sont d'un autre artiste, Pierre-Paul Rubens – pas moins. Les deux peintres, qui n'avaient aucune peine à travailler de la sorte, exécutèrent de concert une deuxième version, dite du *Combat d'Hercule contre la reine des Amazones*, sur une composition naturellement très proche de la première. Jan Brueghel s'associa à l'occasion avec d'autres praticiens moins illustres, Hendrick van Balen ou Jacob de Backer. Son *Ulysse et Calypso* est ainsi le fruit de ses efforts, *de ceux de Van Balen* et de ceux de Josse de Momper le Jeune – lequel *appartenait du* reste à une très nombreuse famille de peintres anversois *où de telles méthodes* étaient pratique normale.

Elles ne l'étaient pas seulement en Flandre. Les ateliers italiens du Quattrocento et du Cinquecento ne fonctionnaient pas moins bien et leur unité se trouvait renforcée, là encore, par les liens familiaux. Deux exemples vénitiens : la dynastie des Palma, dont le Jeune n'était pas le fils, mais le petit-neveu de Palma le Vieux, et celle des Bellini. Le grand Jacopo Bellini eut deux fils, tous deux artistes considérables, Gentile et Giovanni. Il eut *aussi une fille qui épousa* Andrea Mantegna, bel exemple de regroupement *familial et esthétique* dans lequel, peut-on penser, les sentiments *amoureux des époux* importaient moins que la peinture. Et Gentile et *Giovanni eurent* pour élève Titien, dont les œuvres de jeunesse ne se distinguent *pas sans* peine de celles de ses maîtres. Jusqu'à ce qu'il devienne Titien et s'échappe du système de la peinture en famille...

Ph. D.



Le nouvel Opéra de Tokyo, un vaisseau sans équipage

Tadatsugu Sasaki, le créateur du Tokyo Ballet, tempête contre l'Etat japonais. Il lui reproche de n'avoir pas pourvu le nouvel édifice culturel d'une troupe et d'un orchestre permanents et critique une programmation trop timorée

L'Etat japonais a ouvert cet automne le nouvel Opéra national que Tokyo attendait depuis des lustres. Intégré au plus vaste ensemble culturel de l'archipel, baptisé « Nouveau Théâtre national », qui comprend également des espaces consacrés au théâtre et à la danse moderne, l'établissement n'a pas coûté un yen au contribuable nippon, grâce à un habile montage financier faisant appel à des capitaux privés. Il débute sa saison avec les très sages *Aïda* – confié à Franco Zeffirelli – et *Lohengrin* – dirigé par Wolfgang Wagner. A peine ouvert, le nouvel Opéra de Tokyo suscite déjà les critiques. Tadatsugu Sasaki, fondateur du Tokyo Ballet, la principale troupe d'opéra japonaise, reproche à l'Etat nippon de n'avoir pas installé une troupe et un orchestre permanents dans les murs du nouvel édifice, et ne ménage pas ses sarcasmes à l'égard d'une programmation singulièrement timorée.

TOKYO
correspondance

Dans sa bonbonnière qui décourage toutes les notions de bon et mauvais goût, au milieu d'un indescriptible bazar tout entier élevé à la gloire de l'opéra italien et de la danse classique, Tadatsugu Sasaki, qui a créé avec le Tokyo Ballet la seule compagnie japonaise qui compte, et invité jusque dans son lointain pays les principales troupes d'opéra et de ballet occidentales, ne cesse de tempêter contre l'Etat japonais. Celui-ci se serait en effet rendu coupable d'un irrémissible péché contre l'art pour avoir ouvert cet automne l'Opéra que Tokyo attendait depuis des lustres sans y affecter autre chose qu'une armée d'administratifs. De troupe, d'orchestre et de ballet permanent, point !

Et tandis que les responsables de la programmation de ce (magnifique) vaisseau sans équipage faisaient preuve d'une audace très relative en confiant à Franco Zeffirelli leur première *Aïda* et à Wolfgang Wagner leur premier *Lohengrin*, Sasaki frappait l'un de ces coups dont il est coutumier en organisant, pour Daniel Barenboïm, dans plusieurs salles de Tokyo et de sa proche banlieue, un marathon musical digne de figurer au Livre des records.

BUDGET INSUFFISANT

Au cours des trois semaines de novembre qu'aura duré la tournée japonaise de l'Opéra d'Etat de Berlin, dont il est responsable musical depuis 1992, Barenboïm aura dirigé huit représentations de *La Flûte enchantée*, de *La Walkyrie* et de *Wozzeck*, une exécution en concert de *Parsifal* et, pour faire bonne mesure, l'intégrale des symphonies et des concertos pour piano de Beethoven. Soliste : Daniel Barenboïm. Sasaki, fidèle à la politique qu'il pratique désormais depuis près de ving-cinq ans, a purement et simplement déménagé l'Opéra de Berlin avec solistes, chœurs, orchestre, machinistes, décors et costumes, afin de redonner les spectacles de Harry Kupfer et Patrice Chéreau.

L'Opéra dont le Japon vient de se doter fait partie d'un projet immobilier au montage financier pour le moins subtil *(lire ci-contre)* visant à récupérer un vaste quadrilatère désaffecté au centre de Tokyo. Intégré lui-même à un ensemble baptisé « Nouveau Théâtre national », qui comprend également des espaces consacrés au théâtre et à la danse moderne (des Théâtres nationaux pour les trois « piliers » du théâtre traditionnel que sont le nô, le bunraku et le kabuki avaient été construits à Tokyo et à Osaka dans les années 60 et 70), le nouvel Opéra doit également coexister avec une salle de concert généreusement dotée par les groupes industriels et financiers qui la soutiennent, et dont la direction artistique, innovatrice et personnalisée, avait été confiée à Toru Takemitsu. L'auditorium porte d'ailleurs son nom et traduit dans sa programmation inaugurale les options esthétiques de ce grand compositeur disparu en 1996.

Le nouvel Opéra national, quant à lui, doit s'accommoder du budget de production notoirement insuffisant qui lui est alloué par l'Etat, et qui conduit d'ores et déjà ses responsables à démarcher leurs spectacles auprès de divers sponsors. De là une politique de programmation singulièrement timorée, qui vise clairement à séduire le plus grand nombre. *« Ils n'ont jamais que cent ans de retard »*, observe Sasaki, qui, pour vivre au pays du consensus, n'a pas la langue dans sa poche, et ne ménage pas ses sarcasmes à l'égard d'une telle programmation.

Il faut reconnaître qu'il peut parler avec quelque autorité, celui qui, jeune imprésario dans les années 60, créa le Tokyo Ballet à partir de la simple conviction que l'esprit de groupe qui fait la force de la société japonaise devait trouver un lieu d'expression privilégié dans le cadre d'un corps de ballet classique. C'est ainsi que naquit en quelques années une troupe dont la solidarité, que traduisent des photos de scène à l'aspect inhumainement géométrique, devait séduire tout particulièrement Maurice Béjart, dont le Tokyo Ballet donne aujourd'hui régulièrement les Stravinsky, ou encore le *Boléro* autour de Sylvie Guilhem. C'est d'ailleurs à l'intention de la troupe de Sasaki que Béjart conçut en 1985 un long ballet d'action, *The Kabuki*, tout entier consacré à cette grande épopée de la cohésion qu'est l'histoire des *47 Ronin*, vassaux demeurés fidèles jusqu'au suicide collectif à la mémoire de leur maître injustement condamné.

Si le Tokyo Ballet s'exporte bien, Sasaki n'en demeure pas moins un importateur majeur de spectacles musicaux en tous genres, à commencer par ces *« déménagements »* (*Hikkoshi koen*) de maisons d'opéra qu'il inaugura au milieu des années 70 en partant du principe que, vu l'éloignement géographique du Japon, si Mahomet n'allait pas à la montagne, c'était à la montagne de venir à Mahomet.

ESPRIT MERCANTILE

Les effectifs et les moyens engagés sont énormes (près de six cents personnes et soixante containers de matériel pour la tournée 1988 de la Scala), les tarifs pratiqués ne le sont évidemment pas moins : il en coûte actuellement entre 10 000 à 45 000 yens (soit entre 500 et 2 250 francs) pour assister à *La Flûte enchantée* de l'Opéra de Berlin, ce qui ne décourage d'ailleurs nullement le public.

Il convient d'ailleurs de ne pas trop entreprendre Sasaki sur le chapitre des tarifs, au risque de déchaîner une nouvelle série d'imprécations sur l'esprit mercantile des sponsors, avec lesquels il est indigne de travailler, et l'indifférence décourageante du gouvernement japonais pour ce secteur d'activité : *« Je pratique la vérité des prix, en réduisant les marges autant qu'il est possible, et dans un risque permanent vu l'ampleur de l'investissement nécessaire. »* Puis, en gestionnaire exact : *« Sur le projet Barenboïm, il me faut vendre 94 % de la jauge disponible pour simplement récupérer ma mise. »* Parions qu'il réussira.

Michel Wasserman

Un bâtiment qui n'a rien coûté au contribuable

TOKYO
de notre correspondant

Le Nouveau Théâtre national de Tokyo, qui comporte, outre des salles de spectacle, la première salle d'opéra de la capitale, constitue le plus grand complexe culturel du Japon. Mêlant harmonieusement béton, verre et espaces d'eau, cette remarquable œuvre architecturale est due à Takahiko Yanagisawa. La plus grande réussite de l'architecte est une somptueuse salle de concert, qui ne fait pas partie du Théâtre national, mais complète ce qu'il voulait être, une « cité théâtrale ». Avec ses parois de bois et un plafond de forme triangulaire dans la même matière, cette salle conjugue à une architecture unique une qualité acoustique comparable, selon les spécialistes, à celle de la salle du Musikverein de Vienne ou de la Philharmonie de Berlin.

Cette salle de concert, à laquelle s'adjoindra en 1999 un musée, appartient à une fondation privée. Mais ce sont aussi des capitaux privés qui ont permis la construction du Nouveau Théâtre national de Tokyo. L'Etat n'a rien dépensé. Ce n'est pas le moindre paradoxe de cette réalisation dite « nationale ». Il s'est contenté de vendre – 800 milliards de yens (38 milliards de francs) – le droit de relever de vingt-trois étages la tour du géant des télécommunications NTT, qui domine aujourd'hui le complexe culturel, ainsi qu'un terrain sur lequel a été édifiée la salle de concerts Takemitsu. Sur le reste du terrain en sa possession a été construit le Théâtre national.

Ce montage financier original est le fruit de la « bulle spéculative » de la fin des années 80. Le projet-serpent de mer d'un Opéra de Tokyo ondoyait depuis vingt ans dans les limbes de conflits d'intérêts (choix du site, financements). Neuf entreprises décidèrent alors de prendre en main ce projet, dans le cadre du développement de la partie ouest du quartier de Shinjuku. La valeur des terrains était au zénith, et elles payèrent le prix fort. Cet apport de fonds débloqua aussitôt le projet du Théâtre national, qui a ouvert en octobre – moins de dix ans après que le secteur privé fut entré en lisse. Si Yanagisawa a réussi à harmoniser du point de vue architectural les deux ensembles, privé et public, la programmation, audacieuse du premier et des plus conventionnelles pour le second, témoigne en revanche des limites de la politique culturelle de l'Etat nippon.

Philippe Pons

L'incertitude pèse sur l'avenir de la société de cinéma Ciby 2000

VOILÀ UN AN qu'on sait que la société de cinéma créée par Francis Bouygues doit cesser d'exister dans sa forme connue, regroupant quatre entités : une structure de production orientée vers le cinéma d'auteur international (couronné d'une poignée de palmes d'or : *La Leçon de piano, Underground, Secrets et mensonges, Le Goût de la cerise*) et les comédies françaises *(Une époque formidable, Casque bleu)* ; une structure de distribution en France ; un bureau de ventes international basé à Londres et un catalogue de droits des films produits ou achetés.

L'hypothèse la plus probable, le rachat par l'américain Live Entertainment, vient d'être abandonnée. Après s'être défait de son patron, Jean-François Fonlupt, remplacé par Michel Derbesse, puis de son bureau de ventes londonien, Ciby annonce l'arrêt de la distribution.

La sortie de *La Femme du cosmonaute* de Jacques Monnet, prévue pour le 31 décembre, a été remise *sine die*, celle de *The End of Violence* de Wim Wenders, annoncée pour le 14 janvier, attendra que Ciby ait trouvé un distributeur. La même incertitude pèse sur *Que la lumière soit* d'Arthur Joffé et *Chat noir, chat blanc* d'Emir Kusturica, en cours de finition. L'incertitude est encore plus grande sur les projets annoncés mais pas encore entrés en production, et qui devaient être signés David Lynch, P. J. Hogan *(Muriel, Le Mariage de mon meilleur ami)* ou, à nouveau, Kusturica. Celui-ci vient d'ailleurs d'annoncer le prochain tournage de *White Hotel*, pour d'autres producteurs.

La Bibliothèque nationale de France découvre l'art contemporain

BONNE NOUVELLE : il y a des œuvres d'art contemporain à la Bibliothèque nationale de France, de grandes œuvres, aux dimensions des lieux. Moins bonne nouvelle : lesdites œuvres sont d'intérêt fort inégal et s'intègrent à l'architecture avec un bonheur variable. Les artistes conviés sont au nombre de six, une Franco-Américaine, Louise Bourgeois, un Américain, Roy Lichtenstein, et quatre Français, Martial Raysse, Claude Viallat, Jean-Pierre Bertrand, Gérard Garouste. Dosage bien calculé : deux stars internationales, histoire de démontrer que la BNF n'ignore rien du monde contemporain, et une sélection française d'un éclectisme parfaitement tempéré, deux abstraits et deux figuratifs, selon la vieille terminologie. Impossible d'accuser les commanditaires, la Délégation aux arts plastiques et la Bibliothèque de France, d'être tombés dans un parti pris esthétique quelconque.

Fort bien. Mais pour quels résultats ? Le Lichtenstein se révèle une tapisserie anodine, à peine pop, à peine décorative, trop petite et de couleurs trop pâles pour le mur plaqué de bois qu'elle devrait orner. Le Louise Bourgeois tient mieux sa place – mais on peut regretter néanmoins que le premier projet proposé par l'artiste, à base d'araignées gigantesques, n'ait pas été retenu pour cause d'incongruité. La haute vague métallique renversée qui lui a été préférée est d'une belle ampleur, mais de peu d'expression en dépit de son titre, *Toi et moi*. Les visiteurs, les lecteurs passent à proximité sans paraître s'apercevoir de sa présence, dans un angle mort des halls d'accueil.

Quant aux œuvres des quatre artistes français, ils ne peuvent pas encore les découvrir dans les salles de lecture promises aux chercheurs, qui demeurent closes. Elles attendent de la lumière et les regards, seules dans les immenses espaces silencieux et sombres. Une telle situation incite à la mélancolie. Sans doute est-ce pour cela que l'effet ne convainc qu'à demi.

UN DES PLUS BEAUX COLORISTES FRANÇAIS

Le Bertrand, nommé *Partition métallique aux taches de lumière acier laqué*, souligne les horizontales de l'architecture avec des barres et des points fixés dans le béton. On dirait une page en morse imprimée en jaune clair sur le mur – un exercice de style minimaliste. A l'autre extrémité de la salle, Gérard Garouste rend un *Hommage à Cervantes* haut de 14 mètres, large de 9 et qui laisse songeur : des toiles peuplées de figures bibliques et de symboles – la lutte de Jacob avec l'Ange, Adam et Eve – sont suspendues entre des structures de fer forgé. On y voit une colonne, des nuages, des branches et des silhouettes découpées. L'œuvre veut jouer de l'abondance, du baroque. Elle n'évite ni la lourdeur ni la confusion.

Viallat est à l'opposé : dans la légèreté, la fluidité, la couleur rayonnante. Il a conçu une composition selon son système, celui d'une forme répétée à l'infini. Il y a introduit des variations chromatiques en vert, jaune et rouge qui donnent à l'ensemble éclat et mouvement dansant. Quand s'apercevra-t-on que Viallat est l'un des plus beaux coloristes de la peinture française ? Ceux qui travailleront devant son œuvre en seront convaincus. Quant à ceux qui travailleront devant le Raysse, ils auront beaucoup de peine à rester dans leurs livres, trop intrigués, trop déconcertés par sa longue frise symbolique, qui ajoute à l'énigme de ses figures celle de son titre, *Donne-moi une parole*. Les sentiments les plus contradictoires, les âges de la vie, les deux sexes, leurs passions, les mythes : Raysse a concentré dans sa toile les réflexions que lui inspire la société contemporaine. L'ambition était haute. La peinture est à sa mesure.

Ph. D.

هكذا من الأصل

Ava Gardner, femme fatale, sensuelle et charnelle

A Paris, un hommage en dix films est rendu à l'actrice américaine

DIX FOIS Ava Gardner... Une aubaine pour les amateurs, s'ils se rendent avant le 13 janvier à la salle Reflets Médicis, à Paris, où l'on propose un hommage en dix titres à la star brune de *La Comtesse aux pieds nus*. La filmographie d'Ava Gardner compte quelques chefs-d'œuvre et pas mal de films importants. C'est que l'actrice a eu épisodiquement la chance de tomber sur des cinéastes qui ont su voir la femme derrière l'icône cinématographique, la singularité derriere le cliché du personnage de convention. Comme il fallait un Josef von Sternberg ou un Rouben Mamoulian pour inventer Marlene Dietrich, un Billy Wilder ou un Otto Preminger pour construire Marilyn Monroe, il a fallu un George Cukor, un Joseph Mankiewicz, un John Ford ou un Albert Lewin pour faire Ava Gardner, pour tout à la fois mettre à nu la vérité d'une actrice et bâtir, en le commentant avec intelligence parfois, un piédestal à une star.

Le destin est un scénariste sans imagination. Ava Gardner est née à Smithfield, en Caroline du Sud, en 1922. D'origine modeste, elle est remarquée par les agents de la MGM et débute dans des productions de moindre importance (si on excepte, en 1943, *Hitler's Madman*, de Douglas Sirk). En 1946, *Les Tueurs* de Robert Siodmak, cinéaste allemand émigré aux Etats-Unis et maître du film noir, fut l'occasion de son premier grand rôle : une manipulatrice qui cause la perte du personnage principal incarné par Burt Lancaster. Le stéréotype de la femme fatale, destructrice, s'impose dès lors comme une conséquence de l'irrésistible beauté de la comédienne. Ce cliché sera de plus en plus questionné par les grands cinéastes qui feront tourner Ava Gardner. *Comment, en effet, résister à cette* femme dont on a écrit qu'elle était *« un bel animal »* ?

Elle est plutôt grande. Elle est très brune, ce qui lui vaudra quelques rôles « exotiques » – la mûlatresse de *Showboat*, Maria Vargas de *La Comtesse aux pieds nus*, l'Indienne de *La Croisée des destins*, de George Cukor (1956). Elle est surtout d'une sensualité immédiate. Ava Gardner est ainsi au cœur d'une contradiction et d'un déchirement qui en font quelqu'un d'irremplaçable. D'un côté, son statut de star en fait une figure lointaine, idéale et intouchable, de l'autre, sa sensualité tellurique la rend indiscutablement charnelle, présente, toute proche. Ses rôles hésiteront entre la femme fatale et la copine complaisante que le sexe n'effraie pas.

DANS L'UNIVERS DE TENNESSEE

Son personnage de *Showboat* (1951), de George Sidney, passe, le temps du récit, de la sophistication vestimentaire au visage dénudé, ravagé par le chagrin et l'alcool, de l'artifice au réalisme. Aucun de ses grands rôles n'a ainsi évité cette dualité, ce parcours parfois répété, d'une dimension stylisée à une dimension concrète. Le film qui sans doute sut le plus s'approcher de sa vérité intime (film malheureusement oublié dans la rétrospective) est *Mogambo* (1953), de John Ford, chef-d'œuvre méconnu où, volontaire et jouisseuse, elle enlevait de haute lutte et à l'arraché Clark Gable à Grace Kelly, blonde scrupuleuse et coincée. Nous sommes loin de l'érotisme sublimé de Marlene Dietrich ou de celui, abstrait à force d'être hypertrophié, de Marilyn Monroe. *Mais deux films surtout* ont véritablement fait Ava Gardner : *Pandora*, d'Albert Lewin (1951), et *La Comtesse aux pieds nus*, de Joseph Mankiewicz (1954).

La nageuse vient d'atteindre le bateau le *Hollandais-Volant*. La caméra ne cadre que ses pieds qui foulent le pont de bois du navire. On la devine nue. Or le cadrage choisi par le cinéaste ne constitue pas une figure rhétorique (la partie pour le tout) destinée à signifier la nudité du personnage. Il n'isole qu'un fragment d'un corps hautement désirable, violemment présent bien qu'invisible à l'image. Cette scène, dont la violence érotique restera, au point qu'un cinéaste comme Jean Eustache en fera une des clés de la découverte des premiers émois d'adolescent de son personnage de *Mes petites amoureuses*, est un des grands moments de *Pandora*. Lorsque Maria Vargas épouse le comte Torlato-Favrini, elle s'unit à un noble impuissant qui ne supportera pas la vitalité sexuelle de son épouse et la tuera. Si les pieds de la comtesse sont nus, c'est pour la rattacher directement au sol. *La Comtesse aux pieds nus* dessine le portrait d'une femme conquérante et ambitieuse mais surtout victime *in fine* de son appétit de vivre. Le calcul de la femme fatale cède souvent sous les coups de la passion, ou plus modestement de la pulsion irréfléchie. Ava Gardner est une terrienne.

John Huston intégrera la sensualité immédiate et vorace de l'actrice en la plongeant dans l'univers moite de Tennessee Williams. En effet, elle incarne dans *La Nuit de l'iguane* (1964), une femme mûre entourée de deux jeunes noirs athlétiques, donnant l'impression de ne jamais pouvoir être sexuellement rassasiée. Huston, toujours et enfin, lui confie le rôle de Lily Langtry, la grande actrice de théâtre dont est amoureux le juge Roy Bean dans *Juge et hors-la-loi* (1972). Avec ce rôle de star attribué à une star, l'auteur du *Faucon maltais* boucle dans une sorte de mise en abyme la carrière d'une des grandes figures du cinéma hollywoodien. Les quelques films qui suivront n'auront guère d'intérêt. Ava Gardner s'éteindra en Espagne en 1990.

Jean-François Rauger


PHILIPPE HALSMAN/MAGNUM PHOTOS

New York, 1954. Ava Gardner pose pour le magazine « Life ».

★ « Ava Gardner, la star de rêve » : *Les Tueurs* (Robert Siodmak, 1946) ; *Passion fatale* (Robert Siodmak, 1949) ; *Ville haute, ville basse* (Mervyn LeRoy, 1949); *Show Boat* ; *Pandora* ; *Les Neiges du Kilimandjaro* (Henry King, 1952); *La Comtesse aux pieds nus* ; *La Croisée des destins* ; *La Nuit de l'Iguane* ; *Juge et hors la loi*. Reflets-Médicis Logos, 3, rue Champollion, Paris 5e. Mo Saint-Michel, Odéon, Cluny-La Sorbonne. RER : Luxembourg, Saint-Michel. Du 24 décembre au 13 janvier. Jusqu'au 24, seul *La Croisée des destins* est programmé. Tél. : 01-43-54-42-34. 43 F, tarif réduit : 33 F.

DÉPÊCHES

■ **ART : la *Chambre d'ambre* du château de Tsarkoïe Selo** serait bien en Allemagne. Ou du moins un fragment de ce cabinet donné par Frédéric Ier de Prusse au tsar Pierre Ier de Russie. C'est ce qu'affirme l'hebdomadaire *Der Spiegel*, qui a fait analyser par des experts la mosaïque de 55 sur 70 centimètres retrouvée chez un notaire de Brême, en mai 1997. Ce célèbre cabinet avait disparu à la fin de la dernière guerre mondiale, à la suite de l'occupation par l'armée allemande de la résidence impériale. Si l'authenticité de ces pièces est prouvée, les autorités russes ne manqueront pas de les réclamer. Mais le contentieux entre la Russie et l'Allemagne est lourd. Cette dernière réclame en effet le retour des œuvres d'art saisies par l'armée d'occupation soviétique après 1945 sur le territoire allemand.

■ **Vandalisme au Musée du Louvre**, où une statue représentant un dignitaire mésopotamien a été brisée en deux, le 18 décembre. L'œuvre, de petite taille, en diorite (pierre noire très dure), date de 2450 avant Jésus Christ. Elle était exposée dans la salle des antiquités orientales. Sa valeur est estimée à deux 200 000 francs. On ne sait si la déprédation est volontaire. Le musée a porté plainte.

■ **La plupart des trente-trois musées nationaux seront fermés le 25 décembre et le 1er janvier 1998**, indique la Direction des Musées de France (DMF). Le 25 décembre, jour de Noël, seront ouverts : le Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, à Paris ; le Musée national de la Maison Bonaparte à Ajaccio, en Corse, et le Musée national de l'Ile-d'Aix (Musée napoléonien, Musée africain), en Charente-Maritime. Ces trois musées seront également ouverts le 1er janvier 1998, de même que les Galeries nationales du Grand Palais, à Paris.

Le Royal Palace, des Années folles au multiplexe

JUSTE à temps pour les fêtes, le cinéma Royal Palace, à Nogent-sur-Marne, a rouvert le 17 décembre, après huit ans de fermeture. Ce cinéma, qui fut l'un des plus grands (800 places) et des plus prestigieux de la banlieue est de Paris, a été construit par l'architecte Milon. Ce dernier lui avait donné un aménagement proche de celui du music-hall, avec fosse d'orchestre et scène. C'est ainsi qu'entre les deux guerres il accueillit des vedettes comme Fernandel ou Noël-Noël.

La façade du bâtiment était des plus originales avec de larges baies vitrées, des motifs d'ornement et un balcon travaillé en fonte. Il fut donc inscrit, en 1991, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, ce qui l'a sauvé de la démolition.

Après des années d'abandon, l'édifice a été racheté par la ville en 1995 et loué à Jean-Pierre Lemoine, PDG de la société Les Images, créateur du Mégarama de Villeneuve-la-Garenne, en attendant d'ouvrir de nouvelles installations à Bordeaux, en Belgique et ... en Amérique du Sud. Le Royal, qui en soixante-neuf ans de carrière avait connu diverses transformations, avait besoin d'une rénovation et d'importants aménagements avant d'accueillir ses nouveaux spectateurs.

Mais, avant tout, son nouvel exploitant désirait lui redonner son aspect originel. C'est pourquoi, en concertation avec René-Marc Royer, architecte aux Bâtiments de France, le cabinet d'architectes Carré d'œuvre, représenté par Michel Bugeaud, a effectué de patientes recherches pour retrouver des documents d'époque avant d'entamer les travaux.

Aujourd'hui, la façade a retrouvé sa jeunesse des Années folles, et le hall, son volume d'origine, avec une hauteur sous plafond de 5 mètres. Mais, à l'intérieur, tout a changé : le cinéma dispose maintenant de quatre salles (de 135 à 232 sièges), et il vise tous les publics.

Toutes les salles sont équipées d'une bouche magnétique pour les malentendants, et l'une d'entre elles, au rez-de-chaussée, a été aménagée pour accueillir les handicapés, avec quatre emplacements pour fauteuils roulants. Cette salle diffusera la totalité des films projetés dans les trois autres salles.

Dominique Meunier

Piliers de bistrot

LA COUPOLE est un temple où de vivants piliers laissent parfois sortir de confuses paroles. Inaugurée le 20 décembre 1927, cette brasserie est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. La brigade de serveurs relève du corps de ballet, la cuisine est de qualité. La clientèle ne l'est pas moins : le bar eut quelques piliers fameux, comme Hemingway ou Kessel. Rien d'étonnant que le quidam n'ait qu'un regard distrait pour d'autres piliers, les vrais, les seize solides poteaux et les dix-sept pilastres qui scandent la salle à intervalles réguliers.

Leur partie supérieure est ornée de peintures. trente-trois œuvres qui, deux d'entre elles mises à part, sont toutes contemporaines de l'inauguration des lieux et forment un témoignage unique du goût de l'époque. Et du prix des œuvres des « Montparnos » : une facture, datée du 1er janvier 1928, fait osciller le coût d'un décor de 860 à 990 francs pour un pilier, et de 350 à 620 francs pour un pilastre. Normal, intégrés aux murs, ces derniers requéraient moins de peinture, et les artistes étaient payés selon la surface de leur œuvre. Les factures furent réglées par deux Aveyronnais, Ernest Fraux et René Lafon, qui avaient compris quel potentiel recelaient les peintres qui hantaient le Montparnasse des années folles. Lorsqu'ils décidèrent de construire, à l'emplacement d'un dépôt de bois et charbon la plus grande brasserie de Paris, ils cherchèrent les moyens d'animer les 800 mètres carrés de ce véritable hall de gare. Ils confièrent à deux architectes, Alphonse-Louis Solvet et son fils Paul, *« la mosaïque, la lumière, les galeries porte-chapeaux, les chaises, les tables, les meubles, les lambrequins, les assiettes, les menus mêmes... »*

A un artiste, Alexandre Auffray, échut le soin de recruter quelques collègues, pour la plupart issus des académies qui fleurissaient alentour, élèves de Matisse ou de Léger. On a cru longtemps d'ailleurs que le maître normand était l'auteur d'une des « fresques » de la Coupole. Jusqu'à ce qu'une historienne d'art qui dînait là un beau soir de 1985 lève les yeux et oublie de manger pour mieux regarder en l'air. Depuis lors, Emmannuelle Corcellet-Prévost a soutenu sur le sujet un mémoire de maîtrise à l'université Paris-I, et continué ensuite ses recherches.

Les archives étaient presque inexistantes. Elle retrouva les témoins, derniers survivants du Montparnasse des années 20, et surtout les architectes du lieu. Elle harcela les commissaires-priseurs, les experts, les conservateurs de musée. Elle « désattribua » le Léger, pour le redonner à un de ses collaborateurs, le Suédois Otto Gustav Carlsund. Elle identifia les deux piliers peints par Marie Vassilieff, qui ouvrit en 1908 la célèbre « Académie russe ». Elle retrouva ce qui était dû au pinceau de Louis Latapie, et ce qu'il fallait rendre à celui de Pierre Girieud. Tant d'acharnement ne pouvait que séduire le nouveau maître des lieux, Jean-Paul Bucher, propriétaire du groupe Flo. Il a compris l'intérêt d'une telle recherche, en termes de communication, et l'a favorisée. La Coupole a ensuite publié une brochure qui recense précisément les piliers et leurs auteurs, sauf quatre d'entre eux, restés anonymes. Désormais, le client y passe à travers des forêts de symboles qui l'observent avec des regards familiers.

Harry Bellet



هكذا من الأصل

NOUVEAU FILM

LE NINJA DE BEVERLY HILLS

Sorti sans conviction dans une seule salle parisienne et en version française, *Le Ninja de Beverly Hills* est voué à une carrière plus que modeste. Ce n'est pas grave du tout. Un jeune Américain blond est considéré par la secte des guerriers ninjas, qui l'a recueilli enfant, comme le grand Ninja blanc de la légende. Hélas, il est gros et maladroit. Envoyé à Los Angeles pour neutraliser une bande de faux-monnayeurs, il remplira sa mission grâce à la chance et à la stupidité de ses adversaires.

Les gags du film reposent essentiellement sur le décalage entre la balourdise du personnage principal et les exigences du cinéma d'arts martiaux, ici laborieusement parodiés. Les effets comiques (la manipulation catastrophique d'un nunchaku – l'arme japonaise formée de deux bâtons reliés par une chaîne –, par exemple), parfois d'une nullité surprenante, ont, en plus, le tort d'être répétitifs. Le héros ne semble destiné qu'à remonter le moral des adolescents américains obèses et à leur permettre, sans doute, de s'identifier à un personnage de cinéma. Pendant ce temps, le spectateur ne trouve qu'une furtive consolation en admirant la splendide chute de reins de la starlette qui incarne l'héroïne.

Film américain de Dennis Dugan avec Chris Farley, Nicollette Sheridan, Robin Shou (1 h 30.) *J.-F. R.*

A la recherche de la « petite quinte » perdue

Au Théâtre de la Ville, à Paris, le chœur d'hommes de Sartène, dirigé par Jean-Paul Poletti, confirme la vogue des polyphonies corses

JEAN-PAUL POLETTI ET LE CHŒUR D'HOMMES DE SARTÈNE, Théâtre de la Ville, Paris, le 21 décembre. Prochains : les 22 et 23 décembre à 20 h 30. Places : 95 F. Tél. : 01-42-74-22-77.

Il y aura eu le goût bulgare, nature ou assaisonné à toutes les dérives ; il y a un goût corse dans l'air du temps. *Le chant rauque et dru a cappella* d'hommes en noir, en demi-cercle serré, la main en cornet sur l'oreille, est partout, pour le meilleur et pour le pire. Dans une perspective historique, Marcel Pérès et son ensemble Organum expérimentent depuis quelques années les jonctions entre les pratiques polyphoniques insulaires et continentales – travail dans l'esprit de leur recherche des caractéristiques exogènes (en particulier orientales) intégrées aux répertoires de plain-chant ou aux pratiques polyphoniques européennes. Les éléments d'investigation et leurs résultats ont d'ailleurs été consignés dans le passionnant recueil d'actes d'un colloque organisé à Corte (1990), *Le Chant religieux corse, état, comparaisons, perspectives* (les *Cahiers du Cerimm*, Fondation Royaumont, 1996) dont on conseillera la lecture.

CHARISME

L'un des articles, signé par l'ethnomusicologue Bernard Lortat-Jacob, analyse l'intonation pratiquée par les vocalistes corses traditionnels dans le répertoire religieux (issu notamment de manuscrits franciscains des XVII[e] et XVIII[e] siècles), répertoire qu'empruntent, entre autres, les chanteurs du chœur d'hommes de Sartène de Jean-Paul Poletti. Il y est question de cette *quintina*, « petite quinte », harmonique résultant de la fusion des harmoniques des différentes parties. Pour que ce phénomène soit audible, il faut une perfection dans la pureté des intervalles (octaves, quintes, tierces), une maîtrise parfaite des glissements d'accords parallèles en faux-bourdon, un équilibre entre l'émission des voyelles, la stabilité des timbres et l'écoute mutuelle. On accorde au sympathique groupe de Jean-Paul Poletti de la présence, un certain charisme (celui de son chef, en tout cas), on apprécie le grain épicé de certaines voix, la volonté de partager (nonobstant cette manière un peu démagogique de faire chanter le public) ; on constate la diversité du répertoire, tantôt savant, tantôt populaire. Toutes ces qualités ont été saluées très chaleureusement par le public du Théâtre de la Ville. Mais il manquait, ce dimanche, cette pureté d'intonation qui transcende une polyphonie somme toute rudimentaire. En sortant de ce concert, on avait l'impression d'avoir entendu une heure et quart d'accords qui étaient tout sauf parfaits et purs. On réécoutait alors le disque de chants corses extraits des manuscrits franciscains par l'Ensemble Organum (constitué de chanteurs corses) de Marcel Pérès (1 CD Harmonia Mundi HMC 901495) afin de se persuader que cette intonation et ces sons de chamades d'orgue ne sont pas une lubie intellectuelle.

Renaud Machart

SORTIR

PARIS

SolEnSi
SolEnSi, comme Solidarité Enfants Sida. Pour soutenir cette association dont l'action est dirigée vers les enfants touchés par le sida, Francis Cabrel, Michel Jonasz, Catherine Lara, Maxime Le Forestier, Maurane, Alain Souchon et Zazie ont enregistré ensemble un album en public (*SolEnSi/WEA*) et effectué une tournée qui s'achève par Paris. Un récital original, dans lequel ils prennent tous un vrai plaisir à échanger ou partager leurs répertoires respectifs.
Palais des Congrès, 2, place Porte-Maillot, Paris 17[e]. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-44-68-44-08. De 220 F à 320 F.

Juliette
Présence et voix toujours *généreuses, mais, cette fois-ci,* formule minimale pour la chanteuse. Deux pianos, un point c'est tout. Le sien et celui de Didier Gorel, pour une relecture de ses morceaux de bravoure, plus, c'est promis, quelques inédits.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8[e]. M° Miromesnil. 20 h 30, les 22, 23, 26, 27, 29, 30 et 31 ; 16 heures, les 21 et 28. Tél. : 01-49-53-05-07. De 110 F à 200 F.

Arthur H
Ceux qui avaient raté son passage au Théâtre du Gymnase en janvier vont pouvoir se rattraper, les autres, pourquoi pas, y retourner, tant sa *Fête trouble* (titre de son dernier album, enregistré en public, disponible chez Polydor) est un enchantement. Une suite de chansons aux ambiances insolites, hantées par d'étranges sortilèges sonores.
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris-11[e]. M° Bastille. 20 h 30, les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Demain ne meurt jamais
de Roger Spottiswoode (Grande-Bretagne, 1 h 55), avec Pierce Brosnan, Jonathan Pryce, Michelle Yeoh, Teri Hatcher, Ricky Jay, Gotz Otto.

Je ne vois pas ce qu'on me trouve
de Christian Vincent (France, 1 h 35), avec Jackie Berroyer, Karin Viard, Tara Römer, Zinedine Soualem, Estelle Larrivaz, Daniel Duval.

Maman, je m'occupe des méchants
de Raja Gosnell (Etats-Unis, 1 h 42), avec Alex D. Linz, Haviland Morris, Olek Krupa, Rya Kihlstedt, David Thornton, Lenny von Dohlen.

Méprise multiple
de Kevin Smith (Etats-Unis, 1 h 55), avec Jason Lee, Ben Affleck, Joey Lauren Adams, Ethan Suplee, Scott Mosier, Casey Affleck.

Muriel fait le désespoir de ses parents
de Philippe Faucon (France, 1 h 20), avec Catherine Klein, Dominique Perrier, Marie Rivière.

Le Ninja de Beverly Hills
de Dennis Dugan (Etats-Unis, 1 h 30), avec Nicollette Sheridan, Nathaniel Parker, Soon-Tek Oh, Chris Rock, Robin Shou.

Sauvez Willy 3, la poursuite
de Sam Pillsbury (Etats-Unis, 1 h 25), avec Jason James Richter, August Schellenberg, Annie Corley, Vincent Berry, Patrick Kilpatrick.

Le Septième Ciel
de Benoît Jacquot (France, 1 h 31), avec Sandrine Kiberlain, Vincent Lindon, François Berléand, Francine Bergé, Pierre Cassignard, Philippe Magnan.

Thérapie russe
d'Eric Veniard (France, 53 min), avec Eric Veniard, Miglen Mirtchev, Sidse Babette Knudsen, Patricia Dinev, Jeanine Souchon, Andrea Retz-Roulyet.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min)

REPRISES

La Croisée des destins
de George Cukor, avec Ava Gardner, Stewart Granger, Bill Travers.
Américain, 1955 (1 h 50).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5[e] (01-43-54-42-34).

L'Extravagant Mr. Deeds
de Frank Capra, avec Gary Cooper, Jean Arthur, George Bancroft.
Américain, 1936, noir et blanc (1 h 55).
VO : Action Christine, 6[e] (01-43-29-11-30).

Le Limier
de Joseph L. Mankiewicz, avec Laurence Olivier, Michael Caine.
Américain, 1972 (2 h 18).
Reflet Médicis I, 5[e] (01-43-54-42-34).

Mon épouse favorite
de Garson Kanin, avec Cary Grant, Irene Dunne, Randolph Scott, Gail Patrick.
Américain, 1940, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5[e] (01-43-54-51-60).

Providence
d'Alain Resnais, avec John Gielgud, Dirk Bogarde, Ellen Burstyn, David Warner, Elaine Stritch.
Français, 1976 (1 h 50).
VO : L'Arlequin, 6[e] (01-45-44-28-80).

Un Américain à Paris
de Vincente Minnelli, avec Gene Kelly, Leslie Caron, Georges Guétary, Nina Foch, Oscar Levant.
Américain, 1951, copie neuve (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1[er] ; Grand Action, 5[e] (01-43-29-44-40) ; Mac-Mahon, 17[e] (01-43-29-79-89).

La vie est belle
de Frank Capra, avec James Stewart, Donna Reed, Thomas Mitchell, Lionel Barrymore, Ward Bond.
Américain, 1946, noir et blanc, copie neuve (2 h 19).
VO : Action Ecoles, 5[e] (01-43-25-72-07) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5[e] (01-43-54-15-04).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Tango Passion
Chorégraphie d'Hector Zaraspe.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8[e]. M° Alma-Marceau. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 290 F.

François Laudet Big Band
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1[er]. M° Châtelet. 22 heures, le 22. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.

Anne Bacquet
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris-4[e]. M° Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 22. Tél. : 01-42-71-46-50. De 60 F à 120 F.

Marianne James
La Pépinière Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2[e]. M° Opéra. 21 heures, le 22. Tél. : 01-42-61-44-16. 100 F.

CharlElie Couture
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris-14[e]. M° Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 22. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Cuarteto Cedron
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2[e]. M° Sentier. 20 heures, le 22. Tél. : 01-42-36-37-27. 90 F.

RÉSERVATIONS

La Fania All Stars
Avec Celia Cruz, Johnny Pacheco, Willie Colon, Paulito, Feliciano, Roberto, Roena, Larry Harlow, Bobby Valentin, Andy Montanez.
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19[e]. M° Porte-de-Pantin. 21 heures, le 16 janvier. Tél. : 01-42-08-60-00. 220 F.

Véronique Sanson
Palais des Sports, Porte de Versailles, Paris 15[e]. 20 h 30, du 9 au 25 janvier. Tél. : 01-48-28-40-10. Location Fnac et Virgin. 220 F.

Aragon/Philippe Caubère
Deux époques : Le Communiste (poèmes de 1929 à 1954) ; Le Fou (poèmes de 1954 à 1973.
Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau, 92 Sceaux. Les 8 (Le Communiste), 9 (Le Fou) et 10 janvier (intégrale). Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F et 110 F. Intégrale : 155 F et 185 F.

Dans la jungle des villes
de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20[e]. M° Gambetta. Du 8 janvier au 22 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

31 décembre :
Philippe Soupault
Bibliothèque nationale de France, galerie Colbert, 2, rue Vivienne, 6, rue des Petits-Champs, Paris-2[e]. M° Bourse. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 heures. Fermé dimanche et fêtes. Entrée libre.

4 janvier :
Frantisek Drtikol (1883-1961)
Musée d'Orsay, niveau médian, 1, rue de Bellechasse, Paris-7[e]. M° Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. 39 F.

4 janvier :
Gilbert & George
Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris-16[e]. M° Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi et 25 décembre. 40 F.

28 décembre :
Les Précieuses Ridicules
de Molière, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec en alternance Jean-Marc Bihour, Olivier Broche, Lorella Gravotta, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, Camille Grandville, Robert Horn, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et François Toumarkine.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris-6[e]. M° Odéon, Luxembourg. Du mardi au samedi, à 20 heures ; le dimanche, à 15 heures et 20 heures. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

LUNDI 22 DÉCEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

20.10 Les Evadés ■ ■ De Frank Darabont (Etats-Unis, 1994, 140 min). RTBF 1
20.30 Quadrille ■ ■ De Sacha Guitry (France, 1937, N., 95 min). Ciné Cinéfil
20.30 Bagdad Café ■ ■ De Percy Adlon (Allemagne, 1987, 90 min). Ciné Cinémas
20.35 La Belle verte ■ De Coline Serreau (France, 1996, 90 min). Canal +
20.45 Il était une fois dans l'Ouest ■ De Sergio Leone (Italie, 1969, 170 min). France 3
20.45 ▶ Le Dictateur ■ ■ ■ De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1939-40, N., v.o., 125 min). Arte
20.50 Rocketeer ■ ■ De J. Johnston (EU, 1991, 120 min). M 6
21.00 Rio Grande ■ ■ De John Ford (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 115 min). Paris Première
22.00 La Castagne ■ De George Roy Hill (Etats-Unis, 1976, v.o., 120 min). Ciné Cinémas
22.05 Le Gros Lot ■ ■ De Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
22.15 La Rose et la Flèche ■ ■ De Richard Lester (Grande-Bretagne, 1976, 104 min). Canal +
22.15 Risky Business ■ De Paul Brickman (Etats-Unis, 1983, 100 min). Canal Jimmy
22.25 Dans la chaleur de la nuit ■ De Norman Jewison (Etats-Unis, 1967, 110 min). RTL 9
22.25 Week-end à Zuydcoote ■ ■ De Henri Verneuil (France, 1964, 125 min). TMC
22.55 L'Homme tranquille ■ ■ De John Ford (Etats-Unis, 1952, N., v.o., 125 min). Paris Première
23.00 ▶ La Ruée vers l'or ■ ■ ■ De Charles Chaplin (Etats-Unis, 1925, N., 70 min). Arte
23.00 La Vie privée du tribun ■ ■ De John Stahl (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 115 min). Histoire
23.15 J'étais une aventurière ■ ■ De Raymond Bernard (France, 1938, N., 100 min). Ciné Cinéfil
0.00 Les Meilleures Intentions ■ De Bille August (Suède, 1991, 180 min). Ciné Cinémas
0.10 Le Diable en robe bleue ■ De Carl Franklin (Etats-Unis, 1995, v.o., 100 min). Canal +
0.15 La Charrette fantôme ■ ■ De Julien Duvivier (France, 1939, N., 90 min). RTL 9
0.55 I Was Happy Here ■ De Desmond Davis (Grande-Bretagne, 1966, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Antoine de Caunes : *Mr Pingouin* ; No Talents ; Lambert Wilson ; Denis Robert ; René Taesch ; Paco Rabanne. Canal+
19.00 Envoyé spécial, les années 90. La bête sous la manche. Le gouvernement polonais en exil. Histoire
19.00 Cap'tain Café. Invités : Menelik ; Clarika ; Denis Bortek. France Supervision
20.00 Les Grandes Enigmes de la science. Quand la science rencontre Jésus. TV 5
20.00 20h Paris Première. Paris Première
0.30 Jazz 6. Aretha Franklin ! M 6

DOCUMENTAIRES

18.55 Ecoute le monde. Pandit Ravi Shankar. Paris Première
20.00 Le Dopage des enfants : un secret d'Etat. Sport et dopage en RDA. Arte
20.00 L'Histoire oubliée. [4/6]. Les harkis : L'enrôlement. Histoire
20.35 Soldats de Napoléon. Planète
21.30 L'Orchestre intime. Planète
22.25 Au pays des pêches royales. Planète
23.35 Transsibérie. Nomades du froid. Disney Channel
23.45 Créateurs entre mode et tradition. [4/6]. Dior. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Ski. Coupe du monde. Slalom messieurs. Eurosport
21.30 Equitation. Show Jumping de Londres. Eurosport

MUSIQUE

18.00 Joe Zawinul and Wheather Update. Muzzik
21.00 Xerxes. Mise en scène de Nicholas Hytner. Muzzik
22.30 Concert de Noël. Au Palais royal de Bruxelles 1997. RTBF 1
22.40 *Grande messe en ut mineur* K 427, de Mozart. Interprétée par l'Orchestre et la Chorale de Paul Kuentz. France Supervision
23.35 L'Enfant et les Sortilèges. France Supervision
23.55 Garth Live in Central Park. Central Park 1997. Canal Jimmy
0.10 Monserrat Caballé et Marylin Horne. Téva
0.20 La Nuit en fête. Sylvie Vartan à l'Olympia 1996. TF 1

THÉÂTRE

22.50 Le Père Noël est une ordure. De Philippe Galland. France 2

TÉLÉFILMS

20.30 Le Fils du cordonnier. D'Hervé Baslé [1/3]. Festival
20.50 ▶ Le Rouge et le noir. De Jean-Daniel Verhaeghe [1/2]. TF 1
21.00 L'Assassinat du duc de Guise. De Guy Lessertisseur. Histoire
22.35 Miami Beach. De David Carson. TF 1
22.35 2 bis, rue de la Combine. D'Igaal Niddam. TV 5
22.50 Soupçons légitimes. De William A. Graham. M 6
23.45 L'Adoption. De Janos Zsombolyai. Festival

SÉRIES

20.50 ▶ Entre terre et mer. [1/6]. France 2
21.00 Le Caméléon. La découverte. Série Club
21.25 New York Police Blues. Le ripou. Canal Jimmy
22.00 Les Sentinelles de l'air. Série Club
22.10 Dark Skies : L'Impossible Vérité. Omission. TSR

NOTRE CHOIX

● 20.30 Ciné Cinémas
Bagdad Café
Abandonnée par son mari dans le désert Mojave, du côté de Las Vegas, une grosse touriste allemande trouve refuge dans une station-service-motel délabrée, tenue par une *extravagante famille noire*. Elle va gagner l'amitié de la patronne, qui d'abord se méfiait d'elle. Signé Percy Adlon, le film euphorique et quasiment miraculeux de la saison cinématographique 1987-1988. Un régal d'humour naïf et sophistiqué, de gentillesse, d'amour de la vie. Le rapprochement des nationalités et des cultures. – *J. S.*

● 23.00 Histoire
La Vie privée d'un tribun
Dans les années 1880, un homme politique irlandais, champion de l'indépendance de son pays, s'éprend d'une jeune femme mal mariée, qui lui apporte son amour et son soutien. Il est frappé par le scandale d'un procès en divorce. Plutôt qu'une reconstitution de la carrière du véritable Charles Parnell, ce film de l'américain John M. Stahl est une histoire d'amour romanesque et tragique dans la tradition hollywoodienne. Excellente interprétation. – *J. S.*
Rediffusion : mardi 23, 19 heures.

● 0.15 RTL 9
La Charrette fantôme
Une femme appartenant à l'Armée du salut tente de remettre sur le droit chemin un voyou violent et incorrigible. Mais la justice des hommes n'est pas celle du ciel. Duvivier a réalisé un film aux connotations fantastiques parfois surprenantes, et d'un grand soin visuel. Interprétations hallucinées de Fresnay, Jouvet et, surtout, Le Vigan. La qualité française d'avant-guerre. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.50 ▶ Le Rouge et le noir. Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe [1/2].
22.35 Miami Beach. Téléfilm O de David Carson.
0.20 La Nuit en fête. Sylvie Vartan à l'Olympia, en 1996.

FRANCE 2

19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 *Au nom du sport.*
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 ▶ Entre terre et mer. Feuilleton d'Hervé Baslé [1/6].
22.50 Le Père Noël est une ordure. Pièce de la troupe du Splendid.
0.20 Journal, Météo.
0.35 Zizi Jeanmaire au Zénith.

FRANCE 3

18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 et 23.35 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Il était une fois dans l'Ouest ■ Film de Sergio Leone.
23.45 Soir 3.
0.05 Premières apparitions

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Antoine de Caunes.
20.30 Pas si vite.
20.35 La Belle verte ■ Film de Coline Serreau.
22.05 Flash infos.
22.15 *La Rose et la Flèche* ■ ■ Film de Richard Lester.
0.00 Surprises.
0.10 Le Diable en robe bleue ■ Film de Carl Franklin (v.o.).

ARTE

19.00 La Bible en images.
19.30 ▶ 7 1/2. Les « bons Arabes » du FN.
20.00 Reportage. Le Dopage des enfants : un secret d'Etat.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Le Dictateur ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (v.o.).
22.50 Kinorama spécial Chaplin.
23.00 La Ruée vers l'or ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (version sonorisée par Chaplin).
0.10 Court circuit. *Qui a peur du père Noël ?* (v.o.). 24.12 (v.o.).
0.40 Un caso para dos. Film d'Antonio Chavarrias.

M 6

18.20 La Ballade des Dalton ■ ■ Film de Morris et René Goscinny.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Décrochages info, 6 sur 6.
20.50 Rocketeer ■ ■ *Film de Joe Johnston.*
22.50 Soupçons légitimes. Téléfilm de William A. Graham.
0.30 Jazz 6. Aretha Franklin.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Bernard Sergent.
21.00 Le Grand Débat. Jean-Paul II, vingt ans de pontificat [2/2].
22.10 Fiction. *Fables affables pour affamés de tendresse*, de Vera Feyder.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Concert. Festival de musique ancienne de Ratisbonne.
21.00 Concert. Orchestre français des jeunes. Œuvres de R. Strauss, Mozart.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Pärt, Lauba.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Octobre en Normandie. Œuvres de Cage, Carter, Ives.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Charles Munch. Œuvres de Berlioz, Ravel, Honegger, Dutilleux.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de R. Schumann, Mozart, Saint-Saëns, Chausson, Ravel.

MARDI 23 DÉCEMBRE

FILMS DU JOUR

13.35 Le Peuple singe ■ ■ De Gérard Vienne (France - Indonésie, 1989, 80 min). Canal +
14.30 La Terre des pharaons ■ ■ De Howard Hawks (Etats-Unis, 1955, 105 min). France 3
14.35 Quadrille ■ ■ De Sacha Guitry (France, 1937, N., 95 min). Ciné Cinéfil
14.50 La Revanche de Freddy ■ De Jack Sholder (Etats-Unis, 1985, *85 min*). *Ciné Cinémas*
16.10 Jumanji ■ De Joe Johnston (Etats-Unis, 1996, 100 min). Canal +
16.10 La vie est belle ■ ■ De Frank Capra (Etats-Unis, 1946, N., 125 min). Arte
16.10 I Was Happy Here ■ De Desmond Davis (Grande-Bretagne, 1966, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
16.15 Le Cercle des intimes ■ D'Andreï Konchalovsky (Etats-Unis, 1991, v.o., 135 min). Ciné Cinémas
17.40 Le Gros Lot ■ ■ De Preston Sturges (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
18.30 Jésus de Montréal ■ ■ De Denys Arcand (Canada, 1989, 120 min). Ciné Cinémas
18.50 J'étais une aventurière ■ ■ *De Raymond Bernard (France, 1938,* N., 100 min). Ciné Cinéfil
19.00 La Vie privée du tribun ■ ■ De John Stahl (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 120 min). Histoire
20.10 Les Petits Champions ■ De Stephen Herek (Etats-Unis, 1992, 100 min). Disney Channel
20.30 Madeleine ■ ■ De David Lean (Grande-Bretagne, 1950, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
20.30 Retour à Howards End ■ ■ De James Ivory (Grande-Bretagne, 1991, 140 min). Ciné Cinémas
20.35 ▶ Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■ ■ De Sandrine Veysset (France, 1996, 85 min). Canal +
20.35 La Couleur pourpre ■ ■ De Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 155 min). RTL 9
20.35 L'Histoire sans fin II : Nouveau chapitre ■ De George Miller (Etats-Unis, 1989, 95 min). TMC
20.45 Dark Crystal ■ ■ De Jim Henson et Frank Oz (Etats-Unis, 1982, 95 min). Arte
20.50 Mary Poppins ■ De Robert Stevenson (Etats-Unis, 1965, 145 min). M 6
21.20 Carmen ■ *De Carlos Saura (Espagne, 1983,* 105 min). France Supervision
22.00 La Triche ■ De Yannick Bellon (France, 1984, 100 min). Paris Première
22.20 L'Alibi ■ ■ De Pierre Chenal (France, 1937, N., 85 min). Festival
22.25 Le facteur sonne toujours deux fois ■ ■ De Tay Garnett (Etats-Unis, 1946, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
22.35 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ De Marcel Carné (France, 1943, N., 185 min). France 2
22.50 Rain Man ■ De Barry Levinson (Etats-Unis, 1988, v.o., 135 min). Ciné Cinémas
0.20 L'amour chante et danse ■ ■ De Mark Sandrich (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 105 min). Ciné Cinéfil
0.50 Madame Sousatzka ■ De John Schlesinger *(Grande-Bretagne, 1988, 135 min).* France Supervision
1.05 Rendez-vous avec le destin ■ De Glenn Gordon Caron (Etats-Unis, 1994, 105 min). Ciné Cinémas
1.05 Le Roman d'un tricheur ■ ■ ■ De Sacha Guitry (France, 1936, N., 75 min). RTL 9
2.05 Les gosses mènent l'enquête ■ *De Maurice Labro (France, 1946, N.,* 80 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Spécial procès Papon. Histoire

MAGAZINES

17.00 Envoyé spécial, les années 90. La bête sous la manche. Le gouvernement polonais en exil. Histoire
18.00 Stars en stock. Joseph Cotten. Gene Kelly. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Lisette Malidor ; Arthur H ; Michel Onfray ; Stéphane Peyron. Canal +
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Rétrospective 1997. Invités : Claire Chazal ; Pascal Delanoy ; Jean Lacouture ; Jean-Noël Jeanneney. Histoire
1.00 Un siècle d'écrivains. Nathalie Sarraute. France 3

DOCUMENTAIRES

17.35 Huang Shan, la forteresse des brumes. Planète
18.00 Le Chagrin et la Pitié. [1/2]. Planète
18.00 L'Histoire oubliée. [4/6]. Les harkis : L'enrôlement. Histoire
18.30 ▶ L'Esprit animal. L'Enfant cornac, Népal. La Cinquième
20.05 *Rythmes du monde.* *Planète*
20.30 Patti Smith. L'océan des possibles. *France Supervision*
20.35 ▶ Les Ailes de France. Le Concorde. Planète
21.00 Roosevelt, un destin pour l'Amérique. [2/2]. Histoire
21.30 Nanie, gardienne d'une forteresse. Planète
22.20 Soirée thématique. Méliès. Arte
23.15 Soldats de Napoléon. Planète
0.10 Femmes dans le monde. L'Afrique accusée. Téva

SPORTS EN DIRECT

1.35 Hockey sur glace NHL. New York Rangers - Tampa Bay Buccaneers. Canal +

MUSIQUE

18.55 et 23.40 Ecoute le monde. Rabih Abou Khalil. Paris Première
19.55 Carols for Christmas. Concert. Muzzik
21.00 World Philharmonic Orchestra. Montréal. Muzzik
23.55 L'Heure espagnole. Mise en scène de Dave Heather. France Supervision
0.40 La Nuit en fête. Pavarotti and Friends For War Child. TF 1

THÉÂTRE

23.15 Les Précieuses ridicules. De Molière. Mise en scène de Jean-Luc Boutté. France 3

TÉLÉFILMS

18.00 Les deux Madame Grenville. De John Erman [2/2]. Téva
18.35 Un Noël pas comme les autres. De Tom McLoughlin. RTL 9
19.30 L'Adoption. De Ianos Zsombolyai. Festival
20.00 L'Orange de Noël. TV 5
20.05 Deux mamans pour Noël. De Paul Gueu. TSR
20.10 Holiday Affair. D'Alan Myerson. RTBF 1
20.30 Le Fils du cordonnier. D'Hervé Baslé [2/3]. Festival
20.50 ▶ Mère Teresa. De Kevin Connor. France 2
20.55 Réunion de famille. De Neal Israel. Téva
22.45 England, My England. De Tony Palmer. Muzzik
23.15 Mission spéciale à San Diego. De Jim Johnston et Stephen L. Posey. M 6
23.45 Internement arbitraire. De Bernard Choquet. Festival

SÉRIES

17.10 Seaquest, police des mers. Opération sauvetage. TF 1
17.25 Les Rues de San Francisco. En pays étranger. RTBF 1
19.00 Walker, Texas Ranger. L'accusation. TF 1
19.10 Agence Acapulco. Une cible de choix. Série Club
20.45 Murder One : L'Affaire Jessica. Chapitre XVI. Série Club
21.30 Twin Peaks. Episode n° 11. Série Club
22.15 Colorado. Les longues cornes. Série Club
22.15 Diligence express. Un joyeux Noël. Disney Channel
22.45 Angela, 15 ans. Le remplaçant (v.o.). Canal Jimmy
23.00 Nos meilleures années. Politique. Téva
23.35 Star Trek : la nouvelle génération. Le prix (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Opération Open. Les foudres de Bacchus. TMC
23.50 Jason King. Une cure de repos. Série Club
0.15 New York District. La fin d'un rêve. France 3
0.40 Agence Acapulco. Une cible de choix. Série Club
2.00 Bottom. *Break (v.o.).* *Canal Jimmy*

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.15 France 3
Les Précieuses ridicules

Une facétie aux airs tragiques

PRÉSENTER L'INTÉGRALE des dix-huit pièces de Jean-Baptiste Poquelin à la télévision avant l'an 2003, telle est l'ambition de la « Collection Molière », qui associe France 3 et la Comédie-Française. Lever de rideau réussi avec *Les Précieuses ridicules*.

Dans cette facétie en un acte créée en 1659, on retrouve les personnages-clés du dramaturge : Gorgibus, le « vieux Gaulois » définitivement attaché à des idées surannées, Mascarille le marquis (faux, évidemment), Jodelet le valet. Cette fois, Molière ne s'en prend ni aux médecins ni aux avares. Son regard aigu se pose sur d'autres travers de la société. Il épingle les engouements du temps : le vocabulaire ampoulé, les outrances vestimentaires, le snobisme, les romans à la mode. Il met ainsi les rieurs de son côté, personne n'ayant envie de se retrouver dans le camp des ridicules.

L'intrigue est simple : un mauvais tour joué à deux sottes provinciales qui rêvent de mener la vie des grandes dames des salons parisiens. Cathos et Magdelon, remarquablement interprétées par Isabelle Gardien et Claude Mathieu, méprisent les mariages arrangés et tombent sous le charme d'un valet déguisé en marquis, joué en virtuose par Thierry Hancisse. Plus elles minaudent devant le faux marquis enrubanné, plus leur déception s'annonce tragique.

La caméra de Georges Bensoussan ne les quitte pas, scrute le moindre rictus, les gestes apprêtés, les mouvements étudiés et frôle avec volupté les costumes aux couleurs chatoyantes. Magnifiant l'art de la scène, le réalisateur restitue *brillamment* sur le petit écran l'humeur moliéresque et la magie du théâtre.

Amusante satire de la société parisienne, *Les Précieuses ridicules* se situent au confluent de la farce et de la tragédie. La mise en scène de Jean-Luc Boutté – souci de vérité et soin apporté au détail – éclaire le glissement du burlesque vers la gravité. Drôlerie, tristesse, *Les Précieuses ridicules* jouent sur tous les registres. Les masques, les sentiments, les émotions, tout Molière. Du grand art.

Karine Nakache

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.40 Côte Ouest.
16.35 Tarzan.
17.10 Seaquest, police des mers.
18.00 Les Vacances de l'amour.
19.00 Walker, Texas Ranger.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Résultat des courses.
20.50 Petit papa baston. Film de Terence Hill.
22.45 A nous les garçons. Film de Michel Lang.
0.40 La Nuit en fête. Pavarotti and Friends For War Child.

FRANCE 2

13.50 et 14.55 Derrick.
15.55 Tiercé.
16.10 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 et 22.30 Un livre, des livres.
17.20 Don Camillo monseigneur. *Film de Carmine Gallone.*
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval, Météo.
20.50 ▶ Mère Teresa. Téléfilm de Kevin Connor.
22.35 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Film de Marcel Carné.

FRANCE 3

13.40 Blanche. Feuilleton de Charles Binamé [3/11].
14.30 La Terre des pharaons ■ ■ Film de Howard Hawks.
16.15 Lucky Luke.
17.15 Minikeums.
17.50 Un monde de chiens.
18.15 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.50 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Fa si la chanter.
23.00 Soir 3.
23.15 Les Précieuses ridicules. Pièce de Molière.
0.15 New York District.
1.00 Un siècle d'écrivains. Nathalie Sarraute.

CANAL +

13.35 Le Peuple singe ■ ■ Film de Gérard Vienne.
14.55 et 1.10 Surprises.
15.10 Making-of du « Bossu ».
16.10 Jumanji ■ Film de Joe Johnston.
17.50 Nawak.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.20 Cyberflash.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Y aura-t-il de la neige à Noël ? ■ ■ Film de Sandrine Veysset.
22.00 Flash infos.
22.10 Personnel et confidentiel. Film de Jon Avnet (v.o.).
0.10 Sexe, musique et vidéo.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.25 Après-midi thématique. Il était une fois l'Histoire. 13.30 Le Secret des temples d'Angkor. 14.30 A l'aube des temps. 15.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire.
15.30 Cellulo.
15.55 Il était une fois.
16.10 La vie est belle ■ ■ Film de Frank Capra.
18.15 Journal de la météo.
18.30 ▶ Le Monde des animaux. L'enfant cornac, Népal.
19.00 La Bible en images.
19.30 7 1/2. Métiers d'enfance.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Dark Crystal ■ ■ Film de Jim Henson et Frank Oz.
22.20 Soirée thématique. Méliès, le cinémagicien.
22.25 et 1.00 La Magie Méliès.
0.00 Une séance Méliès. Courts-métrages de Georges Méliès.
1.40 Maestro. *Un siècle de danse* [3/5].

M 6

13.30 La Caverne de la rose d'or. Téléfilm de Lamberto Bava [2/2].
15.30 Les McKenna.
16.15 Rintintin junior.
16.40 Le Fantôme de ma mère. Téléfilm de D. Thomas.
18.25 Alice au pays des merveilles. Film d'animation.
19.54 6 minutes, Météo.
20.05 Susan !
20.35 Une part de rêve.
20.50 Mary Poppins ■ Film de Robert Stevenson.
23.15 Mission spéciale à San Diego. Téléfilm de Jim Johnston et Stephen L. Posey.
0.50 Capital.

RADIO

FRANCE-CULTURE

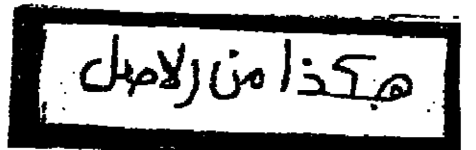
19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique.
20.30 Agora. François Caradec.
21.00 Poésie studio. Patrice Delbourg.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte.
19.30 Prélude.
20.00 Concert. Orchestre philharmonique de Radio-France. Œuvres de Tchaïkovski, R. Strauss.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Leroux, Pagh-Pasn.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

18.30 Le Magazine de Radio-Classique.
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Johann Peter Salomon. Œuvres de Haydn, Bach, Mozart, Beethoven.
22.40 Les Soirées... (suite). *Symphonie n° 5*, de Bruckner.



Le Monde
MARDI 23 DÉCEMBRE 1997

L'Observatoire des sectes propose de donner de nouveaux moyens aux associations de défense

Un rapport souhaite qu'elles puissent se constituer partie civile

INSTALLÉ le 13 novembre 1996 par Alain Juppé, alors premier ministre, l'Observatoire interministériel sur les sectes vient de remettre à Lionel Jospin son premier rapport. La fonction de cet Observatoire est double : analyser l'évolution des phénomènes sectaires et faire annuellement des propositions au gouvernement en vue d'améliorer les moyens de lutte contre les groupes les plus dangereux.

La première des propositions faites dans ce rapport 1997 est la possibilité donnée aux associations de défense des familles des victimes, qualifiées d'associations *« anti-sectes »*, de se constituer partie civile. Ces associations sont au nombre de deux : l'Union de défense des familles et de l'individu (Unadfi) et le centre Roger-Ikor contre les manipulations mentales (CCMM). Elles réclament, depuis longtemps, le droit d'intervenir dans les procédures pénales, afin d'aider les victimes dans leurs démarches auprès de la justice, de les suppléer si les familles n'osent pas agir directement et d'enrichir l'information des magistrats. Dans deux affaires récentes, mettant en cause les enfants de groupes sectaires (Horus et Tabitha's Place), les associations anti-sectes avaient particulièrement regretté de ne pouvoir se constituer partie civile. Elles seront habilitées à le faire, si le gouvernement accepte la proposition de l'Observatoire national, qui figurait déjà dans le rapport parlementaire sur les sectes de 1996.

COORDONNER LES INFORMATIONS

Plus lourde de conséquences si elle est suivie, une deuxième proposition vise à remettre en cause les conditions d'accès au bénéfice de la loi du 1er juillet 1901 sur les associations non-lucratives. L'Observatoire estime que cette loi n'est plus en mesure de contrôler efficacement les activités commerciales de certaines sectes ou l'attribution de subventions publiques dont elles bénéficient dans des cas limités. La plupart des groupes contestés, comme l'Eglise de scientologie ou les Témoins de Jéhovah, bénéficient des dispositions de la loi de 1901. En revanche, l'Observatoire ne se prononce pas sur les conditions d'accès au statut d'association cultuelle (qui fait partie de la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat), dont plusieurs sectes demandent à bénéficier.

Une autre proposition vise à installer, dans chaque département, un représentant chargé de coordonner les informations sur des groupes dénoncés comme des sectes et de les transmettre aux autorités policières et judiciaires. Egalement dans la ligne du rapport parlementaire, l'Observatoire interministériel suggère une meilleure coordination de toutes les administrations pour prévenir les agissements des sectes et les empêcher de nuire.

En vue de dissuader des groupes sectaires de présenter des candidatures aux élections législatives et, ainsi, de bénéficier de fonds publics et d'un droit de passage à la télévision, le rapport propose enfin de fixer un seuil de 2 % des voix pour qu'une formation politique puisse bénéficier d'un financement public.

La participation du Parti de la loi naturelle et du Parti humaniste aux élections législatives de 1993 et de 1997 avait suscité de vives protestations des associations anti-sectes. Celles-ci ont accueilli avec satisfaction les diverses propositions contenues dans ce rapport de l'Observatoire.

Henri Tincq

Grace de Monaco et l'Ordre du Temple solaire

La princesse Grace de Monaco aurait fait partie de la secte de l'Ordre du Temple solaire selon David Carr-Brown et David Cohen, les producteurs d'un documentaire sur la secte qui doit être diffusé sur la chaîne anglaise Channel Four le 29 décembre. Dans un entretien au *Sunday Times* du 21 décembre, ils affirment que l'ancienne actrice a été initiée quelques mois seulement avant l'accident de voiture qui lui a coûté la vie et qu'elle a offert 10 millions de dollars à l'Ordre. Ces affirmations sont fondées sur les témoignages de deux anciens membres de la secte. L'Ordre du Temple solaire a procédé, ces dernières années, à des suicides collectifs qui ont fait soixante-quatorze morts.

Bagarres au sein du Likoud mondial

La convention annuelle est suspendue

TEL-AVIV
de notre correspondant

Le parti du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, traverse décidément une mauvaise passe. Après que la convention du Likoud national eut donné lieu, début novembre, à des manœuvres et irrégularités, c'est au tour du Likoud mondial, qui fédère les sympathisants du parti nationaliste hors d'Israël et intervient dans les nominations au sein du Congrès juif mondial, d'être agité par de sombres luttes d'influence.

Celles-ci ont débouché, dimanche 21 décembre, sur la suspension momentanée de sa convention, après que les délégués du Likoud France eurent frappé d'autres délégués pour les empêcher de voter, ainsi que des journalistes et caméramen qui suivaient les débats. Ces menées fort peu démocratiques sont attribuées au directeur de cabinet du premier ministre, Avigdor Lieberman, qui s'est porté candidat à la présidence du Likoud mondial.

M. Nétanyahou a admis que les incidents filmés dans les escaliers du siège du Likoud, à Tel-Aviv, *« ne sont à l'honneur de personne »*, et appelé les délégués à *« apprendre de la gauche »*, qui sait *« gérer ses conflits dans le calme »*. Il a demandé à Mme Limor Livnat, ministre des télécommunications – qui s'était déclarée candidate à la présidence du Likoud mondial – de négocier un accord avec M. Lieberman. Le mobile de ces intrigues n'est assurément pas idéologique. M. Lieberman et Mme Livnat sont tous deux des inconditionnels du « Grand Israël ». Ils ont finalement décidé ensemble de retirer leur candidature au profit de l'ancien ambassadeur et député, Zalman Shoval, candidat de compromis suggéré par M. Nétanyahou.

Interrogé sur le rôle des délégués français dans les incidents, le chef du Likoud France, Jacques Kupfer, partisan de M. Lieberman, a répondu que les Français constituent la plus importante des délégations étrangères et qu'ils se trouvent naturellement au centre des événements. *« De telles choses ne devraient pas arriver »*, a concédé M. Kupfer. Mais si cela arrive, c'est parce que le Likoud est un mouvement *« vivant, chaud, qui réfléchit, qui lutte sur tout »*. – *(Intérim.)*

La « fortune » de M. Schuller contestée

CERTAINS membres de la famille de Didier Schuller ont réagi avec la publication, dans *Le Monde* daté 21-22 décembre, des déclarations de l'ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, réfugié aux Bahamas. Epoux de la sœur de M. Schuller et tuteur judiciaire de leur mère, Jacques Verne a contesté, dans *Le Journal du dimanche*, la version selon laquelle l'ancien élu subviendrait à ses besoins grâce à la fortune de sa famille. Il l'accuse néanmoins de s'être approprié l'essentiel des sommes entreposées sur le compte suisse de sa mère. *« J'ai fait verser le peu qui restait à sa mère*, a déclaré M. Verne. *Je sais exactement ce qu'il a capté sur ce compte, qui dépasse largement le million de francs français »*. Cet argent, estime-t-il, *« n'aurait jamais suffi à financer le train de vie »* de Didier Schuller. Ni Patrick Balkany, ancien député (RPR) et ancien maire de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), ni Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, n'ont, en revanche, souhaité commenter les propos de M. Schuller. *(Lire notre éditorial page 13.)*

À NOS LECTEURS

■ **Pendant la période des fêtes**, la pagination du *Monde* sera réduite. Les pages « Kiosque » (chronique d'Alain Rollat et « En vue » de Christian Colombani), « Communication » et « Régions » sont supprimées jusqu'au lundi 5 janvier (*Le Monde* daté du 6 janvier). L'actualité des régions et de la communication sera traitée dans les séquences « France » et « Aujourd'hui ».

■ **Le conseil d'administration de la Société des lecteurs du *Monde*** a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale de porter son effectif de 12 à 14 membres. Il s'est prononcé pour que les deux postes ainsi ouverts aillent à des femmes actionnaires de la Société des lecteurs afin de parvenir, en son sein, à un meilleur équilibre. Dans ces conditions, les candidates sont priées d'adresser, avant le 20 janvier 1998, une lettre motivée et un *curriculum vitae* à Bernadette Santiano, Société des lecteurs, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.

Hausse sans conviction à Paris

A LA VEILLE de la liquidation du terme boursier de décembre, les valeurs françaises gagnaient un terrain mesuré, lundi 22 décembre. En repli de 0,02 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 s'appréciait à la mi-journée de 0,51 % à 2 837,20 points quelques minutes plus tard. Le marché obligataire était orienté à la hausse. Le contrat notionnel gagnait 16 centièmes à 101,72.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo a accusé une nouvelle et importante chute. Le Nikkei a terminé la séance sur un recul de 515,49 points (3,37 %) à 14 799,40 points. C'est la première fois depuis deux ans que les valeurs japonaises se retrouvent en deçà du seuil des 15 000 points. Il faut remonter au 5 juillet 1995 pour retrouver le Nikkei en deçà des 15 000 points en clôture. A la veille du week-end, le baromètre du marché tokyote avait perdu 846,75 points.

Le marché craint un effet boule de neige lié à de sévères restrictions éventuelles du crédit bancaire. Si tel était le cas, le risque de faillite des entreprises serait accru et cela, en retour, ne ferait qu'accroître le problème des créances douteuses bancaires. Les institutionnels se sont hâtés de vendre pour encaisser leurs plus-values, tandis que les étrangers ont vendu en masse des valeurs de sociétés perçues avec un risque de crédit. La chute de la Bourse a soutenu le dollar contre le yen. Les cambistes ont toutefois évité d'acheter trop massivement des dollars par crainte d'une éventuelle intervention de la Banque du Japon.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	22/12 Titres échangés	Capitalisation en F
Carrefour	102697	289860573
Axa	258227	118837170,60
Elf Aquitaine	173063	113858841
Total	166884	103183185
LVMH Moet Hen.	102639	92924543
AGF-Ass.Gen.France	288733	91328693,50
Bertrand Faure	209404	88909259,20
Paribas	181066	88882665,50
Promodes	38146	88570992
Schneider SA	247865	74732973,30

Tirage du *Monde* daté dimanche 21-lundi 22 décembre : 579 670 exemplaires – 3

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/12	% 17/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	334,9000	−0,03	322	[illegible]
Ecu	6,6135	+0,09	—	[illegible]
États-Unis (1 usd)	5,9420	+0,52	5,6000	[illegible]
Belgique (100 F)	16,2305	[illegible]	15,6300	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	297,1300	−0,02	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4115	−0,12	3,1500	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,8900	[illegible]	82	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,6600	+0,20	8,2200	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	9,8540	[illegible]	9,3300	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1260	+0,02	1,8000	[illegible]
Suède (100 krs)	76,7700	[illegible]	70	[illegible]
Suisse (100 F)	413,0700	+0,14	399	[illegible]
Norvège (100 k)	82,0300	[illegible]	76,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,6010	[illegible]	45,6500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	3,9545	[illegible]	3,6500	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,1781	+0,28	3,8900	[illegible]
Japon (100 yens)	4,6415	[illegible]	4,4600	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	22/12
FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	129,2900

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,31	5,33
Allemagne	3,30	5,32
Grande-Bretagne	7,19	6,32
Italie	6,19	5,74
Japon	0,50	[illegible]
États-Unis	6	5,82

MATIF

Échéances 18/12	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Mars 98	80077	[illegible]
Juin 98	2	[illegible]
Sept. 98	2	[illegible]

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE
Cours relevés le lundi 22 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	14799,40	−3,37	−23,56
Honk Kong index	10172,47	−2,24	−24,38

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

14799,40

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/12	Var. en % 19/12	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2833,46	+0,37	+22,36
Amsterdam CBS	875,82	−0,42	+35,11
Bruxelles	15967	+0,23	+51,05
Francfort Dax 30	4042,27	−1,04	+39,93
Irlande ISEQ	3873,16	+0,04	+42,10
Londres FT 100	5018,50	−0,03	+21,85
Madrid Ibex 35	7020,66	−0,36	+36,20
Milan MIB 30	23682	+0,25	+50,87
Zurich SMI	5971,70	−0,30	+51,48

هكذا من الاهل